QUARANTIÈME ANNÉE · Nº 12069 · DERNIÈRE ÉDITION · MERCREDI 16 NOVEMBRE 1983

UNE SEMAINE AVEC L'ILE-DE-FRANCE

Aujourd'hui : pleine liberté pour la sécurité ?

LIRE PAGES 21 A 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 330 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Une démocratie péruvienne bien vivante

Le Sentier lumineux, qui se réclame de Mariategui et pratique une violence presque aveugle, n'a pas réussi à perturber les élections municipales qui ont eu lieu au Pérou le dimanche 13 novembre. Ignorant les consignes de boycottage lancées par cette organisation ultrarévolutionnaire, les Péruviens ont voté en masse, particulièrement à Lima, qui compte déjà près de sept millions d'habitants.

Tel est le premier enseignement, majeur, de ce scrutin très politique puisque la population était appelée, pour la première fois depuis 1980, à donner son sentiment sur la gestion de M. Belaunde Terry. De même est-il clair que la politique de l'Action populaire, le parti gouvernemental, a été nettement censurée par la majorité des électeurs.

Le Sentier lumineux reste sans doute capable de faire la loi dans certaines zones des Andes centrales, notamment dans le département d'Ayacucho, sa principale base d'opération, où il fixe des effectifs importants de l'armée et de la police. Il a réussi depuis six mois des attentats spectaculaires dans l'intérieur et même à Lima, dynamitant des usines et des locaux du parti au pouvoir. Au moins vingt-cinq personnes ont péri au cours d'opérations de guérilla, le jour des élections.

Le Sentier lumineux, qui se veut modèle pour tous les pays andins d'Amérique du Sud, dispose certainement de réseaux d'appui sur tout le territoire. Mais le scrutin du 13 novembre a montré — s'il était permis d'en douter — que ses méthodes brutales sont rejetées par l'immense majorité des Péruviens, attachés à un système démocratique fragile et imparfait, certes, mais bien vivant.

Le gouvernement Belaunde Terry ne peut pas ignorer les menaces que fait peser sur le pays un mouvement révolutionnaire bien organisé et disposant de militants fanatiques et résolus. Mais il ne peut pas non plus continuer à pratiquer l'amalgame et laisser entendre que tous les secteurs de l'opposition sont plus ou moins complices du Sentier lumineux. Les élections de dimanche mettent en évidence l'ampleur du discrédit du parti de l'action populaire. Et c'est le prestige même de M. Belaunde Terry qui est en cause.

Chassé ignominieusement par les militaires en 1968, il est triomphalement revenu au pouvoir en 1980. La déception et la frustration l'emportent en 1983. On peut ajouter à sa décharge que l'ampleur de la crise économique et sociale est telle — sans parler des catastrophes naturelles qui se sont abattues sur le pays cette année — qu'aucune formation politique ne peut prétendre détenir, à elle seule, la recette magique permettant de la surmonter.

L'APRA, le mouvement populiste fondé par Haya de la Torre, apparaît comme le principal vainqueur du scrutin. Son nouveau leader, M. Alan Garcia, est un homme jeune, dynamique, de tendance nettement social-démocrate, et qui sera sans doute un sérieux concurrent aux élections de 1985. Après une brève éclipse et quelques flottements dus à des rivalités internes, l'APRA est redevenue le grand parti de masses à vocation de gouvernement. Mais c'est la gauche unie et son leader, M. Alfonso Barrantes, qui l'emportent à Lima. Pour la première fois, la capitale aura un maire marxiste et modéré. Une preuve supplémentaire que le système démocratique fonctionne au Pérou.

Les premiers missiles sont arrivés en Grande-Bretagne

Mme Thatcher insiste sur la nécessité de continuer le dialogue avec l'Est

De notre correspondant

Londres. — Mme Margaret Thatcher a une fois de plus montré sa détermination et son inflexibilité. Malgré la forte opposition au déploiement des missiles de croisière en Grande-Bretagne, les premiers de ces engins sont arrivés à Greenham-Common en temps voulu pour être opérationnels le 31 décembre. Avant la fin de l'année, seize d'entre eux devraient être déjà déployés. Forte de ce succès, Mme Thatcher a pu, dans un discours prononcé lundi 14 novembre, manifester son intention de faire preuve d'une relative souplesse à l'égard de l'U.R.S.S. « *Le gouvernement*, a-t-elle dit, *est prêt à poursuivre dans des circonstances appropriées un dialogue raisonnable avec l'Union soviétique et les pays de l'Europe de l'Est.* » Et, comme pour souligner sa bonne volonté, Mme Thatcher a annoncé qu'elle envisageait au début de l'année prochaine un voyage en Hongrie, ce qui sera le premier déplacement officiel qu'elle entreprendra en Europe de l'Est depuis qu'elle est à la tête du gouvernement. Auparavant, le secrétaire à la défense, M. Heseltine, avait indiqué que le déploiement complet des milliles ne serait achevé que dans cinq ans, qu'à tout moment ce processus pouvait être arrêté, et qu'il était réversible, les missiles pouvant être retirés en cas d'accord américano-soviétique.

Devant les députés qui réclamaient encore l'établissement d'un système de contrôle direct dit « de la double clef », le secrétaire à la défense a redit que l'engagement auquel ont souscrit les Etats-Unis était une garantie suffisante, mais il a également employé un nouvel argument en déclarant qu'un tel système serait fort complexe et, surtout, coûterait trop cher au budget national. Puis il s'est demandé pourquoi l'opposition exigeait soudain tant de précautions pour les missiles de croisière, alors que depuis des années les Américains disposent en Grande-Bretagne de sous-marins et de bombardiers nucléaires, pour lesquels on n'a pas réclamé de contrôle supplémentaire.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

M. Koivisto
président
de la République finlandaise
en visite à Paris

LIRE PAGE 3

Une « République turque » est proclamée dans le nord de Chypre

La création d'un État indépendant par M. Denktash consacre la partition de l'île

L'Assemblée chypriote turque a proclamé, à l'unanimité, ce mardi 15 novembre, la création d'un Etat chypriote turc indépendant, sous le nom de « République turque du nord de Chypre ». La nouvelle, qui a été donnée par Radio-Bayrak, une station émettant dans la zone turque de l'île, a été reprise par l'agence de presse turque TAK.

La déclaration indique que « *c'est la destinée des deux peuples, grec et turc, de l'île de coexister. La nouvelle République ne sera rattachée à aucun autre État. Elle sera non alignée. La déclaration d'indépendance n'empêchera pas, mais au contraire facilitera l'établissement d'une véritable confédération* ».

Bien que M. Raul Denktash, le chef de la communauté chypriote turque, ait menacé depuis longtemps de proclamer unilatéralement l'indépendance de sa zone, personne ne s'attendait qu'il passe aux actes. La création de la République turque du nord de Chypre a été accueillie avec surprise et même quelque incrédulité aussi bien à Nicosie, capitale de l'Etat chypriote reconnu par la communauté internationale, qu'à Athènes et à Ankara.

M. Kyprianou, président de la République de Chypre, a réuni un conseil des ministres auquel assistaient tous les dirigeants des partis chypriotes grecs. Nicosie a demandé la réunion d'urgence du Conseil de sécurité. A Athènes, le conseil de défense national grec s'est réuni mardi matin ; il comprend les commandants en chef des trois armes sous la présidence de M. Papandréou, premier ministre et ministre de la défense. D'autre part, le général Evren, président de la Turquie, devait réunir mardi après-midi le conseil national de sécurité formé des représentants des trois armes et de la gendarmerie, en présence du premier ministre, M. Ulusu, et du ministre des affaires étrangères, M. Turkmen.

Dès qu'a été connue la proclamation de l'Etat chypriote turc, le secrétaire général de l'O.N.U. a fait connaître son hostilité à cette mesure par l'intermédiaire de son représentant dans l'île, M. Hugo Gobbi. Dans la zone grecque, la garde nationale et la police ont été mises en état d'alerte.

D. V.

(Lire la suite page 6.)

Les attentats en Guadeloupe

Le gouvernement envoie des renforts de police et de gendarmerie

Vingt personnes ont été blessées, dont dix grièvement, dans l'un des six attentats à la bombe commis en Guadeloupe dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 novembre, et le lundi matin à la préfecture de Basse-Terre. Ces actions n'avaient toujours pas été revendiquées ce mardi matin, mais la police s'attend qu'elles le soient très rapidement par l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), cette organisation indépendantiste qui a revendiqué tous les attentats politiques commis outre-mer et en métropole depuis sa première manifestation en mai dernier. Des renforts de police et de gendarmerie ont été acheminés sur l'île.

Il y a six mois, l'ARC avait signalé son existence en organisant au cours d'une seule nuit, du samedi 28 au dimanche 29 mai, une série de dix-sept attentats perpétrés non seulement en Guadeloupe mais aussi en Martinique et en Guyane. C'était la première fois qu'une série d'attentats touchait simultanément les deux départements antillais et le département français d'Amérique du sud.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

Avec les mineurs du Nord

De notre envoyée spéciale

Le débat sur le budget de l'industrie et de l'énergie, qui a lieu mardi 15 novembre à l'Assemblée nationale, est dominé par le dossier du charbon après la démission du président des Charbonnages de France, M. Georges Valbon. Sur le terrain, le mouvement de grève lancé par l'ensemble des syndicats, le 14 novembre, a été largement suivi dans les Houillères du Centre-Midi et plus encore dans celles du Nord.

Lens. — « *Assez !* ». Après deux heures passées « au fond », l'envie de hurler monte brutalement dans la gorge, étouffant d'un coup toute autre idée. « Claustrophobe ? » interroge, aimable, l'ingénieur en chef accoutumé à la nervosité croissante des visiteurs. Un tour au front de mine : émotion garantie.

L'obscurité, on s'y fait vite, la chaleur moite aussi, et la boue, le bruit, la poussière, si dense qu'on a l'impression d'en mâcher. Mais lorsque les galeries d'accès, encombrées d'un invraisemblable fouillis de câbles, pieux, gaines d'aération, matériels de tous ordres, deviennent boyaux, lorsqu'on abandonne la station debout pour s'accroupir et finalement ramper en zigzags entre les étais métalliques, dans des couloirs larges d'un mètre, la tête cognant sans cesse au toit menaçant, lorque enfin, coup de grâce, le guide informe calmement qu'il reste autant de chemin à parcourir et que, « *de toute façon, on ne peut pas revenir en arrière, par là ce serait trop pénible* » (sic), alors qu'il semble au néophyte avoir parcouru ainsi des kilomètres, on se prend à regretter amèrement l'aventure. « *Moi-même, à un moment, je me suis demandé ce que je faisais là* », avoue un élu régional.

Comment des hommes, en 1983, peuvent-ils travailler dans des conditions aussi dures pendant des heures d'affilée ? L'habitude ? Peut-être. Peut-on réellement s'accoutumer à patauger dans cette boue noirâtre, sale, la bouche, les yeux, le nez encrassés de poussière, à relever à la pelle, des heures durant, le corps à demi enfoncé dans les cailloux, des mètres cubes de déchets de houille ? La résignation ? Sans doute. Ce n'est pas un hasard si, dans le Nord, 47 % du personnel du fond, et les trois quart des ouvriers réellement employés au front de taille, sont des Marocains, recrutés comme du bétail il y a dix ou quinze ans par un chasseur de têtes qui, passant dans les villages avec l'appui des « caïds » locaux, ne laissait guère le choix aux hommes auxquels, après examen médical, on tamponnait l'épaule d'un cachet « *bon pour le service* ».

Reste la mythologie de la mine : camaraderie, solidarité, virilité, exaltation provoquée par un travail dangereux où tous, ingénieurs, porions, mineurs, sont dans le même bain et contraints de se serrer les coudes. Elle a beaucoup joué.

En est-il de même pour les plus jeunes ? C'est moins sûr. En 1974, les Houillères du bassin Nord - Pas-de-Calais ont embauché. Un an plus tard, les deux tiers des recrues avaient quitté la mine. Alors ? « *Folklore* », tranche un professeur d'université, spécialisé dans l'histoire de la mine. « *Pour la plupart des gens, le Nord d'est* Germinal. *Du point de vue social, ce n'est pas vrai. C'est bien pis. A l'époque, il n'y avait pas la silicose.* » Les « *trente glorieuses* » de Jean Fourastié, dans le Nord, ont été les années les plus noires qu'on ait jamais connues.

La silicose. Mot tabou, omniprésent pourtant dans le bassin minier où elle compte des victimes dans presque toutes les familles.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 44.)

AU JOUR LE JOUR

Départ

Les communistes vont-ils quitter le gouvernement ? La question lancinante est à nouveau posée. Mais qui tirerait profit de ce départ ?

Le parti socialiste y perdrait un allié sourcilleux et se retrouverait un peu seul, à découvert dans la classe ouvrière.

L'opposition de droite perdrait l'un des arguments obsessionnels de sa propagande contre la gauche. Elle se trouverait concurrencée de fait par le P.C.F. dans sa critique du pouvoir.

Il est clair que seuls les communistes ont intérêt à quitter le gouvernement, alors que tous les autres devraient les supplier d'y rester.

BRUNO FRAPPAT.

La crise municipale du P.C.F.

Lire page 8 le point de vue de Raymond Pronier

Une révolution dans le diagnostic médical

Lire page 13 notre dossier sur les appareils à résonance magnétique nucléaire

CINÉMA ET PUBLICS

La force des destins

A un an d'intervalle, deux gestes que l'on peut qualifier d'historiques seront venus déranger les habitudes. 1982 : les critiques de cinéma changent de médium et font de la publicité pour *Une chambre en ville*, de Jacques Demy, film qu'ils avaient conseillé sans que le public les suive. 1983 : un homme habituellement réservé, Roger Diamantis, achète à son tour un placard publicitaire (dans *Libération*) et porte sur la place publique un débat interne à la profession cinématographique (*le Monde* du 12 novembre).

Dans les deux cas, il s'agit de défendre le cinéma d'auteur. Le propriétaire du Saint-André-des-Arts, salle symbolique, proteste parce qu'il ne peut programmer *A nos amours*, de Maurice Pialat, le film ne lui étant pas accordé par Gaumont, le distributeur. Diamantis pense avec raison qu'*A nos amours* est une œuvre de qualité qui va attirer un grand nombre de spectateurs, lui permettant de supporter, à côté, les risques pris désormais lorsqu'on programme des films comme *Un bruit qui court*, de Daniel Laloux et Jean-Pierre Sentier.

Quel est ce « cinéma d'auteur » ? En quoi a-t-il atteint « la cote d'alerte » ? *Les Cahiers du cinéma* (1), qui accolent ces deux expressions, prennent pour exemple trois films de jeunes réalisateurs français : *le Destin de Juliette, Un jeu brutal, Liberty Belle*. Les deux derniers ont disparu de l'affiche, le premier tient toujours, mais totalise un score très faible, en regard de ce qu'il aurait obtenu il y a dix ans et de sa valeur même, unanimement reconnue.

En réalité, le cinéma d'art et d'essai français n'est pas le seul à avoir perdu le public qui le fêtait au quartier Latin dans les années 70.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 17.)

(1) Novembre 1983. Nº 353.

Le Monde

idées

Liban

Le sang n'en finit pas de couler au Liban. Albert Bourgi et Pierre Weiss imaginent pour l'avenir proche trois scénarios possibles, et n'en voient aucun dans lequel Libanais et Palestiniens ne serviraient pas de victimes expiatoires aux appétits d'États étrangers. Henri Sfeir note tout de même que la conférence de Genève a montré que le tissu national libanais était toujours vivant.

Un tissu encore vivant

par HENRI SFEIR (*)

COMME il existe sur terre des failles géologiques, il existe également des zones de moindre résistance géopolitique ; et dans ces zones se déroule le jeu mortel des stabilisations et déstabilisations.

Le Liban se trouve à la rencontre de la faille géopolitique Est-Ouest et de la faille géoéconomique Nord-Sud, et dans la zone floue de contact entre l'Islam et la Chrétienté.

Creuset des grands courants civilisateurs, il a de tout temps excité la convoitise des puissances dominantes et l'envie des pays environnants : son histoire est rythmée de grandes ruptures. Lors de chacune d'entre elles, la consécration politique de sa réalité historique résulte nécessairement de la résolution simultanée des rapports conflictuels agitant en permanence les grandes puissances, les pays du Proche-Orient, l'espace libanais même, lieu d'interférences où s'amplifient les turbulences transmises.

La dernière de ces consécrations remonte à 1919 et au congrès de Versailles. Fallait-il espérer de Genève le début d'un processus comparable ? Ce serait ignorer les réalités et les rivalités internationales, méconnaître les mécanismes opératoires qui précèdent et entourent les congrès, et croire enfin que le conflit au Liban n'est que libanais.

Lors du congrès de Versailles, quatre années de guerre venaient de résoudre les tensions accumulées entre les grandes puissances. Les problèmes du Moyen-Orient avaient été l'objet de plusieurs études et consécrations : l'Amérique de W. Wilson y avait dépêché la commission King-Crane, puis les derniers accords Sykes-Picot (1) avaient tracé les frontières du puzzle moyen-oriental et mis un terme aux ambitions de Fayçal d'Arabie et aux rêves du colonel Lawrence.

C'est en tant que puissance mandataire, agréée par toutes les puissances, que la France recevait en 1919 le patriarche Hoyek à la tête d'une délégation multiconfessionnelle, expression de la volonté libanaise issue d'une union nationale. L'équilibre mondial fraîchement établi, l'équilibre régional imposé, l'union nationale, condition nécessaire mais non suffisante, rencontrait les conditions indispensables à la concrétisation politique de son ambition.

Une instabilité latente

Le congrès de Genève se présente dans de tout autres conditions : les turbulences qui agitent les pays qui environnent le Liban et perturbent son espace propre.

L'imprécision des accords de Yalta au sujet d'une contrée pourtant stratégiquement déterminante a-t-elle été volontairement ménagée pour favoriser la greffe ultérieure de l'État qui prendrait le nom d'Israël ? Le fait est que le Liban se retrouve au cœur de l'une de ces zones instables stratégiquement capables de traduire une inflexion du rapport des forces défini à Yalta. Il constitue entre les deux blocs un enjeu qui présente un caractère de gravité très rare, il met face à face, à moins de 30 kilomètres de distance, les Russes (officieusement dans la Bekaa) et les Américains. A la différence des cas similaires de Berlin et de Cuba, où un *modus vivendi* s'est établi depuis longtemps, la proximité au Liban risque d'être explosive. L'enjeu libanais, en l'état actuel, ne permet à aucun des blocs de céder par rapport à l'autre, même en échange d'une compensation. Le dispositif mis en place de part et d'autre l'interdit désormais.

Un quart de siècle durant, le Sud-Est asiatique a représenté l'abcès de fixation où se sont principalement affrontés ces blocs. C'est aujourd'hui en Amérique centrale et au Moyen-Orient, surtout, que les conflits s'exacerbent, que les rêves séculaires de la Russie se heurtent aux nouvelles « ambitions méditerranéennes » des États-Unis. Le Moyen-Orient recelait une instabilité latente, résultant de frontières imposées et mal connues. L'insertion d'Israël modifia le puzzle des accords Sikes-Picot, ébranlant cet ensemble encore fragile. La déstabilisation qui s'ensuivit se marquait d'autant plus fortement que l'intervention des grandes puissances s'y faisait plus lourde ; avec l'extrême complication, à ce jour, de devoir prendre en compte la Syrie, qui fait aux dépens du Liban la synthèse de ses intérêts, et Israël, qui risque de vouloir réaliser ce que ses « pères » avaient déjà réclamé au congrès de Versailles : frontière nord sur le fleuve Awali et emprise sur le sud de la Bekaa coïncidant étrangement avec la ligne de retraite actuelle de son armée.

A l'intérieur de cette zone, le Liban présente une structure d'État démocratique, rendue fragile par la perversion dirigeante. Il offrait de ce fait une moindre résistance aux tentatives de pénétration et dut successivement subir l'accueil forcé des Palestiniens refoulés par des États plus vigilants et moins tolérants, puis subir encore sous des prétextes divers l'invasion de voisins plus puissants pour qui il représente soit un gage, soit une bande de sécurité, soit un territoire irrédent, soit encore une solution exogène de leurs tensions internes.

Il y a loin de Genève à Versailles. Les conditions objectives, mondiales et régionales, rendent illusoires toute vision prospective et toute interprétation du court terme. Mais la vie des nations outrepasse l'avenir immédiat, et, si Genève reste très loin de Versailles, il n'est pas inutile de risquer l'analyse de ce que le congrès fut et de ce qu'il pourrait engendrer.

Si, à cause des conjonctures mondiale et régionale, l'union des Libanais n'est pas suffisante à résoudre les conflits au Liban, elle n'en demeure pas moins nécessaire. Elle contribuerait, en outre, à réduire sensiblement l'influence des facteurs de déstabilisation étrangers. Mais, même sur ce plan, le congrès de Genève s'annonçait sous de mauvais augures.

L'un des principaux intéressés ne déclarait-il pas au *New York Times*, deux semaines auparavant, que *« le congrès de Genève n'était qu'un trompe-l'œil »* ? Un autre remettait en cause les fondements originels de l'État, déclarant sur A 2 : *« Le Liban est une création franco-maronite de 1920 qui ne m'intéresse pas. »*

On pouvait craindre le pire, tant les arrière-pensées transparaissaient à l'évidence, tant il était humiliant de rechercher hors du Liban un lieu de rencontre possible, tant, lors de la composition du congrès, on avait pris soin d'écarter ou d'ignorer nombre de sensibilités politiques ou de communautés (grecs catholiques, grecs orthodoxes, Arméniens), tant l'ambiguïté avait pesé sur le sens qu'il convenait de donner à la présence du chef de l'État alors que deux des principaux représentants de la légitimité, le président de la Chambre et le président du conseil, avaient été récusés pour cause de « légitimisme ».

Il était donc permis d'estimer que l'acquis de Genève résiderait uniquement dans la tenue du congrès, résultante directe d'un instinct de survie. En fait, les résultats ont été plus considérables, du moins en apparence :

– Réconciliation entre certains leaders ;

– Accord sur l'arabité du Liban, bien que les hommes du congrès n'aient pu se résoudre à utiliser, pour qualifier leur pays, ni le terme de patrie, pourtant proposé, ni même celui de nation ;

– Attitude commune, bien qu'équivoque, face à l'accord du 17 mai mandatant le chef de l'Etat et le légitimant *« ex post »* pour d'aucuns ;

– Accord sur la nécessité de mettre en chantier la réforme des institutions ;

– Accord sur le communiqué final sous forme d'un satisfecit décerné aux congressistes par les congressistes.

Ces acquis peuvent paraître bien minces et bien aléatoires quant à leur développement éventuel. Le canevas retenu pour obtenir la libération du territoire peut paraître inadéquat en ce qu'il est unilatéral, indigent en ce qu'il demande aux États-Unis d'accorder à la mission libanaise les marques d'une confiance qu'ils lui ont déjà étroitement mesurée.

Certes, l'U.R.S.S. peut paraître bien absente du débat, la Syrie bien avantagée et Israël bien trop silencieux (à part une brève mise en garde et à moins que ce silence ne masque sa détermination à reconquérir, par une nouvelle aventure, des positions acquises sur le plan militaire et déjà perdues sur le plan politique).

Mais, du congrès de Genève, ce qu'il est bon de retenir, c'est le témoignage d'un tissu national encore vivant, et que les hommes présents ont su franchir de larges fossés pour prendre des décisions sur un mode unanime. Et le fait essentiel du congrès réside dans la volonté d'union surgie des consciences alors même que l'espoir s'en était perdu. L'échec du canevas de Genève, s'il venait à se produire, ne devrait pas pour autant signifier la perte de ce seul acquis réel du congrès, fondement de toute action future.

Il est fort douteux, en raison de l'imbrication des intérêts en présence au Liban et à ses frontières, en raison également des préoccupations électoralistes du président Reagan, que le canevas défini ait des chances d'aboutir. Il n'apparaît pas non plus vraisemblable que la volonté d'union se mue en union réalisée aussi longtemps que la pression et l'oppression exercées par les éléments étrangers continueraient de peser sur le destin du Liban. La raison et le cœur appellent la renaissance du Liban. Pour qu'elle ait des chances d'être, il est indispensable d'installer, au moins provisoirement, un glacis périmétrique de sécurité qui place les Libanais à l'abri des ingérences. L'accord des grandes puissances et des pays limitrophes est un préalable nécessaire à cette installation.

Rassurer les pays arabes

Le processus de paix envisagé ne doit pas entraîner dans ces pays de désavantages marquants, même s'il entraînait l'abandon de leurs objectifs initiaux. Par ailleurs, la constitution de ce glacis nécessite la présence d'une force de paix et de dissuasion que le Liban n'est aujourd'hui capable ni de constituer ni de fournir.

On devra donc recourir à la solidarité internationale, qui est cette autre « forme supérieure de sécurité », pour qu'elle mette en place cette force. Il est bien entendu hors de question de recourir à l'une des superpuissances, si l'on sait qu'elles sont liées par un double nœud coulant dont tout mouvement resserre l'étreinte.

Il convient pourtant de faire appel à une puissance suffisamment grande pour imposer le respect sans être obligée de recourir souvent à ses capacités de dissuasion. Mais, s'il convient d'inquiéter, il convient aussi de rassurer les pays arabes.

La mise en jeu de ces impératifs conduit à appeler une force multinationale, mandatée régulièrement par l'ONU, composée d'une grande puissance et de deux puissances arabes, l'une « modérée », l'autre « progressiste ». A notre sens, la mise en exergue de ces critères restreint de beaucoup la liste des candidats possibles.

Nous estimons que, dans les circonstances de temps et de lieu considérées dans cette affaire, une force multinationale mandatée par l'ONU, pour négocier des principes de paix et veiller à leur application, composée de la France et, par exemple, de l'Arabie Saoudite et de l'Algérie présenterait de réels gages de succès.

Le mandat de l'ONU permettrait de vérifier les dispositions réelles des Super-Grands, à qui le scénario proposé ne pourra fournir le prétexte de faiblesse ou de partialité.

La présence de l'Arabie Saoudite serait de nature à rassurer les États-Unis et, par voie de conséquence, Israël, alors que celle de l'Algérie tranquilliserait probablement la Syrie et l'U.R.S.S.

La France est parmi les grandes puissances celle dont la présence se discute le moins en raison de l'avantage moral que lui procure son passé décolonisateur ; de son attitude affichée d'indépendance à l'égard des blocs ; des orientations qu'elle a affirmées sous le général de Gaulle et depuis le discours du président Mitterrand à Cancun, enfin, de son attachement à une région où elle a longtemps affirmé sa présence.

Une telle mission, au demeurant, par la qualité et la hauteur des finalités qu'elle propose, serait de nature à justifier ses morts.

A l'abri de cette protection, le Liban pourrait forger l'union de ses fils, et ensuite songer à refonder ses institutions, reconstituer ses forces armées, rebâtir son économie, bref assurer sa renaissance, dévoilant alors un foyer universel d'affection, de liens de civilisations, de pensées et d'action.

(*) Ingénieur et homme politique libanais.

(1) Accord secret franco-britannique du 16 mai 1916 prévoyant le partage des dépouilles de l'Empire ottoman (N.D.L.R.).

La course à l'abîme ?

par ALBERT BOURGI et PIERRE WEISS (*)

EN quelques semaines, le cours de l'histoire s'est emballé au Liban au point de précipiter une nouvelle fois la région proche-orientale au bord de l'abîme. La spirale s'est enclenchée avec les affrontements interlibanais de septembre pour aboutir aux attentats dont ont été victimes les contingents américain et français de la force multinationale ainsi qu'à l'entreprise de liquidation de l'O.L.P. et de son chef.

Dans ce tableau, la conférence de Genève censée instaurer un « dialogue national » au Liban apparaît aujourd'hui comme un trompe-l'œil. Si la participation des principaux acteurs de la guerre du Liban constituait déjà en soi un succès, force est de convenir que le bilan en est pour l'heure limité. Faute d'avoir abordé de front le lourd contentieux accumulé par huit années de guerre, la conférence s'en est tenue, du moins en apparence, à des pétitions de principe, qui visaient en fait à contourner les obstacles posés par une abrogation pure et simple de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983.

Les deux décisions arrêtées à Genève allaient dans ce sens. Cela est vrai aussi bien de l'affirmation de l'identité arabe du Liban, déjà évoquée sur un mode mineur dans le pacte national de 1943 en contrepartie de la prééminence des maronites dans l'appareil d'Etat, que de la demande d'évacuation des troupes israéliennes du Liban, parallèlement à un retrait total des forces étrangères du pays.

L'attentat contre le quartier général israélien de Tyr, les représailles de Tel-Aviv et l'ultime assaut lancé par Damas et ses alliés palestiniens contre le dernier bastion de l'O.L.P. au Liban éloignent la perspective d'un retour prochain de la paix dans le pays. L'annonce de l'envoi d'une armada américaine au large des côtes libanaises n'est pas faite pour diminuer la tension dans la région. Les participants libanais de la conférence de Genève risquent dès lors de se voir rapidement réduits à un rôle de figurants, contraints de céder désormais la place à Israël, à la Syrie, ainsi qu'à leurs protecteurs respectifs, les Etats-Unis et l'Union soviétique. C'est bien là la signification réelle des derniers événements dont le Liban est le théâtre sanglant. On assiste à une polarisation des positions fondée sur l'appartenance aux blocs Est-Ouest et à une remise en ordre, dans chaque camp, au besoin par la force (l'O.L.P. en fait aujourd'hui les frais).

Le jeu à quatre auquel on aboutit peut déboucher aussi bien sur une confrontation que sur un arrangement, selon qu'interviendra l'un des scénarios suivants :

1) *Maintien du* statu quo *entre Damas et Tel-Aviv.* Dans cette perspective, Israël conforterait sa zone d'influence dans le sud du Liban, la Syrie faisant de même dans l'est et le nord du pays. Cette situation d'équilibre revêtirait à n'en pas douter un caractère précaire, comme semble le démontrer le cours des événements actuels.

2) *Nouvelle démonstration de l'« esprit de Yalta » dont paraissent s'inspirer les politiques syrienne et israélienne.* En contrepartie de l'élimination d'une O.L.P. qui, dans les méandres du jeu arabe, entendait préserver son autonomie, Hafez El Assad ajouterait la carte palestinienne aux atouts libanais qu'il détient déjà. Devenu ainsi l'interlocuteur arabe privilégié des Etats-Unis, il serait en mesure d'engager des négociations pour un règlement global du conflit proche-oriental qui garantirait les intérêts vitaux de son pays, à défaut de ceux du peuple palestinien. L'Union soviétique ne pourrait acquiescer à cette solution que si elle était partie prenante à ce règlement, ce qui semble improbable au regard de la stratégie antisoviétique qui inspire la *« pax americana »*. Dès lors, le président syrien serait tenté par un renversement d'alliances au profit de Washington. C'est peut-être ce calcul qui explique que tant les flottements de l'administration américaine à l'égard de la Syrie que l'embarras de l'Union soviétique devant la tragédie palestinienne au Nord-Liban et la stratégie compliquée de son allié obligé dans la région.

3) *Une action militaire*, coordonnée entre Washington et Tel-Aviv, dans le but d'éliminer par la force toute présence syrienne au Liban et de consolider une équipe pro-occidentale à Beyrouth. Il va sans dire qu'une telle hypothèse risquerait, comme l'a reconnu Ronald Reagan lui-même, de conduire à une confrontation directe entre les deux superpuissances.

Malheureusement, dans chacun de ces scénarios, deux peuples, le libanais et le palestinien — dont la lutte reste symbolisée par son chef charismatique Yasser Arafat, — serviront de victimes expiatoires aux appétits d'Etats qui font primer la volonté de puissance sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

(*) Coauteurs de *Liban, la cinquième guerre du Proche-Orient*, Paris, Publisud, 1983.

LU

« LA LOGIQUE DES ORIENTAUX. HENRY CORBIN ET LA SCIENCE DES FORMES », de Christian Jambet

L'Orient qui est en nous

« Sûr de lui et dominateur », l'Occident matérialiste et historiciste a tendance, depuis le dix-neuvième siècle, non seulement à ignorer l'Orient, mais aussi à occulter la part « orientale » de sa propre pensée. Dès lors, la primauté accordée au déterminisme de l'histoire et à la quête de la maîtrise qui découle de la dialectique du Maître et de l'Esclave sous-tendant la philosophie de Hegel ne revient-elle pas à nier une autre dimension de l'homme, celle qui relève de la spiritualité et se fonde sur la gnose ou connaissance intuitive ? Et pourquoi ceux-là mêmes qui s'intéressent à Plotin ou à Malebranche persistent-ils à ignorer leurs « doubles » orientaux qui ont pourtant conçu des systèmes philosophiques aussi puissants et aussi cohérents ?

Pour répondre à ces questions qu'il pose, Christian Jambet montre comment Henry Corbin, *« ultime Oriental de la métaphysique occidentale »*, oppose au *« Savoir Absolu »* de l'hégélianisme le *« Non-Savoir »* de l'*« Orient des Lumières »*. De même oppose-t-il aux *« philosophes dogmatiques »*, qui enchaînent l'homme à son histoire, les *« philosophes prophétiques »*, qui le libèrent en lui proposant *« une métaphysique de la pluralité des niveaux de l'être, des temps, des espaces »*.

La démarche d'Henry Corbin reflète son propre itinéraire. Né en 1903, il suit, vingt ans après, les cours d'Etienne Gilson et de Louis Massignon, entreprend l'étude d'Avicenne — qui, pour son époque, eut la même importance que Hegel pour la nôtre, — découvre le mystique Sohravardi, lit Heidegger, qu'il traduira, et Hegel, dont il tient le plus grand compte mais pour mieux le contourner. Dès 1933, il part pour Istanbul, première étape vers l'Iran, le soufisme et le chiisme, qui le ramèneront à l'herméneutique occidentale, cette méthodologie de la recherche du sens exact des Écritures.

Toute l'œuvre de Corbin tend à *« réconcilier la philosophie des Occidentaux de l'Orient et celle des Orientaux de l'Occident »*, comme l'écrit excellemment Jambet dans son introduction. Mais ce dernier illustre aussi sa démonstration en publiant un recueil d'essais devenus introuvables (1), dans lequel les correspondances établies entre la gnose ismaélienne et le grand théosophe visionnaire Swedenborg (1688-1772) sont fort éclairantes.

« Univers du soufisme, du chiisme duodécimain, de l'ismaélisme, de la théologie templière, du manichéisme, du mazdéisme. Univers des théosophes du protestantisme allemand, univers de Hamann, de Heidegger, de Swedenborg. Toujours la même vérité répétée, le même discours tenu. Mais sous une forme toujours différente, comme si chaque auteur était un nouveau visage, un nouvel événement de l'Unique. Comme si l'œuvre de Corbin se voulait une Phénoménologie de l'Esprit... Comme si devait naître une monadologie orientale, ou encore une phénoménologie orientale, qui pût tenir tête à celle de Hegel », écrit Jambet, qui résume ainsi la démarche de l'auteur d'*En islam iranien* (2), à partir de laquelle il dégage les fondements de sa méthode et de sa pensée.

PAUL BALTA.

(1) Henry Corbin, *Face de Dieu, Face de l'homme. Herméneutique et soufisme*, coll. « Idées et recherches », Flammarion, Paris, 384 pages, 130 F.

(2) 4 vol., Gallimard, Paris, 1971.

★ *La Logique des Orientaux. Henry Corbin et la science des formes.* Coll. « L'ordre philosophique », Le Seuil, 382 pages, 89 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

rse à l'abîme ?
BOURGI et PIERRE WEISS (*)

qui est en nous

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT FINLANDAIS

La sécurité européenne sera au centre des entretiens avec M. Mitterrand

M. Mauno Koivisto, président de la République de Finlande, fait à partir de ce mardi 15 novembre une visite officielle de trois jours en France. Sa suite officielle comprend notamment : M. Paavo Väyrynen, ministre des affaires étrangères et président du parti du centre (ex-agrarien) ; M. Kalevi Kivistö, président de la Ligue démocratique (étiquette sous laquelle se présentent au Parlement communistes et socialistes de gauche) ; M. Ilkka Suominen, président du parti conservateur et M. Liikanen, secrétaire du parti social-démocrate, ainsi que dix des principaux industriels du pays.

Le chef de l'Etat finlandais devait avoir un premier entretien en tête à tête avec M. Mitterrand dans l'après-midi, puis prendre part à un dîner officiel à l'Elysée. Mercredi, M. Koivisto, après avoir déposé une gerbe à l'Arc de triomphe, sera reçu à l'Hôtel de ville par M. Jacques Chirac, maire de Paris. Après un nouvel entretien avec M. Mitterrand, il assistera au dîner offert en son honneur à Matignon par le premier ministre. Jeudi, le président finlandais visitera les usines de la SNIAS à Toulouse. La compagnie aérienne finlandaise, Finnair, envisage en effet l'achat de cinq appareils ATR-42, et s'intéresse à la production de l'Airbus A-320.

M. MAUNO KOIVISTO : *le charme de l'entêtement réaliste*

La silhouette athlétique et élancée, le visage buriné à l'expression juvénile, le front haut surmonté d'une mèche rebelle, ce sexagénaire secret et peu disert jouit dans son pays d'une grande popularité. Avant tout, sans doute, parce que depuis qu'il est devenu le neuvième président de la République le 27 janvier 1982, M. Mauno Koivisto n'a guère changé de comportement. Il a tout au plus troqué son éternel imperméable bleu marine et son vieux feutre cabossé contre une tenue plus élégante. Il a un comportement plus discret qu'auparavant, et ses déclarations sont devenues encore plus sybillines que par le passé. Mais les Finlandais savent que si les choses vont vraiment mal, il dira franchement, comme avant la première crise pétrolière, ce qu'il en est, l'air navré mais têtu.

Toute sa vie n'a-t-elle pas été marquée par les vertus que les Finlandais respectent le plus ? Ce fils de charpentier a dû gagner sa vie dès l'âge de treize ans. Il s'est conduit avec courage pendant la guerre. Puis, tout en faisant mille métiers, dont celui de docker dans le port de Turku, il a poursuivi, le soir, ses études secondaires, puis universitaires, sanctionnées par un doctorat de philosophie en 1956. Il s'était fait remarquer aussi par son activité politique depuis que, en 1947, il avait adhéré au parti social-démocrate. Et, en 1958, on lui confiait, alors qu'il n'avait que trente-cinq ans, la direction de la Caisse d'épargne des travailleurs à Helsinki, l'une des plus importantes du pays.

En 1966 commence sa carrière d'homme public, quand il devient ministre des finances dans le cabinet de M. Rafael Paasio, qui ramène les sociaux-démocrates aux affaires après une longue absence. En 1967, il devient gouverneur de la Banque de Finlande, poste qu'il retrouvera à chaque fois qu'il ne sera pas au gouvernement. C'est ainsi que, discrètement, il prend les rênes de l'économie et parvient à imposer, dès 1975, quand la crise économique mondiale frappe la Finlande après des années de forte expansion, une politique monétaire très restrictive pour mettre un frein à l'inflation et à l'endettement extérieur. Il jette ainsi les bases de l'assainissement dont la Finlande profite à présent.

Fin mai 1979, le président Kekkonen le nomme à nouveau premier ministre. La santé déclinante du chef de l'Etat pousse les états-majors de certains partis à monter avec quelques membres de la « cour » du président une opération politique contre le premier ministre. On veut le contraindre à quitter son poste, excellent tremplin pour devenir chef d'Etat. Il déjoue la manœuvre et, fort des pouvoirs que lui donne la Constitution, refuse de donner sa démission.

Une grande popularité

Lorsque les raisons de santé contraignent M. Kekkonen à se retirer, M. Koivisto est le seul, pendant la campagne, à plaider pour une diminution des prérogatives présidentielles. Sa probité évidente, son peu de goût pour les intrigues politiciennes et le malaise de l'opinion publique à la suite d'affaires de concussion font le reste. « Manou », comme l'appellent affectueusement ses compatriotes, est élu haut la main.

Depuis, sa popularité n'a cessé de s'affirmer, même auprès de ses adversaires. Il n'a pas constitué de « cour » au château présidentiel. Et quand il fait une visite à l'étranger, même à Moscou, il emmène les chefs des partis d'opposition et non pas des éminences grises. Pour bien montrer que, s'il est le premier social-démocrate à avoir accédé à la magistrature suprême, il entend bien être le président de tous les Finlandais.

Dans la vie intérieure, une atmosphère plus détendue règne déjà. Le gouvernement gouverne, le Parlement légifère et l'opinion publique ose examiner des problèmes qui, il n'y a pas longtemps encore, étaient « tabous ». Le président laisse faire et les Finlandais savent bien que, s'il le faut, il interviendra au bon moment. Sa femme est pour lui un atout précieux : cette économiste fut député de 1972 à 1975 et a siégé, de 1977 à 1982, au conseil municipal d'Helsinki. Leur fille, Ossi, est mariée. Bref, une famille exemplaire qui rehausse encore le prestige du chef de l'Etat.

A.-M. B.

AFRIQUE

Niger

Le nouveau gouvernement est composé de civils

Le général Seyni Kountché a procédé, lundi 14 novembre, à un remaniement du gouvernement qui se caractérise notamment par la nomination d'un nouveau premier ministre et le départ des trois militaires. En dehors du chef de l'État, tous les ministres sont des civils. M. Ahmid Algabid, qui devient le chef du gouvernement en remplacement du M. Oumarou Mamane (nommé en janvier 1983), était jusque-là ministre délégué aux finances. Le directeur de cabinet de M. Mamane, M. Mahamane Sidikou, est considéré comme l'un des principaux instigateurs de la tentative de coup d'État de la nuit du 5 au 6 octobre dernier.

Plusieurs personnalités quittent le gouvernement, notamment M. Brah Mamane, précédemment ministre des postes et télécommunications, l'intendant militaire Moussa Tondi, qui était ministre des finances depuis le coup d'État d'avril 1974, et M. Oumar Diallo, ancien ministre des mines et des industries.

M. Ide Oumarou, qui représentait le Niger aux Nations unies, devient ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Daouda Diallo, qui devient ministre de l'information. Enfin, M. Boukari Adji entre au gouvernement avec le portefeuille des finances.

● *Plusieurs pays créanciers* participants au Club de Paris, réunis lundi, sont convenus de recommander à leurs gouvernements respectifs *« un réaménagement important »* de la dette extérieure de la République du Niger, indique un communiqué du ministère français de l'économie.

Le remboursement sera effectué par le Niger sur une période de neuf ans comportant une période de grâce de quatre ans et demi. Les représentants de l'Espagne, des États-Unis, de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, désignés *« pays participants »*, ont été, poursuit le texte, *« sensibles »* aux efforts de redressement entrepris par le Niger.

LA CONTROVERSE SUR LES EUROMISSILES

Moscou rejette les dernières propositions américaines

L'Union soviétique a *rejeté* ce mardi 15 novembre les nouvelles propositions qui lui avaient été faites la veille à Genève par le chef de la délégation américaine aux pourparlers eurostratégiques, M. Paul Nitze. Ces propositions consistaient essentiellement, nous indique notre correspondant à Washington Bernard Guetta, à fixer un plafond global, pour les Etats-Unis comme pour l'U.R.S.S., de quatre cent vingt têtes nucléaires en Europe et en Asie. Moscou aurait pu disposer d'un nombre d'ogives supérieur à celui de Washington sur l'ensemble des deux continents, mais non sur le territoire de la seule Europe, où l'égalité aurait été respectée.

Dans un commentaire publié mardi par l'agence Tass, le Kremlin a catégoriquement rejeté cette offre de parité, en affirmant que la nouvelle proposition américaine ne contenait *« rien qui fût sans précédent »* et que les *« exigences de Washington »* restaient *« inacceptables »* pour l'Union soviétique.

Incertitude à Genève

A s'en tenir aux chiffres, la dernière proposition américaine rejoignait pourtant exactement celle qu'avait formulée, de son côté, M. Andropov. Le premier secrétaire avait, en effet, offert de réduire le nombre de SS-20 en Europe à cent quarante, ce qui, avec trois têtes par missile, donne exactement quatre cent vingt têtes, soit le chiffre proposé par les Américains. Mais cet accord n'était qu'apparent, M. Andropov parlant de cent quarante SS-20 *pour la seule Europe*, et à la condition que les Etats-Unis ne déploient aucun de leurs cinq cent soixante-douze Pershing-2 et missiles de croisière sur le continent, puisque Moscou inclut dans ce compte les cent soixante-deux missiles de la force britannique et de la force française. Or, pour Washington — qui refuse, comme Paris et Londres, la prise en compte de ces deux forces, — les quatre cent vingt têtes nucléaires constituent un plafond global pour l'Europe *et* l'Asie. On est donc, en réalité, très loin du compte, ajoute notre correspondant.

Ce rejet des dernières propositions américaines par Moscou et l'annonce du début de l'installation des premiers missiles de croisière en Grande-Bretagne faisaient redouter, ce mardi, à Genève, que la séance des pourparlers américano-soviétiques qui devait commencer en fin de matinée ne tourne court. Finalement, il n'en a rien été mais la séance de ce mardi n'a duré que trente-cinq minutes. Les négociateurs ont annoncé qu'ils se retrouveraient jeudi.

A Rome, le président du conseil, M. Bettino Craxi, a demandé, lundi, à la Chambre des députés de soutenir fermement le gouvernement italien dans sa détermination d'appliquer la double décision de l'OTAN et de faire procéder à l'installation de cent douze missiles de croisière à Comiso, en Sicile, si les pourparlers américano-soviétiques de Genève échouaient. Il a toutefois exprimé l'espoir que ces négociations se poursuivent et permettent d'aboutir à un accord sur la limitation simultanée des armements *« au plus bas niveau possible »*.

Selon la revue américaine spécialisée *Aviation Week an Space Technology*, qui a publié cette information lundi, l'Union soviétique renforce actuellement son système antimissiles balistiques, notamment par la production en série de missiles SA-12, en dépit des accords de 1972, complétés en 1974, sur la limitation des A.B.M. (missiles antibalistiques). Les spécialistes américains estiment que la production des SA-12 pourrait être la réponse anticipée à l'installation en R.F.A. de cent huit Pershing-2. Mais les SA-12 pourraient également être utilisés pour intercepter les missiles M.S.B.S. (mer-sol, balistiques-stratégiques) des cinq sous-marins nucléaires français. — *(A.F.P., A.P., Reuter, Tass.)*

MM. Brandt et Jospin cherchent à minimiser leurs divergences sur les questions de sécurité

La conférence de presse commune que donnaient, le lundi 14 novembre, au siège du parti socialiste à Paris, MM. Lionel Jospin et Willy Brandt n'a guère donné le change. Les deux hommes — M. jospin surtout — se sont certes efforcés d'insister sur les *« objectifs communs »* qui sont ceux des deux partis sur les questions de sécurité — volonté de paix, préservation de ce qui peut être préservé de la détente, solution pacifique des conflits, recours à l'arbitrage, recherche de l'équilibre nucléaire au plus bas niveau possible, — mais rien n'a *été précisé* ni quant à la définition de cet équilibre ni, bien entendu, quant aux moyens d'y arriver.

Alors que doit s'ouvrir vendredi à Cologne le congrès extraordinaire du S.P.D., dont on sait d'ores et déjà qu'il condamnera le déploiement des missiles en République fédérale, MM. Jospin et Brandt s'efforçaient de démontrer que les ponts n'étaient pas coupés entre les deux partis et que leurs divergences n'hypothéquaient ni les relations d'amitié franco-allemandes, ni leur action commune au sein de l'Internationale socialiste, ni un travail commun en vue de la préparation des élections européennes.

A les en croire l'un et l'autre, les divergences de fond sur la question cruciale de la sécurité ne seraient dues qu'aux *« situations différentes »* dans lesquelles se trouvent les deux pays, l'un disposant de sa force nucléaire indépendante et n'étant pas directement concerné par le déploiement des Pershing et des missiles Cruise, contrairement à l'autre.

M. Brandt a cependant évoqué l'un des points de divergence, à savoir l'appréciation de la façon dont ont été menées les négociations de Genève : *« Mon passé m'a appris à ne pas prendre pour argent comptant les déclarations soviétiques,* a-t-il dit. *Je suis néanmoins de ceux qui pensent que les propositions soviétiques formulées après l'été auraient pu constituer une base de départ possible pour les négociations. »* Le président du S.P.D. affirmant que 90 % des Britanniques sont favorables à un droit de veto sur l'utilisation des missiles, a fait valoir qu'il était normal *« que certains en R.F.A. y pensent aussi »*, mais a estimé cependant que cette formule, techniquement compliquée, *« ne mènerait pas très loin »*.

Il a rappelé en revanche les déclarations du président Kennedy, tirant les leçons de la crise de Cuba, peu de temps avant sa mort, et qui avait souhaité faire de l'OTAN *« une organisation à deux piliers »*, l'un américain l'autre européen. Cette idée, selon M. Brandt, sera un thème de réflexion pour les années à venir. Cependant, dans une phase *« où la coordination doit encore s'établir »*, il n'est pas bon d'évoquer trop tôt la question de l'avenir des potentiels nucléaires français et britannique.

Cette question, au cœur des divergences au sein de l'Internationale socialiste, sera cependant évoquée à Bruxelles, où doit se réunir les 24 et 25 novembre le bureau de l'organisation. M. Jospin a annoncé qu'il expliquerait à cette occasion pourquoi *« il ne serait pas de l'intérêt des Européens, il ne serait pas positif et il serait paradoxal de faire de la question des armes françaises la question centrale »*.

Mme Thatcher et le dialogue avec l'Est

(Suite de la première page.)

Le nouveau leader du parti travailliste, M. Neil Kinnock, a prouvé qu'il appartenait bien à l'aile gauche du Labour en se prononçant au cours d'une interview télévisée pour un retour à des moyens de défense conventionnelle et en dénonçant toute forme d'armement nucléaire. Il a ajouté que le gouvernement de Mme Thatcher faisait trop confiance à l'administration américaine alors que celle-ci venait encore de *« manifester si évidemment son mépris de l'avis de la Grande-Bretagne »*. M. John Silkin, ministre de la défense dans le cabinet fantôme, avait laissé entendre que les Américains n'avaient pas plus consulté le gouvernement britannique quant à la date d'arrivée des missiles que sur l'affaire de la Grenade.

FRANCIS CORNU.

A Greenham Common, les manifestantes ont été prises de court...

De notre envoyé spécial

Greenham Common. — *« Nous continuons... »* Les « femmes de Greenham » ne veulent pas s'avouer vaincues. Tout au long de la soirée de lundi, prises sous le feu croisé des projecteurs — ceux des équipes de télévision et ceux de l'armée, — elles n'ont cessé de répéter que le siège qu'elles font depuis deux ans trouve maintenant une nouvelle *« raison d'être »*.

Elles affirment qu'elles bloqueront les issues de la base et les routes environnantes pour empêcher tout essai de mise en œuvre des missiles dans la région. Elles entendent ainsi paralyser le système qui a été retenu pour l'utilisation des missiles de croisière. Les rampes de lancement sont, en effet, mobiles afin que, en période de tension, elles puissent être dispersées dans un large secteur pour rendre les engins moins vulnérables à une attaque ennemie.

« Que pouvait-on faire ? »

Cette insistance traduit quand même une certaine amertume. L'arrivée des premiers missiles a pris de court les militantes. Ce n'est qu'après plusieurs heures, qu'elles ont appris l'événement qui venait de se produire à quelques centaines de mètres de leur campement, alors qu'elles l'attendaient seulement ce mardi.

Peu avant 9 heures du matin, lundi, un appareil américain, un C-141 Starlifter se pose sur la piste d'atterrissage pour se ranger aussitôt devant les grands abris bétonnés construits pour entreposer les missiles. Cela n'éveille pas outre mesure les soupçons, car depuis le 1er novembre plusieurs avions Galaxy ont déjà apporté une quantité importante de matériel, notamment les rampes de lancement, et le Starlifter est de taille bien moins impressionnante que l'énorme Galaxy. Mais les missiles de croisière sont peu volumineux, ne mesurant qu'un peu plus de 6 mètres de long ; les conteneurs qui ont été extraits du fuselage de l'avion n'étaient guère identifiables.

Mais, à 16 heures, il n'y a plus de doute. Un discours de M. Heseltine est retransmis en direct par la B.B.C., et les femmes réunies autour du transistor entendent le secrétaire à la défense déclarer que les missiles de croisière *« sont arrivés aujourd'hui »*. Consternation, haussements d'épaules. *« Que pouvait-on faire ? »*, soupire une manifestante.

Les militantes ont ensuite repris leurs habitudes. La nuit tombée, à la lueur des bougies, certaines se sont regroupées près de la porte principale de la base pour une « veillée » au cours de laquelle on a chanté une nouvelle fois la paix et le désarmement. Dix-sept d'entre elles ont été interpellées pour entrave à la circulation. Pendant ce temps, d'autres s'occupaient à préparer le campement pour la nuit et activer les feux.

F. C.

● *L'Espagne et le Portugal dénoncent les lenteurs de l'élargissement du Marché commun.* — Le Portugal et l'Espagne ont conclu le samedi 12 novembre à Lisbonne des accords bilatéraux destinés à mettre un terme à leurs tensions commerciales et ont déploré que les négociations pour leur entrée dans la Communauté européenne traînent depuis si longtemps. Dans une déclaration commune, MM. Mario Soares et Felipe Gonzalez se plaignent du manque d'empressement que les négociateurs de la C.E.E. ont manifesté depuis que le Portugal, en 1977, et l'Espagne, en 1978, ont déposé leur demande. — *(A.P.)*

ASIE

Voyage à travers la résistance afghane

II. – *La guerre sainte*

par OLIVIER ROY

Dans un premier article, Olivier Roy, chercheur au C.N.R.S., a décrit l'Afghanistan sous occupation soviétique et la manière dont vivent les populations dans les différentes zones du pays (*le Monde* du 15 novembre 1983).

La résistance afghane conçoit son combat plus en termes de « guerre sainte » *(jihad)* qu'en termes de guerre de libération nationale. Dans un pays où la référence à la nation est très récente, où l'Etat est perçu comme extérieur à la société et où l'allégeance va au groupe communautaire, l'islam reste la seule référence commune à tous les Afghans. C'est seulement dans les zones tribales pashtounes du Sud et dans l'émigration que les idéologies de type laïque jouent un rôle (nationalisme et libéralisme). Cela s'explique car ces tribus sont elles-mêmes à l'origine de l'Etat afghan. Leurs chefs *(khan* et *malek)* restent à l'écart des institutions religieuses et leur pouvoir repose sur le code tribal *(pashtounwali)*, tout à fait distinct du droit musulman *(shariat)*. D'autre part, les *mollahs* (prêtres musulmans) ont peu de prestige en zones tribales.

Pour les autres ethnies (Tadjik, Hazara, Ouzbek), en revanche, et pour les Pashtounes plus ou moins détribalisés (région de Kaboul, Nangarhar), l'islam inspire l'idéologie politique de la résistance.

Si celle-ci a commencé de manière locale et spontanée (et bien avant l'invasion soviétique), la nécessité de partis politiques s'est vite fait sentir. D'abord il s'agit de rationaliser la distribution des armes et d'assurer un minimum de logistique. Ensuite, les partis fournissent un certain encadrement et un relatif dépassement des fragmentations locales. Les partis dits « de Peshawar » traduisent assez bien la variété des options idéologiques voire des allégeances personnelles qui constituent la trame de la vie politique afghane. Aucun n'est une création du gouvernement pakistanais, très soucieux d'ailleurs de maintenir la diversité de la représentation politique afghane pour éviter l'émergence d'une organisation de type palestinien ou d'un gouvernement afghan en exil.

Islamistes et traditionalistes

On divise les partis de la résistance en islamistes et traditionalistes. Les premiers existaient bien avant le coup d'Etat communiste et disposaient de cadres issus de l'intelligentsia moderniste (mais influencée par les Frères musulmans). Ces cadres ont rejoint la résistance intérieure à partir de 1980 et se sont implantés dans les zones non tribales et persanophones du Nord. Le prototype en est le commandant Masoud du Panjshir. Peu nombreux, ils sont efficaces et ont évincé les notables.

Les partis traditionalistes se sont constitués après le coup d'Etat d'avril 1978 et autour de réseaux d'allégeances personnelles. Ils regroupent l'*establishment* de l'ancien régime, les notables tribaux et le clergé traditionaliste formé dans les écoles religieuses non gouvernementales. Ils sont installés surtout dans les zones pashtounes tribales (sud du pays). Les shiites, groupés dans le centre de l'Afghanistan, ont des partis autonomes, mais on y retrouve les mêmes clivages. La gauche antisoviétique n'est pas représentée sur le plan militaire, sauf dans la province de Nimruz.

Les alliances sur le terrain ne correspondent pas forcément à celles de Peshawar. En fait, dès 1981, les partis ont stabilisé leur implantation. Les relations entre eux sont bonnes partout, sauf entre les islamistes radicaux d'une part (le Hezb-é islami d'Hekmatyar pour les sunnites et le Nasr pour les chiites), en raison de leur volonté hégémoniste, et l'ensemble des autres partis, d'autre part, qu'ils soient islamistes comme le Jamiat ou traditionalistes comme le Harakat-é Enqelab. Environ la moitié des commandants du Hezb-é islami sont responsables de plus de 90 % des heurts internes à la résistance. Les points chauds, à cet égard, sont Maydan près de Kaboul, Ghazni et Maymana.

Dans les zones islamistes, on assiste à une évolution de la société traditionnelle avec l'affaiblissement des anciens notables et l'émergence de jeunes intellectuels et ulémas modernistes. La justice y est assurée par les *gazi* (juges religieux), ce qui permet de dégager un espace de droit sans interférence des militaires de la résistance.

Par le fait qu'ils sont de véritables partis, avec une logistique (insuffisante), un secteur de propagande et d'organisation *(dawat o tanzim)*, des comités culturels et un appareil militaire distinct de la société civile, les partis islamistes sont plus efficaces en général que les partis traditionalistes, fédérations de notables plus qu'organisations militantes. On retrouve cette diversité dans les opérations militaires.

Le folklore et l'horreur

Deux journalistes anglais et moi-même assistons à l'« attaque » d'un poste gouvernemental. Le commandant de la résistance nous a proposé de choisir l'heure qui convient le mieux aux photos. Après deux heures de tirs confus, les moudjahidin se retirent tranquillement, tous indemnes. Un mois plus tard, bien loin de là, je discute avec un homme en civil, dans un comité de moudjahidin. Il m'interroge sur l'attaque : *« Ça vous a plu ? Les photos étaient bonnes ? Que pensez-vous du commandant X ? Un type épatant, n'est-ce pas ? »* Je lui demande s'il faisait partie du groupe en question. *« Pas vraiment... Moi, je suis officier de l'armée et commandant en second du poste. Aujourd'hui je suis en permission dans ma famille mais j'y retourne demain. »* Alors, l'attaque ? *« Voyez-vous, pour donner des munitions aux moudjahidin, il faut bien justifier de leur consommation, donc d'une attaque. Alors on s'organise, et bien entendu, autant combiner ça avec le passage des journalistes. Pour les photos, c'est pareil et c'est moins dangereux. »* Vous ne désertez pas ? *« Hélas, les résistants ne veulent pas ! »*

Mais on a aussi d'autres récits de guerre. Le Panjshir, par exemple. Deux offensives en 1982 menées par dix mille hommes et précédées de la destruction systématique des villages et des récoltes. Des troupes soviétiques héliportées en l'espace de quelques heures sur une dizaine de points différents. Les résistants se battent pendant trois semaines sans moyen de communication et dans l'ignorance de ce qui se passe à quelques kilomètres plus loin. Puis les Soviétiques repoussés s'enferment dans deux petites bases derrière d'immenses champs de mines : et c'est le cortège lamentable en route vers le Pakistan de tous les mutilés et amputés.

La guerre, c'est donc aussi cette diversité entre le folklore et l'horreur. En fait, lorsqu'on établit la carte des opérations militaires, on voit que les Soviétiques ont deux visées. D'abord dégager un couloir stratégique de l'Amou Daria au Pakistan : c'est l'axe Mazar-i-Sharif – Kaboul – Djelalabad. C'est là qu'ils ont le plus de troupes, deux de leurs trois principales bases (Kalagay et Bagram), leurs meilleures unités et, fait exceptionnel, une chaîne de petits postes. Les grandes opérations se concentrent dans cette zone ainsi que les actions de destruction et de représailles massives (comme le village d'Istalif récemment). C'est aussi là que se trouvent les meilleurs chefs de la résistance.

Le deuxième objectif, à plus long terme, est d'établir une défense avancée par rapport à l'Iran, qui inquiète bien plus les Soviétiques que le Pakistan. Depuis l'arrestation des membres du Toudeh au printemps, la presse soviétique ne cesse de dénoncer les infiltrations iraniennes dans l'ouest du pays. Le bouclage de Hérat semble une réponse à cette menace (exagérée autant que j'ai pu en juger), et la base de Shindand n'a de sens que dans la perspective d'un conflit près du golfe Persique.

Dans tout le reste du pays, la guerre est confiée à l'armée gouvernementale, infiltrée et inefficace, sauf au Paktya.

Le manque d'équipement lourd

Les résistants mènent donc en fait des guerres différentes selon ce qu'ils ont en face d'eux. Le niveau de combativité de la résistance n'est pas directement lié à l'armement. Si la quantité d'armes a augmenté et est mieux répartie, il n'y a pas d'amélioration qualitative. L'armement individuel est bon, parfois même pléthorique, mais il manque un équipement lourd. Il n'y a pas d'armes antiaériennes au-dessus de la mitrailleuse lourde ; les quelques SAM-7 disponibles sont rendus inutilisables faute de servants formés pour les utiliser. L'artillerie se limite à de vieux canons sans recul et à des mortiers souvent dépourvus de servants compétents. Le bas niveau de qualification technique de la résistance montre bien qu'elle est insuffisamment entraînée.

C'est la tactique et l'organisation militaire qui distinguent les différents commandants de la résistance. La conception spontanée de la guerre chez les Afghans, c'est la levée en mase, l'indifférenciation des tâches et la répartition des armes de manière égalitaire entre villages et groupes communautaires, sans égard pour les considérations stratégiques. Le but de guerre est la prise d'armes et non l'usure de l'adversaire. Cette conception suffit à tenir le terrain face aux gouvernementaux mais ne permet pas de faire face à une offensive bien menée. Hommes et armes sont concentrés dans des zones tranquilles et restent inutilisés parfois pendant des mois : on assiste à un véritable « syndrome de garnison », ce qui est paradoxal pour des maquisards.

Mais, chez les intellectuels islamistes, on voit émerger de nouvelles conceptions militaires : spécialisation des troupes en groupes mobiles d'attaque, professionnalisés et bien équipés d'une part, groupes de défense à mi-temps et moins bien équipés d'autre part. La méthode est efficace pour les embuscades. Mais pour passer au stade d'opérations coordonnées à partir de plusieurs groupes mobiles, il ne suffit pas d'être bon tacticien, il faut aussi disposer du contrôle politique sur des régions assez vastes et y imposer un leadership incontesté. Il n'y a pas quatre « généraux » de la résistance qui sont engagés dans cette voie : Massoud en reste l'archétype. L'avenir est à eux, s'ils ne se font pas tuer et s'ils arrivent à dépasser la segmentation de la société afghane. C'est un problème plus politique que militaire. C'est d'ailleurs aussi dans une approche plus politique de la contre-guérilla que s'engagent les Soviétiques.

Prochain article :

PACIFICATION OU SOVIETISATION ?

Les partis de la résistance

Voici, classés par catégories, les principaux partis qui participent à la résistance afghane :

PARTIS SUNNITES

– HEZB-E ISLAMI, islamiste radical, encadrement par des intellectuels issus du réseau scolaire gouvernemental.

Un autre parti Hezb-e Islami de tendance modérée est également encadré par des uléma traditionnels venus des écoles privées.

– JAMIAT-E ISLAMI, islamiste modéré, de même encadrement que les deux précédents, auquel s'ajoutent des ulémas issus des écoles religieuses gouvernementales et des membres de confréries religieuses de l'Ouest.

– HARAKAT-E ENQELAB, traditionaliste, encadré par des mollahs et des ulémas, issus des écoles religieuses non gouvernementales ainsi que par des cadres tribaux.

– JEBHE-YE MELLI-YE NEJAD, traditionaliste, cadres tribaux et membres de confréries religieuses de la région de Kaboul.

– MAHAZ-E ISLAMI-E MELLI, royaliste, encadré par des dirigeants tribaux et des notables de l'ancien régime.

PARTIS CHIITES

– NASR, islamiste radical, encadré par des jeunes éduqués en Iran et par fraction radicale du clergé formée en Iran.

– SHURA YE ETTEFAGH, traditionaliste, encadré par des membres du clergé et de la caste des Sayyes (descendants du prophète).

– HARAKAT-E ISLAMI, islamiste modéré, encadré par de jeunes éduqués venus des villes.

Bangladesh

Le général Ershad annonce une élection présidentielle et rétablit les activités politiques

Une heure avant le début de la visite officielle de la reine Elizabeth à Dakha, le général Ershad, administrateur en chef de la loi martiale, faisant fonction de chef de gouvernement, a annoncé, le lundi 14 novembre, le rétablissement des activités politiques au Bangladesh, mesure prenant immédiatement effet. Une élection présidentielle, a-t-il indiqué, aura lieu le 24 mai 1984, et des élections législatives, six mois plus tard. Des consultations aux niveaux municipal et cantonal doivent se dérouler, comme prévu antérieurement, à partir de la fin décembre et jusqu'en février.

L'armée a pris le pouvoir au mois de mars 1982 au Bangladesh, après avoir écarté le chef de l'Etat, normalement élu – avec son appui, – *« pour sauver le pays de la faillite »* et lutter, en principe, contre la corruption. Le pays est depuis lors sous un régime de loi martiale, appliquée avec plus ou moins de rigueur, sous l'autorité du général H. M. Ershad, chef d'état-major des forces armées.

Des fortes pressions étaient exercées sur les militaires depuis plusieurs mois pour qu'ils assouplissent ce régime. En février, des manifestations d'étudiants liés aux milieux politiques de l'opposition, qui réclamaient une révision de la politique de l'enseignement supérieur, le respect des libertés essentielles et la levée de la loi martiale, avaient été brutalement réprimées. Les incidents avaient fait plusieurs morts. De hauts dirigeants militaires responsables de cette répression ont été par la suite nommés à d'autres fonctions.

Tout récemment, alors que le général Ershad se trouvait en visite officielle aux Etats-Unis, plusieurs personnalités et formations politiques avaient réclamé la mise sur pied d'un *« gouvernement représentatif et constitutionnel »*, ainsi que la levée de la loi martiale.

Le général Ershad n'a pas voulu attendre plus longtemps, sans pour autant préciser ses intentions personnelles. Il ne fait cependant guère de doute, et il l'a même laissé entendre, qu'il se présentera à l'élection présidentielle, ce qui conférerait une légitimité à son pouvoir. Et on donne également pour vraisemblable à Dakha qu'il conduira sa propre formation aux législatives. L'opposition exprime des réserves, pour ces raisons, et parce que les élections législatives sont prévues après la présidentielle. La date de la levée de la loi d'exception n'est pas, d'autre part, confirmée ; le général Ershad demande, en revanche, aux nombreux partis bangalais qu'ils s'engagent à ce que ce processus se déroule *« dans la paix et la discipline »*.

G. V.

Chine

DANS LA CAMPAGNE DE RECTIFICATION EN COURS

La lutte contre le « libéralisme » prend le pas sur l'élimination des erreurs « gauchistes »

De notre correspondant

Pékin. – La campagne de « rectification » du parti, destinée à clarifier les conceptions idéologiques de ses membres, paraît s'engager dans une certaine confusion des esprits. Depuis le lancement de ce mouvement, il y a à peine un mois, trois lignes différentes ont été avancées, simultanément ou successivement, par le parti ou certains de ses dirigeants. Paradoxe supplémentaire : aucune de ces trois orientations ne correspond à l'objectif qu'initialement cette campagne devait atteindre, à savoir éradiquer une fois pour toutes l'influence gauchiste présente dans le parti depuis l'époque de la révolution culturelle.

Le texte de référence dans cette affaire devrait être la *« décision du comité central sur la rectification du parti »*, adoptée par cette instance lors de sa deuxième session début octobre. Or, curieusement, les commentaires de la presse depuis la publication de ce document ne s'y reportent que très peu. Est, en revanche, abondamment mentionné le discours prononcé lors de cette même réunion par M. Deng Xiaoping. Le problème, en l'occurrence, est double : ce discours, pour l'essentiel, n'a pas été encore publié – seules une ou deux phrases significatives en ont été révélées, – et il est donc difficile de s'en servir comme instrument d'analyse. En outre, et c'est là un autre sujet de perplexité, ce qui, précisément, a été dévoilé de ce discours fait apparaître un décalage par rapport au document du comité central.

A en juger par ceux qui citent M. Deng Xiaoping, celui-ci aurait clairement indiqué que, dans le redressement idéologique, l'accent devait être mis contre le danger de *« pollution spirituelle »* par les idées bourgeoises. L'écho qui vient des provinces confirme que c'est bien ainsi que l'entendent les cadres de l'appareil. Ainsi, les responsables du Shaanxi, mais l'exemple n'est pas unique, viennent-ils de proclamer que *« le premier problème est de corriger les tendances de droite »*.

Or cette orientation n'était pas exactement celle qui apparaissait à la lecture du document du comité central. Entérinant la formule de la lutte sur *« deux fronts »*, ce texte proclamait qu'il existe actuellement dans le parti *« deux tendances erronées »* : celle des *« déviationnistes de gauche »*, d'une part, celle des auteurs d'*« erreurs de droite »*, d'autre part. Contre ces derniers, le comité central appelait, certes, à une lutte plus vigoureuse que d'habitude, mais les coups les plus sérieux devaient néanmoins être portés contre les individus des *« trois catégories »*, c'est-à-dire ceux qui, pendant la révolution culturelle, avaient agi en « rebelles », étaient porteurs d'idées fractionnelles ou avaient commis des affrontements armés. A leur encontre, dans les cas les plus graves, l'exclusion du parti était expressément demandée (*le Monde* du 14 octobre).

Remous au « Quotidien du peuple »

Il serait surprenant que M. Deng Xiaoping, dans son discours, ait passé complètement sous silence les méfaits de cette dernière catégorie de membres du parti. Mais les indiscrétions circulant à son sujet tendent, à l'évidence, à en donner une tonalité nettement plus antidroitière. Sentiment renforcé par le commentaire publié mercredi dans *le Quotidien du peuple*. Il n'est plus question ici de *« deux tendances erronées »*. Le danger de « gauche », en tant que tel, n'est même plus mentionné. Durcissant la ligne apparemment tracée par M. Deng Xiaoping, l'organe du parti va jusqu'à affirmer que l'élimination des *« trois catégories »* (gauchistes) pourra s'effectuer *« après la solution du problème de la pollution spirituelle »*.

Le journal, dans le même temps, fait une autocritique pour avoir laissé passer dans ses colonnes, à une date non précisée, un texte d'un théoricien qui proposait de remplacer, pour les membres du parti, la notion de « discipline » par celle de « responsabilité ». Le journal voit maintenant dans cette suggestion un écart par rapport au programme et aux statuts de l'organisation. Cette autocritique du *Quotidien du peuple* n'est peut-être pas étrangère aux remous qui semblent actuellement agiter sa rédaction. A la suite de la dernière réunion du comité central, il se confirme que le directeur du journal, M. Hu Jiwei, ainsi que l'un des rédacteurs en chef adjoints, M. Wang Ruoshui, rangé parmi les « libéraux », ont perdu leurs fonctions.

Officiellement, plusieurs personnalités très connues ont déjà dû faire leur autocritique. Le 1er novembre, M. Zhu Muzhi, ministre de la culture, s'est excusé pour les insuffisances de son ministère dans la lutte contre l'état de *« faiblesse et de relâchement »* idéologiques qui caractériserait la production littéraire et artistique. Quelques jours plus tard, M. Zhou Yang, idéologue septuagénaire blanchi sous le harnais, a regretté d'avoir émis l'idée, en mars dernier, que le concept d'« aliénation » pouvait exister dans une société socialiste. M. Zhou Yang avait aussi affirmé que les critiques passées contre l'humanisme avaient été *« excessives, voire erronées »* et avait avancé l'idée d'un *« humanisme marxiste »*, ce qui semble correspondre aux préoccupations d'autres théoriciens plus jeunes.

Coupables faiblesses

Ces initiatives sont jugées aujourd'hui comme le signe de coupables faiblesses envers le « libéralisme ». Pour bien montrer d'où vient le danger, *le Quotidien du peuple* a recommandé, mercredi, à la lecture des membres du parti, outre les discours de MM. Deng Xiaoping et Chen Yun et plusieurs articles des statuts, précisément un texte de Mao Zedong de 1937 intitulé : *La Lutte contre le libéralisme*. Une vingtaine d'autres écrits de l'ancien président sont également conseillés.

A partir de ces éléments, l'une des questions qui se pose maintenant est de savoir avec quelle rigueur la campagne antidroitière va être menée. S'agit-il d'un mouvement de fond ou d'une opération ponctuelle destinée à mieux préparer la correction des *« déviations gauchistes »* ? Il faut noter, en tout cas, que si un tournant a été pris, les menaces proférées restent modérées. Ceux qui ont commis des erreurs sur le plan de la *« pollution spirituelle »* sont toujours considérés comme des « camarades » et, précisait le 4 novembre *le Quotidien du peuple*, il faut veiller à ne pas les confondre avec les « criminels ». Dans le même esprit, mercredi, le même journal a tenu à établir une distinction entre l'actuelle campagne et la « rectification » qui, en 1942, avait fait plusieurs milliers de victimes dans les rangs du P.C. chinois. Les zigzags que connaît actuellement le cours du parti, la discrétion, dans cette affaire, de M. Hu Yaobang, son secrétaire général, n'en sont pas moins, entre autres éléments, des sujets d'interrogation quant à la stabilité de la direction du parti et à sa cohésion.

MANUEL LUCBERT.

• *Les négociations sur Hongkong.* – La Chine et la Grande-Bretagne reprendront leurs négociations sur Hongkong les 7 et 8 décembre, annonce une déclarations conjointe diffusée ce mardi 15 novembre à Pékin, au terme de leur sixième série de pourparlers. La déclaration a qualifié les entretiens qui viennent d'avoir lieu d'« utiles et constructifs ». – *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Chine

E DE RECTIFICATION EN COURS

« libéralisme » prend le pas des erreurs « gauchistes »

AMÉRIQUES

Les risques de conflit généralisé s'accroissent en Amérique centrale

De notre correspondant

Washington. – La situation en Amérique centrale, explosive et complexe, devrait dominer cette semaine, à Washington, les débats de l'assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). En marge de cette réunion, les ministres des affaires étrangères du Mexique, de la Colombie, du Venezuela et de Panama, les quatre pays du groupe de Contadora, ont examiné, le lundi 14 novembre, une série de propositions pour un règlement négocié.

Propositions qui devraient ensuite être soumises aux représentants des gouvernements centre-américains soutenant, comme les Etats-Unis, les efforts du groupe de Contadora.

La semaine dernière, l'ambassadeur itinérant de M. Reagan pour l'Amérique centrale, M. Richard Stone, a fait la tournée des capitales de la région et croisé, jeudi 10 novembre à Mexico, le coordonnateur de la junte nicaraguayenne, M. Daniel Ortega. Tous deux ont été reçus, mais séparément, par le président mexicain de La Madrid, puis se sont entretenus le soir même à Managua avant que M. Ortega ne se rende, vendredi et samedi, au Venezuela, en Colombie et au Panama, accomplissant lui aussi sa tournée des pays du groupe de Contadora.

Malgré ces « navettes » diplomatiques, les chances d'une véritable négociation restent minces dans l'immédiat, pour deux raisons au moins. D'abord, parce que les Etats-Unis entendent obtenir avant tout du gouvernement sandiniste une évolution rapide vers le pluralisme, alors que les sandinistes semblent réticents à prendre des engagements dans un domaine relevant de leur souveraineté. L'insistance de Washington s'explique par la conviction américaine que seul un partage du pouvoir à Managua entre les forces modérées et révolutionnaires qui avaient renversé en 1979 Somoza interdirait que le Nicaragua soit utilisé comme base subversive dans la région.

Les Etats-Unis, pour formuler cette exigence, s'appuient sur trois des vingt et un points élaborés l'été dernier comme base d'un règlement par le groupe de Contadora et qui prévoient explicitement la promotion d'institutions démocratiques dans tous les pays d'Amérique centrale. Ils ne sont donc pas prêts à en démordre, et c'est la raison pour laquelle ils avaient écarté en octobre une proposition d'accord nicaraguayenne fondée sur l'arrêt simultané de l'appui apporté par Washington aux éléments antisandinistes et du soutien que fournit Managua aux guérilleros du Salvador.

Cette dernière demande est également contenue dans les vingt et un points du groupe de Contadora, mais Managua et Washington, tout en affirmant les accepter globalement, mettent l'accent sur ceux qui les intéressent le plus. A priori, la bonne foi de l'administration Reagan paraît plus grande que celle du gouvernement sandiniste dans la mesure où Washington, en principe en tout cas, ne rejette pas les points portant sur le retrait progressif de tous les conseillers militaires étrangers dans la région. C'est sans doute pourquoi les dirigeants de Managua ont fait ces derniers jours quelques gestes d'ouverture en direction de leur opposition interne. Il s'agissait de cette manière pour eux, à un moment où ils dénoncent chaque jour l'imminence d'une intervention américaine, d'améliorer leur image internationale. Ces gestes sont restés pour l'instant sans suite, car l'opposition, avant d'engager des pourparlers, exige des garanties.

En réalité, l'administration américaine aurait au moins autant de difficulté que les sandinistes à s'aligner sur un projet de règlement sur la base de ces vingt et un points en raison de la situation au Salvador. Washington constate aujourd'hui que les forces révolutionnaires progressent à nouveau dans ce pays.

La possibilité d'organiser des élections présidentielles, législatives et locales crédibles au cours du premier semestre de 1984 s'estompe donc. Tout le schéma de démocratisation progressive et contrôlée du pays s'écroule pour les Etats-Unis.

« L'élan s'est ralenti »

Il n'est pas question pour M. Reagan de tolérer l'arrivée au pouvoir à San-Salvador d'une guérilla jugée prosoviétique ni de laisser se consolider à Managua un régime considéré comme lié à Moscou. C'est en conséquence non pas la réduction mais le renforcement de la présence militaire qui est à l'ordre du jour au Salvador comme le numéro 3 du département de la défense, M. Fred Iklé, vient de le déclarer au *Washington Post*.

« Il serait exagéré de dire que les choses vont mal, mais l'élan s'est ralenti », a déclaré M. Iklé en parlant de l'efficacité des forces gouvernementales salvadoriennes. Ses conclusions – après cinq jours passés dans la région – sont simples :

1) Il faut fournir à l'armée salvadorienne, qui a besoin d'hélicoptères, des « dizaines de millions » de dollars en plus des 65 que le Congrès vient de débloquer ;

2) Les pays de la région étant *« effrayés par le développement des capacités militaires du Nicaragua »*, il faut renforcer l'aide militaire américaine, non seulement au Salvador, mais aussi au Costa-Rica et au Honduras. Washington doit envoyer des ingénieurs du génie participer à des exercices au Costa-Rica, près de la frontière du Nicaragua. Les manœuvres au Honduras pourraient se prolonger au-delà de leur terme prévu en février.

M. Iklé a indiqué qu'il avait encouragé les gouvernements de la région à réactiver le conseil de défense centre-américain (Condeca), un organisme mis en place dans les années 60 après l'affaire de Cuba, et en sommeil depuis. Vendredi, le *New York Times* a révélé que ce conseil envisageait une action armée pour « pacifier » le Nicaragua (*le Monde* daté 13 et 14 novembre). Cette action pourrait s'appuyer sur la mise en place dans le pays d'un gouvernement antisandiniste qui lancerait un appel à l'aide.

BERNARD GUETTA.

M. Fidel Castro affirme que la paix mondiale est menacée par les « procédés fascistes » de M. Reagan

La Havane (*A.F.P.*). – M. Fidel Castro a affirmé, lundi 14 novembre à La Havane, que *« l'humanité tout entière »* était menacée de guerre nucléaire par les *« procédés fascistes »* et *« irréfléchis »* du président Reagan. Il a lancé cette mise en garde dans un discours d'une heure et demie prononcé à la mémoire des vingt-quatre Cubains tués à la Grenade, devant des milliers de personnes réunies place de la Révolution.

Comment un gouvernement comme celui de Ronald Reagan, qui a *« agi avec tant de précipitation, d'irréflexion et de cynisme à la Grenade peut-il inspirer confiance ? »*, a demandé M. Fidel Castro. Et il a dénoncé *« l'air triomphaliste qui souffle dans l'administration Reagan »*. *« A peine tus les derniers échos des tirs à la Grenade*, a-t-il dit, *on parle déjà d'intervenir au Nicaragua, au Salvador ou même à Cuba. »*

Et il a de nouveau laissé entendre – sans le dire – que ses troupes n'interviendraient pas si les Américains envahissaient un pays d'Amérique centrale. *« Les Salvadoriens ont vécu trois ans de lutte héroïque, ils se sont convertis en combattants expérimentés. »* Quant au Nicaragua, a-t-il poursuivi, *« les Américains devraient affronter un peuple profondément patriote, (...) combatif et armé. »*

Le leader cubain, plusieurs fois interrompu par la foule, qui scandait son nom, a, d'autre part, comparé l'action de M. Reagan à la Grenade à celle d'Adolf Hitler en 1938, lors de l'occupation de l'Autriche. Lui aussi, a-t-il souligné, avait invoqué la *« grandeur »* de son pays, lui aussi avait donné comme objectif la *« nécessité de préserver la sécurité »* de ses concitoyens.

M. Fidel Castro a fait un nouvel éloge de Maurice Bishop, l'ancien premier ministre de la Grenade, le qualifiant d'homme *« modeste, désintéressé et noble »*, dont l'unique défaut fut *« peut-être son excès de tolérance »*.

Il a catégoriquement démenti que le *« groupe de Coard* (Bernard Coard, ancien second de Bishop et à l'origine de sa mort) *ait été manipulé par Cuba »*, affirmant : *« Ce groupe de conspirateurs, instrument conscient ou inconscient de l'impérialisme yankee, a noyé la révolution grenadine et ouvert le porte à l'action impérialiste »*.

Il a enfin affirmé que le gouvernement américain avait menti *« dix-neuf fois »* pendant les événements de la Grenade et que treize de ces mensonges avaient été proférés par M. Reagan. Il a notamment contredit le fait que les étudiants américains couraient des risques à Point-Saline, que Cuba envisageait d'envahir la Grenade et que des rampes de missiles soviétiques aient été installées dans l'île.

Selon la Fédération internationale des droits de l'homme

QUINZE MILLE PERSONNES ONT DISPARU OU ONT ÉTÉ ASSASSINÉES AU GUATEMALA DEPUIS MARS 1982

Quinze mille personnes ont disparu ou ont été assassinées au Guatemala depuis mars 1982, affirme la Fédération internationale des droits de l'homme (F.I.D.H.) dans un rapport publié à Paris le lundi 14 novembre.

Ce rapport dénonce également l'existence de prisons clandestines, dont une serait située dans le sous-sol de l'école polytechnique de la capitale et où seraient emprisonnées de *« huit cents à mille personnes dans des conditions infrahumaines, la torture étant une pratique habituelle »*.

Selon le rapport, assassinats et disparitions sont le fait, dans leur écrasante majorité, *« des bandes d'extrême droite ou des groupes militaires ou para-militaires »*.

De plus, l'armée aurait entre ses mains, dans différents points du pays, *« un millier de prisonniers condamnés à être exterminés »*. On enlève aussi des personnes pour *« demander une forte rançon ou pour exercer des vengeances commanditées par des clients qui paient une certaine somme »*, affirme encore le rapport. *« Nul n'est à l'abri de la violence*, souligne-t-il. L'auteur du rapport, M. Garcia, ajoute qu'il a été reçu par le représentant du Vatican, qui lui a affirmé qu'*« il n'y avait rien à attendre des autorités actuelles en ce qui concerne les droits de l'homme »*, et par l'ambassadeur des Etats-Unis, qui a porté un jugement *« très sévère »* sur ces autorités et lui a confirmé qu'il n'y avait rien à attendre d'elles, ajoutant qu'il s'agit de *« personnes fausses et sans conscience »*.

Au Guatemala, les autorités ont réfuté catégoriquement le rapport, affirmant qu'il était *« absolument faux »*.

Bolivie

DES ATTENTATS SONT ATTRIBUÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS AU SENTIER LUMINEUX

La Paz (*A.P.*). – Cinq attentats à la bombe, attribués au mouvement du Sentier lumineux, ont provoqué d'importants dégâts au siège d'un journal, à la résidence d'un journaliste, aux sièges de deux centres sociaux et près d'une centrale électrique, a annoncé la police à La Paz, le lundi 14 novembre.

Des engins ont, en particulier, explosé devant la maison de Jorge Siles Salinas, journaliste au quotidien *Ultima Hora* et frère du président Hernan Siles Zuazo. A Orvro, un important centre minier au sud de la capitale, une bombe à explosé devant les bureaux d'un quotidien. La police affirme avoir découvert des slogans marqués de la faucille et du marteau avec les mots « Sentier lumineux » près les lieux des attentats.

EUROPE

Une « République turque » proclamée dans le nord de Chypre

(Suite de la première page.)

Depuis l'invasion du nord de Chypre par les troupes turques en 1974, qui a fait suite à la tentative de coup d'Etat contre Mgr Makarios, par les colonels grecs, l'île est coupée en deux par la « ligne verte » surveillée par les « casques bleus » de l'ONU. Les points de passage entre les deux zones étaient fermées ce mercredi matin.

Au nord, M. Denktash avait proclamé en 1975 un « Etat fédéré turc de Chypre », où sont regroupés les quelque cent cinquante mille Chypriotes d'origine turque, après que les deux cent mille Chypriotes grecs qui y vivaient en eurent été chassés. Un contingent de vingt-cinq mille soldats turcs stationne dans cette partie de l'île que les Turcs ont peuplée avec des immigrés venus du fin fond de l'Anatolie sous prétexte qu'ils avaient des liens familiaux lointains avec les Chypriotes. Cet Etat fédéré turc de Chypre n'a été reconnu que par Ankara. Depuis la coupure de 1974, l'économie de la zone nord, où se trouvait la quasi-totalité du potentiel touristique de Chypre, s'est effondrée. Son budget est financé pour 60 %, directement par le gouvernement turc et la monnaie locale a été remplacée par la monnaie turque. M. Denktash menaçait d'institutionnaliser la partition *de facto* de l'île, malgré les mises en garde des autorités d'Ankara qui l'incitaient à rechercher un règlement politique par des négociations intercommunautaires.

Il est vrai que, depuis neuf ans, ces négociations n'ont été qu'une suite d'impasses et de malentendus. Les Chypriotes grecs, qui sont majoritaires dans l'île, ont porté l'affaire devant l'Assemblée générale des Nations unies qui, au mois de mai dernier, a voté à une très large majorité une motion faisant du « *retrait immédiat de toutes les forces d'occupation turques* » la condition d'une solution de la crise.

Les menaces de M. Denktash sont devenues plus précises après une rencontre entre le leader chypriote turc et le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, en octobre dernier. M. Denktash avait demandé une rencontre au sommet entre lui-même et M. Kyprianou. En cas de refus, il avait annoncé la proclamation d'un Etat chypriote turc indépendant pour le 4 novembre. Sans refuser, M. Kyprianou avait laissé à M. Perez de Cuellar le soin de préparer soigneusement la rencontre, afin qu'elle soit fructueuse, nous indique notre correspondant à Nicosie, Dimitri Andreou. La décision de M. Denktash ne peut donc que compliquer la tâche de M. Perez de Cuellar qui connaît bien le problème chypriote pour avoir été l'envoyé spécial dans l'île de son prédécesseur au secrétariat général de l'ONU.

On ne peut exclure cependant que la proclamation de la République turque du nord de Chypre soit une manœuvre destinée à renforcer la main de M. Denktash pour une éventuelle négociation. Les Chypriotes turcs ont toujours revendiqué la création d'une confédération, comportant deux gouvernements distincts aux pouvoirs étendus. Les Chypriotes grecs refusent un système qui officialiserait la partition de l'île.

D. V.

Annexée par la Grande-Bretagne en 1914, Chypre est devenue indépendante en 1960 avec Mgr Makarios comme premier président. Le 13 février 1975, les Turcs proclamaient un Etat fédéré dans la zone qu'ils occupaient depuis 1974, au nord de la ligne Kokkina–Famagouste. Cette ligne de démarcation passe au centre de Nicosie. L'île n'est éloignée que de 65 kilomètres de la côte turque et de 85 kilomètres de la Syrie. Elle a été jadis colonisée par les Grecs, puis administrée pendant près de trois siècles par les Turcs. Cent cinquante mille Chypriotes turcs vivent dans la partie nord de l'île (40 % du territoire), occupée par l'armée turque depuis 1974. Les Chypriotes grecs sont au nombre de cinq cent mille environ.

Turquie

De lourdes peines ont été prononcées contre les anciens dirigeants du comité pour la paix

La plupart des anciens dirigeants du comité turc pour la paix, dont le procès s'était ouvert le 24 juin 1982 à Istanbul, ont été condamnés le lundi 14 novembre à des peines de cinq à huit ans de prison. Ce procès est l'un de ceux qui ont le plus ému les milieux libéraux turcs et l'opinion internationale. Les personnalités arrêtées en février 1982 (puis relâchées après un an environ), pour la plupart des intellectuels progressistes, jouissaient en effet d'un grand respect dans tous les milieux politiques turcs et étaient connues pour leur action en faveur des droits de l'homme. Leur arrestation, alors que le général Evren était en voyage officiel à l'étranger, avait été interprétée comme un coup de semonce des partisans de la ligne dure au sein du Conseil national de sécurité.

Parmi les accusés, Me Orhan Apaydin, bâtonnier d'Istanbul, était le principal défenseur des dirigeants de la confédération syndicale Disk, jugés par un tribunal militaire d'Istanbul. Il a été condamné à cinq ans de prison et immédiatement arrêté après l'énoncé du verdict de même que ses vingt-deux coaccusés, condamnés pour avoir fondé « *une organisation clandestine communiste visant à établir la domination de la classe ouvrière* ».

Me Apaydin comparaît également dans le procès de l'Association des écrivains turcs pour le même chef d'accusation. Il est en principe passible de la peine de mort s'il est condamné pour la deuxième fois pour « *fondation d'une organisation clandestine communiste* ».

Avec lui ont été condamnés à huit ans de prison l'ancien président du comité de la paix, l'ex-ambassadeur Mahmut Dikerdem, le Docteur Erdal Atabek, qui dirigeait l'Union des médecins avant le coup d'Etat militaire, un journaliste connu, M. Ali Sirmen, commentateur de politique étrangère du quotidien de gauche *Cumhurriyet*, et Mme Reha Isvan, femme de l'ancien maire d'Istanbul.

Les avocats d'Istanbul, bien que soumis à de fortes pressions ces deux dernières années, ont toujours refusé de retirer à Me Apaydin la présidence de leur association. Lui-même voyait en 1982 dans les poursuites intentées contre lui un procès « pour l'exemple », ayant pour but de « *paralyser les activités de la défense dans tous les procès politiques* ». — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

L'élection de M. Gerry Adams à la tête du Sinn Fein consacre un renouveau du mouvement républicain

Le congrès annuel du Sinn Fein, la représentation politique de l'Armée républicaine irlandaise, passe généralement assez inaperçu. S'il a fait, en ce début de semaine, les gros titres de la presse britannique, c'est que l'élection, dimanche 13 novembre, de M. Gerry Adams à la tête de l'organisation consacre une évolution engagée il y a plus de deux ans et qui pourrait bien faire bouger une situation figée depuis des lustres.

L'élection de M. Gerry Adams en remplacement de M. Ruary O'Bradeigh, de Dublin, qui présidait l'organisation depuis treize ans, c'est d'abord la victoire des militants du Nord sur la vieille garde du Sud. C'est au Nord qu'ont eu lieu depuis deux ans les débats sur les orientations politiques du mouvement, et c'est le Nord qui vient d'imposer sa stratégie.

Cette nouvelle ligne, M. Danny Morrison, le porte-parole du Sinn Fein, l'avait résumée en 1981 dans une formule qui a fait fortune : « *Un fusil dans une main, un bulletin de vote dans l'autre.* » Après n'avoir été pendant longtemps que le porte-parole légal d'une organisation armée clandestine, le Sinn Fein engageait la lutte sur le terrain institutionnel. En octobre 1981, il obtenait cinq représentants à l'Assemblée d'Irlande du Nord. Aux élections législatives britanniques de juin dernier, bien que ne remportant qu'un seul siège, il recueillait près de 45 % des voix de la communauté catholique de l'Ulster. M. Adams était élu à Belfast-Ouest, siège occupé jusque-là par M. Gerry Fitt, un catholique modéré. Le Sinn Fein incontestablement avait le vent en poupe dans l'électorat catholique.

Cela ne suffisait pas, bien sûr, pour lui valoir la respectabilité aux yeux des officiels britanniques, mais, sur le plan local, comme par ses contacts avec la gauche travailliste anglaise et avec l'étranger, le Sinn Fein tendait à devenir en Ulster un vrai parti. Le Sud, lui, restait à la traîne, et c'est à ce déséquilibre que le congrès des 12 et 13 novembre devait tenter de remédier.

L'électoralisme ne signifie pas que le Sinn Fein ait renoncé à soutenir la lutte armée, et M. Adams s'est taillé un franc succès à Dublin en rendant un vibrant hommage aux « *combattants de la liberté* ». Du moins a-t-il précisé que les actions « militaires » devaient épargner les civils et ne viser que les soldats britanniques et les membres de la police irlandaise. Il a aussi lancé un appel aux protestants et souligné qu'ils auraient leur place dans « *la démocratie d'une Irlande réunifiée* ». Toutes choses qui marquent un abandon de la vision sectaire qui a longtemps inspiré le mouvement républicain.

En matière de stratégie électorale, le congrès s'est finalement prononcé pour la poursuite de la politique abstentionniste (on se fait élire mais on ne siège pas). Une majorité de délégués se sont montrés favorables à la participation au Parlement de Dublin, et ils n'ont manqué que de peu la majorité des deux tiers nécessaire pour imposer cette ligne. Une évolution sur ce point pourrait être capitale en République d'Irlande, où les majorités au Parlement sont généralement très étroites.

D'une façon générale, le congrès du Sinn Fein a consacré l'emprise sur l'organisation de M. Adams, une personnalité forte, capable de drainer, au Nord comme au Sud, un fort courant d'opinion et donc de reposer sérieusement la question irlandaise.

C. T.

Suède

UN MINISTRE DE LA JUSTICE AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON.

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Le nouveau ministre suédois de la justice est un haut fonctionnaire totalement inconnu du public, mais au-dessus de tout soupçon. M. Sten Wickbom remplace M. Ove Rainer, qui avait donné sa démission le 9 novembre (1) après que la presse eut dévoilé certains détails pas très reluisants sur ses transactions fiscales.

M. Wickbom est juriste. Il a cinquante-deux ans. Il est membre du parti depuis 1973. Entre 1967 et 1974, il a occupé diverses fonctions aux ministères de l'intérieur, des communications et du logement, avant de prendre la direction de l'administration générale du cadastre. Les curieux — M. Palme aussi, probablement — ont déjà examiné à la loupe ses comptes personnels. En 1981, il a gagné 258 592 couronnes. Combien a-t-il payé d'impôts sur ces revenus ? 59 %. Bon pour le service...

Quant à son malheureux prédécesseur, il a été nommé conseiller à la Cour de cassation. Une petite consolation pour lui : son salaire mensuel est ainsi passé de 18 000 à 22 800 couronnes. — A. D.

(1) Contrairement à ce qui avait été annoncé, Mme Leijon a assuré l'intérim de M. Rainer, mais ne lui a pas succédé.

PROCHE-ORIENT

Liban

Nouvelle et violente offensive contre Baddaoui et Tripoli

Les forces syriennes, libyennes et palestiniennes dissidentes ont lancé, ce mardi 15 novembre, à l'aube, une nouvelle et puissante offensive sur le camp palestinien de Baddaoui ainsi que sur le quartier de Kobbe à Tripoli en « *faisant de nombreux morts et blessés* », a annoncé un porte-parole de M. Yasser Arafat.

Cité par l'agence palestinienne Wafa, le porte-parole a ajouté que l'offensive a été précédée par un violent barrage d'artillerie sur le camp ainsi que sur les routes qui y mènent. Trois quartiers résidentiels de la ville de Tripoli, Kobbe, Tebbaneh et Mankoubine ont également été pilonnés, a-t-il précisé. Il a souligné que des unités de blindés et d'infanterie syriennes participent à cette offensive.

A ce propos, on indique de source proche des dirigeants palestiniens à Tripoli que les Syriens ont acheminé, il y a cinq jours, une brigade mécanisée au Nord-Liban. De même source, on affirme que jusqu'à présent les Syriens n'ont pas encore manifesté leur volonté de normaliser la situation au Nord-Liban. Le roi Fahd d'Arabie Saoudite, précise-t-on, a eu dimanche un entretien téléphonique avec M. Yasser Arafat sur la situation au Nord-Liban. Au cours de cette conversation, le souverain saoudien aurait affirmé au chef de l'O.L.P. qu'il « *comprenait parfaitement son attitude* », et se serait déclaré « *solidaire de la lutte du peuple palestinien* » et aurait « *réaffirmé son attachement à l'O.L.P., unique représentant de ce peuple* ».

● A BEYROUTH, les quartiers chrétiens ont été bombardés pour la troisième journée consécutive ce mardi. Six personnes ont été blessées, il y avait eu un tué et cinq blessés lundi. Ces bombardements sont les premiers subis directement par la capitale, nous indique notre correspondant, depuis le cessez-le-feu du 26 septembre. Les bombes proviennent du secteur syro-progressiste, et ces tirs apparaissent d'autant moins compréhensibles que la crise s'amorçant dimanche soir dans les rapports syro-libanais s'est estompée. L'ajournement par Damas de la visite officielle du président Gemayel était bien dû à l'hospitalisation du président Assad, et il ne s'agissait donc pas d'un prétexte pouvant être interprété comme un camouflet. M. Assad a subi l'ablation de l'appendice, et le président Gemayel est entré en contact téléphonique avec lui lundi soir pour s'enquérir de sa santé.

● A PARIS, on apprenait lundi qu'à l'invitation et à l'initiative de l'Union soviétique M. Francis Gutmann, secrétaire général du ministère des relations extérieures, et M. Marc Bonnefous, directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, se rendront à Moscou vendredi pour y avoir un échange de vues avec M. Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères, au sujet du Proche et du Moyen-Orient.

Jordanie

Les autorités s'inquiètent de la multiplication des incidents à Amman

Correspondance

Amman. — « *Soyez vigilants ; si vous repérez un objet suspect, alertez immédiatement la police...* » C'est sur les ondes de la télévision jordanienne, au cours des bulletins d'information, que cet avertissement a été lancé jeudi 10 novembre, après la découverte, pour la deuxième fois en vingt-quatre heures à Amman, d'un colis piégé. Deux jours plus tard, samedi, les services de sécurité jordaniens désamorçaient une voiture bourrée de 40 kilos de T.N.T. et de deux bonbonnes de gaz.

Si le phénomène n'a pas encore provoqué de panique dans le public jordanien, il n'en prend pas moins des proportions troublantes. En un mois, pas moins de huit incidents de ce genre ont, en effet, été signalés. Cela a commencé le 13 octobre par le jet d'une grenade contre un poste de police à proximité du palais de la reine mère à Amman ; puis ce fut l'explosion d'une voiture piégée près d'un cercle d'officiers à Zarqa, la ville industrielle voisine de la capitale (cet attentat ainsi que le premier n'ont fait cependant que des dégâts légers) ; la découverte de charges explosives non loin du quartier général de la police, également à Amman, et à l'aéroport ; l'explosion d'un colis piégé dans un quartier périphérique de la ville...

Cette série d'incidents, tout à fait inhabituels en Jordanie ces dernières années, a mis en émoi les services de renseignements, tandis que les service de sécurité ont été renforcés à Amman. Elle coïncide en outre avec les agressions dont ont été victimes les ambassadeurs de Jordanie à Rome et à New-Delhi fin octobre, et deux agents de sécurité de l'ambassade jordanienne à Athènes début novembre.

Les autorités se déclarent persuadées que toute ces opérations ont été montées par des groupes manipulés par la Syrie, tels que le groupe du dissident palestinien Abou Nidal, et entrent dans le cadre d'une campagne visant à déstabiliser le royaume. Les attentats de Rome, de New-Delhi et d'Athènes ainsi que celui du 13 octobre en Jordanie ont en tout cas été revendiqués, il y a quelques jours à Paris, par de mystérieuses « Brigades révolutionnaires arabes » dans un communiqué où elles annonçaient leur intention de poursuivre leurs actions dans le royaume.

Dans le même texte, les B.R.A. formulaient plusieurs exigences, demandant notamment à la Jordanie de cesser de soutenir les loyalistes du Fath et M. Arafat. Ces mêmes B.R.A. avaient revendiqué début octobre la responsabilité de l'accident du Boeing de la Gulf Air qui s'était écrasé le 23 septembre à 120 kilomètres d'Abou Dhabi, faisant cent onze victimes.

EMMANUEL JARRY.

Yémen du Nord

M. Abdel Aziz Abdel Ghani est nommé à la tête d'un gouvernement remanié

Sanaa *(A.F.P.)*. — Le président nord-yéménite, Ali Abdallah Saleh, a procédé, samedi, à un remaniement ministériel, marqué notamment par la nomination à la tête du gouvernement du vice-président de la République, M. Abdel Aziz Abdel Ghani. Au nombre des sortants, le ministre des affaires étrangères, M. Ali Loft Al Thawr, est remplacé par M. Ahmed Abdel Malik Al Asbahi, auparavant ministre de l'éducation.

M. Abdel Ghani, qui cumule désormais les fonctions de premier ministre et de vice-président, remplace M. Abdel Karim Al Aryani. Celui-ci devient président du conseil supérieur de la reconstruction des régions sinistrées du Yémen du Nord.

[M. Abdel Aziz Abdel Ghani avait occupé sans interruption le poste de premier ministre, du 23 janvier 1975 au 15 octobre 1980, date à laquelle il avait été nommé vice-président de la République.]

A TRAVERS LE MONDE

Guinée-Bissau

● LIBERATIONS. — Le général Joao Bernardo Vieira a annoncé, lundi 14 novembre, la libération de quatre personnalités du régime de l'ancien président Luis Cabral, renversé, le 14 novembre, par un coup d'Etat. Il s'agit de MM. Juliao Lopes, ancien commandant national de la marine, Joseph Sanha, ancien commandant national des forces de frontières (arrêtés lors du coup d'Etat), et MM. Honorio Fonseca, ancien ambassadeur à Cuba et en Union soviétique, et Joao da Costa, ancien ministre de la santé (arrêtés en 1982). — *(A.F.P.)*

Maroc

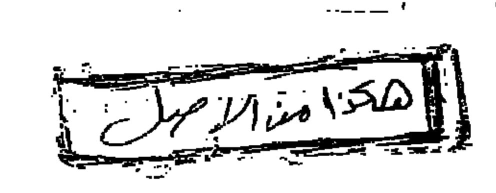
● M. KAMAL HASSAN ALI A RABAT. — M. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des affaires étrangères, est arrivé le dimanche 13 novembre à Rabat porteur d'un message du président Moubarak qu'il a remis, lundi, au roi Hassan II. Depuis que l'Egypte a été suspendue de la Ligue arabe en 1979, c'est la première visite au Maroc d'un membre du gouvernement égyptien. — *(A.F.P., A.P.)*

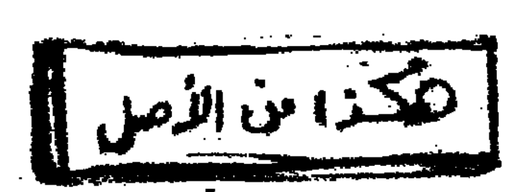
Philippines

● DES OPPOSANTS ACCUSÉS DE FRAUDE ÉCONOMIQUE. — Le président Ferdinand Marcos a demandé l'ouverture d'une enquête contre des dirigeants de l'opposition philippine et plusieurs responsables de l'industrie textile — au total trente-trois personnes — accusés de fraude fiscale et d'exportation illégale de capitaux, a-t-on appris, le lundi 14 novembre, à Manille. Le sénateur Dominador Aytona, ancien ministre des finances et actuel conseiller financier de l'UNIDO (Union des partis d'opposition nationalistes et démocratiques) dirigée par Salvador Laurel, de même que M. Armando Padilla, président de l'Alliance démocratique, et M. Ramon Siy, président des fabricants textiles philippins, figurent parmi les personnalités visées. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● CAMPAGNE INTERNATIONALE EN FAVEUR D'ANDREI SAKHAROV. — La Société internationale des droits de l'homme, dont le siège est à Francfort, a lancé, le lundi 14 novembre, une campagne pour la libération du physicien soviétique Andrei Sakharov, prix Nobel de la paix, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980. La campagne, organisée en Europe, aux Etats-Unis et en Australie, sera marquée, jusqu'au 10 décembre, par des veillées, des manifestations et des pétitions. A Paris, elle a commencé lundi soir par une manifestation de deux cents personnes rassemblées devant l'ambassade d'U.R.S.S..





PECHINEY

LES MATERIAUX DU PROGRES

L'aluminium, le carbone, le graphite, les ferro-alliages, le cuivre, le zirconium sont les matériaux sur lesquels Pechiney concentre aujourd'hui son activité, mobilise ses forces et ses hommes.

Avec l'aluminium, dont il est troisième producteur mondial, Pechiney s'impose dans les industries de l'aéronautique, du bâtiment et de l'emballage.

Avec les produits carbonés et les ferro-alliages, dont il est respectivement second et troisième producteur mondial, Pechiney fournit aux plus grands sidérurgistes des produits de très haute technologie.

Avec le cuivre, dont il est le premier transformateur européen, Pechiney contribue à redynamiser ce secteur affecté par la crise.

Avec le nucléaire, Pechiney s'affirme comme le spécialiste du combustible des centrales à eau pressurisée.

Enfin, avec la fabrication du zirconium, du titane et des céramiques, Pechiney se place d'ores et déjà dans la course aux matériaux de demain. Partout, dans le monde, Pechiney veut être présent, au plus haut niveau.

Pechiney modernise ses usines, rationalise sa production, développe ses activités de transformation, investit dans la recherche et s'implante à un niveau international grâce à un réseau commercial qui couvre 65 pays.

Ainsi, pour mener à bien cette grande ambition, Pechiney s'appuie sur une politique industrielle résolue et une politique sociale responsable.

Dans un climat concurrentiel acharné, Pechiney est décidé à participer activement au progrès. Et à gagner.

Direction de la Communication Pechiney.

Le Monde

politique

APRÈS L'ÉLECTION D'AULNAY-SOUS-BOIS ET LA DÉMISSION DE M. VALBON

Retard à l'allumage

M. Georges Valbon, qui est-ce ? Le président-directeur général démissionnaire des Charbonnages de France : on le sait. Membre du parti communiste, et pas n'importe lequel, puisqu'il siège au comité central ! Ah ! bon.

Le P.-D.G. a quitté sa présidence. Il n'était pas d'accord avec la nouvelle politique charbonnière du gouvernement. Pour lui, charbon égale toujours relance, comme annoncé par M. Mauroy en 1981. Ce n'est plus vrai pour le gouvernement. Tout est là. L'appartenance de M. Valbon au parti communiste n'a rien à voir là-dedans, bien qu'au P.C.F. on pense, ainsi que le dit *l'Humanité* du 15 novembre, en s'appuyant sur *« les experts mondiaux »*, que *« l'avenir énergétique de la planète passe par le charbon »*.

Le gouvernement s'en tient là. Le parti communiste aussi. M. Valbon est membre du parti communiste ? Ah, bon.

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement et chargé des travaux pénibles qui consistent à tout expliquer sans faire de vagues, considère que l'appartenance politique de M. Valbon n'est pas en cause. D'ailleurs, des *« différences d'appréciation »* se sont déjà produites, dans le passé, entre un dirigeant d'entreprise nationale et le gouvernement, remarque-t-il : voyez le secteur pétrolier et le départ de M. Albin Chalandon.

Là-dessus au moins, le gouvernement et la direction du P.C.F. sont parfaitement d'accord. A preuve, la manière dont *l'Humanité* rapporte l'information. Le quotidien du parti communiste publie le texte intégral de la déclaration de M. Valbon, sans commentaire. Et, d'autre part, un compte rendu de la grève des « gueules noires », qui surplombe deux articles sur le rôle du charbon dans la production énergétique nationale et les moyens dont ce secteur d'activité devrait disposer. La démission de M. Valbon n'est donc, comme le dit M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité national du P.C.F., qu'une décision purement individuelle.

Il est vrai que la politique charbonnière de la France est celle du gouvernement *« dans son ensemble »* – M. Gallo, comme il en a l'habitude, insiste sur ce point, – et que tout le monde a intérêt à sauver les apparences. La direction du P.C.F. parce qu'elle défend la rectitude du comportement de ses ministres, tout en soutenant, pour ce qui la regarde, une autre politique que celle du gouvernement. Les socialistes, parce qu'insister outre mesure sur leurs divergences avec le P.C.F. n'est peut-être pas le meilleur moyen de restaurer le crédit de la gauche tout entière.

Un jour, peut-être, les uns et les autres expliqueroont autrement, sans fausses pudeurs, la démission de M. Valbon, après avoir pratiqué volontairement l'exercice obligatoire du « retard d'allumage ». Cet exercice, les socialistes s'y sont soumis pendant de longues semaines à propos des fraudes électorales qui ont provoqué les annulations d'élections de municipalités à direction communiste. Sans doute ont-ils jugé que les déclarations de M. Marchais, selon lesquelles les socialistes sont les seuls responsables des échecs électoraux de la gauche, étaient de trop. Ils estiment aujourd'hui, publiquement, que la fraude n'y est pas pour rien.

« Les électeurs ont jugé sévèrement les irrégularités électorales », note M. Jean Poperen. Et M. Lionel Jospin résume d'une phrase ce que tous les socialistes pensaient : *« S'il n'y avait pas eu à refaire ces élections, il n'y aurait pas eu à les perdre. »*

Tout ne va pas si mal pour autant. L'image du jour, ce n'est pas celle du départ de M. Valbon ni celle, devenue cliché, des échecs municipaux hebdomadaires. C'est la photographie publiée en haut de première page par *l'Humanité* du 15 novembre, sous le titre « Formation des jeunes » : M. François Mitterrand et M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, côte à côte et souriants, lors de la première journée de la rencontre nationale sur l'insertion sociale et professionnelle des seize à dix-huit ans.

JEAN-YVES LHOMEAU.

L'« exemple » du bureau nº 33 et l'argumentation spécieuse de M. Marchais

A preuve de ses réfutations des accusations de fraude portées contre le parti communiste, M. Georges Marchais soulignait, dimanche 13 novembre, sur TF 1, qu'il n'avait manqué, au premier tour de l'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois, *« que onze voix au maire communiste* [sortant] *par rapport à mars dernier, dans le bureau nº 33 qui avait été à l'origine de l'annulation »*.

En effet, au premier tour de l'élection partielle, le 6 novembre, le chef de file local de la majorité avait obtenu dans ce bureau, onze voix de moins que le 6 mars : M. Pierre Thomas avait recueilli 253 voix (50,90 % des suffrages exprimés) contre 167 à la liste de l'opposition conduite par M. Jean-Claude Abrioux (R.P.R.), et il y avait eu 503 votants. Alors que le 6 mars, M. Thomas avait obtenu 264 voix (57,89 %) contre 152 à M. Abrioux, pour 473 votants.

Mais, contrairement à ce que laisse entendre le secrétaire général du P.C.F., la fraude sanctionnée par le Conseil d'Etat n'avait pas été relevée au premier, mais au second tour du scrutin de mars. Le Conseil d'Etat avait retenu que dans ce bureau nº 33, la liste d'émargement avait été soustraite durant plus d'une heure au contrôle des membres du bureau de vote pendant le dépouillement, que parmi les abstentionnistes du premier tour qui avaient voté au second, vingt-quatre électeurs au moins avaient quitté la commune et qu'une personne avait été surprise alors qu'elle disposait sur la table de ce bureau un paquet d'enveloppes extraites de sa poche pour les mêler à celles qui sortaient de l'urne.

Le 13 mars, on avait ainsi dénombré 729 votants, soit 256 de plus qu'une semaine auparavant. M. Thomas avait été crédité de 480 voix (67,13 %) et M. Abrioux de 235 (33,86 %).

Or, cette fois, au deuxième tour de l'élection partielle dans ledit bureau, le nombre des votants est retombé à 510, soit 219 de moins que le 13 mars. La liste conduite par M. Thomas a nettement devancé celle de M. Abrioux, en recueillant 279 voix contre 217, mais elle a perdu 10,88 points par rapport au mois de mars.

Ces indications confirment donc qu'il y avait eu, pour le moins, comme l'avait retenu le Conseil d'Etat, une anomalie, le 13 mars, au bureau nº 33 et, par conséquent, que l'argumentation sur ce point de M. Georges Marchais est spécieuse, pour ne pas dire plus.

A. R.

● PRÉCISION. – Aulnay-sous-Bois est devenue la cinquième commune de plus de trente mille habitants prise à la majorité présidentielle par l'opposition depuis l'élection municipale partielle de Dreux en septembre dernier. Mais, contrairement à ce qu'une formulation trop hâtive nous a fait écrire dans nos éditions du 15 novembre, il convient de distinguer les cas d'Aulnay-sous-Bois, Sarcelles, Antony et Villeneuve-Saint-Georges, où les résultats de mars avaient été invalidés pour fraude électorale par le Conseil d'Etat, du cas de Dreux, où le scrutin de mars avait été annulé par le tribunal administratif d'Orléans à la suite d'irrégularités.

● *Le nouveau maire de Villeneuve-Saint-Georges.* – M. Marius Faïsse, tête de liste d'opposition, qui a recueilli au premier tour de l'élection municipale partielle de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), le 6 novembre, 50,40 % des suffrages exprimés, a été élu maire de cette ville samedi 12 novembre. Il a obtenu 27 voix contre 5 à M. Roger Gaudon, maire sortant communiste invalidé, et 3 bulletins nuls. Agé de soixante-dix ans, retraité de la S.N.C.F., M. Faïsse retrouve ainsi le poste qu'il avait occupé de 1958 à 1977.

● *Le maire de Franconville déménage un local utilisé par la C.G.T.* – M. Francis Delattre, U.D.F., maire de Franconville (Val-d'Oise), a procédé le 12 novembre au déménagement d'une maison occupée par la C.G.T. et dont la ville est propriétaire. M. Delattre, qui a succédé en mars dernier au maire communiste sortant, Mme Annie Brunet, a indiqué dans un communiqué que *« le bureau municipal a agi en application d'une délibération du conseil municipal du mois de juin, visant à rendre le local (...) occupé par l'union locale C.G.T. sans aucun titre, si ce n'est de complaisance avec l'ancienne municipalité, à sa destination initiale de foyer-restaurant pour personnes âgées »*.

Le maire de Franconville a précisé que *« le mobilier récupéré figure à l'inventaire des biens municipaux »* et qu'il tient *« à la disposition de leurs propriétaires trois caisses de documents déposées chez un garde-meubles privé »*.

Une conseillère municipale communiste et deux représentants des unions locales de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont porté plainte contre X... pour vol de documents.

M. Paul LAURENT (P.C.) : la démission de M. Valbon est une décision personnelle

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F. réuni lundi et mardi, a déclaré, lundi 14 novembre, sur *Europe 1*, que la démission de M. Georges Valbon de la présidence de Charbonnages de France *« n'est pas le fruit d'une discussion collective du parti communiste. C'est une décision personnelle*, a-t-il dit, *parce que, ce qu'il était venu faire, c'est autre chose que ce qu'on lui demande de faire aujourd'hui. »*

Interrogé sur le point de savoir si le P.C.F. peut continuer à participer à un gouvernement avec lequel il est en désaccord sur *« un pan entier »* de sa politique, M. Laurent a déclaré : *« Notre participation continue d'être positive pour les travailleurs et pour tout le pays. Nous faisons au parti socialiste des propositions de contre-offensive contre la droite. Nous voulons donner de la chair à cette contre-offensive. C'est notre politique ; nous nous y sentons parfaitement à l'aise. »*

Propos et débats

M. Jospin : les paradoxes du P.C.

« S'il n'y avait pas eu à refaire ces élections, il n'y aurait pas eu à les perdre », a déclaré M. Lionel Jospin, lundi 14 novembre, à propos des élections municipales partielles. A son avis, les explications aux défaites avancées par la direction du P.C.F. sont *« un peu paradoxales »*, du moins *« pour ceux qui se situent sur le terrain du bon sens »*. M. Marchais a attribué les échecs aux reculs du parti socialiste.

M. Gallo : solidarité

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré, lundi 14 novembre : *« Une politique sociale et économique courageuse mais rigoureuse, qui paraît à l'ensemble du gouvernement indispensable pour le redressement de la France, a besoin de la solidarité explicite et sans faille de toutes les formations représentées au gouvernement si l'on veut qu'elle soit comprise et soutenue par l'électorat. »* Dans l'analyse des résultats des élections municipales partielles, *« on ne peut pas négliger l'aspect sanction de la fraude électorale*, a ajouté M. Gallo. *Quels que soient le sens des élections partielles et l'interprétation que tel ou tel peut en faire, l'essentiel est que les règles de droit aient été scrupuleusement observées et que la justice administrative ait pu rendre ses décisions en toute indépendance. »*

M. Mermaz : pas de tête-à-tête

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a estimé que, dans la perspective des prochaines échéances électorales, les socialistes ne doivent pas *« s'enfermer dans quelque tête-à-tête que ce soit »*. *« Il faut savoir prendre le grand large »*, a-t-il dit lundi 14 novembre à France-Inter. Selon lui, au-delà de l'union des forces de la gauche, il est nécessaire que la *« coalition »* s'adresse *« à toutes les forces vives du pays »*.

M. Léotard (P.R.) : l'allergie au socialisme

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, lundi 14 novembre : *« Aujourd'hui, les Français éprouvent une véritable allergie au socialisme, qu'ils rejettent comme une purge inutile et inefficace. Personne ne croit au piège de l'extrême droite que le président de la République et ses amis veulent nous tendre. Mais tous les démocrates sincères marquent nettement leur volonté de sanctionner la fraude électorale que pratiquent les partisans de M. Marchais. L'espoir a changé de camp. »*

POINT DE VUE

La crise municipale du P.C.F.

par RAYMOND PRONIER (*)

PENDANT des dizaines d'années, la gestion des municipalités communistes a été considérée comme exemplaire. En moins de trois ans, quatre « affaires » ont suffi pour altérer cette image positive : en décembre 1980, le bulldozer de Vitry ; en juin 1981, la délation de Montigny ; fin 1982, l'affaire des fausses factures ; mars 1983, les fraudes électorales en série (1). Loin d'être des épiphénomènes sans lien entre eux, ces différentes affaires témoignent de la crise qui agite le parti communiste et son empire municipal et dont l'analyse est indispensable pour mieux comprendre l'ampleur des échecs qu'a subis ce parti depuis mars dernier.

La perte de Levallois-Perret, d'Aulnay-sous-Bois ou de Sarcelles montre que le reflux ne se limite pas à des communes « conquises » en 1977, un peu par hasard, grâce à la dynamique de l'union (Saint-Etienne, Reims), mais qu'elle touche aussi des fiefs jugés imprenables il y a encore peu de temps.

Les élus n'ont pas su faire face aux défis des grandes mutations économiques et sociales qui ont affecté la classe ouvrière et les cités populaires ces quinze dernières années. La récession des industries traditionnelles (notamment métallurgiques) a progressivement privé le parti communiste de sa base sociale historique. Les élus se sont épuisés à soutenir des luttes qualifiées d'exemplaires, mais souvent formelles, pour le maintien de l'emploi. En revanche, on n'a pas vu poindre une véritable politique économique tenant compte des évolutions technologiques et préparant un renouvellement de la base sociale et électorale de ces municipalités.

Les H.L.M., ces joyaux offerts à la classe ouvrière dans les années 50, ces viviers électoraux du P.C.F., ont connu, *peu à peu*, une profonde dégradation, tant architecturale que sociale. Les municipalités communistes, *dans l'ensemble*, n'ont pas mené d'action cohérente pour l'amélioration de la qualité de la vie dans les cités populaires, dont la gestion leur échappe souvent, mais dont l'animation leur incombe. Les quelques expériences innovatrices en urbanisme sont restées, finalement, très marginales. Le P.C.F. paie aujourd'hui le prix de son absence d'intérêt pour ces questions ; son influence est en chute libre dans les quartiers d'H.L.M.

Les jeunes, nés dans le béton des années 60, n'ont jamais été convaincus des bienfaits du communisme municipal, et le slogan *« ville communiste, ville triste »* résume sans doute bien la rancune qu'ils ont pu accumuler contre les équipes en place. Quelques réalisations sociales appréciables et, ici ou là, un soutien exemplaire à la création théâtrale ne peuvent suffire à sortir des villes de leur morosité. Prisonniers de leur idéologie et d'une méfiance congénitale à l'encontre du privé, les élus n'ont pas su faire appel au dynamisme des couches moyennes pour animer la vie urbaine. Au total, c'est une gestion saine, tranquille, sociale, mais sans imagination, qui prévaut dans les municipalités communistes.

La machine emballée

A de rares exceptions près (Jacques Rimbault à Bourges, Pierre Goldberg à Montluçon), les nouveaux maires communistes n'ont pas fait mieux que leurs aînés. Choisis au sein du sérail des permanents pour leur fidélité sans faille, ils dirigent davantage leur mairie en suivant la ligne fixée place du Colonel-Fabien qu'en étant à l'écoute de leur ville. Nombre d'entre eux répercutent sans ciller les aberrations de la politique décidée en haut – quitte à saccager un jour un foyer de travailleurs immigrés... Les conséquences des incohérences de la ligne du P.C.F. sont multiples dans l'action municipale. A Aulnay, par exemple, à moins d'un an d'intervalle, les élus communistes ont mené une campagne xénophobe contre *« les ghettos de la misère et de l'immigration »*, puis ils ont soutenu, sans la moindre réserve, la lutte des travailleurs immigrés de l'usine Citroën.

Dans presque toutes les villes importantes, c'est le système politique local que produit le parti qui est en cause. Ces municipalités, que le P.C. se plaisait, jadis, à qualifier d'« ouvrières », sont, aujourd'hui, dirigées par quelques dizaines de permanents professionnels. Les uns sont d'anciens militants ouvriers, pour qui l'accès à un poste de maire adjoint a représenté une promotion sociale inespérée. D'autres sont de véritables professionnels du P.C., changeant de poste, au fil des ans, suivant les besoins de l'appareil, naviguant entre les entreprises, les journaux, la place du Colonel-Fabien, les municipalités, et espérant obtenir, un jour ou l'autre, leur « bâton de maréchal ».

Les derniers, plus jeunes, anciens responsables de l'Union des étudiants communistes, sortis récemment de l'Université, commencent à leur tour une carrière dans cette institution très particulière qu'est le mouvement communiste. A ceux-là le P.C. a offert une insertion sociale d'autant plus appréciable qu'elle se manifeste par l'exercice de responsabilités importantes (cadres supérieurs, journalistes, responsables culturels, conseillers politiques d'un maire).

Les bénéfices matériels, mais aussi symboliques, que les uns et les autres recueillent sont tels que cette couche s'assimile au parti, devient, peu à peu, le parti réel. Face à eux, les militants de base, d'ailleurs de moins en moins nombreux, pèsent de peu de poids. Sous l'emprise de ces permanents, le pouvoir municipal devient étouffant. Le « P.C.F. incorporated » (selon l'expression de Georges Lavau) règne en « puissance installée ». La contribution financière des municipalités au fonctionnement de la machine communiste prend une ampleur grandissante. Conserver le pouvoir municipal devient un objectif en soi. Pour ces hommes, perdre la mairie, c'est voir, du jour au lendemain, leur vie quotidienne chamboulée. Face aux menaces de sanction du suffrage universel, tout devient, alors, « légitime »...

Emballée, cette machine contribue, davantage encore, à disloquer l'électorat traditionnel du P.C.F. La fraction ultra-unitaire, très eurocommuniste, s'est détournée de lui dès 1981. La fraction la plus protestataire a, depuis un an et demi, de plus en plus de mal à suivre un parti qui cautionne la politique d'austérité. Traumatisés par la crise, certains électeurs communistes se laissent séduire par les sirènes de l'extrême droite. D'autres, choqués par la multiplication des fraudes, se réfugient dans un vote « propre » ou dans l'abstention.

La diversité et l'ampleur de ces tendances centrifuges sont telles, aujourd'hui, que l'on ne voit pas comment le P.C.F. pourrait enrayer le déclin général de son influence.

(*) Journaliste, auteur des *Municipalités communistes, bilan de trente années de gestion*. (Balland, éd.).

(1) Le 24 décembre 1980, le maire de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), M. Paul Mercieca, avait pris la tête d'une manifestation contre le transfert, dans un foyer de travailleurs, de trois cents Maliens, logés, jusque-là, à Saint-Maur-des-Fossés, manifestation au cours de laquelle le foyer avait été endommagé par un bulldozer. Au mois de février 1981, le maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), M. Robert Hue, avait lancé une campagne contre le haschisch, mettant en cause une famille d'immigrés accusée de *« trafic »*, et marquée par une manifestation, le 7 février, devant l'immeuble où habitait cette famille.

La bande à Baader et la « bande à Badinter »

M. BONNEMAISON (P.S.) DEMANDE DES « EXCUSES PUBLIQUES » AU GÉNÉRAL BIGEARD

Vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, député (P.S.) de Seine-Saint-Denis et maire d'Epinay-sur-Seine, M. Gilbert Bonnemaison n'a pas apprécié les propos du général Marcel Bigeard tenus jeudi 10 novembre, à la tribune d'une réunion publique de soutien à la mairie d'Aulnay-sous-Bois. *« Les Allemands ont la bande à Baader ; nous, nous avons la bande à Badinter »*, avait lancé le député (apparenté U.D.F.) de Meurthe-et-Moselle (*le Monde* du 12 novembre).

M. Bonnemaison a déclaré, samedi 12 novembre : *« Une certaine éthique doit s'imposer à tout serviteur de la République française. Cet amalgame insulte tous ceux dont je m'honore d'être, tous ceux qui concourent au rétablissement d'une justice tournée vers les victimes et engagée dans un combat contre la délinquance sans complaisance et débarrassée de tout obscurantisme. Tous ceux qui veulent connaître pour comprendre et comprendre pour agir. Tous ceux-là sont assimilés par M. Bigeard, député, général de l'armée française, à une bande d'assassins. Cela exige soit un démenti, soit des excuses publiques et immédiates. »*

Une élection cantonale

CAYENNE-NORD-EST (1er tour).

Inscr., 3 270 ; vot., 1 556 ; suffr. expr., 1 519. MM. Paulin Bruné, R.P.R., c.s., 750 voix ; Antoine Karam, P.S.G., 747 ; Guy Brachet, div. dr., 22. *Ballottage.*

[Le tribunal administratif de Cayenne avait annulé le scrutin de mars 1982, après avoir, dans un premier temps, proclamé réélu M. Paulin Bruné, secrétaire départemental du R.P.R. et chef de file local de l'opposition, parce qu'il y avait eu de violents incidents au bureau centralisateur de Cayenne, lors du dépouillement. Les procès-verbaux avaient été détruits.

A l'époque, M. Bruné avait obtenu, au premier tour, 51 voix d'avance sur M. Karam (parti socialiste guyanais, principal support local de la majorité). Il avait recueilli 642 voix contre 491 à son adversaire. Il y avait eu 1 233 suffrages exprimés. Et, au deuxième tour, M. Bruné avait été proclamé réélu avec cinq voix d'avance (830 contre 825). Cette fois, le candidat du R.P.R. n'a que trois voix d'avance après le premier tour. Les 22 suffrages obtenus par le troisième protagoniste, M. Guy Brachet, ancien giscardien, pourraient faire la différence au second tour.

Le résultat de cette consultation partielle est particulièrement important, car un succès de M. Karam donnerait à la gauche guyanaise le contrôle, avec une voix de majorité, du conseil général (9 contre 7), alors que, jusqu'à présent, l'opposition et la majorité y disposent chacune de 8 sièges. La présidence de l'assemblée départementale est actuellement assurée par un représentant du R.P.R., M. Emmanuel Bellony, élu, en mars 1982, au bénéfice de l'âge.]

LES ÉCOLOGISTES PRÉSENTERONT UNE LISTE COMMUNE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les deux mouvements écologistes politiques français — les Verts et les Verts-parti écologiste — se sont réunis en assemblée générale du 11 au 13 novembre, l'un à Draveil (Essonne), l'autre à Paris. Les deux assemblées ont décidé de présenter une liste commune aux élections européennes de juin 1984 (1). Les Verts ont proposé, en outre, un processus de fusion entre les deux mouvements, proposition qui a été acceptée par les Verts-parti. Une commission bipartite de dix membres a été désignée, qui devra élaborer avant Noël un rapport sur les statuts et sur le programme. Une assemblée générale commune est prévue pour les 28 et 29 janvier 1984.

Nécessité électorale fait donc loi, une fois de plus, chez les écologistes, traditionnellement divisés entre les consultations et que l'approche de l'échéance réunit. En outre, le coût de la campagne pour les élections de juin pèse en faveur du rassemblement des forces. Les représentants de mouvements écologistes européens (belges, allemand, néerlandais, autrichien, espagnol et britannique), invités par les deux organisations, ont joué un rôle catalyseur, l'un d'entre eux ayant proposé et obtenu que les deux assemblées générales se réunissent dans la soirée du 12 novembre à Draveil.

Les difficultés financières que soulève la campagne européenne pourraient être surmontées en partie avec l'aide de certains de ces mouvements européens, plus puissants et qui bénéficient de législations électorales plus généreuses. Or les Allemands ont fait savoir qu'ils aideront peut-être une liste, mais pas deux.

Les encouragements des délégués étrangers, dans le sens de l'unité des militants écologistes français, se sont ajoutés à des dispositions déjà très favorables au sein des deux assemblées générales. La centaine de participants à celle des Verts, représentant une dizaine de régions, étaient, comme les dirigeants de ce mouvement, désireux d'engager un processus d'unification. Du côté des Verts-parti, les soixante-dix participants à l'assemblée, représentant surtout trois régions, ont adopté le rapport moral de la direction, moins unitaire que celle des Verts, mais ils se sont, ensuite, prononcés à la quasi-unanimité en faveur de la proposition d'unification qui leur était présentée par une délégation de l'autre mouvement.

Les Verts-parti ont adopté un manifeste qui se prononce, entre autres, pour la *« dénucléarisation unilatérale »* de la France, tandis que les Verts ont reporté à plus tard l'adoption définitive de leur texte d'orientation. Ils ont déploré, néanmoins, l'appui des évêques à la politique de dissuasion, *« qui n'offre à notre pays que capitulation ou anéantissement »*, et ils ont décidé de proposer à l'épiscopat la réunion d'une véritable « table ronde » sur *« des formes de défense alternatives »*.

Les deux assemblées générales ont élu leurs délégués au sein de leurs conseils nationaux respectifs, qui comprennent une forte proportion de délégués désignés directement par les instances régionales. Ces conseils nationaux ont élu leur collège exécutif (dix membres chacun) et leurs porte-parole. Il s'agit de Mme Catherine Bonnel et de MM. Yves Cochet, Jacques Doucet et Guy Marimot pour les Verts ; de Mme Solange Fernex et de MM. Jean Brière, Guy Cambot et Jean-Claude Jobert pour les Verts-parti.

P. J.

(1) La liste Europe-Ecologie avait obtenu 4,38 % des suffrages exprimés aux élections européennes du 10 juin 1979.

Les attentats en Guadeloupe

(Suite de la première page.)

L'ARC avait aussi revendiqué les quatre attentats perpétrés le 23 juin à Paris, quelques heures seulement après que Radio-Voka, radio parisienne de l'association indépendantiste antillo-guyanaise Fraternité-Caraïbes eut été sommée de cesser ses émissions illégales, puis, en août, d'autres explosions dans la capitale, à Marseille et à Cayenne.

Aujourd'hui, c'est la première fois que les extrémistes antillais prennent délibérément le risque de tuer. Les charges qui ont explosé en Guadeloupe sont en effet les plus fortes jamais utilisées jusqu'à présent.

Les personnes qui ont été blessées l'ont été par l'explosion d'une bombe placée sous un véhicule en stationnement sur le parking de la direction des services fiscaux, à la préfecture de Basse-Terre, la déflagration s'est produite à l'heure où les fonctionnaires prenaient leur service (9 heures locales, 14 heures à Paris). Les cinq autres attentats ont provoqué de très importants dégâts matériels.

A Pointe-à-Pitre, les studios guadeloupéens de Radio-Caraïbe Internationale, station dépendant de la SOFIRAD, ont été entièrement détruits par l'explosion d'un autre engin, lundi vers 3 heures du matin. Trois hommes masqués avaient fait évacuer les locaux situés au sixième étage d'un immeuble du centre de la ville.

Les autres cibles choisies confirment les intentions politiques des auteurs de ces méfaits : un avion privé appartenant à un « béké » (descendant de colons d'origine européenne) sur l'aérodrome de Baillif, proche de Basse-Terre ; la voiture d'un proviseur de lycée, d'origine métropolitaine, exerçant à Basse-Terre ; les bureaux d'une entreprise de travaux publics — la société Getelec — dont la direction a annoncé la mise au chômage technique de trois cents salariés ; enfin, aussi à Basse-Terre, les bureaux d'une annexe de la direction départementale de l'équipement et ceux du service des eaux. A Capesterre, au sud du département, une septième bombe, placée devant la gendarmerie, a pu être désamorcée à temps.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'explosif utilisé provient, comme lors des attentats précédents, d'un stock de 500 kilos de tétragène volé au cours de l'hiver 1982.

Le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, indiquait, lundi soir, que des renforts de police et de gendarmerie seront immédiatement envoyés en Guadeloupe. L'escadron de gendarmes mobiles 6-17, basé en Moselle, a quitté la métropole dans la nuit de lundi à mardi. *« Le recours répété à ces procédés criminels constatés au cours des dix derniers mois est d'autant moins admissible que le gouvernement a tenu scrupuleusement ses engagements et qu'il porte une attention vigilante aux problèmes que connaît l'économie locale »*, a déclaré M. Defferre.

L'ARC, qui *« considère la violence comme un des moyens politiques actuels de conscientisation et de libération des peuples guadéloupéens, guyanais et martiniquais de la tutelle coloniale »*, a déclaré la guerre à l'État français. *« La tragédie commence maintenant pour la France »*, affirmait-elle dans sa première déclaration, en juin dernier. Ses messages révolutionnaires sont relayés de façon militante, en Guadeloupe même, par des radios libres, en particulier Radio-Unité, créée en 1982 par le Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante (M.G.P.I.), issu du Groupe de libération armée de la Guadeloupe (G.L.A.), organisation clandestine dont le démantèlement avait été annoncé au printemps 1981.

Ils trouvent un certain écho parmi la jeunesse antillo-guyanaise, principale victime de difficultés économiques et sociales auxquelles la mise en œuvre d'une décentralisation adaptée à l'outre-mer ne peut remédier dans l'immédiat. Ils sont également relayés dans la vie syndicale par l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (U.P.L.G.), qui, loin de condamner ces actions, les accepte *« comme la conséquence inévitable du système colonial français »*.

En dépit de leur violence accrue, ces nouveaux attentats ne représenteraient donc qu'une séquence supplémentaire d'un scénario connu s'ils ne survenaient après l'intervention américaine à la Grenade. Celle-ci a contribué à exacerber les passions qui animent les extrémistes dans les deux départements des Antilles françaises. Au secrétariat d'État aux DOM-TOM, on relève que l'U.P.L.G. avait vivement réagi à cette intervention en soulignant que *« la révolution à Grenade est aujourd'hui victime de la rivalité des super-puissances pour le partage de la Caraïbe »*. L'ARC, qui s'était faite plus discrète depuis quelques semaines, avait revendiqué la semaine dernière l'explosion d'une bombe devant le consulat des États-Unis en Martinique.

Le gouvernement français risque de subir ainsi, aux Antilles, le contrecoup d'une politique américaine qu'il condamne sans que cette condamnation puisse lui valoir la moindre grâce de la part d'organisations indépendantiste, d'autant plus virulentes qu'elles sont divisées.

ALAIN ROLLAT.

POLITIQUE

LA COURSE A LA PRÉSIDENCE DU PARTI RADICAL

Avec M. Pierre-Bloch, le ton monte

Entre M. Olivier Stirn, député (U.D.F. rad., Calvados), et M. Didier Bariani, président du parti radical, tous deux candidats à la présidence des radicaux valoisiens, le ton est resté correct tout au long de la campagne menée dans les fédérations. *« Rien d'irréparable n'a été dit »*, se plaisent-ils à répéter.

Avec M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, troisième candidat à la présidence du parti, le ton a changé. Le conseiller de Paris n'hésite pas à recourir aux accusations les plus vives, voire aux injures, pour se faire entendre et pour essayer, sans doute, de s'imposer dans une compétition qu'il a engagée plus tardivement que les autres, le 25 octobre.

Lundi 14 novembre, au cours d'une conférence de presse, il a jugé que M. Bariani se livre à *« une tentative de coup d'Etat à l'intérieur du parti radical »* en voulant réformer les statuts pour être élu à la tête du parti. Il a dénoncé l'attitude *« scandaleuse »* du président sortant, qu'il a qualifié de *« putchiste avec de vieux relents de généraux d'Algérie »*.

Il a reproché à l'équipe dirigeante son *« parisianisme »* et ses *« magouillages »*. Le parti radical, a-t-il ajouté, *« n'est pas une agence de l'emploi. Il n'existe pas pour trouver des situations à des gens qui ne sont pas là à perpétuité. »*

M. Stirn est, quant à lui, qualifié d'*« équilibriste politique, radical de gauche à Toulouse un jour, barriste à Lyon le lendemain, social-démocrate à Marseille le surlendemain. »* M. Jean-Pierre Pierre-Bloch considère qu'il est *« malhonnête et malsain de négocier dès aujourd'hui avec les radicaux de gauche alors que nous savons qu'en 1986 nous serons dans l'opposition contre la majorité dont ils font partie »*.

M. Pierre-Bloch a précisé que sa candidature devrait permettre au parti radical, *« le plus apte à accueillir les déçus du socialisme »*, de *« renouveler son équipe pour être crédible »*. Il lui reste à souhaiter que la crédibilité de sa propre candidature ne soit pas jugée à l'aune des injures qu'il distille.

C. F.-M.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Savary affirme que l'enseignement privé ne fera l'objet d'« aucun coup de force » de la part du gouvernement

Coïncidence du calendrier : la discussion des crédits de l'éducation nationale donne aux parlementaires, traditionnellement, l'occasion de dresser le bilan de la rentrée scolaire et universitaire (1). L'opposition relève les carences et les bavures : pour M. Bruno Bourg-Broc (R.P.R., Marne), la dernière rentrée a *« inauguré une année scolaire où les difficultés se présentent comme durables et généralisées »*.

La majorité constate les améliorations, même si elle ne s'en satisfait pas totalement, comme M. Guy Hermier (P.C., Bouches-du-Rhône), pour qui, *« mieux organisée que les précédentes »*, cette rentrée a montré que *« les moyens n'ont pas été encore suffisants pour éviter que des conséquences positives de la politique nouvelle (...) ne créent des difficultés pour les jeunes comme pour les personnels »*.

Mais l'examen des crédits consacrés à ce que M. Alain Savary — et la gauche avec lui — considère comme la priorité des priorités (*le Monde* du 5 octobre) a surtout servi, lundi 14 novembre à l'Assemblée nationale, de prétexte au premier débat qui ait eu lieu, depuis 1981, dans une enceinte parlementaire, sur l'avenir de l'enseignement privé.

Le ministre de l'éducation nationale n'avait pas craint d'amorcer lui-même la discussion, en expliquant, avant que les sept rapporteurs n'interviennent, que *« le projet de budget* (dans ce domaine) *se caractérise par l'application stricte de la législation actuelle et par le souci de traiter l'enseignement privé sous contrat en parité avec l'enseignement public, notamment au plan des créations d'emplois »*. Il ajoutait : *« Il innove, cependant, sur un point, par la faculté ouverte de titulariser quinze mille maîtres parmi ceux qui se seraient portés volontaires pour bénéficier de cette mesure en 1984. Parmi les propositions* (faites le 19 octobre dernier), *celle conduisant à la titularisation par volontariat peut prendre effet dès l'année prochaine. Il était de simple logique que ce projet de budget en tînt compte ; mais il reviendra au gouvernement d'en préciser, le moment venu, les modalités, dans le cadre des négociations propres »*.

Simple logique ? Voire. Pour M. Jacques Barrot (U.D.F., Haute-Loire), le gouvernement engage, avec ces nouveaux chapitres budgétaires, *« une nationalisation oblique »*. Le président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement voit dans cette mesure, d'*« apparence anodine »*, *« la remise en cause fondamentale de tous les équilibres de la loi du 31 décembre 1959 »* (dite loi Debré) et la volonté du gouvernement de placer les responsables de l'enseignement privé *« devant le fait accompli »*, au moment où il leur propose des négociations. Le maintien de ces innovations — dont plusieurs amendements déposés par l'opposition proposent la suppression — aurait, pour M. Barrot, une signification : le gouvernement veut *« obtenir, à la sauvette, une sorte de laisser-passer parlementaire pour forcer la main des responsables du secteur privé et les contraindre à subir l'arrivée sournoise de l'État au cœur de leurs établissements »*.

Cette confrontation sur l'enseignement privé, il n'était pas dans les intentions de la majorité de l'esquiver. Avant que ne s'exprimât M. Barrot, M. Hermier avait rappelé l'engagement de M. Mitterrand d'*« aller progressivement vers la création d'un grand service public, unifié, laïc, gratuit et pluraliste de l'éducation nationale »*. Il avait poursuivi : *« Nous* [les communistes] *ne saurions envisager que les discussions engagées aboutissent, en fin de compte, à une institutionnalisation du dualisme scolaire, hérité de la droite. Le remède serait pire que le mal. Cela aussi exige la clarté. Nous estimons que c'est en s'engageant résolument dans la voie d'une transformation profonde dans l'école que l'on pourra, non pas consacrer, mais dépasser, par un pluralisme réel, le système actuel de concurrence et de ségrégation. »*

Quant à M. Didier Chouat (P.S., Côtes-du-Nord), il s'est étonné de la contradiction, dont font montre ceux qui défendent la liberté de l'enseignement, mais qui refusent aux enseignants du privé la liberté de choisir leur intégration, mais il s'est réjoui, aussi, de constater que les responsables de l'enseignement privé acceptent de discuter (*le Monde* du 15 novembre). L'entreprise du gouvernement n'en demeure pas moins difficile, a-t-il reconnu, avant d'indiquer : *« Dans la majorité, nous ne devons rien faire qui puisse entraver votre action. Cela ne signifie pas que nous devions nous taire* (...). *Il nous faut expliquer* (...) *qu'une occasion se présente : celle de créer les conditions d'une paix scolaire durable et d'une transformation en profondeur de l'école par la concertation, pour une fois, avec tous les partenaires concernés. »*

Mme Missoffe (R.P.R.) : contre tout monopole

Oui, à la discussion, a admis Mme Héline Missoffe (app. R.P.R., Paris), mais elle a posé un préalable : l'affirmation, par le gouvernement, de *« quelques principes clairs »*, comme le droit des parents à choisir l'école de leurs enfants ou comme la garantie que les impôts versés par les Français, pour l'éducation, assurent *« le pluralisme éducatif grâce à une politique contractuelle »*. *« Vous vous grandiriez*, a-t-elle dit à M. Savary, *en luttant, comme Jules Ferry, contre tout monopole. »* Elle a, elle aussi, reproché au gouvernement de *« se moquer »* de la représentation nationale, *« en faisant l'économie d'un débat sur le fond »*.

Un *« grand »* débat sur la politique de l'éducation nationale, M. Pierre Messmer (R.P.R., Moselle) l'avait demandé. Répondant aux intervenants, M. Savary s'y est déclaré favorable. Et il s'est interrogé : *« Alors que les chances de négociations existent, est-ce bien le moment d'y mettre fin en se livrant à une agression contre l'hypothèse retenue dans ce budget, sans laquelle, si* (...) *les* [discussions] *aboutissent, nous nous trouverions devant des difficultés financières certaines ?* (...) *Les dispositions retenues ne sont que la suite logique de ce que nous avions annoncé. »* En réponse à M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine), qui lui avait demandé si cette intégration passerait, ou non, par le vote d'une loi, le ministre a indiqué que *« les solutions peuvent être de nature réglementaire ou législative »*. *« Mais*, a-t-il poursuivi, *il n'y aura aucun coup de force du gouvernement* (...). *Si certains souhaitent que l'on aille vers des troubles, ils en assumeront la responsabilité. »*

En fin de séance, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F., a renvoyé la balle au ministre : *« Il appartiendra aux Françaises et aux Français*, a-t-il dit, *de vous juger, le moment venu. Je ne doute pas que, dans quelques semaines, des millions d'entre eux se dresseront dans la rue contre votre politique. »* Auparavant, l'opposition aura livré une bataille d'amendements de quelque deux heures : les uns visant à réduire les crédits consacrés au personnel détaché dans des associations extérieures aux établissements d'enseignement, afin d'aligner leur progression sur celle prévue pour l'enseignement privé ; les autres tendant à supprimer les sommes destinées aux personnels mis à la disposition d'associations dites complémentaires d'enseignement ou à diminuer les crédits concernant les mises à disposition de professeurs de lycée au profit de telles associations, ou, encore, à supprimer les « lignes budgétaires » prévoyant la titularisation éventuelle des quinze mille enseignants du privé qui seraient volontaires.

Ces amendements, successivement repoussés par plusieurs scrutins publics (les députés de l'opposition étant, à diverses reprises, plus nombreux en séance que ceux de la majorité), avaient pour objectif, selon M. Bernard Derosier (P.S., Nord), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, d'*« entraver la réorganisation du système éducatif et notamment* [de] *paralyser les négociations ouvertes »* avec l'enseignement privé. Pour M. Jacques Toubon (R.P.R., Paris), la majorité *« veut assassiner en catimini l'enseignement libre, parce qu'*[elle] *n'a pas le courage de ses opinions, et en particulier le ministre »*. Ce dernier a répliqué : *« J'accepte de vous toutes les critiques politiques, mais aucune concernant le courage. »*

Tour à tour, M. Madelin, Mme Missoffe, M. Jean-Pierre Soisson (U.D.F., Yonne) et M. Pascal Clément (U.D.F., Loire) ont demandé au ministre qu'il précise s'il y aura ou non une loi et si l'autorisation budgétaire vaut autorisation législative. Pour l'opposition, ce serait là *« un coup de force »* contre l'enseignement privé, contre les droits du Parlement et contre la Constitution, en violation de l'ordonnance du 2 janvier 1959, portant loi organique relative aux lois de finances. Bien qu'elle paraisse à M. Toubon *« politiquement habile »*, mais *« moralement déloyale »*, l'attitude du gouvernement est claire, a affirmé M. Savary, qui s'est refusé à *« préjuger ce qui, dans l'accord final, relèvera du domaine législatif »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Ces crédits s'élèvent à 169 milliards de francs, dont 152 milliards hors pensions, soit une augmentation, par rapport à 1983, supérieure à celle du budget général : + 8,9 % au lieu de + 6,3 %.

● *Budgets annexes.* — L'Assemblée nationale a examiné et adopté, lundi 14 novembre, les budgets annexes de l'Imprimerie nationale et des Monnaies et Médailles ; les articles de la loi de finances concernant les comptes spéciaux du Trésor et celui relatif aux taxes parafiscales.

La polémique entre élus R.P.R du 14e arrondissement

PLUSIEURS ACTIONS JUDICIAIRES SONT EN COURS

La polémique ouverte entre M. Pierre Dangles, conseiller municipal du 14e arrondissement de Paris (R.P.R.) et M. Yves Lancien, conseiller municipal et député R.P.R. du même arrondissement (*le Monde* daté 16-17 et 23-24 octobre) va connaître plusieurs développements judiciaires. M. Lancien avait affirmé, sur la foi du témoignage de l'intéressée, qu'une vieille dame du quatorzième avait donné à M. Dangles — et ce dernier accepté, — une somme de 5 000 francs pour être relogée, après expulsion d'un vaste appartement, dans des conditions satisfaisantes pour elle.

D'un côté, la quatrième section du parquet de Paris a demandé que soit menée une enquête préliminaire sur les faits décrits lors de ces révélations. Cette enquête est en cours. De l'autre, M. Dangles a fait déposer deux plaintes. L'une vise M. Lancien. Mais l'information judiciaire correspondant à cette plainte pour injures publiques ne pourra être ouverte que lorsque la session parlementaire en cours sera terminée, à la fin de cette année, M. Lancien étant protégé par l'immunité parlementaire

L'autre plainte concerne l'hebdomadaire *les Nouvelles*, qui avait publié dans son numéro du 19-25 octobre un article consacré à l'origine et aux éléments de cette controverse.

Le Monde

société

DES TOXICOMANES DU PÉROU SOUMIS A DES OPÉRATIONS DU CERVEAU

L'ordre règne sous les crânes

On lui rase la tête. Ce n'est qu'un moindre mal. On lui incise le cuir chevelu. On lui scie le crâne sur environ dix centimètres. On franchit la dure-mère. On s'aventure, à l'aide d'un objet tranchant, dans la matière grise. On y cherche le *cingulus*, « siège », dit-on, des impulsions. Et on coupe pendant qu'une pompe étanche le sang et aspire les déchets. Le voilà « cingulotomisé », calme pour toujours, aimable à l'avenir. C'était un toxicomane insupportable, « compulsif » pour tout dire, délinquant bien sûr. Ses parents pleuraient beaucoup et la société le trouvait à la fois coûteux et improductif. Il avait tant fait de bêtises, il était si malheureux qu'on l'avait bourré de neuroleptiques, assommé de psychothérapies. Il était devenu psychotique, bref « irrécupérable ».

Pour qui l'avait subi, c'était à présent un autre homme. Sa peur n'avait pas disparu, comme lorsqu'il fut pris de convulsions peu après l'opération et à moitié paralysé, mais avec le temps et cette blessure, il ne sentit plus ni l'agressivité monter en lui, ni simplement la révolte. A peine de l'hébétude quand il songeait à son cerveau coupé et, pour la première fois peut-être, l'impression d'avoir mérité sa punition.

Cette « opération de la dernière chance » est actuellement pratiquée dans une clinique de Lima. Depuis deux ans, le docteur Humberto Hinijosa, neuropsychiatre, a opéré une trentaine de toxicomanes de dix-huit à vingt-sept ans. Il est satisfait des résultats. Son collègue, le docteur Teobaldo Llosa, a communiqué ses travaux au septième congrès de psychiatrie de Vienne, en juin 1983, sans avoir soulevé trop d'objections. Devant cette assemblée il regretta tout au plus le coût élevé des interventions qui ne permettent pas aux familles modestes d'en bénéficier pour l'instant, mais il espérait alors un soutien des pouvoirs publics.

Le docteur Hinijosa, ancien colonel qui, sous les militaires, avait été chargé par le ministère de la santé de soigner les personnes incapables de « *s'adapter aux changements structurels des Etats* », est aidé par deux psychologues salariés de la clinique privée de San Borja, où il exerce dans un quartier résidentiel de Lima. Aussi le docteur Hinijosa avoue-t-il : « *Ce n'est pas moi qui pose le diagnostic. Je me charge uniquement de l'aspect technique de l'intervention.* » Il présente des statistiques, tout en reconnaissant que le nombre de cingulotomies est encore insuffisant pour obtenir des données scientifiques précises. Mais il avance pour l'instant 60 % de réussites et trouve utile d'assurer qu' « *aucun décès postopératoire n'est à déplorer* ». Le docteur Llosa se donne plus de temps pour discourir sur la méthode : « *Nous considérons qu'un cas est irrécupérable lorsqu'une mère vient nous dire : « Je préférerais voir mon fils mort que dans cet état.* » Il admet d'autre part qu' « *au moins 80 % de ce qui se passe dans le cerveau demeure inconnu* » et il reprend la formule de Gottlieb Burkhardt, un pionnier des excisions corticales : « *Un remède médiocre vaut mieux que pas de remède du tout.* » D'autres justifications ne manquent pas.

Pastomania

L'intoxication à la pâte de coca (première étape dans la transformation de la cocaïne) est assez répandue à Lima et dans les grandes villes sud-américaines. La pâte est moins chère, on peut la fumer mélangée à de la marijuana *(mixto)* ou à du tabac *(tola)*. C'est un produit frelaté – on l'obtient avec du kérosène et de l'acide sulfurique – qui entraînerait une pharmacodépendance rapide. La campagne officielle d'éradication de la coca, soutenue par les Etats-Unis, a soulevé dans la population des craintes parfois irraisonnées. On voit des *pastaleros* partout, et les familles s'affolent. On a trouvé un mot pour nommer le mal : la *pastomania*.

A cause de la récession et du chômage, les oisifs sont nombreux, y compris dans la bourgeoisie où l'on dénombre le plus grand nombre de fumeurs de pâte de coca. Mais nos neurochirurgiens sont là, rassurants malgré le peuple des lobotomisés, les grands délirants, les pauvres fous à l'état végétatif – des milliers ont été opérés naguère en Amérique, en Europe, en France même – les patients des lobotomies préfrontales, des lobectomies, des hypotalamotomies, les agités d'hier si calmes. Ils sont là, malgré les réussites « spectaculaires » suivies de rechutes fâcheuses, les suicides déloyaux, les accidents mortels, pour veiller au bon ordre, inventer une « localisation cérébrale de la drogue » et tout simplifier comme l'épée du juste qui s'abat. En modifiant les comportements, ils soulagent l'entourage et la *société*, ils ne peuvent donc être tout à fait mauvais.

Quelques voix s'élèvent au Pérou. Ce sont les psychanalystes qui s'indignent. Mais le corps médical ne bronche pas. En Europe, un psychiatre bolivien, le docteur Zorka Domic, alerte les organismes chargés de la lutte contre les toxicomanies. Dans la revue *Drogues*, le docteur Olievenstein s'insurge contre des pratiques selon lui « *dignes de la barbarie nazie* ».

Mais la drogue n'est-elle pas un cancer irrémédiable, cause de troubles publics ? Cela suffit pour tenter l'impossible, enfoncer des clous dans les têtes, vouloir tenir sous le fer l'obéissance du marginal. « *Je ne reprendrai plus de drogue ; j'ai peur qu'on m'opère à nouveau* », disait un homme de vingt ans, l'un des derniers « succès » du docteur Hinijoza. A Lima, comme partout, on rencontre des fous et des sages. La folie des fous et la folie des sages. Des jeunes gens en révolte, des parents abusifs et toutes sortes d'obsédés de la force et de l'ordre. Il y a aussi l'ombre de l'arbre à coca et, sur la ville, un soleil qui réchauffe l'œuf du serpent.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Indignation unanime après les déclarations à Antenne 2 de l'avocat de Barbie

Indignation et stupéfaction. Telles sont les deux réactions après les déclarations de l'avocat de Klaus Barbie, Me Jacques Vergès, qui accuse des résistants d'avoir livré Jean Moulin à l'occupant nazi et affirme que le premier président du Conseil national de la Résistance n'est pas mort des blessures reçues sous la torture mais s'est suicidé (*le Monde* du 15 novembre).

La stupéfaction concerne essentiellement la manière dont Me Vergès a pu s'exprimer sur Antenne 2, samedi 12 novembre, sans contradicteur. Ainsi M. Michel de La Fournière, secrétaire national du P.S., chargé des droits de l'homme et des libertés, déclare notamment : « *Qu'un grand journal télévisé puisse confondre l'élucubration de l'avocat d'un nazi non repenti avec une « information », surtout quand elle touche à un point aussi capital de notre histoire nationale, voilà qui passe l'entendement. Cela revient à mettre sur le même plan l'histoire et la lubie personnelle. Ce n'est pas parce qu'un propos est sensationnel qu'il faut le mettre à la « une » (...). Il n'y a pas d'affaire Moulin, mais il y a, hélas ! maintenant une affaire Vergès. Elle sombrera vite dans la boue, malgré la rampe de lancement que notre télévision nationale lui a donnée.* »

On relève une émotion similaire dans l'opposition. MM. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. au Sénat, et Michel Noir, député R.P.R. du Rhône, ont tous deux écrit à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel. M. Pasqua écrit : « *Il est intolérable que la radiotélévision nationale serve ainsi de porte-voix à un criminel de guerre qui se pose en accusateur de ses propres victimes.* » Une lettre que ne désapprouverait pas M. Noir, qui déclare : « *Je trouve qu'il n'est pas acceptable qu'une interview ait été diffusée sans qu'au cours du même journal la thèse adverse ait été présentée (...). La rédaction d'Antenne 2, il faut le regretter, s'est prêtée avec complaisance à une telle opération.* »

Face à ces mises en cause, la direction d'Antenne 2 indique qu'il était « *normal de porter à la connaissance du public les déclarations de celui qui est régulièrement mandaté par Klaus Barbie pour assurer sa défense* ». La direction de la chaîne ajoute que, dès le lendemain, A 2 a donné la parole à trois personnalités de la Résistance : MM. Henri Frenay, Christian Pineau et Jacques Delarue.

Stupéfaction, donc, mais aussi indignation. M. Jacques Chaban-Delmas, compagnon de la Libération, déclare ainsi : « *Imaginer que les chefs de la Résistance aient pu comploter l'arrestation de Jean Moulin, envoyé du général de Gaulle en France occupée, passe l'entendement et constitue une monstruosité.* » Le gouvernement lui-même, par le biais de M. Max Gallo, son porte-parole, assure qu'il « *ne restera pas sans réagir devant toute tentative faite pour entacher la mémoire des combattants de la Résistance* », tout en soulignant que le gouvernement ne veut pas interférer dans une affaire dont la justice est saisie.

« Complot brisé »

Pour sa part, Me Vergès confirme ses déclarations, sans donner la moindre preuve de ce qu'il avance : « *Il y avait un complot du silence, ce complot est brisé.* » L'avocat indique qu'à son sens « *tout homme doit être défendu, fût-il SS* ». « *Je ne suis ni historien ni militant*, nous a-t-il déclaré, *mais défenseur. Or on a répété durant quarante ans que Barbie avait torturé Jean Moulin. Les futurs jurés l'ont entendu ! C'est pire qu'un casier judiciaire.* »

Me Serge Klarsfeld, avocat de plusieurs des parties civiles, nous a déclaré : « *Me Vergès peut aussi proposer Barbie pour le prix Nobel de la paix. Il existe une procédure pour cela. Faut-il pour autant s'émouvoir ? Barbie cherche à salir la Résistance et à diminuer sa responsabilité. Il n'y a rien d'autre à attendre de cet homme.* »

L'iconoclaste

Maître provocateur, l'avocat de Klaus Barbie s'en prend à ce qu'il appelle « *l'image d'Epinal* » de la Résistance, lui qui fut, alors qu'il n'était âgé que de dix-sept ans, résistant. Me Vergès, par ce nouveau coup de poing sur la table, soulève et illustre deux questions.

Tout d'abord, jusqu'où peut-on aller dans la défense d'un client, en l'occurrence Klaus Barbie, inculpé de crimes contre l'humanité ? Toujours plus loin, semble répondre Me Vergès, qui a défendu dans le passé les militants algériens du F.L.N., les « *premiers fedayin arrêtés en Israël* », les « *amis de Carlos* », et défend aujourd'hui, entre autres, un nazi non repenti, les intérêts financiers de la princesse Tsutsumi et Mme Colette Boulin. Plus loin, donc, dans la défense proprement juridique, se fondant sur toutes les subtilités du droit, plus loin aussi, et surtout, dans l'art de mettre en scène ses dossiers, de transformer les tribunaux en tribunes.

La violence du ton, la transgression des tabous, rien n'effraye cet avocat qui se définit comme un défenseur « *libre* », alors qu'on le ressent plus spontanément comme un avocat engagé. Pour cet homme, les convenances ne sont pas de saison dans les prétoires. Il lui arrive de plaider comme l'on dresse un réquisitoire.

Me Vergès se bat. Contre les magistrats. Contre la justice et son fonctionnement. Il n'attend pas qu'on l'écoute pour se faire entendre. Partisan d'une défense de rupture, il ne croit qu'aux rapports de forces, qu'à la tension. Il n'hésite pas, parfois, à tourner le dos aux juges pour plaider à l'adresse du public. Pas plus qu'il ne recule devant la menace pour obtenir un jugement clément. Cet avocat entend tirer parti, jusqu'au bout, du droit. De Klaus Barbie, il dit : « *Ce n'est pas pour choquer, mais mon client est présumé innocent.* »

Ce goût de la provocation, de l'iconoclasme, pousse aujourd'hui Me Vergès à rejoindre, plus ou moins directement, le camp de ceux que l'on appelle, chez les historiens, les révisionnistes. C'est le deuxième problème illustré par l'attitude de l'avocat. En affirmant que Jean Moulin a été livré par d'autres résistants, il vise à briser l'image d'une Résistance tout entière en lutte contre l'occupant nazi. Me Vergès appelle cela « *combattre les idées reçues* ».

C'est un travail de sape qu'il mène, à l'exemple d'un groupe comme la Vieille Taupe », l'éditeur des ouvrages dénonçant les « *prétendues chambres à gaz hitlériennes* ». Ce faisant, Me Vergès s'inscrit parmi cette ultra-gauche dont l'antisionisme est affiché.

LAURENT GREILSAMER.

Les avocats de gauche entre le soutien et la critique au gouvernement

De notre envoyé spécial

Biarritz. – Comme toutes les organisations qui ont applaudi au « changement », le Syndicat des avocats de France (SAF) a du mal à se situer par rapport au gouvernement. Son secrétaire général, Me Roland Rappaport (Paris), l'a dit : la gauche est plus accoutumée « *à résister, à critiquer, qu'à exercer les responsabilités de l'action et des réformes* ». Le SAF doit-il, pour autant, verser dans le « *soutien* a priori » au gouvernement, comme le reproche à la direction sortante, Me Frank Natali (Evry) ?

Le dixième congrès du syndicat, qui a eu lieu du 11 au 13 novembre à Biarritz, a été dominé par ce débat.

Vieux de dix ans, le SAF, qui avait choisi pour thème de son congrès « *telle justice, quels avocats ?* », affirme compter mille cinq cent cinquante adhérents sur *seize* mille avocats. Toutes les nuances de la gauche y sont représentées. Le cheminement militant des uns et des autres ne permet pas de le situer plus précisément sur l'échiquier politique. Les communistes du syndicat qui, autrefois, tenaient sans sectarisme les leviers de commande, ont pour certains pris leurs distances avec le parti ou l'ont quitté. Les anciens militants d'extrême gauche ont, l'âge aidant, perdu de leur virulence mais non leur esprit d'indépendance.

Tout le monde étant partisan d'un soutien critique au gouvernement, l'enjeu de chaque débat est de savoir si le syndicat doit privilégier le premier terme ou le second. Selon la question débattue, des compromis naissent ou des majorités d'idées surgissent qui atténuent le clivage entre les deux courants. L'unanimité n'est pas rare, comme sur l'abrogation des lois d'exception ou sur la politique de prévention de la délinquance, dont l'initiateur, M. Gilbert Bonnemaison, député (P.S.) de Seine-Saint-Denis, a été chaleureusement applaudi par les deux cent trente congressistes.

Si M. Robert Badinter a également été bien accueilli, c'est comme symbole d'une gauche fidèle à ses engagements et comme cible privilégiée des coups décochés par la droite. Sur la conduite à tenir face aux étrangers en situation irrégulière, les avocats du SAF, que le garde des sceaux avait réussi à ébranler vendredi (*le Monde* daté 13-14 novembre), sont, tout bien pesé, plus perplexes. Ils critiquent la nouvelle législation qui permet aux tribunaux de demander la reconduite immédiate des clandestins à la frontière, même s'ils font appel.

M. Badinter a expliqué pourquoi il défendait ardemment cette solution.

Les congressistes ont repoussé à une petite majorité (43 voix contre 38) une motion condamnant, comme l'a fait le Syndicat de la magistrature, cette « *procédure d'exception* ». M. Badinter, pour qui cette solution est la bonne, « *parce qu'il n'y en a pas d'autres* », a donc marqué des points. Mais son succès n'est pas total, loin de là. Le SAF s'inquiète de « *l'attitude frileuse et maladroite des pouvoirs publics dans la lutte contre le racisme et la xénophobie* ». Et s'il se félicite du transfert aux tribunaux de la procédure d'expulsion qui relevait, jusqu'en octobre 1981, de la compétence du ministère de l'intérieur, il n'en condamne pas moins les « *rafles* » d'étrangers, opérées, selon lui, en « *contradiction formelle* » avec la nouvelle loi sur les contrôles d'identité.

On peut considérer comme un test de l'autonomie du SAF le débat très long et très serré qui a eu lieu sur la rémunération des avocats. L'une des questions débattues était celle de l'assurance de protection juridique. Il s'agit de contrat, proposé pour quelques centaines de francs par an à leurs clients, par les compagnies d'assurances, qui s'engagent à assumer les frais d'éventuels procès. Les avocats craignent que cette formule se généralise et aliène leur indépendance à l'égard des assureurs, dont ils deviendraient les salariés de fait.

A l'instar de Mes Rappaport et Claude Michel (Bobigny), certains estiment que ces contrats existent et qu'il est trop tard pour les interdire, même s'il est encore temps de les réglementer. Avec Mes Natali et Tiennot Grumbach (Versailles), les autres combattent l'idée que la généralisation de l'assurance-procès est inéluctable. La motion, tout en nuances, adoptée sur ce sujet, est plus proche de cette thèse que de celle de Mes Rappaport et Michel.

Le débat sur l'assurance-procès ayant cristallisé, comme d'autres, les oppositions, on peut y voir une indication pour l'élection, le 26 novembre, par le conseil syndical, de trente-trois membres, élu au congrès, du successeur du président sortant, Me Jean-Louis Brochen (Lille). Deux candidats sont en présence : Mes Rappaport et Natali. Etant donnée la composition du nouveau conseil où le second a été mieux élu que son concurrent, Me Natali, hostile au « *soutien* a priori » au gouvernement, paraît avoir davantage de chances de l'emporter.

BERTRAND LE GENDRE.

Un président d'assises contre la « cabale »

M. André Giresse, président de la première section de la cour d'assises de Paris, serait-il un magistrat ouvertement contesté ? Il vient de l'être, en tout cas, et bruyamment coup sur coup, le 4 puis les 10 et 14 novembre, par deux accusés qui ont signifié publiquement qu'ils n'entendaient pas être jugés par lui. Successivement, Jean-Michel le Commandoux, qui avait à répondre d'une attaque à main armée, puis Hamid Mazouz, inculpé d'un double meurtre, ont lâché ce qu'ils avaient sur le cœur.

Le premier, se référant au récent acquittement sous la présidence de M. Giresse du brigadier Patrick Evra (*le Monde* daté 16-17 octobre), déclara avec rudesse qu'il tenait pour « méprisable » ce magistrat « *qui acquitte les flics assassins* ». Et, pour ne pas être jugé, il récusa derechef, en le couvrant de fleurs, son avocat, Me Jean-Louis Pelletier, sachant qu'en matière criminelle la présence d'un défenseur est obligatoire.

Le 10 novembre, c'était au tour d'Hamid Mazouz de récidiver dans un autre registre mais dans le même dessein. Car, le 11 octobre, Mazouz a été jugé et condamné à la réclusion perpétuelle pour un autre meurtre, et toujours sous la présidence de M. Giresse. Pour ne point avoir affaire encore à lui, il récusait à son tour ses avocats, Mes Kosnitz et Rheims, et lançait au magistrat : « *Tous les détenus ont peur de vous ! Votre seul nom fait trembler les murs des prisons.* »

Cette fois, M. Giresse refusa de céder. On touchait carrément au rififi. On devait se retrouver, Me Christine Courrège, ayant été commise d'office pour assister, fût-ce silencieusement, l'accusé. Dans ces conditions, le 14 novembre.

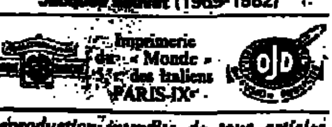
La fin de la semaine n'avait pas apaisé le très contestataire Hamid Mazouz qui, d'entrée, signifia les raisons pour lesquelles il porte à M. Giresse « *haine et colère* ». Le 11 octobre, n'avait-il pas été condamné après, précisait-il, une heure et cinq minutes de délibération seulement, à la réclusion criminelle à perpétuité, sachant que « *les jurés ont été manipulés* » ?

« *Vous insultez les jurés* », dit M. Giresse. Et il ordonna l'expulsion de Mazouz. Il ne s'en tint pas là et, tourné vers le public, lui fit cette adresse non négligeable : « *Cette expulsion, dit-il, appelle deux questions et une conclusion. Première question : certains accusés vont-ils choisir leur président de cour d'assises, comme les truands choisissent les juges de paix du milieu ? Deuxième question : vont-ils dicter leur loi ? Conclusion : malgré une cabale qui a pour but de manipuler des détenus, je continuerai d'exercer mes fonctions à moins que la hiérarchie et le garde des sceaux, garant de l'indépendance des magistrats, ne me désavouent. J'ai l'honneur de présider cette cour d'assises depuis dix ans, et je défie quiconque, homme de loi ou homme de main, de trouver un juré qui puisse déclarer que je l'ai influencé. Si les sanctions ici sont sévères, c'est que j'ai le redoutable honneur de me voir confier les affaires les plus graves et plus difficiles. Mais cette sanction répond toujours à un sentiment de l'opinion publique.* Vox populi, vox Dei ».

En restera-t-on là ? M. Giresse, qui présida les assises de Paris lors du procès de l'affaire de Broglie, se sent assurément bien solitaire et blessé. Il se trouve aussi que les deux accusés qui l'ont mis en cause ont, l'un et l'autre, déjà été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité et peuvent sans risque s'offrir la satisfaction d'une tentative de scandale. Cependant, le 14 novembre, trois heures après avoir été expulsé du box, Mazouz demandait à y revenir. On accéda bien volontiers à sa demande et le procès, commencé sans lui, se poursuivit en sa compagnie comme si rien ne s'était passé, et l'on découvrait alors un accusé volubile, prévenant à souhait et même tout à fait déférent devant le président dont il avait dit pis que pendre. Il est vrai que pour la galerie l'essentiel était fait.

J.-M. THÉOLLEYRE.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437.
ISSN : 0395 - 2037.

LES « APPAREILS A R.M.N. »

Une révolution dans le diagnosti[c] médical

Chaque année, à la mi-octobre, le congrès de la Sociét[é]
[amér]icaine de radiologie (R.S.N.A.) constitue l'une des prin[cipales]
[rencon]tres internationales des spécialistes de l'imagerie mé[dicale]

La France est sou[s-équipée]

AVEC la R.M.N., nous sommes partis pour une aventure qui
[durera] vingt ans », estime-t-on
[...] à la direction de la
[...] beaucoup de spécialistes,
[...], de scientifiques et de
[...] partagent cette opinion.
[La] question est de savoir qui,
[des] grands groupes industriels,
[...] à participer. Et rien ne
[permet] de dire que la France fera
[partie du] peloton de tête. L'histoire
[réc]ente du scanographe offre à
[ce]la matière à réflexion.

[En m]oins de dix ans, quatre géné-
[rations] de scanographes ont vu le
[...] correspondant à une
[amélio]ration importante des perfor-
[mances] techniques, c'est-à-dire de la
[qualité] des images obtenues et du
[nombre] de malades pouvant être
[...].

[Après] avoir rapidement grandi, le
[nombre] total des constructeurs
[...] a vite diminué, passant
[...] en 1976 à huit en 1981. La
[firme brit]annique E.M.I., qui la pre-
[mière] avait tenté l'aventure, dispa-
[raissait] même du marché, incapable
[de gérer] son succès. En 1974 on
[comptait] quatre-vingts appareils
[dans le] monde, dont soixante aux
[Etats-Un]is. Ils étaient cinq cents en
[...] trois cents aux Etats-
[Unis. En] 1979, MM. Housfield et
[Cormack], inventeurs du scanogra-
[phe, recev]aient le prix Nobel de
[médecine].

[A]u dernier rang [de]s pays développés

[On com]ptait dans le monde début
[1983 plu]s de quatre mille cinq cents
[appareil]s, les « corps entiers »
[permettant] d'examiner l'ensemble de
[l'organisme] supplantant presque
[les « crân]iens ». La même année, le
[chiffre d']affaires mondial de la sca-
[nographie] atteignait 875 millions de
[dollars, s]oit plus du quart du chiffre
[d'affaires to]tal de l'imagerie médi-
[cale. Gener]al Electric, le premier
[constructe]ur mondial, réalisait près
[de la moi]tié de son chiffre d'affaires
[en sc]anographie.

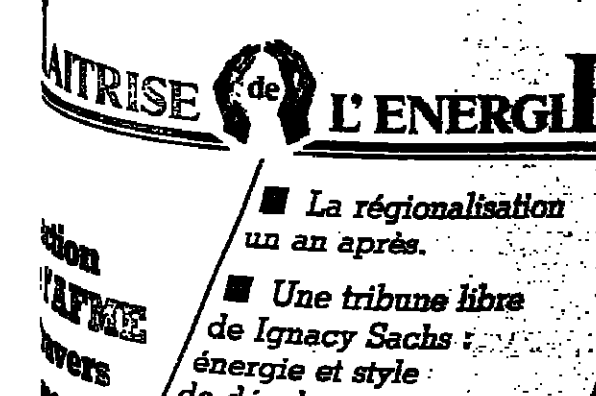
[Aujourd']hui, le Japon avec onze
[appareils] par million d'habitants
[...] les Etats-Unis (neuf appa-
[reils par] million d'habitants). En
[France, o]n ne s'est équipé que lente-
[ment et] tardivement. Le Vieux
[Continent] ne compte aujourd'hui
[que ... c]ents appareils dont trois
[cents en Al]lemagne de l'Ouest.

[En Fran]ce, le sous-équipement est
[dû] en partie aux difficultés
rencontrées par la C.G.R.
constructeur national, et à la
que protectionniste mise en
par les pouvoirs publics. En 1
France ne comptait que trois
reils. En 1977, année où la C
commercialisa son premier
graphe, le ministère de la
débloqua trente-huit autori
d'implantation (1). C'est
l'année où la C.G.R. connut s
mières difficultés financière
sous-équipement est dû aussi
volonté de maîtriser, à très
terme, les dépenses de sant
rapport du comité consultat
équipements de santé notait,
vier 1983, que la conception
niste de la maîtrise des équipe
de santé dans les cas d'inve
ments aussi importants que le
graphe est à l'origine « *d'une*
que malthusienne s'appuyan
des indices arbitraires n'ayan
de lointains rapports avec une
tique de santé ».

Curieusement, aujourd'hui,
que la C.G.R. commercialise
un scanographe haut de gam
qualité, et en dépit des nomb
déclarations ministérielles a
çant depuis 1981 une augmen
du parc français, on ne compt
premier trimestre 1983
soixante-six appareils en foncti
ment (trente-quatre crânien
trente-deux corps entiers).

Ce chiffre place la France au
nier rang des pays développés.
chiffres d'autant plus étonnant
la plupart des études ont con
l'aspect positif sur l'économie
santé de l'équipement en scan
phes (réduction des examens
plémentaires, des durées d'hosp
sation, etc.). Le nombre
autorisations est néanmoins pas
cinquante-huit début 1981 à
douze fin 1982. M. Jack R
alors ministre de la santé, f
début 1983 un objectif de
cents appareils pour 1986-1
Pourtant, aujourd'hui encore,
vingtaine d'hôpitaux autorisés
pas pu s'équiper, faute de trouve
30 % de l'investissement né
saire (2).

« *Tout compte fait, le secréta*
d'Etat à la santé, résume M.
Ségui, P.-D.G. de la C.G.R., *u*
action plus négative que positive
sais que des cliniques privées
rent acheter des scanographes. E
en ont les moyens. Or elles n'en
mulent pas la demande, sachan
l'évidence qu'on leur opposera
refus. Une situation incohérente
tient à nos structures de soin
C'est dans ce paysage qu'appar



Le Monde

MEDECINE

LES « APPAREILS A R.M.N. »

Une révolution dans le diagnostic médical

Chaque année, à la mi-octobre, le congrès de la Société nord-américaine de radiologie (R.S.N.A.) constitue l'une des principales rencontres internationales des spécialistes de l'imagerie médicale.

Au carrefour de la médecine et de l'industrie, cette manifestation permet de faire le point, à l'échelon mondial, des innovations techniques en radiologie, scanographie, médecine nucléaire et ultrasons. Son succès croissant témoigne de la prodigieuse vitalité des disciplines qui ont pour objet de visualiser l'intérieur du corps humain.

Organisé cette semaine à Chicago, le congrès 1983 de la R.S.N.A. sera le témoin d'un phénomène majeur : l'extension de la commercialisation des appareils à résonance magnétique nucléaire ou « appareils à R.M.N. ». Un sigle encore mal connu du public, symbole pourtant d'une véritable révolution diagnostique comparable à celle due, au début du siècle, à l'utilisation médicale des rayons X.

Alors que le marché mondial des scanographes n'est pas encore saturé, les premiers appareils à R.M.N. font la preuve d'une plus grande efficacité et d'une innocuité quasi totale. Un handicap majeur néanmoins : leur coût, compris entre 1 et 2 millions de dollars. Ces appareils font aujourd'hui l'objet d'une intense compétition industrielle dans laquelle sont engagés les principaux constructeurs mondiaux de matériel lourd d'imagerie médicale.

Une vingtaine d'appareils à R.M.N. sont installés ou en cours d'installation à travers le monde. En France, alors que la C.G.R. (Compagnie générale de radiologie, groupe public Thomson) annonce son intention de figurer dans le peloton de tête des industriels, le sous-équipement en scanographes est notoire. De plus, contrairement aux assurances données par les pouvoirs publics, aucun des quatre centres hospitalo-universitaires retenus comme sites d'implantation pour les premiers appareils à R.M.N. n'est encore équipé. Une situation critique qui, immanquablement, conduira la France à n'occuper qu'une place mineure dans ce qui apparaît aujourd'hui comme l'une des plus fructueuses aventures de la recherche médicale d'ici à la fin du siècle. A moins que ne se manifeste au plus vite une volonté politique qui, jusqu'à présent, a toujours fait défaut.

La France est sous-équipée

« *AVEC la R.M.N., nous sommes partis pour une aventure qui durera vingt ans* », estime-t-on aujourd'hui à la direction de la C.G.R. Beaucoup de spécialistes, d'industriels, de scientifiques et de médecins partagent cette opinion. Toute la question est de savoir qui, parmi les grands groupes industriels, sera admis à participer. Et rien ne permet de dire que la France fera partie du peloton de tête. L'histoire toute récente du scanographe offre à cet égard matière à réflexion.

En moins de dix ans, quatre générations de scanographes ont vu le jour, chacune correspondant à une amélioration importante des performances techniques, c'est-à-dire de la qualité des images obtenues et du nombre de malades pouvant être examinés.

Après avoir rapidement grandi, le nombre total des constructeurs d'appareils a vite diminué, passant de seize en 1976 à huit en 1981. la firme britannique E.M.I. qui, la première, avait tenté l'aventure, disparaissait même du marché, incapable de gérer son succès. En 1974 on comptait quatre-vingts appareils dans le monde, dont soixante aux Etat-Unis. Ils étaient cinq cents en 1976, dont trois cents aux Etats-Unis. En 1979, MM. Housfield et Cormack, inventeurs du scanographe, recevaient le prix Nobel de médecine.

Au dernier rang des pays développés

On comptait dans le monde début 1982 près de quatre mille cinq cents appareils, les « corps entiers » (capables d'examiner l'ensemble de l'organisme) supplantant presque les « crâniens ». La même année, le chiffre d'affaires mondial de la scanographie atteignait 875 millions de dollars, soit plus du quart du chiffre d'affaires total de l'imagerie médicale. General Electric, le premier constructeur mondial, réalisait près de la moitié de son chiffre d'affaires avec le scanographe.

Aujourd'hui, le Japon avec onze appareils par million d'habitants dépasse les Etats-Unis (neuf appareils par million d'habitants). En Europe, on ne s'est équipé que lentement et tardivement. Le Vieux Continent ne compte aujourd'hui que huit cents appareils dont trois cents en Allemagne de l'Ouest.

En France, le sous-équipement est notoire, dû en partie aux difficultés rencontrées par la C.G.R., seul constructeur national, et à la politique protectionniste mise en place par les pouvoirs publics. En 1976, la France ne comptait que trois appareils. En 1977, année où la C.G.R. commercialisa son premier scanographe, le ministère de la santé débloqua trente-huit autorisations d'implantation (1). C'est aussi l'année où la C.G.R. connut ses premières difficultés financières. Ce sous-équipement est dû aussi à la volonté de maîtriser, à très court terme, les dépenses de santé. Un rapport du comité consultatif des équipements de santé notait, en janvier 1983, que la conception mécaniste de la maîtrise des équipements de santé dans les cas d'investissements aussi importants que le scanographe est à l'origine « *d'une politique malthusienne s'appuyant sur des indices arbitraires n'ayant que de lointains rapports avec une politique de santé* ».

Curieusement, aujourd'hui, alors que la C.G.R. commercialise enfin un scanographe haut de gamme de qualité, et en dépit des nombreuses déclarations ministérielles annonçant depuis 1981 une augmentation du parc français, on ne comptait au premier trimestre 1983 que soixante-six appareils en fonctionnement (trente-quatre crâniens et trente-deux corps entiers).

Ce chiffre place la France au dernier rang des pays développés. Des chiffres d'autant plus étonnants que la plupart des études ont conclu à l'aspect positif sur l'économie de la santé de l'équipement en scanographes (réduction des examens complémentaires, des durées d'hospitalisation, etc.). Le nombre des autorisations est néanmoins passé de cinquante-huit début 1981 à cent douze fin 1982. M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, fixait début 1983 un objectif de deux cents appareils pour 1986-1987. Pourtant, aujourd'hui encore, une vingtaine d'hôpitaux autorisés n'ont pas pu s'équiper, faute de trouver les 30 % de l'investissement nécessaire (2).

« *Tout compte fait, le secrétariat d'Etat à la santé*, résume M. Jean Ségui, P.-D.G. de la C.G.R., *a une action plus négative que positive. Je sais que des cliniques privées désirent acheter des scanographes. Elles en ont les moyens. Or elles n'en formulent pas la demande, sachant à l'évidence qu'on leur opposera un refus. Une situation incohérente qui tient à nos structures de soins.* » C'est dans ce paysage qu'apparaissent aujourd'hui les prestigieux appareils à R.M.N. Il est encore difficile de dire qui du scanographe ou de ces appareils, sortira vainqueur.

Des études prospectives fixent à environ neuf mille le parc mondial théorique des scanographes et estiment, compte tenu du coût des appareils à R.M.N., que l'avenir de la scanographie réside, d'ici à 1990, dans les scanographes milieu de gamme permettant de meilleurs rapports entre le coût, les performances et l'utilisation. Reste la compétition du haut de gamme. Tous les grands constructeurs mondiaux d'imagerie médicale ont mis au point des prototypes de R.M.N., actuellement en évaluation clinique. Certaines firmes américaines commencent à commercialiser des appareils après que la Food and Drug Administration eut donné son agrément. Selon le professeur Jean-François Lacronique (département santé publique, hôpital Henri-Mondor, Créteil), une vingtaine d'appareils à R.M.N. sont installés ou en cours d'installation (les Etats-Unis prévoyant trente-cinq implantations d'ici à 1985).

En janvier dernier, M. Ralite annonçait que quatre sites R.M.N. avaient été retenus (Paris, Bordeaux, Montpellier et Grenoble) qui seraient équipés fin 1983. Manifestement, les pouvoirs publics, comme la C.G.R., ne voulaient pas que se renouvelle l'histoire du scanographe. Rien ne permet pourtant de dire qu'on y parviendra.

Des initiatives privées

« *Depuis deux ans*, indique M. Ségui, *notre effort de recherche et de développement sur la R.M.N. a approché les 100 millions de francs. Une usine a été construite à Buc (Yvelines) comportant douze plates-formes de production. Quatre appareils seront prêts dès 1984. Récemment, nous avons obtenu sur nos prototypes des images de très haute qualité, équivalentes à celles de nos concurrents. Un prototype est disponible, or nous n'avons pas en France de site capable de le recevoir !* ». Initialement retenu, le centre hospitalier de Bordeaux n'est en effet plus candidat *(lire l'article de Pierre Cherreau, page 15)*. A Paris, on vient de lancer un appel d'offres international pour équiper le site retenu (hôpital du Kremlin-Bicêtre, l'appareil devant aussi être utilisé par le Commissariat à l'energie atomique et par l'institut Gustave-Roussy de Villejuif). Selon toute vraisemblance, l'appareil sera d'origine étrangère...

En marge de cet équipement officiel, on assiste à toute une série d'initiatives privées. A Strasbourg, le professeur Chambron, directeur de l'institut de physique biologique de la faculté de médecine, développe un appareil R.M.N. « *avec*, explique-t-il, *des moyens financiers modestes mais une équipe médicale et scientifique jeune et dynamique* ». A Marseille, deux cliniques privées ont acquis des appareils sans avertir les pouvoirs publics. Le secrétaire d'État à la santé a alors annoncé que ces cliniques devraient « *suspendre l'installation ou la mise en œuvre de ces équipements* » (lire l'article de Jean Contrucci, page 15).

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 15.)

(1) Les scanographes figurent sur la liste des équipements lourds pour lesquels les pouvoirs publics décident des lieux d'installation.

(2) Les établissements doivent trouver 30 % de l'investissement sur fonds propres. 30 % proviennent de prêts sans intérêt de la Sécurité sociale, l'État couvrant les 40 % restants.

L'autopsie magnétique du vivant

C'EST en 1980, moins de dix ans après l'apparition du scanographe, que les premières images R.M.N. d'un cerveau humain furent présentées. Trois ans plus tard, on ne compte plus les travaux menés à travers le monde sur ce qui, aux yeux des spécialistes, apparaît comme un événement d'une importance considérable. Car si la mise au point des scanographes n'a correspondu, tout compte fait, qu'à une amélioration de la radiologie conventionnelle – due en grande partie à l'utilisation de l'informatique, – la R.M.N. équivaut à un véritable «bond», technique et conceptuel, l'équivalent de ce que fut l'utilisation médicale des rayons X.

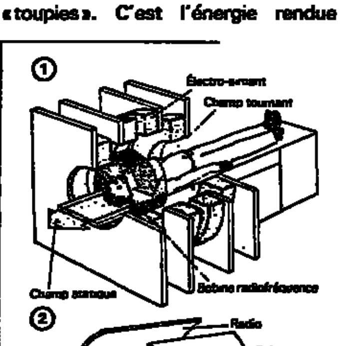
Si l'on accepte de le réduire à l'essentiel, le phénomène de la R.M.N. n'a rien de bien compliqué. Soumis à un champ magnétique important, les noyaux des atomes orientent leur axe de rotation parallèlement à ce champ comme de petits aimants. Si l'on soumet ensuite ces noyaux à un rayonnement électromagnétique de fréquence appropriée, les «aimants» se transforment en «toupies». C'est l'énergie rendue après coup par ces toupies microscopiques aux influences ambiantes qui, après de multiples transformations et calculs, permet de donner une image de la matière ainsi sondée.

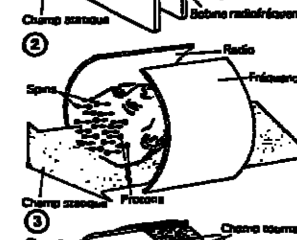
Tout le corps humain

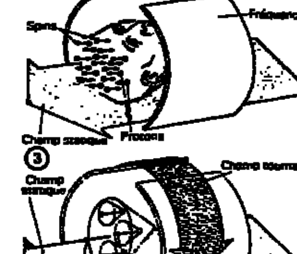
Découvert en 1946, le phénomène de la R.M.N. a été longuement utilisé comme méthode d'analyse biochimique *in vitro* sous l'impulsion, notamment, du professeur Abragam (France), puis *in vivo*. La grande nouveauté, aujourd'hui, c'est que des appareils commencent à être fabriqués industriellement qui permettent d'obtenir des images de toutes les parties du corps humain *(voir schéma)*. Pour l'heure, ces images correspondent à des études de résonance faites sur les protons (ou noyaux d'hydrogène). Il s'agit d'une sorte de cartographie, médicalement interprétable, des molécules d'eau qui constituent l'essentiel des tissus de l'organisme.

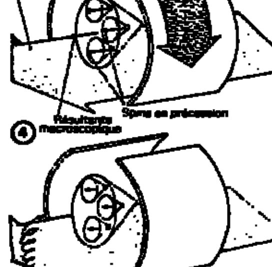
Parce que la concentration en eau est nettement différente selon les tissus, la R.M.N. permet l'acquisition d'images très contrastées. Un contraste qui, fait majeur, devrait permettre de faire la différence entre les tissus sains et les tissus pathologiques. Ainsi, les clichés crâniens permettent de différencier nettement les substances blanche et grise du cerveau. Les infarctus cérébraux, les malformations vasculaires intracrâniennes deviennent des diagnostics immédiats. Des renseignements précis concernant la dynamique du liquide céphalorachidien, la topographie et le volume des tumeurs sont aussi obtenus.

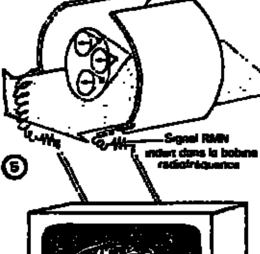
«*Les images de moelle épinière*, notaient récemment des neurologues parisiens, *sont d'une incroyable précision. Mieux que des planches anatomiques !*» Les muscles, le cœur et les vaisseaux, le pancréas, le foie ou les reins peuvent aussi être étudiés avec une précision qui d'ores et déjà atteint ou dépasse les performances des scanographes «haut de gamme». Les appareils à R.M.N. permettent aussi d'obtenir «à la demande» des images planes ou tridimensionnelles. Ils pourront en outre permettre d'étudier les débits des fluides de l'organisme.













Décomposition du signal RMN et construction de l'image RMN

1) Le malade est introduit dans l'appareil, composé d'un électro-aimant (produisant un champ magnétique statique) et d'une bobine radio-fréquence (produisant un champ tournant dans un plan perpendiculaire au précédent).

2) Lorsqu'on applique le champ statique, les noyaux d'hydrogène (protons) de l'organisme, particules électriquement chargées, voient leur activité perturbée : chaque spin, ou tournoiement, magnétique (micro-champ magnétique, naturellement induit par les mouvements du proton) s'oriente parallèlement à l'axe du champ statique (phénomène de magnétisation nucléaire).

3) On applique (ici au niveau du crâne) le champ tournant. Si on accorde la fréquence de ce dernier à celle, naturelle, des protons, ces derniers entrent en « précession » : les protons décrivent alors un cône autour de l'axe du premier champ comme une toupie que l'on écarterait de son axe vertical.

4) On supprime le champ tournant. Les protons continuent un moment leur mouvement, cédant au milieu l'énergie qu'ils ont reçue. Il en résulte un courant induit (ou signal R.M.N.) dans la bobine. Un système électronique sophistiqué permet de décomposer ce signal en de multiples signaux différents (chaque tissu n'a pas la même composition en protons). On peut ainsi construire sur écran une image anatomique médicalement interprétable. Sans déplacement du patient, on obtient des clichés dans tous les plans, avec une définition de l'ordre du millimètre.

(Schéma tiré de *Science et Vie*, décembre 1982. Cliché, fourni par la Compagnie générale de radiologie, obtenu sur un appareil à aimant supraconducteur à champ de 1 500 gauss.)

Des perspectives passionnantes

On distingue aujourd'hui trois types d'appareils : ceux utilisant un aimant résistif (intensité comprise entre 800 et 3 500 gauss) ; ceux utilisant un aimant supraconducteur (intensité possible de 15 000 gauss) et ceux à aimant permanent (3 000 gauss). Le principal débat technique porte sur l'adéquation puissance-qualité de l'image : les appareils à aimant supraconducteur, beaucoup plus coûteux que les autres, donneront-ils des images de meilleure qualité ?

De nouvelles et passionnantes perspectives s'ouvrent enfin avec l'étude en R.M.N. d'autres éléments que l'hydrogène. L'étude en imagerie du phosphore, du sodium, de l'azote et du fluor, voire du chlore, de l'oxygène et du carbone, donneront, selon toute vraisemblance, des informations essentielles sur le métabolisme des tissus. Un appareil à R.M.N. est déjà utilisé (en spectroscopie et non en imagerie) et commercialisé sous le nom de *Topical Magnetic Resonance*. Il est notamment utilisé dans l'étude des affections musculaires. L'utilisation des champs magnétiques évite ainsi d'avoir recours aux prélèvements de tissu.

Une innocuité totale

Les limites de l'imagerie R.M.N. sont, pour l'heure, liées au temps d'acquisition de l'image (quelques minutes) et aux contre-indications de cette technique. L'utilisation de champs magnétiques élevés implique en effet de ne pas examiner les malades dans l'organisme desquels ont été implantés des prothèses ou des éléments métalliques (clips intracérébraux, stimulateurs cardiaques ou prothèses ferro-magnétiques), pas plus que les patients souffrant d'affections cardiaques (troubles de la conduction), d'épilepsie, ainsi que les femmes enceintes.

Toutes les études réalisées à l'heure actuelle tant sur des volontaires que sur des malades permettent, moyennant ces précautions, de conclure à une totale innocuité de cette technique. La R.M.N. se situe donc avec les ultrasons dans le groupe des techniques d'imagerie non invasives et non agressives, à la différence de la radiologie conventionnelle ou informatisée, des scanographes et de la médecine nucléaire.

J.-Y. N.

Une Française sur trois utilise une pilule ou un stérilet

DE nombreux médecins ont assisté, du 10 au 13 novembre, aux journées sur « la fertilité et l'orthogénie » organisées à Paris, comme chaque année, par l'équipe de la revue *Contraception, Fertilité, Sexualité*, que dirige le docteur Jean Cohen.

Les thèmes les plus variés, relevant de tous les aspects de la gynécologie quotidienne, ont été abordés au cours de ce congrès, allant du cancer de l'endomètre ou de l'ovaire aux nouvelles méthodes contraceptives, de la thérapeutique hormonale de la ménopause aux techniques de stérilisation, aux « enfants du distilbène », aux maladies vénériennes ou au maniement de l'échographie.

L'intérêt porté à la reproduction humaine ne cesse de croître, comme l'atteste le congrès de Dublin (lire, ci-contre, l'article du docteur Belaisch).

Contrairement aux rumeurs qui courent périodiquement à ce sujet, le nombre des femmes qui recourent tant à la contraception chimique (pilule) qu'aux moyens mécaniques (stérilet) continue d'augmenter en France, a indiqué le docteur Jean Cohen.

24,7 % des 12 980 000 femmes en âge de procréer prennent des pilules contraceptives, dont 42 622 000 plaquettes ont été vendues en 1982, soit 3,4 % de plus que l'année précédente. Près d'un million de femmes portent un stérilet, soit près de 10 % de plus qu'en 1981.

Une femme fertile sur trois utilise donc régulièrement une des deux méthodes contraceptives chimique ou physique les plus efficaces, ce qui place la France parmi les pays d'Europe les plus avancés sur ce plan.

UN CONGRÈS INTERNATIONAL A DUBLIN

Les succès de la fécondation en éprouvette

par le docteur JEAN BELAISCH (*)

D'UN congrès international qui a réuni plus de mille cinq cents participants et dont le comité scientifique a retenu sept cent huit communications, est-il imaginable que l'on puisse tirer des conclusions générales ? Ce qui pourrait sembler une gageure est en réalité facile pour le XIe congrès de la Fédération internationale de fertilité et de stérilité (I.F.F.S.), qui s'est tenu à Dublin.

Une page a été tournée en 1983. Les promoteurs de la fécondation *in vitro* avec « replacement d'embryons » (FIV) sont passés à l'offensive et se vengent du scepticisme qui avait accueilli leurs premiers exploits.

L'équipe britannique de Bourn-Hall (1), conduite par les docteurs Edwards et Steptoe, les pères biologiques de Louise Brown, a annoncé un bilan exceptionnel : 100 enfants nés (56 filles et 44 garçons), 150 grossesses en cours et un pourcentage d'échecs qui se situe entre 20 et 30 % ou plus selon les catégories de femmes traitées. En particulier, aucune grossesse ne s'est poursuivie chez celles qui avaient plus de quarante ans. Aussi Steoptoe a-t-il demandé que, désormais, les femmes souffrant de stérilité par lésion des trompes ne restent pas trop longtemps entre les mains des chirurgiens. Elles devraient venir plus jeunes à la FIV.

Ce congrès a, d'autre part, été décevant pour les micro-chirurgiens, car leur discipline est déjà parvenue à un niveau de quasi-perfection et elle ne peut plus rien pour les trompes trop lésées.

Le grand responsable des succès de la FIV, le docteur Edwards, a insisté sur quatre points :

- La simplification de tous les gestes et la brièveté du trajet parcouru par l'œuf hors de la mère sont un des facteurs importants de réussite.
- Le meilleur mode de recueil des ovocytes est actuellement la stimulation par le clomiphène, qui augmente le nombre d'ovocytes ponctionnables. Autre précision : la surveillance des phénomènes naturels qui précèdent l'ovulation permet d'obtenir la plus grande proportion d'ovocytes fécondables.
- Ces phénomènes naturels qui précèdent l'ovulation, si Edwards préfère les laisser s'accomplir d'eux-mêmes, ce n'est pas par hasard. Par les dosages urinaires, actuellement très au point, l'hormone ovulante est détectée vers 7 heures du matin. L'ovulation a lieu environ vingt-six heures plus tard. Le prélèvement d'ovocyte devra donc être effectué vers 8-9 heures le lendemain (il doit être fait un peu avant la sortie de l'ovocyte hors du follicule), c'est-à-dire à une heure idéale pour tout chirurgien. Et Edwards a précisé que ses propres constatations étaient recoupées par celles faites en France par d'autres techniques.
- Le replacement de deux ou trois embryons à la fois semble augmenter le nombre de grossesses plus que la simple arithmétique ne le fait prévoir, comme si les embryons s'aidaient l'un l'autre. En revanche, la proportion d'avortements est aussi plus grande.

Au cabinet du médecin

Le docteur Feichtinger (Autriche) a annoncé, à la suite de travaux scandinaves, une deuxième révolution : la FIV au cabinet du médecin. Sans anesthésie, mais sous contrôle échographique, il ponctionne les follicules ovariens en passant son aiguille à travers la vessie pleine. L'ovocyte est fécondé dans le laboratoire du cabinet. Le replacement s'y fait aussi deux jours plus tard.

Le film qu'il a présenté a séduit la majorité des congressistes... sans entraîner pour cela une adhésion totale, car il n'a obtenu qu'une seule grossesse en 1983, tandis que Hazekamp (Norvège) a rapporté quatre-vingt-une ponctions transvésicales personnelles et... une grossesse extra-utérine.

Jean Cohen (France) a tiré les conclusions de ce « test-tube-baby-boom ». Toute chirurgie sur un petit bassin féminin, dans un contexte pouvant faire penser qu'une stérilité risque de s'ensuivre, doit être conduite avec l'idée qu'un jour la femme sera susceptible d'avoir recours à la FIV.

Le grand nombre d'enfants nés par FIV permet désormais de savoir que les malformations congénitales sont très rares : un souffle cardiaque, apparemment sans gravité pour Steptoe, sur cent enfants. Mais, évidemment, une surveillance étroite doit être poursuivie.

Les pompes à hormones

L'administration, à l'aide d'une pompe programmable, de l'hormone qui permet au système nerveux d'activer à son gré le couple hypophyse-ovaire était également un des sujets-phares de ce congrès.

L'utilisation de cette hormone, la LH-RH, avait été suivie de sérieuses déconvenues lors des premières tentatives thérapeutiques. C'est la constatation par un chercheur américain, Knobil, et par son équipe que le système nerveux ne sécrète son hormone que de façon intermittente, pulsatile, environ toutes les quatre-vingt-dix minutes, qui a ouvert la voie aux récents succès dans l'induction de l'ovulation (*le Monde* des 3 novembre 1982 et 21 mai 1980).

Les injections régulières, toutes les quatre-vingt-dix ou cent vingt minutes, de minuscules doses de LH-RH (doses qui varient entre 10 et 20 millionièmes de gramme) ne sont possibles qu'à l'aide de pompes, dont plusieurs modèles ont été présentés et qui doivent être portées par les patients jour et nuit.

Le principal progrès, confirmé par de nombreux chercheurs, a été la constatation que l'administration par voie sous-cutanée de la LH-RH à l'aide d'une pompe était pratiquement aussi efficace que par voie veineuse, supprimant ainsi les complications inhérentes à la présence d'un cathéter dans une veine pendant plus de vingt jours.

Les partisans de l'utilisation de la LH-RH sont certains que les pompes vont très bientôt remplacer toutes les autres méthodes de traitement des désordres sévères de l'ovulation, car elles sont très efficaces et ne provoquent que très rarement des hyperstimulations ovariennes ou des grossesses multiples.

Les andrologues comptent beaucoup sur les techniques de fécondation *in vitro* pour accroître leurs connaissances théoriques, en particulier sur les transformations subies par les spermatozoïdes au cours de leur périple dans les voies génitales féminines, qui leur donne le pouvoir de féconder l'ovule.

Au lieu de protocoles de recherche très complexes, il suffit aujourd'hui de mettre un ovocyte dans un petit tube de verre plat au contact de spermatozoïdes, comme l'a montré Mme Talbot (Etats-Unis). Une caméra vidéo enregistre pendant des heures tous les phénomènes précédant la fécondation. Les différents trajets des spermatozoïdes qui s'approchent de l'ovule, ainsi que leurs éventuelles transformations, sont dès lors accessibles à tous les chercheurs. Bien que la fécondation *in vitro* ait été effectuée en particulier en France il y a déjà de nombreuses années (Ch. Thibault, R. Moricard), les méthodes ont été remarquablement perfectionnées.

Échange de bons procédés

Les anomalies des spermatozoïdes seront mieux étudiées dans les détails, mais surtout après analyse rigoureuse des mécanismes de la fécondation. On pourra peut-être découvrir le défaut inhérent à chaque sperme et, qui sait, le corriger.

Il n'est même pas inconcevable qu'un jour on réalise une micro-injection de spermatozoïde vivant mais immobile à l'intérieur d'un ovocyte... et qu'on rende ainsi fécond un homme dont tous les spermatozoïdes souffraient d'un défaut isolé de la mobilité.

C'est donc sur cet échange de bons procédés entre le traitement de la stérilité de la femme et celui de la stérilité de l'homme que comptent les « fertologistes » du monde entier, qui n'ont pas pour autant oublié de disserter sur les complications psychologiques de tous ces progrès techniques... Mais c'est une autre histoire.

(*) Chargé d'enseignement à la faculté de Cochin-Port-Royal, Paris.

(1) Clinique ayant pour unique finalité la fécondation *in vitro*.



LIVRES

■ « Les Femmes et les Médecins », Yvonne Knibiehler et Catherine Fouquet. Hachette éditeur, 329 pages, 85 F.

Le pouvoir médical a modelé – et modèle toujours – l'image des corps et le destin de ceux qui souffrent. Deux femmes, professeurs, l'une d'Université, l'autre d'hypokhâgne à Aix, ont choisi comme illustration de cette domination la définition de la féminité, telle que l'ont formulée au cours des siècles ceux – tous des hommes – qui détenaient le savoir médical.

Une inspiration logique, constante, cohérente a dominé leur démarche, démontrent les auteurs : établir ou confirmer la supériorité masculine, justifier la « domestication » du sexe féminin au service de la reproduction et de la famille.

Réprimer la sexualité (la femme est un diable lubrique) et son expression ultime, la nymphomanie, fût-ce par l'enfermement « chez les fous » ou la mutilation chirurgicale, fait partie des comportements effarants dont le but n'est nullement de « soigner » mais de préserver le modèle d'épouse docile, fidèle et fertile qui fut, jusqu'au siècle des Lumières, le fondement des structures socio-familiales.

La citadelle médicale a préservé jalousement sa complète masculinisation jusqu'à des temps très récents, et les schémas insensés établis tout au long des siècles mettront longtemps à s'effacer, d'autant plus longtemps qu'ils faisaient écho à l'inconscient collectif et à l'intérêt suprême des familles, ce que les savantes d'Aix nomment « la monarchie familiale ».

Leur livre constitue un document exceptionnel, par sa richesse historique, par la multiplicité de ses sources d'information, par la qualité de l'analyse permettant de leur trouver une cohérence logique.

■ *Des symptômes à la décision. La médecine au quotidien.* Medsi éditeur. 802 pages illustrées, reliure souple. 390 F. (Réservé aux médecins.)

Vingt-trois médecins ont participé, sous la direction du professeur Georges Tchobroutsky, à cet ouvrage profondément original où les maladies ne sont plus classées par catégories académiques ou physiopathologiques, mais en fonction des plaintes qu'expriment les malades.

Le praticien trouvera ainsi et notamment les chapitres « Je suis fatigué », « Je perds mes cheveux », « J'ai des vertiges », « J'ai mal à la tête », ou ceux concernant tant le reclassement professionnel que la conduite à tenir devant les saignements de nez, la toxicomanie, l'obésité de l'enfant ou la dépression.

Pour la première fois, un ouvrage aussi complet, rédigé par des hospitalo-universitaires éminents constitue réellement la bible de la médecine générale, celle qui se pratique non à l'hôpital à l'aide d'un équipement technique visant à réduire l'homme à ses organes, ou à ses fonctions, mais dans l'interrogation solitaire que suggère l'appel des souffrances si diverses et si personnelles quotidiennement exposées.

■ « Un mal étrange : l'allergie », docteur Emile Hamocq. Fayard éditeur, 253 pages, 65 F.

Un bilan complet de l'histoire et des connaissances actuelles concernant l'allergie, du rhume des foins à l'asthme, de l'eczéma à l'urticaire et aux piqûres d'insectes, par le spécialiste renommé de l'Institut Pasteur. Le niveau technique de l'ouvrage rend sa lecture un peu difficile.

■ « Corps et chirurgie à l'apogée du Moyen Age », M. C. Pouchelle. Flammarion, 385 pages, 110 F.

Henri de Mondeville était au quatorzième siècle le chirurgien de Philippe le Bel. De 1306 à 1320, il composa un *Traité de chirurgie* qui fait de lui, comme le dit M. C. Pouchelle, le « *père méconnu de la chirurgie française* ». L'analyse érudite qu'elle fait des différentes versions de cet ouvrage fournit un étonnant tableau des connaissances et des comportements à l'égard de la maladie, de la souffrance et de la mort, au cœur d'un Moyen Age plus savant et plus « *moderne* » qu'on ne l'eût cru.

Au travers de sa vision très personnelle des corps et de leurs altérations, c'est toute la psychologie de son époque que traduit ce « barbier » perspicace et savant, profondément imprégné des superstitions, des symboles et des mythes d'un siècle dont M. C. Pouchelle a su rendre à merveille les mystères et l'ambiguïté.

■ Bibliothèque « Pour la science ». Diffusion Belin, 240 pages. Nombreuses illustrations en couleurs. 90 F.

Les outils du diagnostic, l'amélioration des médicaments, les progrès de la chirurgie et la compréhension des modes d'action thérapeutique, *tels sont les* quatre aspects traités dans ce livre collectif remarquable où l'on retrouve, après une préface du professeur Maurice Tubiana, certains des plus grands noms de la médecine et de la recherche modernes.

Robert Jarvick, qui a conçu le premier cœur artificiel placé sur un être humain, en décrit le fonctionnement. César Milstein, « inventeur » des extraordinaires machineries cellulaires que sont les hybridomes, commente sa découverte et les perspectives qu'elle ouvre au diagnostic et à la thérapeutique. Georges Mathé fait le point, de son côté, et parmi bien d'autres, de la recherche en cancérologie.

Peu d'ouvrages montrent aussi lumineusement que celui-ci les liens étroits qui unissent les sciences fondamentales à la médecine quotidienne, et les détours parfois inattendus par lesquels des recherches apparemment dénuées de toute perspective d'application pratique peuvent avoir une portée clinique incalculable.

Docteur E.-L.

LES « APPAREILS A R.M.N. »

La France est sous-équipée

(Suite de la page 13.)

A Paris, le docteur Jean Picard (hôpital de Suresnes) a lancé une souscription nationale pour acquérir un appareil. Il semble d'autre part que c'est une association privée d'aide à la recherche sur le cancer qui financera l'appareil du Kremlin-Bicêtre. Jusqu'à une vedette de la chanson qui organise des galas pour permettre d'acquérir un appareil de ce type...

Côté pouvoirs publics, un projet de décret actualisant la liste des équipements biomédicaux dont l'installation est soumise à autorisation préalable est actuellement examiné en Conseil d'Etat. Y figurent les appareils à R.M.N. (3).

Mais l'essentiel est ailleurs. L'avenir français de la R.M.N. et, au-delà, celui de l'industrie biomédicale sont étroitement liés, d'une part, à la volonté politique de sortir de la situation actuelle de sous-équipement en matériel lourd d'imagerie médicale et, d'autre part, à la santé économique de la C.G.R. Or cette entreprise publique connaît depuis plusieurs années – et connaîtra encore en 1984 – de graves difficultés financières. Les projets d'accord avec des firmes concurrentes ne semblent plus d'actualité.

Le groupe Thomson et les pouvoirs publics accepteront-ils longtemps de soutenir la C.G.R. ? Une réponse négative équivaudrait au retrait de la France de toute participation active à l'aventure de la R.M.N. médicale.

JEAN-YVES NAU.

(3) Curieusement, les appareils à R.M.N. ne font pas encore partie de la liste officielle des équipements lourds.

• BORDEAUX : « En priant Dieu pour que ça marche »

LE congrès européen de radiologie de Bordeaux avait été dominé par la première présentation publique d'une image R.M.N. de conception française. On avait aussi annoncé que le prototype présenté serait installé au C.H.R. de Bordeaux. Cette éventualité est aujourd'hui écartée sans que le C.H.R. en ait officiellement expliqué les raisons.

Le C.H.R. de Bordeaux avait effectivement fait acte de candidature et obtenu l'installation du prototype de la C.G.R. à aimant résistif et d'une puissance de 1 500 gauss. Il devait être installé à Bordeaux dans une salle déjà équipée puis remplacé au bout de dix-huit mois par un appareil de la seconde génération (5 000 gauss, aimant supraconducteur). Une première difficulté est intervenue pour la salle réservée à l'appareil. Elle s'est avérée trop petite et insuffisamment protégée, alors qu'elle avait déjà demandé un investissement de 800 000 francs environ.

Le conseil d'administration du C.H.R. a alors pris la décision de se passer du premier appareil et de commander directement le second. M. Lefebvre, son directeur, estime que cette décision a été d'autant plus facile à prendre que les conditions financières initiales n'ont pas été respectées par la C.G.R.

Pour un appareil qui, à l'origine, devait être mis en place gratuitement pour la durée de son expérimentation, la C.G.R. a réclamé, en juillet, une première enveloppe de 7,5 millions de francs et en a annoncé une autre pour l'année suivante, de 5,5 millions de francs auxquels il fallait ajouter un coût d'installation et de démontage de 600 000 francs. L'aide des pouvoirs publics à la C.G.R. a-t-elle été remise en cause ? « *Ce n'est pas notre problème*, estime M. Lefebvre. *Mieux vaut renoncer que d'aboutir à l'abattoir de La Villette.* »

Au-delà des obstacles financiers, il n'est pas impossible que Bordeaux ait eu peur de se voir imposer à titre définitif un instrument qu'il estime trop peu performant : « *Dans cette affaire*, dit M. Jacques Chaban-Delmas, président du C.H.R., *Paris essaie de faire courir le bruit que nous ne sommes plus demandeurs. Notre dernier conseil d'administration s'est prononcé sans équivoque. Nous prenons l'appareil de 5 000 gauss en maintenant le principe de la participation normale de l'Etat. Nous restons preneurs même si nous renonçons à l'expérimentation du prototype. Seul le deuxième appareil, qui permet un travail pluridisciplinaire, peut être envisagé dans un établissement comme le nôtre. La C.G.R. a cafouillé. Elle est en retard par rapport à ses concurrents. Nous, on veut bien – et en fait on nous y oblige – acheter du matériel français. Nous ne demandons pas mieux. Nous prenons la C.G.R. en priant Dieu pour que ça marche.* »

PIERRE CHERRUAU.

• MARSEILLE : dans l'attente du feu vert officiel

A première vue, on ne peut pas s'empêcher d'évoquer une énorme machine à laver avec son hublot de chargement. Mais, devant ce hublot, et à sa hauteur, se trouve une civière télécommandée qui permet d'« enfourner » un corps entier dans la machine.

Le voici donc, ce fameux appareil à R.M.N., le premier installé en France, dans les sous-sols de la clinique Clairval, à Marseille. Il est prêt à fonctionner après les ultimes réglages des techniciens de la société américaine Technicare de Cleveland (Ohio). Mais à une condition : que le secrétariat d'Etat à la santé ne persiste pas à refuser la mise en service de l'appareil, qui comporte, à son avis, « *des inconnues très importantes, l'utilisation médicale n'étant pas encore maîtrisée du point de vue diagnostic, et les effets éventuels secondaires sur les patients ou les utilisateurs étant mal connus* ».

Pour le docteur Jacques Lavieille, neuroradiologue à la clinique Clairval, qui s'est rendu aux Etats-Unis, voici quatre ans, pour se familiariser avec l'appareil à R.M.N., « *on ne peut plus parler, aujourd'hui, de stade d'expérimentation* ». « *Dans l'état actuel des études*, explique-t-il, *l'appareil, dont le principe a été mis au point dès 1947, permet d'avoir à disposition une nouvelle méthode d'investigation du corps humain bien plus efficace et moins dangereuse que toutes les techniques jusqu'ici employées.* »

Au-delà du domaine médical, l'appareil intéresse les chercheurs du C.N.R.S. Ainsi, MM. Henri Latière et André Cagnasso, respectivement directeur de recherche et physicien au C.N.R.S. de Marseille, attendent impatiemment l'éventuel feu vert du secrétariat d'Etat pour approfondir, grâce à la R.M.N., des recherches sur des matériaux métalliques composites et sur des produits issus de la pétrochimie qu'ils avaient commencées il y a cinq ans à partir du scanner.

La direction de la clinique Clairval, qui a consenti un investissement de 6 millions de francs (« *à l'époque où le dollar était à 6 F*, précise le docteur Lavieille ; *aujourd'hui, selon le modèle, il faudrait dépenser de 8 à 10 millions de francs* »), aimerait, on le comprend, ne pas les avoir déboursés pour rien.

« *Nous avons reçu une lettre du ministère, qui est celle publiée par* le Monde *du 22 octobre*, indique le docteur Lavieille, *mais nous pensons que la porte n'est pas fermée aux négociations. Il n'y a aucune agressivité de notre part. Nous voulons simplement faire bénéficier les malades d'examens venant en complément du scanner dans certaines affections. C'est pourquoi, en l'état actuel du dossier, nous continuons à maintenir le contact avec le ministère.* »

JEAN CONTRUCCI.

SCIENCES

AVEC UN BUDGET DE 37,5 MILLIARDS DE FRANCS

La recherche n'aura pas en 1984 la priorité que lui attribuait la loi de programmation

Avec une augmentation globale de 15,5 % par rapport à 1983, les crédits de recherche inscrits au projet de budget pour 1984 et examinés ce mardi soir 15 novembre par les députés progressent d'une manière nettement privilégiée quand on compare leur évolution à celle de l'ensemble des dépenses de l'Etat (*le Monde* du 1er octobre). La recherche doit disposer en 1984 de 37,56 milliards de francs, se décomposant en 16,88 milliards de dépenses ordinaires, 19,93 milliards d'autorisations de programme et 0,75 milliard de crédits d'impôt (au lieu de 15,22 milliards de dépenses ordinaires et 17,31 milliards d'autorisations de programme, pour un total de 32,53 milliards de francs, en 1983).

Les effectifs employés par la recherche publique doivent globalement passer de cinquante-neuf mille huit cent quarante et un à soixante mille sept cent quarante-six. Cela signifie la création de neuf cent cinq emplois, alors que la règle, pour l'ensemble du budget de l'Etat, est la stabilité. Cependant, plusieurs facteurs viennent atténuer cette impression favorable.

Il n'y a pas dix-huit mois, le Parlement votait une loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France. Pour tenir l'objectif d'une dépense nationale de recherche-développement atteignant 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1985, il était prévu des augmentations annuelles de 17,8 % des crédits — inflation déduite — et de 4,5 % pour les effectifs. On est loin du compte pour les crédits : 17,8 % en volume signifient 25,6 % en valeur, et l'augmentation n'est que de 15,5 %. Comme la progression des dépenses ordinaires, principalement constituées de salaires et de moyens de fonctionnement, suit une évolution qui échappe en grande partie aux décisions politiques, c'est l'augmentation des autorisations de programme qui se trouve freinée : celles-ci, conformément à la loi, auraient dû atteindre un montant proche de 24 milliards, au lieu des 19,9 inscrits au budget.

On est aussi loin du compte pour les effectifs : les neuf cent cinq emplois créés traduisent une progression de 1,5 % seulement. Encore, cent quatre-vingt-quinze de ces emplois servent-ils à l'intégration dans les organismes de recherche d'agents déjà en service et rémunérés sur d'autres crédits. Or la recherche a un besoin de sang neuf : les trois cent trente-quatre créations nettes de postes de chercheur ne permettront pas de compenser le vieillissement des dix-sept mille cinq cent vingt-huit chercheurs qui émargent, en 1983, au budget civil de recherche, d'autant que les départs sont peu nombreux et que la mobilité reste faible.

Comme l'a fait remarquer M. Michel Charzat, député socialiste de Paris et rapporteur spécial pour la recherche, les orientations de la loi de programmation avaient été calculées dans l'hypothèse d'une croissance du PIB atteignant 3,3 % par an. Or, sur les trois années 1982-1984, l'augmentation annuelle moyenne sera vraisemblablement inférieure à 1 %. La part du PIB consacrée aux dépenses de recherche, longtemps stabilisée autour de 1,8 %, a lentement crû en 1979 et 1980, puis plus rapidement après 1981, mais n'atteindra vraisemblablement que 2,15 % en 1983. Le budget pour 1984 n'étant pas de nature à accélérer cette progression, on peut douter que les 2,5 % soient acquis en 1985.

Quant à l'effort de recherche consenti par les entreprises, les croissances observées sont plus faibles que ce qui était espéré. La création du crédit d'impôt-recherche — réduction de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 25 % de l'accroisement annuel de l'effort de recherche — doit encourager les entreprises à mieux préparer leur avenir. Mais ce n'est qu'un espoir, et l'on ne verra que dans plusieurs années si les 750 millions inscrits au budget comme coût provisionnel de cette mesure ont réellement eu l'effet multiplicateur attendu.

Dernière interrogation : le budget que les parlementaires doivent examiner est-il le budget réel ? Le ministère des finances continuera-t-il l'an prochain, par un processus abusivement qualifié de « régulation », à bloquer la mise en œuvre des crédits et à en annuler certains (1,6 milliard d'autorisations de programme en 1982 et 1,8 milliard en 1983) ? Cette pratique est particulièrement nocive à une activité tournée vers le long terme, et où les décisions précèdent de loin les effets. Il faudrait obtenir des certitudes sur ce point pour considérer que la recherche, avec déjà un budget en moindre progression, reste la priorité de l'action gouvernementale.

MAURICE ARVONNY.

ÉDUCATION

LA QUESTION SCOLAIRE

Les réactions au « oui » de l'enseignement catholique

La réponse apportée par le Comité national de l'enseignement catholique (CNEC), le 12 novembre, aux propositions de M. Savary sur les rapports entre les enseignements public et privé a suscité des réactions, en particulier dans les rangs de l'opposition. Outre les interventions de députés à l'occasion de la discussion du budget de l'éducation à l'Assemblée nationale (lire page 10), M. Jacques Barrot, député U.D.F. et président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement (A.P.L.E.), estime que les responsables de l'enseignement catholique ont « *fait preuve de leur bonne volonté* » en répondant positivement au gouvernement, mais qu'« *ils ont pris des risques très sérieux* ».

Pour M. Guy Guermeur, ancien président de l'A.P.L.E. et auteur de la loi du 25 novembre 1977, « *en décidant d'entrer dans un système de négociation-intégration et d'ouvrir les discussions sur les droits acquis par les familles, l'appareil directeur de l'école catholique prend un risque considérable aux yeux de l'opinion : celui d'accepter la remise en cause des garanties légales et constitutionnelles de la liberté d'éducation apportée par la Ve République à tous les Français* ». M. Guermeur conclut : « *Les seules réponses au traquenard du gouvernement restent le refus et la résistance.* »

D'autre part, le Syndicat national de l'enseignement privé C.G.C. (SYNEP), « *appuyé par sa confédération, met en garde et répète avec force : accepter de s'asseoir à une table de négociation sans cette garantie* [pas de tentative législative et réglementaire de transformer la situation actuelle sans accord préalable], *risque d'aliéner notre liberté* ».

Enfin, M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves, membre du CNAL, nous a déclaré « *être ramené* [après la réponse de l'enseignement catholique] *à la case départ, avec des illusions en moins. Il faudra maintenant prendre des mesures législatives qui amorcent les transformations de l'ensemble du système dans la perspective de l'unification* ».

EN BREF

Maintien en détention des policiers espagnols

Bayonne. — La chambre d'accusation de Pau a refusé, le 14 novembre, la mise en liberté des quatre policiers espagnols interpellés à Hendaye, le 18 octobre, alors qu'ils s'apprêtaient vraisemblablement à enlever un réfugié basque (*le Monde* du 21 octobre), M. José-Marie Larrecha, considéré par la police espagnole comme un des responsables de l'ETA politico-militaire.

Inculpés de coups et blessures volontaires, le juge d'instruction considérant qu'ils n'offraient aucune garantie de représentation, avait ordonné leur incarcération. Lors de l'examen de l'appel présenté par la défense, l'avocat du consulat d'Espagne à Bayonne avait produit un document du ministère espagnol de l'intérieur se portant garant de la présentation de ses fonctionnaires devant les tribunaux français. — *(Corresp.)*

NOUVELLE SUSPENSION POUR M. BLACHE PROFESSEUR REBELLE

Un professeur de philosophie du lycée Brossolette de Villeurbanne (Rhône), M. Jean-Pierre Blache, quarante-huit ans, a été suspendu de ses fonctions à partir de lundi 14 novembre par arrêté du ministre de l'éducation nationale. Cette sanction fait suite à la polémique qu'avait eue M. Blache avec une partie de ses élèves et avec leurs parents pour avoir inscrit sur un tableau d'affichage du lycée : « *Soldats français, hors du Liban* » au lendemain des attentats de Beyrouth contre les forces françaises et américaines.

La suspension est conservatoire, dans l'attente de la convocation du professeur devant le conseil de discipline. M. Blache, dont les démêlés avec l'administration sont anciens, avait déjà été suspendu de ses fonctions, le 24 février 1976, au lycée Mangin de Sarrebourg (Moselle) après deux inspections défavorables, puis le 16 novembre 1981, au lycée de Segré (Maine-et-Loire). On lui reprochait notamment son comportement original (barbe rasée « à 52 % » au lendemain de l'élection présidentielle. Muté d'office à Lyon en 1982, M. Blache a consigné tous les rapports faits à son encontre par des recteurs ou des proviseurs dans un opuscule intitulé *Chronique des flagrants délires.*

Logement social à Paris : les réserves de M. Chirac

C'est avec surprise et circonspection que la Ville de Paris a accueilli les propositions de M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, concernant l'aide que l'État veut apporter, dans les deux ans qui viennent, à la construction dans la capitale de dix mille logements.

« *Ne confondons pas vitesse et précipitation* », a commenté M. Jacques Chirac, lundi 14 novembre, au cours d'une réunion de presse. M. Yves Galland, son adjoint chargé du logement, a rappelé que le contrat entre la Ville et le ministère était en cours de négociation et que rien n'était encore signé. « *Je doute qu'avec les 2,6 milliards des crédits d'Etat nous puissions financer sept mille H.L.M. comme on nous le demande*, a-t-il dit. *Je doute également que les terrains de la S.N.C.F. dont parle M. Quilès puissent être acquis au prix indiqué.* »

« *Nous demandons que l'on harmonise et que l'on simplifie les procédures de traitement des dossiers, qui sont devenues si compliquées qu'elles retardent les opérations de construction. Vous avez compris que nous n'avons pas l'intention de signer ce contrat à la va-vite* », a conclu M. Galland.

L'ancienne gouvernante de Pie XII est morte

Mère Pascalina Lehnert, ancienne gouvernante de Pie XII, est morte, le 13 novembre, à Vienne, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Ayant servi le pape pendant tout son pontificat (1939-1958), la Mère Pascalina, qui veillait sur sa vie domestique, était devenue un personnage puissant au Vatican. « *Comme il arrive dans toutes les cours de type monarchique*, écrivait récemment Benny Lay dans son livre *les Secrets du Vatican* (Hachette). *Mère Pascalina représentait l'intermédiaire le plus sûr pour faire parvenir directement au pape un billet, des informations, des documents.* » Certains ont même accusé Mère Pascalina d'avoir poussé Pie XII à éloigner du Vatican Mgr Montini (le futur Paul VI), avec lequel elle ne s'entendait guère, en le nommant, en 1954, archevêque du Milan.

Après la mort de Pie XII, la Mère Pascalina s'était retirée en Allemagne, où elle avait fondé un ordre religieux. En février dernier, elle était sortie de sa réserve, pour la première fois, afin de défendre, dans une interview, l'attitude de Pie XII face au nazisme pendant la deuxième guerre mondiale.

Me Guy Danet est élu bâtonnier de Paris

Me Guy Danet, qui avait été désigné il y a un an « dauphin » de Me Bernard du Granrut, bâtonnier en exercice de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris (*le Monde* du 2 décembre 1982), a été définitivement élu le 14 novembre avec 1 086 voix sur 1 157 votants. Me Danet, né à Paris le 23 juin 1933, ancien avoué, entrera en fonctionS le 1er janvier 1984.

Après cette élection, il a prononcé un discours dans lequel il a exprimé ses intentions : améliorer la communication à l'intérieur comme à l'extérieur du barreau de Paris, combattre pour la « *multi-postulation, la construction d'un barreau européen* » et « *réfléchir à l'élaboration d'une grande profession juridique englobant sous toutes leurs formes le conseil et la défense* ».

Fuite d'eau radioactive à Bugey

Cinq cents litres d'eau faiblement radioactive ont été découverts, vendredi 11 novembre, dans le bâtiment du réacteur no 3 de la centrale nucléaire de Bugey (Ain). Cet incident, révélé lundi 14 novembre et dû à la fissuration d'une soudure sur une des tuyauteries du circuit primaire de refroidissement, devrait entraîner un arrêt de fonctionnement du réacteur pendant une quinzaine de jours.

Selon la direction de la centrale, la pollution radioactive due à la fuite de ces effluents est restée confinée au bâtiment abritant le réacteur. Aucune mesure n'a été prise pour les quatre autres réacteurs installés sur le site de cette centrale nucléaire qui délivre une puissance totale de 4 200 mégawatts.

SPORTS

Les Bulgares ont dominé le championnat du monde de gymnastique rythmique et sportive

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — La Bulgarie a largement dominé les championnats du monde de gymnastique rythmique et sportive, qui ont eu lieu du 10 au 13 novembre, à Strasbourg, en remportant les six titres mis en compétition. L'Union soviétique s'est contentée de partager deux titres avec la Bulgarie. La Bulgare Liliana Gueorguiva a gagné le concours général individuel, qui comporte quatre exercices : cerceau, ballon, massues et ruban ; elle a aussi remporté, avec la Soviétique Galina Beloglazova et sa compatriote Lilia Ignatova, les titres au ruban et aux massues. La Bulgare Anelia Ralenkova a enlevé le titre au cerceau. La Soviétique Beloglazova et la Bulgare Ignatova ont remporté, pour leur part, un deuxième titre en prenant, toutes deux, la première place de la finale du concours au ballon.

Les deux Orléanaises Bénédicte Augst et Christel Roger se sont qualifiées pour le concours général individuel des prochains Jeux de Los Angeles. Enfin, le titre mondial du concours des ensembles est encore revenu à la Bulgarie.

Chahut pour les Nord-Coréennes

Les principaux dirigeants de la Fédération internationale ont dû s'étrangler d'indignation. Ce n'est pas la première fois qu'en gymnastique les notes sont contestées. Mais a-t-on déjà vu le jury d'une compétition internationale revenir sur sa décision sous la pression des spectateurs ? Cela s'est passé pendant le concours d'ensemble des championnats du monde à Strasbourg.

L'équipe de la République démocratique populaire de Corée venait d'exécuter des mouvements peu conventionnels mais d'une beauté qui n'a pas soulevé l'enthousiasme du jury. On en veut pour preuve la note de composition (9,70) attribuée aux jeunes Coréennes qui leur ôtait tout espoir de postuler pour la deuxième place, derrière les Bulgares, mais devant les Soviétiques. Une note qui, en tout cas, a soulevé les protestations de dix mille personnes, conquises par l'exhibition des Coréennes.

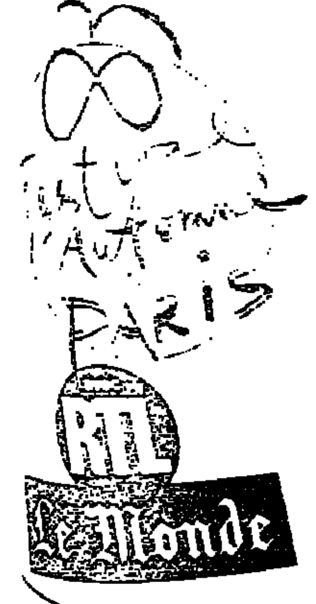
Spécialistes et non-spécialistes sont tombés d'accord : cela tenait de la provocation. Du coup, la salle hurlait son indignation, un chahut tel que la compétition était alors interrompue. Gracieuses, les Coréennes se contentaient de saluer le public, à qui mieux mieux. Le chef de la délégation, les bras au ciel, prenait à son tour les spectateurs à témoin. « *C'est toujours la même chose,* entendait-on ici ou là. *Les nations de premier plan — occidentales et orientales, qui contrôlent la Fédération internationale — règlent toujours à leur avantage le sort des équipes dites de second plan. On n'apprécie pas que de jeunes fédérations viennent troubler la hiérarchie établie. Sous couvert d'objectivité, bien sûr, car le jury des championnats du monde est tiré au sort.* »

L'incident aurait pu être clos quand le jury décida, curieusement, d'accorder 1/10 de point supplémentaire aux jeunes Coréennes, soit la note de 9,80. Une décision qui avait pour effet de rendre la salle plus calme mais ne changeait au fond rien à l'injustice. Mais le chahut devait reprendre de plus belle, car les gymnastes soviétiques, au terme d'une exhibition assez banale, recueillaient tout de même un 9,90. Bref, le public avait acquis la conviction que le jury venait de faire une « nouvelle fleur » aux Soviétiques.

La grande perdante de ces championnats aura finalement été Galina Beloglazova. Agée de seize ans, la jeune Soviétique a dû se contenter de partager les titres au ballon et au ruban avec les gymnastes bulgares. Et pourtant, qui pourrait affirmer que cette petite blonde de 1,63 m pour 43 kilos, issue de la vaste école soviétique, forte de trois cent mille pratiquantes, a moins de talent que la Bulgare ? Sinon que, en finale du concours général individuel, elle a, après une exhibition toute de grâce et de beauté, fait une faute en laissant échapper une massue.

Ces deux championnes ont donné à Strasbourg ses lettres de noblesse à une discipline qui n'a rien à envier à la gymnastique traditionnelle, qu'on appelle curieusement artistique.

GILLES MARTINEAU.



Le Monde

culture

CINÉMA

La force des destins

(Suite de la première page.)

L'Ecran magique (Italie), *Te souviens-tu de Dolly Bell ?* (Yougoslavie), *Gaijin* (Brésil), *Northern Lights* (Etats-Unis), qui ne portaient pas de signature prestigieuse, méritaient une audience qu'ils n'ont pas eue. Mais Wim Wenders et Chantal Akerman eux-mêmes ne sont pas à l'abri des mauvaises surprises.

Tournons-nous maintenant vers les titres qui drainent les spectateurs par centaines de milliers. A se promener sur les Grands Boulevards, noirs de monde le lundi, on est pris de vertige. Et, en effet, la fréquentation cinématographique ne cesse d'augmenter.

Le Marginal, film policier avec Jean-Paul Belmondo, et *Papy fait de la résistance*, comédie, sont sortis ensemble le 26 octobre. Dans toute la France, ils se disputent les deux premières places. A Paris, *le Marginal* a enregistré 700 747 entrées et *Papy*, 518 161 (2). Mais, passé la première semaine, *Papy* a mieux résisté. Car tous ces films sur lesquels on se jette s'effondrent traditionnellement après avoir absorbé une foule maximale dans le minimum de temps, grâce au nombre de salles qui les abritent. *Le Retour du Jedi* (607 615 entrées en trois semaines) et *Octopussy* (764 869 entrées en cinq semaines) subissent comme les autres ce genre de phénomène.

Les Français vont au cinéma, c'est une bonne nouvelle. En outre, il ne faudrait pas prendre le public pour plus bête qu'il n'est. *Le Marginal* est une très honnête série noire, qui se voit avec plaisir, et, pour la première fois depuis longtemps, Belmondo joue autre chose que les marioles. *Le Retour de Jedi*, que les enfants et les jeunes ou assimilés adorent (rappelons que ce sont les spectateurs les plus assidus), relève de royaumes technologiques habités par la poésie. Avec *Octopussy*, enfin, qui n'est pas le meilleur James Bond qui soit, on en a malgré tout pour son argent.

La formule paraîtra prosaïque, mais, en ces temps difficiles pour tous, le prix de la place de cinéma n'est pas à négliger : 30 F sur les Champs-Elysées, et, pour les étudiants, deux fois le coût d'un repas au restaurant universitaire, environ 17 F. Pour les gens qui fréquentent en famille les salles obscures (3), il s'agit de ne pas se tromper. Et comme le public n'en a pas les moyens, ses choix se portent vers ce qui le fait rire (4). Le succès de *Pappy* est assez mystérieux : on rencontre autour de soi beaucoup de gens que le film n'a pas amusés, mais les files d'attente sont là, réjouies d'avance.

Plus réconfortant est le bouche à oreille qui a porté *Les dieux sont tombés sur la tête* à près de 1 500 000 entrées. Parce que cela n'était ni prévu ni prévisible. En dehors de certitudes, comme Belmondo, il reste ainsi une grande marge d'aventure. Cette même marge existe pour tous les auteurs qui ne se plient pas aux normes en vogue et se conduisent en artistes. N'oublions pas la vitalité commerciale des Godard, Truffaut, Fellini, Bergman, etc. Et trois exemples viennent en ce moment corriger les considérations pessimistes sur le cinéma d'auteur : que sont Euzhan Palcy, Shohei Immamura, Woody Allen, sinon des auteurs ?

La Ballade de Nayarama, 214 367 entrées : c'est la Palme d'or de Cannes 1983. *Zelig*, 392 438 entrées : c'est... Woody Allen. Mais qui pouvait prédire la bonne fortune de *Rue Cases-Nègres* ? Le Lion d'argent de Venise n'explique pas à lui seul le chiffre de 249 147 spectateurs. Voilà des titres aimés des critiques, qui, de semaine en semaine, se maintiennent en piste. Accordons-leur, il est vrai, un sujet, une facture, accessibles.

Le test de « Juliette »

Les critiques, eux, ne savent plus où donner de la tête. Le dossier des *Cahiers* s'ouvre sur un éditorial intitulé « Le grand écart » : « *Il y a eu, dans les mois récents,* écrit Serge Toubiana, *quelques films qui nous importent dont le public n'a rien voulu savoir. Des films à propos desquels il n'est même plus possible de parler d'échec commercial, mais bien de désaveu. Des films à qui le public, ostensiblement, cyniquement, tourne le dos. Pas culpabilisé pour un sou. Cela donne à réfléchir.* »

Faites un test auprès d'intellectuels entre trente et quarante ans, ceux-là mêmes qui ont fait les beaux jours des salles du quartier Latin dans la décennie qui a suivi 1968. Demandez-leur : avez-vous vu *le Destin de Juliette* ? Non seulement ils ne l'ont pas vu, mais ils n'en ont pas entendu parler, alors que leurs journaux habituels ont beaucoup insisté sur l'avènement d'une grande cinéaste, Aline Issermann.

Il y a naturellement les nouveaux snobs, les tenants de la « mode plouc », finement décrite par Alain Schifres, et qui consiste à dire : « *Ah ! mon Dieu, que c'est amusant de ne plus être intelligent* » (5). Ceux-là préfèrent Aldo Maccione à Delphine Seyrig, *Dallas* à *Faits divers*. A l'autre bout, il y a les survivants d'une cinéphilie attentive qui continuent de prendre le chemin des films incertains, ces œuvres où il y a peut-être quelque chose, *quelqu'un, à découvrir*.

Entre ces deux catégories, plaçons les individus éclairés mais absents, qui constituent le manque à gagner d'Issermann et dont les critères ont apparemment changé. Ils sont les bénéficiaires de la faillite du terrorisme intellectuel. La confusion actuelle a ceci de bon que chacun peut regarder au plus près de soi-même, revendiquer ses propres choix et aller voir, sans se cacher, *Papy fait de la résistance*. Il y a dix ans, dans ces milieux-là, si par hasard on se risquait à un Louis de Funès de préférence à un Visconti, il valait mieux ne pas s'en vanter.

Ils ne vont plus voir de films politiques militants (et pour cause : on n'en montre quasiment plus) ; ils ne vont pas voir *le Destin de Juliette* parce que le cinéma n'est plus le lieu de passage obligatoire de la culture.

Alors, par paresse, ils laissent disparaître des écrans un film comme *Liberty Belle*, qui, sans être particulièrement réussi, aurait pu leur plaire. Et comme le luxe n'est plus honni, comme luxe et esthétique ne sont plus antinomiques, ils se dirigent, l'âme en paix, vers les superproductions.

Ces constatations, évidemment, ne suffisent pas. Force est de se pencher sur les films eux-mêmes, les films français surtout. *Le Destin de Juliette* est sorti avec une mauvaise affiche et une réputation fatale de « drame paysan ». Description du déterminisme social, vision féministe : le sujet renvoie à des préoccupations qui datent, qui, en soi, ne suscitent plus aucun engouement...

Des gens de la dimension d'Aline Issermann, on n'en voit pas pourtant émerger chaque année. En revanche, chaque Festival de Cannes invite des jeunes réalisateurs, qui ont voulu à tout prix jouer les créateurs, et se sont faufilés dans les mailles du filet économique. Leur originalité ne compense pas toujours leur manque de professionnalisme. Mais passons sur cet inévitable revers d'une belle médaille, celle dont peut se parer le cinéma français, cinéma d'auteurs.

Le fossé qui se creuse entre le cinéma (celui qui ne va pas de soi) et le public (celui qui s'intéressait à ce genre-là) a peut-être une autre origine. Peut-être les jeunes cinéastes français, obsédés par l'échec encouru, se risquent-ils de moins en moins à chercher des thèmes nouveaux, qui seraient à la fois plus proches d'eux-mêmes et plus proches de leurs contemporains.

Malgré la carrière aléatoire de *la Lune dans le caniveau*, malgré l'excès de louanges qu'attire sa « modernité », Jean-Jacques Beineix avait au moins compris ça : le public, les publics, ont besoin d'images, d'images qui les séduisent. Ou bien de discours différents : *Vive la sociale*, de Gérard Mordillat, est un film bricolé, mais cocasse et parcouru d'air du temps.

On peut se désespérer que le cinéma français, et mondial, n'engendre pas plus de chefs-d'œuvre, mais, en attendant une nouvelle vague qui ne vient pas, on peut penser qu'un peu d'imagination suffirait. Suffirait à combler décemment les abîmes qui séparent les premiers et les derniers au box-office, suffirait à reconquérir les curiosités émoussées. A ce moment-là, bien entouré, *le Destin de Juliette* serait sauvé, et les « ploucs » ricaneraient plus discrètement.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(2) Tous nos chiffres sont tirés du *Film français* daté du 11 novembre (nº 1966). *Les comptes s'arrêtent au* 8 novembre.

(3) Selon un sondage Sofres-*Parisien libéré*, paru le 9 novembre, 61 % des Français vont au cinéma en famille.

(4) Le jour de leur sortie, le 9 novembre, *Garçon !*, de Claude Sautet, a enregistré 16 704 entrées, et *Signes extérieurs de richesse*, de Jacques Monnet, 11 470, laissant loin derrière les autres nouveautés.

(5) *Le Nouvel Observateur* du 4 novembre.

● « Milan 83 », le dernier film du cinéaste italien Ermanno Olmi est projeté en avant-première, ce mardi 15 novembre à 18 heures, au centre universitaire Censier, amphithéâtre A. Entrée gratuite (13, rue de Santeuil, 75005 Paris).

« GERTRUD », « LAURA », « LE DOULOS »...

Les reprises vont bon train

La reprise de *Gertrud* de Carl-Th. Dreyer est un événement. Celle de *Laura*, tourné en 1944 par Otto Preminger, réalise au classement « art et essai » un score à faire pâlir d'envie de nombreux réalisateurs. *Le Doulos* permet aux spectateurs de comparer le Belmondo d'hier avec celui d'aujourd'hui (1). Ces vieux films en noir et blanc, qui étaient autrefois l'apanage des cinéphiles — la télévision n'avait pas encore donné au public la nostalgie du rétro —, sont métamorphosés en exclusivités.

Le beau ne se démode pas et l'ancien a parfois plus de vertus que le neuf. C'est la règle d'or des reprises avec pourtant des nuances, qui transparaissent dans le discours des professionnels.

« *Actuellement*, dit Jean-Max Causse, *responsable des cinémas Action, les étudiants, les cinéphiles, tous les habitués des salles d'art et d'essai ne traversent plus Paris pour voir un film dont ils ne sont pas certains de la qualité. Deux heures de projection, c'est long. Le temps s'est resserré, et le public réclame des garanties. C'est pour cette raison, mais aussi par vocation, que nous nous sommes spécialisés dans la réédition des grands classiques américains. Nous nous adressons aux majors, la Fox, Paramount, Universal et, pour une enveloppe globale, nous cherchons à obtenir un maximum de films, en général une dizaine par contrat. Certaines copies sont d'une qualité exécrable. D'autres demandent un remontage complet. Mais qu'importe. Bogart et Marilyn, les films d'Hitchcock, demeurent des valeurs sûres. Périodiquement, nous repassons* le Grand Sommeil. Le crime était presque parfait, *dans sa version en relief, a battu des records de recettes avec 70 000 entrées. Si les westerns traversent une crise, le public reste fidèle aux comédies musicales, aux policiers et aux mélos.* »

Pour d'autres distributeurs, ces reprises faciles où, apparemment, personne ne prend de risques, ressemblent à une trahison. La patine d'un film justifie-t-elle la faiblesse d'un scénario ou la qualité d'une mise en scène ? « *Non*, répond Dominique Païni, responsable du studio 43 et des Ursulines et distributeur des films Forum. *Les films dont nous achetons les droits, pour une durée de deux à sept ans et pour un prix qui oscille entre 15 000 et 200 000 francs, sont fonction d'une certaine qualité artistique qui nous semble correspondre à une tendance actuelle : la mise en scène de* Gertrud, *film qui connut en 1964 un accueil glacial, a une immobilité théâtrale qui se retrouve dans l'esthétique des réalisations modernes. Il est important que le public sache à quel point des metteurs en scène étaient en avance sur leur temps. Nous permettons ainsi à beaucoup de chefs-d'œuvre de trouver ou de retrouver leur public.*

« *En reprenant* le Doulos, *nous montrons également que, face à l'inflation du film policier américain, il existe dans ce genre une « french touch » que l'on néglige trop facilement. Notre but est de donner aux spectateurs des critères, des références cinématographiques qui leur permettront de mieux comprendre le travail de jeunes réalisateurs... et* [qui leur permettront aussi] *de connaître d'autres pensées,* surenchérit Jean Hernandez, collaborateur de Frédéric Mitterrand pour les cinémas Olympic. « *L'indéniable qualité du cinéma américain ne doit pas faire oublier le classicisme d'un réalisateur comme Yasujiro Ozu ou l'intimisme de Mikio Naruze. C'est pourquoi sur nos douze écrans, nous en consacrons en principe la moitié à des reprises, classiques ou inattendues, d'auteurs italiens, japonais ou américains, qu'importe, du moment qu'il y a confrontation de sentiments et mélange de cultures.* »

Qu'ils soient distributeurs ou exploitants, quelles que soient leurs ambitions, tous sont d'accord sur un point. Les reprises sont la mémoire du cinéma. « *Ce n'est pas parce que l'art évolue qu'il faut oublier ce qui a été fait dans le passé,* dit Roger Diamantis, propriétaire du Saint-André-des-Arts. *On a parfois l'impression que certaines œuvres meurent avec leurs auteurs. Le cinéma tel que le concevait Renoir n'existera plus jamais. Jouvet et Raimu ont disparu mais est-il possible d'oublier leurs voix, leur jeux de scène ?* »

« *Il est évident que les reprises servent à retracer l'histoire du cinéma,* dit Dominique Païni, *son évolution, ses crises, le flux et le reflux des comédiens et des réalisateurs dont les noms sur les affiches symbolisent le succès ou l'oubli. En 1963, Brigitte Bardot était seule à l'affiche du Mépris. C'est elle que l'on venait voir. Le film fit quatre-vingt mille entrées à sa sortie. Il en fit cent trente mille à sa reprise, mais le nom de Godard avait supplanté celui de la star.* »

Depuis 1980, le nombre des reprises a rapidement augmenté. Elles sont maintenant plus largement diffusées en province, en particulier grâce au travail de certains exploitants qui se substituent aux distributeurs pour le lancement d'un film. Quant à la télévision, elle a joué un rôle important dans ce phénomène sans être une concurrente. Au contraire, d'après de nombreux professionnels, elle a formé le goût du public.

« *Mais attention,* précise Dominique Païni, *il y a beaucoup de salles et peu de bons films. Si les reprises peuvent compenser une certaine médiocrité du cinéma actuel, elles ne doivent pas devenir des fourre-tout ou des bouche-trous.* »

C. Ba.

(1) *Le Doulos* : 10 928 entrées en une semaine. *Laura* : 18 729 en deux semaines. *Le Voleur de bicyclette* : 17 384 en deux semaines. *Gertrud* : 16 716 en quatre semaines. (Chiffres en date du 8 novembre).

MUSIQUE

« PELLÉAS », à Genève

Raconter une histoire...

Le metteur en scène genevois François Rochaix n'avait jamais vu représenter Pelléas et Mélisande. *Il était donc tout à fait libre, sans préjugés, pour* « raconter une histoire, qui penche à tout moment vers le drame de boulevard et qui finit en tragédie. Avant les symboles, j'y perçois des faits et des gestes ; bien loin des mystères, j'entend dire du concret et je vois des situations qui se jouent ».

Il y a de meilleures pièces de boulevard que Pelléas. *Certes on peut imaginer le vieil Arkel (pas aveugle du tout), en gilet sur son ventre rebondi, serrant de près Mélisande sur un banc du vestibule, l'embrassant dans le cou (* « Tout est dit ici, il n'y a pas de flou, pas de demi-mots » *), mais, avec ces personnages débarrassés des* « mystères » *et des* « voiles » *qui les encombraient, l'œuvre de Debussy n'existe plus : Pelléas n'est qu'un benêt, Golaud un jaloux ridicule et Mélisande une sale petite garce, allumeuse et fabulatrice.*

La jolie voix mélodieuse de Feith Esham prend une couleur laide et mate tant on la charge d'intentions explicites, franchement vulgaire quand elle se moque de Golaud, le visage impudent, les gestes coupants ; en ralentissant toutes les paroles « prophétiques », *elle les souligne d'un trait gras comme si les spectateurs étaient trop bêtes pour comprendre. Jérôme Pruett n'a guère plus d'aura, et sa voix de ténor assez peu chatoyante, son style de chanteur italien, se coulent mal dans le subtil phrasé et la prosodie debussyste. A force de talent, Tom Krause émeut davantage, à défaut de donner à Golaud sa vraie profondeur dramatique. Jules Bastin est parfaitement à l'aise dans l'Arkel taillé à sa mesure. La touchante Geneviève de Jocelyne Taillon paraît banalisée par l'entourage, tandis que les quatorze ans d'Elidan Auzoni accentuent le côté bêtifiant d'Yniold, malgré une grande justesse vocale.*

Le décor de Jean-Claude Maret allie les jardins à la française à de grises murailles à la Vauban ; les éclairages vont trop souvent à contresens du livret ; d'encombrants vigiles avec leurs lanternes, même à midi, surveillent le château assiégé... Par des fantômes ? Sûrement pas, puisque, ici, tout est « concret ».

La couleur de l'Orchestre de la Suisse romande, dirigé par Jésus Lopez-Cobos, assez belle, est nette et dépourvue du « flou » *que pourchasse le metteur en scène ; peu de rayonnement en conséquence : ce mélange de mystère, d'élan, de griserie et de tragique n'a pas de place dans cette histoire somme toute banale.*

Bel hommage en vérité à Ernest Ansermet, dont on célèbre ces jours-ci à Genève le centenaire, que ce Pelléas *d'où est évacuée cette* « transcendance » *qui lui paraissait l'essence même de la musique.*

J.L.

★ Grand Théâtre de Genève. Prochaines représentations les 15, 18, 21, 24, 27 et 29 novembre.

Les couleurs de Rameau

Une petite exposition, limitée par l'exiguïté des locaux où les trésors s'entassent, est consacrée par le Musée instrumental du Conservatoire à Jean-Philippe Rameau. Comme le suggérait le lieu, l'accent est mis sur la facture de son temps et le « coloris » de sa musique : présentation des instruments de son orchestre, éditions de ses opéras avec de passionnantes indications autographes, mais aussi dessins de costumes, décors historiques des *Paladins*, de *Dardanus* et de *Zaïs*, dont les spectacles de l'English Bach Festival et *les Indes galantes* montées par Pizzi ont pu s'inspirer, etc. Une bande sonore d'extraits variés de ses œuvres fait chanter les beaux instruments muets.

Mais, non moins précieux que cette exposition apparaît le catalogue (128 pages, 50 F), réalisé sous la direction de Josiane Bran-Ricci, conservateur du musée, qui offre un ensemble d'études très claires, brèves et admirablement documentées. Elles nous font vivre, de l'intérieur, dans l'orchestre, avec Rameau qui essaie et corrige ses partitions à la recherche du coloris le plus suggestif, et s'emporte contre des musiciens peu attentifs ou indisciplinés ; elles nous emmènent dans les ateliers des luthiers, organisés en corporations très protectionnistes, où l'on voit les instruments évoluer rapidement, et chez les peintres et les décorateurs qui mettent les opéras en images et adaptent la mode vestimentaire au théâtre. — J.L.

* 14, rue de Madrid, à Paris (8e), du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin décembre.

L'oiseau témoin

Créé en 1960 au Festival de Besançon par Louis-Jacques Rondeleux et l'Orchestre de chambre de la Sarre que dirigeait Karl Ristenpart, *L'oiseau a vu tout cela*, d'Henri Sauguet, cantate pour baryton et cordes sur un poème de Jean Cayrol, est une de ces œuvres qu'un compositeur a (ou n'a pas) la chance d'écrire une fois dans sa vie et dont la réussite exceptionnelle ne laisse pas de place pour une seconde tentative du même ordre.

Peut-être le sujet de cette œuvre — l'exécution d'un homme au pied d'un arbre où chante un oiseau indifférent — a-t-il conduit le compositeur à utiliser un thème de douze sons et à s'évader de la tonalité aussi bien pour accroître le caractère dramatique de la scène que pour suggérer le mystère de la paix alentour.

Toujours est-il que cette musique presque confidentielle est par là-même d'une éloquence rare, à laquelle il est difficile d'échapper même lorsque, comme c'était le cas l'autre soir à la salle Gaveau, les cordes de l'Ensemble instrumental de Paris manquent de précision sous la direction débonnaire de Jean-Sébastien Béreau. Si Jean-Jacques Doumène n'a pas fait oublier Louis-Jacques Rondeleux, c'est qu'il y a des artistes que l'on n'oublie pas.

G. C.

★ *La Revue musicale* vient de consacrer un triple numéro à Henri Sauguet.

VARIÉTÉS

Mort du chanteur Johnny Hess

Johnny Hess, auteur, compositeur, interprète, est mort le lundi 14 novembre. Il était âgé de soixante-huit ans.

[Né en 1915 en Suisse, Johnny Hess commence sa carrière comme pianiste au Collège Inn, à Montparnasse. Il rencontre en 1934 Charles Trenet. Ensemble, ils créent un numéro de duettistes qui se produira dans de nombreux cabarets. Les créations des « collégiens du swing » seront une source de renouveau dans la chanson contemporaine. Après leur séparation, Johnny Hess fonde à Paris le « Jimmy's », découvre Henry Salvador, continue de chanter, d'écrire et d'enregistrer des disques. Des chansons comme *Vous qui passez sans me voir, Rendez-vous sous la pluie, Ils sont zazous* connaîtront une grande célébrité.]



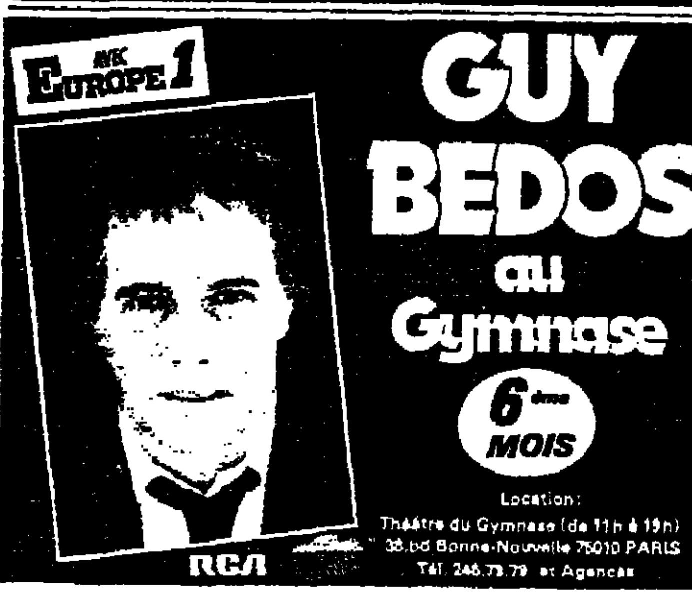
CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

RANELAGH 5, rue des Vignes-16e M° Muette TOUS LES SOIRS (sauf lundi) les samedis et dimanches matinées à 15 h 30 (WERNER)	MARIONNETTES DE SALZBOURG LOCAT. AU RANELAGH Ts les jours 11 h à 18 h ou par correspondance bur. de conc. Werner 11, av. Delcassé 8e. 563-74-80
Salle GAVEAU Mercredi 16 Jeudi 17 novembre à 20 h 30 Valmalete p.e. Kiesgen	BEETHOVEN par le HET BRABANTS ORKEST Dir. : André VANDERNOOT Sol. : Malcolm FRAGER (le 16 : Cto n° 4) Sol : Daniel WAYENBERG (le 17 : Cto n° 3)
FESTIVAL d'ART SACRÉ de la VILLE de PARIS ÉGLISE DE LA TRINITÉ Samedi 19 novembre à 20 h 30 p.e. Valmalete O.A.L et Mondial Musique	ORCHESTRE COLONNE Dir. : Michel CORBOZ Sol. : Magali DAMONTE, sop. Philippe ROUILLON, bar. Sarah SOULARUE, orgue REQUIEM MAURICE DURUFLÉ Chœur Orch. Colonne et Audite Nova
SALLE PLEYEL Dimanche 20 novembre à 17 h 45 p.e. Valmalete	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : Jerzy SEMKOW Sol. : Olivier CHARLIER MENDELSSOHN BRAHMS
INSTITUT NÉERLANDAIS 121, r. de Lille Jeudi 17 novembre à 20 h 30 ENTRÉE LIBRE p.e. Valmalete	JAZZ Soesja CITROEN chante : Nedley Elstak Cole Porter Thelonious Monk
SALLE GAVEAU VENDREDI 18 NOVEMBRE à 20 h 30 (WERNER)	Récital joint Chant-Piano GÉRARD FRIEDMANN PHILIPPE BIANCONI Mélodies françaises et œuvres pour piano de Fauré, Debussy, Ravel
GAVEAU SAMEDI 19 NOVEMBRE à 17 heures (p.e. WERNER)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROGR. MUS. FRANCE CULTURE QUATUOR ALBAN BERG Mozart, Boulez, Debussy
PLEYEL Dimanche 20 novembre 14 h 30	ORCH. DE JEUNES Alfred LOEWENGUTH (800 exécutants) Haydn - Beethoven - Abell avec chorale
Chopin Samedi 26 novembre 20 h 30 Rens. 680-35-40 (Kiesgen)	Orchestre de chambre guitares - flûtes flûtes à bec, etc. Bach - Britten - Janacek
SALLE GAVEAU Mardi 22 novembre à 20 h 30 p.e. Valmalete	J.M. FOURNIER Prod. Ivry GITLIS Violon Pierre BARBIZET Piano BEETHOVEN, BRAHMS BARTOK

Église des Billettes Dimanche 20 novembre 17 h (p.e. Kiesgen)	« Ensemble Baroque » L. Morabito - M. Giboureau Y. Poucel - A. Waliez B. Cazauran Bach - Haendel - Fasch Zelenka
THÉATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 23 novembre à 20 h 30 p.e. Valmalete Musica Glotz	FRANCE-MUSIQUE TH. CHAMPS-ÉLYSÉES présentent Pierre AMOYAL Michaël RUDY MOZART, BRAHMS FRANCK
Théâtre national de l'OPÉRA Salle FAVART Mardi 22 Mercredi 23 NOVEMBRE à 20 heures (p.e. Valmalete)	KURT WEILL Les Sept Péchés capitaux MILVA CIMAROSA Le Maître de Chapelle SESTO BRUSCANTINI Dir. : Steuart BEDFORD
Théâtre des Champs-Élysées Jeudi 24 NOVEMBRE à 10 h 30	Au profit de l'Institut national des jeunes aveugles Récital de Piano François-René DUCHABLE Bach - Liszt - Beethoven Chopin - Dukas
SALLE GAVEAU VENDREDI 25 NOVEMBRE à 20 h 30 (WERNER)	Unique Récital du célèbre harpiste ZABALETA Beethoven, Bach, Krumpholtz Rössler-Rosetti, Hindemith Hovhaness, Becerra
PLEYEL LUNDI 28 NOVEMBRE à 20 h 30 (Cart. Dandelot)	ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA DIRECTION : YEHUDI MENUHIN SOLISTE : ANDRAS SCHIFF Schubert, Mozart, Beethoven
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 28 novembre à 20 h 30 WERNER	EUGEN INDJIC Brahms, Mendelssohn Beethoven, Chopin Scriabine, Prokofiev
GAVEAU Lundi 28 novembre à 20 h 30 Kiesgen	« PUPITRE 14 » Ensemble de Solistes Orchestre régional de Picardie Haydn, Schubert, Jolivet Caplet, Lutoslawski
SALLE PLEYEL Lundi 5 décembre à 20 h 30 Cart. Dandelot	QUATRE SONATES : Brahms Debussy, Bach, Beethoven YEHUDI MENUHIN avec PAUL COKER
SALLE DU CONSERVATOIRE 2 bis, rue du Conservatoire Paris 9e MARDI 6 déc. 20 h 30 Loc. Perronier 6, place de la Madeleine et 3 FNAC WERNER	Récital RAFAEL PUYANA Domenico SCARLATTI PADRE SOLER : célébration du bicentenaire de sa mort







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LULU. – Bataclan (721-18-81), 20 h 30.
L'INVITATION AU VOYAGE. – Lucernaire (544-57-34) 22 h 15.
LE BONHEUR A ROMORANTIN. – Mathurins (265-90-00), 20 h 45.
POI VENNE L'INTELLETTO. – Lycée Fénelon (236-73-44), 20 h 30.
BATAILLES. – Petit Athénée (742-67-27), 18 h 30.
LE MARCHAND DE VENISE. – Sartrouville, Théâtre (3) (914-23-27) 21 heures.
SALLY MARA. – Lucernaire (544-57-34), 22 h 15.
TANZI. – Escalier d'or (523-15-10), 21 heures.
A. VIOLETA. – Essaïon (278-46-42), 20 h 30.

Mardi 15 novembre

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11). 20 heures : Concert Vivaldi.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), à 20 h 30 : Félicité.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Tombeaux de poupées.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 heures : La Tempesta (en italien).
TEP (797-96-06) 20 h 30 : la Mort de Danton.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'usine.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : 18 h 30 : I. Nuovi Virtuosi di Roma, avec P. Fontanarosa ; 20 h 30 : L'Art de la comédie.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Mario Maya, Ay Jondo.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), Semaines de la Marionnette ; Le Vélo théâtre : 22 h 30. Théâtre Caroube : 20 h 30 : J.-P. Lescot.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 45 : le Misanthrope ; 15 h et 21 h : la Vie unanime.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95) : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45, Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22). 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde.
ELDORADO (208-23-50) : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias.
ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77), 20 h 30 : Fantaisie mineur.
ESSAION (278-46-42) II. 21 h : le Rite du premier soir.
FONTAINE (874-74-40) : 20 h 15 : Vive les femmes.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Cajamarca ou le Supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), Vendredi, jour de liberté.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; Petite salle ; 21 h : Hérode le Grand.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Les marionnettes de Salzbourg (La Flûte enchantée).
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard (dern.).
SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : l'Écume des jours ; II. : 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Sortilèges.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h : Titus Andronicus.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay ; II. 20 h 30 : les Exilés.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48) (L.), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40). 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres (mat. suppl. le 11 à 15 h).
UNION (246-20-83), 20 h 30 : l'An 2000 n'aura pas lieu.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : H. Tachan.
FORUM (297-53-47), 21 h : Nazare Pereira.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J. Guidoni.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Herman Van Veen.

Les concerts

Radio-France, studio 106, 18 h 30 : M. Baudouin (Monteverdi, Vivaldi, Scarlatti, Verdi), D. Longuet (Schubert, Schumann, Strauss), M. Baudoin et D. Longuet (Mozart).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris. Dir. P.-Y. Tortelier (Mozart, Haydn, Constant, Brahms).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Trio A.-Stocchetti (Bach, Haendel, Vivaldi).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Chœur et Orchestre de la chapelle royale. Dir. Ph. Herreweghe (Bach) (Festival d'art sacré).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : A. Perez, Cl. Maindive, G. Pierrot (Mozart, Bull, Roussel).

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 21 h : Rathna Kumar.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Trisha Brown.

Les opérettes

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.

Opéra

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50). 20 h 30 h : le Cadeau de l'empereur.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, 20 h 30, Sortilèges.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Tonio Kroger.
Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : Les Blouses.

Concerts

Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Tango.

Danse

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Trisha Brown.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Arlette et ses papas, de H. Roussell ; 19 h, Plus dure sera la chute, de M. Robson ; Hommage à M. Bluwal : 21 h, Dom Juan ou le Festin de Pierre, de M. Bluwal.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
L'AMIE (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
ASSIA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Tourelle, 20e (364-51-98).
BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).





SPECTACLES

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).

CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).

CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

L'ERMITE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LE FAUCON (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES FILMS NOUVEAUX

AU NOM DE TOUS LES MIENS, film français de Robert Enrico. — Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES CŒURS CAPTIFS, film britannique de Michael Radford. — Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAUX-FUYANTS, film français d'Alain Bergala et Jean-Pierre Limosin. — Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (545-35-38).

GARÇON !, film français de Claude Sautet. — Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE, film français de Jacques Monnet. — Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (536-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SOLLERS AU PARADIS, film français de Jean-Paul Fargier. — Studio 43, 9e (770-63-40).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Logos III, 15e (354-42-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-08-65 ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) (h. sp.).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ritz, 18e (606-58-60).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RACKET (A., v.f.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (h. sp.) 14e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TENDER MERCIES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) : Gaîté Boulevards, 9e (233-67-06).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA TRAGEDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (h.s.p.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNDERGROUND U.S.A. (A., v.o.) : Action-Christine (h.s.p.), 6e (325-47-46).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (329-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 5e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

COMMUNICATION

Le budget 1984 dans l'audiovisuel

Un effort attendu de rationalisation des dépenses

L'Assemblée nationale discute, mercredi 16 novembre, le budget de la communication. Pour l'audiovisuel public, un effort sera fait pour la production et pour une gestion plus rationnelle.

« La rigueur, (...) au service d'une forte ambition. » Cette formule lapidaire empruntée à un document de présentation du budget de l'audiovisuel 1984 (réalisé par le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication) donne le ton. Les chaînes de télévision et les organismes techniques du service public devront faire mieux... avec guère plus de moyens.

Tous comptes faits, les neuf sociétés émargeant au portefeuille ministériel de M. Georges Fillioud se partageront une somme globale de 10126 millions de francs (hors taxes). Soit une augmentation de 8 % par rapport à 1983 (le budget de l'État progresse globalement de 6,3 %). La barre symbolique des 10 milliards est franchie.

De tous les budgets, celui de la communication n'est donc pas le plus mal loti. Mais en progressant dans des proportions voisines de l'inflation, c'est un budget *grosso modo* en stagnation. Deux considérations surtout ont prévalu à son élaboration. La conviction qu'il était décidément possible de mieux utiliser l'argent et celle qu'il n'était pas opportun de frapper les téléspectateurs de lourdes hausses.

En fixant l'augmentation de la redevance à 31 francs pour les téléviseurs couleurs (502 francs) et à 20 francs pour les postes noir et blanc (331 francs), les pouvoirs publics ont voulu contenir la ponction supplémentaire dans l'escarcelle des particuliers : 6,5 % d'augmentation moyenne au lieu de 10 % en 1983. De son côté, l'Etat ne prévoit pas de pallier l'an prochain, comme il l'a fait cette année partiellement, le manque à gagner dû aux exonérations de la redevance. Il a donc fallu compenser.

Ainsi s'explique l'augmentation spectaculaire de la redevance sur les magnétoscopes qui devrait passer de 471 francs à 612 francs. Et en dépit de rentrées difficiles (*le Monde* du 25 août), l'Etat escompte un triplement de la somme à percevoir à ce titre. Mais au total, le montant global de ce que l'on nomme les *« droits d'usage constatés »* ne devraient pas progresser de plus de 400 millions en 1984, soit 6 266 millions de francs.

C'est peu. D'autant que les services de M. Georges Fillioud ont milité auprès de leurs collègues du budget pour le maintien du plafond des ressources publicitaires à 25 % du budget global de l'audiovisuel. Ils l'ont obtenu. Cette enveloppe devrait donc peser 2 612 millions de francs, marquant ainsi une progression de 174 millions sur le précédent exercice.

Enfin, l'apport du budget général au financement de l'audiovisuel sera lui-même en baisse l'an prochain : 302,2 millions de francs au lieu de 322,2 millions qui seront consacrés aux *« opérations prioritaires »*. Tels, l'achèvement du satellite pré-opérationnel du programme T.D.F. 1, le développememnt de Radio-France international (R.F.I.), la recherche en télévision numérique ou la diffusion pour les malentendants (*le Monde* du 23 août).

Dans le contexte de la rigueur générale, celle des dépenses – dont M. Fillioud a fait cette année un véritable cheval de bataille politique – devrait permettre un meilleur emploi du budget audiovisuel. Comme chaque année, les budgets des chaînes et des autres sociétés de l'audiovisuel sont inscrits dans l'annexe de la loi de finances et ont donc une valeur contractuelle devant le Parlement. Deux types d'actions seront favorisés en 1984 : la décentralisation et la présence française hors frontières auxquelles seront consacrés plus de 400 millions de francs et la création de programmes originaux par les chaînes et la Société française de production (S.F.P.).

Afin de s'assurer que ces intentions seront bel et bien appliquées, M. Fillioud a, on le sait, exigé des organismes du service public qu'ils établissent des comptes prévisionnels «fonctionnels» (voir tableau). C'est la grande innovation du budget 1984.

E. R.

LES BUDGETS DES SOCIÉTÉS (*)
(en millions de francs hors taxes)

	T.D.F.	INA	S.F.P.	TF 1	A 2	FR 3	R.F.O.	RADIO FRANCE	R.F.I.
Crédits d'équipement	1 107	52,6	130,6	56,2	55,4	132,3	31,9	66,6	3,1
Budgets de fonctionnement	2 242,9	340,9	1 271	2 178,4	2 167	2 200,1	452,2	1 600,71	306,7
dont notamment	– Diffusion : 1 582,9 – Transmission : 308,2 – Recherche : 120 – Contrôle des radios locales : 18	– Archives : 65,6 – Formation : 74,5 – Recherche : 97,6 – Développement et relations extérieures : 12,5	– Moyens de production : 1 013,8 – Intendances, immeubles et services généraux : 118,5 – Direction générale et services centraux : 68,8	– Information : 350,2 – Programmes : 1 179,3 dont 888,4 en créations. – Charges et services généraux : 89	– Information : 331,2 – Programmes : 1 151,3 dont 848,6 en créations. – Charges et services généraux : 110,8	– Information : 554,7 – Programmes : 859,7 dont 504,3 en créations. – Charges et services généraux : 210,1	– Information : 131,6 – Programmes : 177,6 – Charges et services généraux : 37,1	– Information : 121,5 – Programmes : 846,03 – Charges et services généraux : 105,3	– Programmes : 139,3 – Charges et services généraux : 22,8
Effectifs autorisés en 1984	3 894	949	2 561	1 444	1 354	3 373	834	2 965	359

(*) Ces chiffres ne prennent pas en compte les crédits alloués à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (13,73 millions de francs) et ceux du Conseil national de la communication audiovisuelle (C.N.C.A.) (1,62 million de francs) inscrits au budget des services du premier ministre. D'autre part, la société de commercialisation des œuvres et documents audiovisuels, France média international (F.M.I.) recevra une dotation de 14,6 millions de francs prélevés sur la redevance.

Câblage : le choix de Lyon

De notre correspondant régional

Lyon. – Refusant la logique centralisatrice, le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit) du Rhône, a annoncé, lundi 14 novembre, le choix qu'il proposera à son conseil municipal dans une semaine avant de déposer une demande officielle de « câblage » de sa cité. La philosophie de la majorité modérée qu'il dirige est simple : *« la télévision par câble doit être un service payant qui s'adresse aux usagers, et non un service public finançable par les contribuables »*.

Conséquence logique : la ville de Lyon veut confier la réalisation de son réseau à une société privée, le groupement Téléservices (filiale de la Compagnie générale des eaux), en signant avec celle-ci un contrat de trente ans *« dans l'hypothèse minimale de 40 % des foyers lyonnais raccordables au cours des vingt prochaines années »*. La ville ne deviendrait propriétaire des installations qu'en fin de contrat. Trois quartiers expérimentaux devraient être choisis et testés l'an prochain.

Dans ce scénario « à la niçoise », la ville de Lyon n'envisage un apport financier que pour assurer la programmation et le fonctionnement de deux chaînes sur les quinze prévues. Pour ces quinze programmes, on reste dans l'immédiat très classique : outre les trois chaînes nationales et Canal-Plus, la ville songe à Radio-Télé-Luxembourg, Télé-Monte-Carlo, une chaîne suisse, voire des programmes en provenance d'Allemagne, de Grande-Bretagne et d'Italie.

C. R.



A Nancy

LES JOURNALISTES DE « L'EST RÉPUBLICAIN » REDOUTENT LA PERTE D'INDÉPENDANCE DE LEUR JOURNAL

(De notre correspondant.)

Nancy. – Faute d'informations plus précises sur l'accord général conclu entre *l'Est républicain* et *le Républicain lorrain*, les journalistes des deux quotidiens n'ont pour l'instant demandé à leurs directions respectives que des garanties concernant les conséquences qu'aura l'entrée du *Républicain lorrain* dans le capital de *l'Est républicain* (*le Monde* du 12 et daté du 13-14 novembre). Lors de l'assemblée générale réunie lundi 14 novembre à Nancy, les journalistes de *l'Est républicain*, toutes tendances confondues à l'exception de la C.G.T. non présente, ont voté trois motions concernant le nouveau partage du capital de leur journal.

Les journalistes *« refusent l'entrée du* Républicain lorain *dans le capital de* l'Est républicain *et exigent que toute la clarté soit faite sur l'entrée dans le capital de la famille ou du groupe Bouriez, client du journal en tant que second annonceur publicitaire, redoutant que cette participation ait des répercussions néfastes sur la gestion du quotidien »*. Le groupe Bouriez contrôle en effet les hypermarchés et supermarchés Cora, Sanal et Eco, fortement implantés sur l'ensemble de la Lorraine. Afin de garantir l'indépendance de leur titre et assurer l'autonomie de la rédaction par rapport au capital, les journalistes demandent en outre *« le droit de veto de la rédaction après vote à bulletin secret sur la nomination d'un rédacteur en chef proposée par la direction »*.

Enfin, les journalistes de *l'Est républicain* exigent à l'unanimité que *« leur direction agrée sans délai ni réserve ni atermoiement le départ avec toutes les indemnités dues de tous les journalistes qui demanderont à bénéficier de la clause de conscience »*.

J.-L. B.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 15 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Théâtre : La chienne dactylographe, de Gilles Roignant. Mise en scène de Daniel Benoin. Avec P. Castagné, L. Ehni...
Le monde luxueux de la féminité artificielle, à travers les mésaventures de Nina Carmona, créatrice de modèles sous l'occupation, convoitée par l'occupant allemand et suspectée par ses proches d'intelligence avec l'ennemi.
22 h 35 Balle de match : Tennis.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Film : Buffet froid.
Film français de B. Blier (1979), avec G. Depardieu, B. Blier, J. Carmet, G. Page, M. Serrault, J. Rougerie.
Un chômeur qui croit avoir tué un homme dans le R.E.R. devient l'ami d'un étrangleur dont sa femme a été victime et d'un inspecteur de police au comportement étrange.
22 h 15 Magazine : Lire c'est vivre, de P. Dumayet.
Peter Ibbetson, de Georges du Maurier.
Le livre d'un grand humoriste dans la tradition de Dickens, sur l'art de diriger ses rêves. Avec Roger Wybot, patron de la D.S.T., le Père Biondi et le dessinateur Cabu. Une émission toute en finesse.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. 20 h 35, Dessin animé : Bugs Bunny ; 22 h 15, Tex Avery ; 22 h 25, Les réclames ; 22 h 30, L'attraction.
20 h 50 Premier film : L'homme qui n'a pas d'étoile.
Film américain de K. Vidor (1955), avec K. Douglas, J. Crain, C. Trevor, W. Campbell, J.-C. Flippen.
Un aventurier, farouchement indépendant, s'arrête, un temps, dans une petite ville de l'Ouest. Il se trouve obligé d'intervenir dans un conflit entre une femme, propriétaire d'un ranch, et son voisin.
22 h 40 Journal.
23 h Deuxième film : La glorieuse parade
Film américain de M. Curtiz (1942), avec J. Cagney, J. Leslie, W. Huston, R. Whorf, G. Tobias (N.).
Des années 1880 à 1940, la carrière de George M. Cohan, artiste de music-hall, compositeur d'une chanson pour les soldats de 1917, et décoré par le président Roosevelt.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**
LES PROGRAMMES D'INFORMATION DE FR3-ILE-DE-FRANCE

● **A 19 heures :** Les actualités nationales et internationales présentées par Rachid Arhab.

● **A 19 h 15 :** Les actualités régionales. Au sommaire : le centenaire des ateliers R.A.T.P. Championnet ; le mouvement de protestation des pompistes ; l'exposition «Australie» au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et le mouvement des vendeuses en grève à Orly.

17 h 06 Hier au cinéma : « Poil de carotte ».
Film de Julien Duvivier.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h 01 Inf. nationales et internationales.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Série : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : L'économie et l'histoire face aux problèmes du monde.
21 h 15, Festival de Besançon.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : « Juditha Triumphans », de Vivaldi, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Panni, et l'Ensemble vocal Michel Piquemal, dir. M. Piquemal, sol. M.-A. Nicolas...
23 h, Fréquence de nuit : Jazz-club (en direct du New Morning) ; le quintette de H. Crawford, et D. Newman avec C. Newborn.

Mercredi 16 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Temps X.
17 h 40 Info-jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 56 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
19 h 53 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Les homosexuels.
Magazine proposé par A. Denvers.
Quatre ou cinq portraits choisis d'homosexuels et de lesbiennes. Chris et Chantal, mariées et mères de famille. Homos et écolos devenus bergers près de Limoux racontent.
21 h 40 Twyla Tharp Dance.
22 h 10 Histoires naturelles.
La rivière et les hommes.
22 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
14 h 25 Dessins animés
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Time Bandits, Michel Berger...
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 L'heure de vérité.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Une édition spéciale consacré à la sécurité de l'Europe, à la montée du pacifisme, au danger de la guerre et à la politique militaire de la France. M. François Mitterrand, président de la République, répondra aux questions des téléspectateurs (tél. : S.V.P. 11-11) et à celles des journalistes invités.
21 h 55 Moi... je.
Magazine de Bernard Bouthier.
Au sommaire : Le troc ou comment continuer à travailler, à consommer, en payant moins d'impôts ; Tornade blanche chez les gens ordinaires : les nouveaux utilisateurs de cocaïne ; comment fabriquer une impeccable bourgeoise.
22 h 55 Histoires courtes.
Canta Gitano, de T. Gatlif.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Avec Chantal Goya, Gérard Lenorman...

21 h 50 Journal.
22 h 10 Téléfilm : Jean-Philippe Rameau ou le langage du cœur.
Portrait imaginaire du grand compositeur : un gentilhomme racé, autoritaire mais volontiers badin. Un vrai divertissement.
23 h Prélude à la nuit.
« Quatuor avec flûte », de Mozart, par C. Cantin, flûte, R. Dogareil, violon, P. Hadjaje alto, P. Chérond, violoncelle.
23 h 20 Spécial foot.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 06 Arvix, le magicien d'Avenay.
17 h 20 Théâtre des villes, théâtre des champs.
17 h 50 La forêt enchantée.
18 h Mon ami Guignol.
18 h 15 Les Indiens d'Amérique du Nord (n° 3 : Voyage au pays des chasseurs de bisons).
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Feuilleton : Encore heureux qu'on va vers l'été.
19 h, 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Perspectives scientifiques : les différents aspects de l'évolution : l'Amérique latine, avec Jacques Soustelle.
20 h, La galaxie Pierre Henry : matériaux et manipulations ; espace temps ; Dieu et diable.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h, L'imprévu : Jazz.
19 h 5, 25e concours international de guitare.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert « Encore » de Berio, « In Excelsis » de Gabrielli/Maderna, « Quatro Pezzi » de Frescobaldi/Ghedini, par l'Orchestre de Paris, dir. L. Berio, sol. B. Canmino, A. Ballista, pianos.
22 h 30, Fréquence de nuit : feuilleton Haydn ; 23 h 10, « Iberica » : œuvres de Hidalgo, Alphonse X le Sage.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 15 NOVEMBRE

– *M. Yasser Arafat*, chef de l'O.L.P., est l'invité d'un « Spécial face au public », sur France-Inter à 19 h 20.

MERCREDI 16 NOVEMBRE

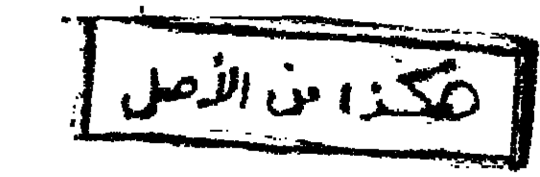
– *M. Ovadia Soffer*, ambassadeur d'Israël en France, est reçu au Journal de 12 heures, sur C.V.S., 95,5 MHz Versailles.

– *M. François Mitterrand*, président de la République, participe à « L'heure de vérité », sur Antenne 2 à 20 h 35.

– France-Inter reçoit au cours de son émission « Le téléphone sonne », de 19 h 20 à 20 heures, Gérard Thurnauer, architecte, et Michèle Champenois du *Monde*, qui parleront de l'urbanisme aujourd'hui.

Chaque jour après les informations de 19 h 15 Cité 96 *(92,8 MHz)* donne la parole au *Monde* pour sa semaine avec l'Ile-de-France.





JUSTICE : *Les palais de Nanterre, Créteil et Bobigny* (Lire page 22.)

AMÉNAGEMENT : *Cinq cents opérations pour « retaper » l'Est parisien* (Lire page 26.)

TEMPS LIBRE : *Automne à Saint-Germain* (Lire page 28.)

Une semaine avec... Le Monde L'ILE-DE-FRANCE

PLEINE LIBERTÉ POUR LA SÉCURITÉ ?

Restons calmes

J'AI peur, tu as peur, il a peur... Paris capitale de la pétoche ? Ile-de-France, île du diable ?

N'exagérons rien. On peut survivre en Ile-de-France, on peut encore flâner dans la capitale, tous les passants qu'on croise ne sont pas armés, tous les visages fermés ne sont pas menaçants. Il est des banlieues sûres où l'on périt plus d'ennui que de mort violente. Il n'est pas encore nécessaire de prendre un gilet pare-balles, quand on descend dans le métro : nous sommes quatre millions à le faire chaque jour et il y a des rescapés.

On a bien fait les choses de tous côtés pour entretenir le sentiment d'insécurité et insuffler l'idée que ce n'est plus tenable. D'abord il y a les violents eux-mêmes. Nier leur existence, nier qu'il y a dans les rues et dans les champs des gens en quête de mauvais coups serait d'un angélisme ridicule.

Mais il y a aussi les alarmes intéressées des adversaires de la violence, qui, par leur matraquage — verbal !, — veulent nous persuader que le malfrat est roi, que les braves gens ont raison d'avoir peur et devraient s'effrayer plus encore, qu'on ne peut plus marcher, dormir, sortir, travailler sans risquer l'agression, l'attaque, le vol, le braquage et — pourquoi pas ? — la mort.

Oui, la petite délinquance augmente. Non, la grande criminalité n'augmente pas. Oui, on tue à Paris et alentour (200 meurtres en 1982). Non, ce n'est pas pire qu'au début de ce siècle.

Alors, rien de neuf ? Ce serait trop simple. Il y a deux faits incontournables et qu'aucune idéologie ne devrait masquer. Deux faits bruts : la petite et la moyenne délinquance progressent, dans cette région comme dans les autres, la peur aussi.

Que faire ? Deux réponses faussées dominent le débat. Il y a les illusionnistes de la manière forte qui croient que tout peut se régler à coups de répression comme si jamais, sur terre, cette technique avait durablement fait ses preuves. Il y a les illusionnistes de la dénégation qui, fermant les yeux sur les réalités, imaginent que le « social » peut tout et le « policier » rien.

Et l'on nous somme de choisir un camp ! De donner une seule réponse à la violence. L'assistante sociale ou le flic ? Manichéisme lassant. Ici, on réclame des képis, des commissariats, des prisons, des sentences et des armes. Là on propose la magie des équipements socioculturels, des animateurs, des « psy », des éducateurs.

Montée de la violence ou montée des schématismes ? Rester calme, cela doit être possible. Doser les réponses sociales, accepter celle de la répression dans les cas qui l'imposent, admettre celle de la prévention dans ceux qui la requièrent. Ce message-là passe mal dans les slogans qui font rôder la peur et s'emplir les urnes.

Et puis, surtout, comprendre qu'à dix millions — pauvres et riches — dans cet espace réduit nous nous marchons forcément sur les pieds. Mirabeau disait : *« L'entassement des hommes, comme l'entassement des pommes, produit la pourriture. »*

Notre verger d'Ile-de-France ne sera jamais un havre de paix. Ce n'est pas une raison pour nous faire croire que c'est l'enfer !

BRUNO FRAPPAT.

Branle-bas de combat à la préfecture de police

« *QUAND la préfecture de police éternue, la police s'enrhume.* » Copié de la mythologie ouvrière, cet adage énoncé par un commissaire de police n'est pas sans vérité : à l'instar de la « forteresse ouvrière » que fut la régie Renault, la préfecture de police de Paris — autrement dit, en langage policier, « *la P.P.* » — a quelque chose d'un fortin policier. « *État policier dans l'État* », disent ses détracteurs, en tout cas bastion autonome au sein de la police nationale, ses humeurs et ses emballements, dont les manifestations policières du 3 juin sont le dernier exemple, ont traditionnellement tourmenté le pouvoir politique. Depuis septembre, des bruits de réforme agitent la forteresse. « *On veut casser la P.P.* », clament les plus alarmistes. « *Simplement, mieux l'intégrer à la police nationale et mieux lutter contre la petite délinquance* », rétorquent les moins inquiets.

Le 19 août dernier, branle-bas aux renseignements généraux parisiens. Comme chaque année, l'anniversaire de la libération de Paris donne lieu à une cérémonie dans la cour de la préfecture de police, dans l'île de la Cité. Et, cet été 1983, on craint des « débordements ». Consigne des R.G., où l'on bat le rappel jusque dans des sections d'ordinaire chargées de suivre le syndicalisme ouvrier : contrôler, discrètement mais fermement, les entrées ; ne pas se laisser impressionner par des cartes de fonctionnaire de police ; exiger un carton d'invitation en bonne et due forme... Enfin, notamment, ne pas autoriser l'entrée — avec ou sans carton — de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national. Les inspecteurs et enquêteurs des R.G. exécutent, en renâclant cependant : « *Surveiller des collègues, ce n'est pas notre boulot !* », maugréent certains. Tout se passera bien finalement.



(Dessin de JY.)

La P.P. sous haute surveillance ? C'est trop dire. Mais, depuis l'imprévoyance du 3 juin, ses états d'âme sont pris au sérieux. Ainsi l'Élysée a-t-il veillé de près au choix du successeur de M. Jean Perier, le préfet de police qui présenta sa démission après la fronde incontrôlée de ses troupes. Ce fut M. Guy Fougier, qui connaît bien la capitale pour avoir été préfet, secrétaire général de Paris, de 1977 à 1981, et eut alors, parmi ses proches collaborateurs, M. Gilles Ménage, actuel directeur adjoint du cabinet de M. François Mitterrand.

En haut lieu, le climat policier parisien préoccupe d'autant plus qu'un autre bastion de la capitale, l'Hôtel de Ville, compte parmi ses responsables plusieurs habitués des questions policières. Directeur de cabinet du maire R.P.R. de Paris, M. Robert Pandraud détient, de 1968 à mai 1981, un record de longévité au ministère de l'intérieur, où il occupe de hautes fonctions (directeur adjoint de cabinet, directeur général de la police nationale, directeur de l'administration et des affaires politiques) ; chef de cabinet de M. Jacques Chirac, M. Henri Cuq est un commissaire de police qui fut en poste aux renseignements généraux.

Tel est le décor politique sur lequel se profile l'ombre d'une réforme de la P.P. Instituée le 1er juillet et confiée par le ministre de l'intérieur à M. Jean-Marc Erbès, la mission chargée de préparer des « *mesures de nature à améliorer le fonctionnement de la police nationale* » avait annoncé, en septembre, les seize « dossiers » qu'elle retenait. Parmi ceux-ci, la « *révision des modes de fonctionnement de la préfecture de police* » dans une double optique : « *Affermissement de l'action de la police au niveau des arrondissements pour une meilleure lutte contre la petite et la moyenne délinquance* » ; « *recherche d'une intégration de la police judiciaire de Paris dans le dispositif général de la police judiciaire en vue d'une plus grande efficacité.* »

L'annonce de ces projets n'a pas été sans provoquer des remous au sein des services policiers parisiens. Mais le silence est vite retombé. Remises discrètement, fin octobre, à M. Gaston Defferre, les conclusions finales de la mission de M. Erbès sont inconnues et ne suscitent, dans l'immédiat, aucun commentaire officiel. Le préfet de police, M. Fougier, suit la consigne et se refuse à toute déclaration sur le sujet. Les termes du débat sont cependant connus, tant ils ne datent pas d'aujourd'hui. Ils tiennent à la fois à l'héritage historique de la police de la capitale et à l'évolution récente de la petite délinquance en région parisienne.

La P.P. est, au sein de la police nationale, une exception. Par son poids d'abord : regroupant plus du quart des effectifs de la police nationale, elle couvre la capitale et la petite couronne, avec cette différence qu'en banlieue les personnels sont également sous l'autorité des commissaires de la République des trois départements et qu'à Paris le maire n'a aucun pouvoir de police. Par ses structures ensuite : bien qu'intégrée à la police nationale par la loi du 9 juillet 1966, qui unifia formellement les services de police, la P.P. a gardé nombre de ses particularités.

Jusqu'alors, il existait en France deux polices indépendantes et rivales — la Sûreté nationale en province, la préfecture de police de Paris, — et il fallut, en octobre 1965, l'affaire Ben Barka, à laquelle étaient mêlés des policiers parisiens, pour provoquer la création d'une seule « *police nationale* ».

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 22.)

Tokyo : la ville où le crime ne paye pas

PARMI les grandes métropoles du monde, celle de Tokyo, avec plus de onze millions et demi d'habitants, est de loin la plus sûre. C'est aussi l'une des mieux organisées et des plus propres, celle qui présente la plus grande homogénéité ethnique et culturelle (pas de travailleurs immigrés, à de rares exceptions près), et également le plus haut degré de conformisme et de respect des normes sociales, la plus grande assiduité au travail, les meilleures relations entre la police et le public.

Cette ville trépidante, riche et multiple avec ses bastions d'affaires, son réseau de villages et ses centres de loisirs en tout genre, n'est évidemment pas exempte de crimes ni de violence, de banditisme, de délinquance. Mais, en partie pour les raisons déjà évoquées, en partie pour d'autres — par exemple l'interdiction rigoureuse des ventes d'armes, ou encore le code de conduite du milieu nippon qui évite autant que possible toute implication dans les crimes de sang et le trafic de drogue, — ces phénomènes qui affectent plus ou moins gravement les grandes cités industrielles occidentales sont nettement mieux contenus à Tokyo.

Peut-être ces phénomènes, précisément, sont-ils mieux masqués dans certains cas (prostitution, racket, viol) par une plus grande passivité des victimes, soucieuses de ne pas perdre publiquement la face, et par une soumission encore généralisée de la femme aux volontés de l'homme. Que les coulisses du monde des affaires, du spectacle et de la politique grouillent de *yakuzas* (mafiosi locaux), cela n'est pas douteux : la police confirme l'existence d'un « empire du crime organisé », quasiment institutionnalisé.

Il n'en reste pas moins que Tokyo est la ville où les armureries n'ont pas pignon sur rue, où les drogues dures n'ont guère cours, où quotidiennement des chauffeurs de taxi — très rarement agressés — rapportent à la police les sommes d'argent ou objets divers oubliés dans leurs véhicules. Dans cette métropole gigantesque, une femme peut, sans grands risques, rentrer à pied en pleine nuit par un lacis de ruelles aussi étroites que sombres. On ne rapporte quasiment pas d'agressions dans le métro aux couloirs aseptisés.

Ce faible degré de la violence doit autant au civisme et au conformisme qu'au déploiement, somme toute léger, des forces de l'ordre. Pour toute la métropole, la police est forte de quarante-quatre mille hommes répartis en huit districts, quatre-vingt-seize commissariats, et plus de mille deux cents *koban*, ces « boîtes de police mini-format » qui permettent d'« immerger » des policiers dans la vie d'un quartier. De surcroît, les Japonais sont plutôt coopératifs avec leur police. Signaler au *koban* les faits et gestes inhabituels dans le quartier est pour beaucoup un réflexe : près de 2 % des appels téléphoniques d'urgence reçus par la police en 1982 concernaient la présence d'individus suspects.

La même année, les crimes et délits passibles du code pénal — exception faite de ceux concernant la circulation — ont provoqué à Tokyo la mort de cent soixante-douze personnes et fait plus de cinq mille quatre cents blessés.

Une comparaison des caractéristiques criminelles de Tokyo avec celles des autres grandes capitales occidentales fait apparaître le pourcentage très faible des meurtres par tranche de cent mille habitants.

Deux ombres toutefois à ce tableau exemplaire : le développement de l'« empire du milieu » nippon et une forte augmentation de la délinquance juvénile, en particulier sociale, chez les jeunes de quatorze-quinze ans. Raisons les plus fréquemment avancées : l'évolution (ou l'affaiblissement) des valeurs et des institutions, certaines influences étrangères, la compétition scolaire acharnée, le règne du matérialisme...

R.-P. PARINGAUX.

Paris : heures de veille dans un métro de nuit

SUR la feuille de papier du télescripteur, les chiffres, les sigles et les abréviations du langage codé s'accumulent. Chaque jour, le service de protection et de sécurité du métro (S.P.S.M.) fait son rapport d'activité. Jamais de très gros coups, de gros poissons. Du travail de fourmis, souvent ingrat, pas spectaculaire, fragmenté. La police ordinaire, quoi... Celle qui est près des gens, des usagers. Celle qui prévient et qui rassure plus que celle qui réprime.

Ce jour-là ressemble aux autres. Peu de voyageurs s'en seront aperçus, les journaux consacreront leurs manchettes à d'autres affaires plus nobles, celles que traitent d'autres brigades de la police qui tiennent le haut du pavé. Ce jeudi, les quelque 350 hommes du commissaire Jacques Fournier et du commandant Nottola ont interpellé cinq gamines yougoslaves de huit à douze ans, spécialistes des vols à la tire, et en flagrant délit.

Six autres individus ont été convaincus de port d'armes prohibées (P.A.P.). Encore des chiffres ? E.S.I. (étrangers sans identité) 8, usage de faux 1, I.L.S. (infraction à la législation sur les stupéfiants) 9, vols à la tire 11, outrage à agents de la force publique 2.

Sous la terre parisienne, on retrouve la même géographie de la délinquance qu'à la surface. Homotéthie des points chauds et des risques : Bonne-Nouvelle, Pigalle, Strasbourg-Saint-Denis, Châtelet, les gares, n'ont pas bonne réputation. Les lignes Orléans-Clignancourt et Nation-Dauphine non plus.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 25.)

NANTERRE, CRÉTEIL, BOBIGNY

Trois nouveaux palais pour la justice

On les appelle les « périphériques ». En dix ans, sans tapage ni sons de trompe, ils ont modifié la vie judiciaire parisienne et bousculé quelque peu ses habitudes et ses traditions. Ils ont surtout sauvé de l'engorgement et de l'asphyxie, en son monumental, historique et incommode fief de l'île de la Cité, l'ancien tribunal de grande instance de la Seine.

La compétence de cette juridiction s'étendait alors à tout le territoire de cet ancien département qui, depuis la fin de la dernière guerre, ne cessait de s'urbaniser et de se peupler. La loi du 10 juillet 1964, portant réorganisation administrative de la région parisienne, entendit mettre un terme à cette situation aberrante. De ce département, elle en faisait quatre : celui de Paris, limité aux dimensions de la capitale, flanqué de trois autres qui s'appelleraient respectivement Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine. Un département doit avoir au moins un tribunal de grande instance.

Ce découpage nouveau impliquait dès lors une réorganisation judiciaire. Elle fut conduite avec progression. La loi du 12 juillet 1967, modifiée par celle du 10 juillet 1970, créa sur le papier les nouveaux tribunaux. Celui de la Seine-Saint-Denis serait à Bobigny, celui du Val-de-Marne à Créteil, celui des Hauts-de-Seine à Nanterre, soit au chef-lieu respectif des nouveaux départements.

« On travaille mieux »

Il restait à les faire vivre et à les loger. Les décrets succédèrent aux décrets pour créer les emplois nécessaires : magistrats, greffiers, personnel administratif. D'étape en étape, les nouveaux tribunaux accédèrent chacun à leur tour à une pleine compétence pénale et civile. En décembre 1972, celui de Bobigny fut le premier. Nanterre dut attendre 1974 et Créteil 1978.

Aujourd'hui, les voilà donc tous trois juridictions à part entière et chacune de belle taille : onze chambres civiles et correctionnelles à Bobigny et Créteil, treize à Nanterre. Déjà, on parle d'en augmenter le nombre. Leur apparition fournissait aussi l'occasion de concevoir, pour les abriter, des bâtiments modernes et d'un style nouveau.

Dans un pays où les palais de justice portent pour la plupart la marque d'un dix-neuvième siècle qui entendait leur conférer une solennité et une raideur tenues pour inséparables de l'idée de justice et de toutes les allégories propres à l'illustrer, comment fallait-il s'y prendre aujourd'hui pour que l'on distingue parmi des ensembles architecturaux façon villes nouvelles celui capable par ses lignes de refléter la fonction judiciaire et d'être ce « signal urbain » sans luxe excessif comme sans austérité extrême ? On n'a pas fini d'en débattre.

Car si Nanterre dispose depuis 1974 de son « palais », si Créteil a le sien depuis 1978, Bobigny devra encore attendre au moins trois ans pour pouvoir quitter les vieux baraquements préfabriqués qui furent le lot commun des premières années et entrer enfin dans ses murs. Son attente pourtant lui sera bénéfique. Les premiers seront les derniers, c'est bien connu. Déjà il est possible de mesurer les ambitions et les différences.

Premier à être inauguré, le « palais » de Nanterre, assurément « fonctionnel » à souhait, desservi par le R.E.R., ne peut se flatter d'une élégance particulière et moins encore de se faire reconnaître pour tel dans un environnement dont rien ne le distingue. Il souffrirait plutôt d'avoir été accolé à une préfecture monumentale qui, de façon presque symbolique, l'écrase de sa hauteur sinon de sa superbe. De quoi nourrir des états d'âme...

A Créteil, cette erreur n'a pas été renouvelée. Non seulement le « palais » est autonome, mis en valeur dans un espace bien à lui, aux abords aimables avec petites pelouses à l'anglaise et jets d'eau fringants, mais il a donné naissance à un quartier avec centre commercial et galeries, qui n'a pas manqué de vouloir s'appeler le « quartier du palais ».

Est-ce à dire que ce bâtiment de grande allure et de bonne harmonie se distingue vraiment de l'environnement architectural qui est celui de ce nouveau Créteil ? Ses réalisateurs peuvent cependant en demeurer fiers, comme s'en montrent satisfaits et même comblés ceux qui y travaillent. Tel qu'il est, avec sa partie basse réservée aux salles d'audiences correctionelles et à celle non moins confortable de la cour d'assises du Val-de-Marne, et les seize étages de sa partie haute, on le tient, en général, pour un bel et bon « palais ». *« On y travaille mieux »*, disent avec ensemble ceux qui ont connu ailleurs moins de confort et bien plus de servitudes. Ils y apprécient un système de cheminements des dossiers par train pneumatique. Ils y goûtent l'agrément de bureaux clairs, de salles d'audiences feutrées et vastes. On y vante aussi les systèmes de projection sur grand écran qui permettent, aux assises, de montrer les images d'une reconstitution ou d'avoir une idée concrète des travaux d'un expert.

Tant d'avantages — il y a aussi des chagrins pour parler de « gadgets » — ne vont pas sans leurs revers. Le coût du fonctionnement de ce bel outil est lourd : aussi important, disent au ministère de la justice ceux qui ont à tenir les cordons de la bourse, que celui de l'ensemble des trente-trois cours d'appel de France...

Bobigny aussi coûtera cher. Le bâtiment en fer à cheval avec ses tours d'angles dans le goût stylisé du temps, des parties publiques et ses secteurs gardés — détenus obligent — occupera un terrain de 2 hectares pour offrir à cent trente-sept magistrats et quatre cents fonctionnaires 13 900 m² de superficie utile. Cela a déjà nécessité une autorisation de programme de 150 millions de francs. Les inévitables révisions porteront le prix de l'entreprise à un minimum de 210 millions. C'est dire que le budget équipement de la Place Vendôme s'en trouve lourdement grevé même si le département de la Seine-Saint-Denis apportera d'ici à la fin de 1985 une trentaine de millions dans la corbeille.

C'est égal. Bobigny attend son « palais » modèle comme une collectivité locale attend toujours la réalisation propre à rehausser son prestige. Et si les municipalités et les conseils généraux ne sont jamais enthousiastes lorsqu'il est question d'édifier sur leur territoire une prison, ils montrent toujours en revanche une grande satisfaction à l'idée d'avoir leur tribunal.

Présence et utilité

Ainsi s'affirme au fil des ans la présence de ces trois tribunaux périphériques et, plus encore, à travers les activités de chacun, leur utilité. Pour la mesurer, il faut en passer par quelques chiffres. En 1967, à l'époque où le tribunal de la Seine avait encore à sa charge l'ensemble des contentieux de toutes sortes, aujourd'hui répartis, il avait jugé 28 000 affaires civiles et avaient à en juger 56 000. Au pénal, il en avait « évacué » 45 000, mais 46 000 restaient en attente.

Dix ans plus tard, en 1977, c'est-à-dire une année où les nouveaux tribunaux de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine exerçaient leur pleine compétence, on mesurait les premiers effets de leur entrée en lice. Le nombre des affaires civiles jugées à Paris tombait à 20 000 environ et celui des causes restant à juger à 49 000. Au pénal, les chiffres indiquaient en revanche une progression, mais bien plus faible qu'elle aurait pu l'être sans la création des nouveaux tribunaux.

Les statistiques de 1982 établies par la direction des services judiciaires permettent de mieux appréhender encore les réalités de la situation. Cette année-là, le tribunal de Paris a jugé 31 651 affaires civiles, et il lui en restait 57 000 à juger. Mais de leur côté, les trois tribunaux de Nanterre, Créteil et Bobigny en avaient « évacué » 23 600 et avaient encore à en juger plus de 54 000. Il en allait de même des dossiers pénaux avec à Paris 52 000 restant à juger contre 49 000 « évacués », tandis que les trois « périphériques » réalisaient des totaux respectifs de 44 000 affaires jugées et 65 000 à juger.

Il ressort de cette fastidieuse mais nécessaire comptabilité que l'activité des trois nouvelles juridictions représente aujourd'hui l'équivalent de celle du tribunal de Paris. En d'autres termes, sans eux, le tribunal parisien, déjà au bord de l'asphyxie, aurait dû, pour y échapper, doubler le volume de ses activités et de son personnel, et il aurait fallu construire un autre Palais. On en frémit encore dans l'ombre de la Sainte-Chapelle.

L'effet bénéfique aurait probablement été encore plus grand si le poids des habitudes n'avait pas pesé en certaines occasions. Dans le domaine civil, le plaideur choisit la juridiction devant laquelle il entend assigner son adversaire. Si ce dernier ne conteste pas ce choix, le tribunal ne peut que « prendre » l'affaire. Or, pour un prétexte ou pour un autre, nombre de plaideurs — ou d'avocats — préfèrent Paris.

Il est tout aussi certain qu'à l'exception du tribunal de Nanterre, qui a dans son ressort le quartier de la Défense où des sociétés importantes ont leur siège, les litiges touchant au droit des sociétés, à la législation commerciale et fiscale aboutissent toujours beaucoup plus à Paris qu'à Créteil ou à Bobigny.

De la même façon, les fraudes fiscales ou douanières, mettant en cause des sociétés importantes et en jeu des sommes non moins importantes, continuent d'être instruites et plaidées devant la juridiction parisienne. Qui pourrait au reste dissimuler que les cabinets d'avocats spécialisés préfèrent plaider autant que faire se peut à Paris ? Ils y ont de longue date leurs habitudes dans des chambres spécialisées dont ils connaissent les magistrats et savent ce que ceux-ci retiendront d'une argumentation.

Il est non moins évident que les dossiers — éclatants ou ordinaires — relevant de la loi sur la presse ou de celle de la propriété littéraire et artistique continuent d'être plaidés dans l'île de la Cité : 17e chambre correctionnelle ou 3e civile. Cela pour la simple raison que les journaux le plus en cause ont leur siège à Paris, comme y ont le leur les grandes maisons d'édition.

Changée, la vie

Il n'empêche. Les « périphériques » ont bel et bien changé la vie judiciaire, et plus particulièrement celle des avocats et des plaideurs. Le barreau parisien avec ses bouillonnements, ses renouvellements de générations, ne pouvait se désintéresser de leur apparition. Pour certains anciens, demeurés, malgré les impératifs de l'époque, des artisans, il était sans doute trop difficile ou trop éprouvant, fût-ce simplement physiquement, de courir tant de lièvres à la fois. Mais leurs cadets et l'ordre même des avocats du barreau de Paris n'ont pas voulu ignorer une situation nouvelle qui les interpellait. Puisqu'il y avait maintenant Nanterre, Créteil et Bobigny, eh bien, on serait à Bobigny, Créteil et Nanterre autant qu'on pourrait y être. Mais il convenait aussi de garder présence à Paris. Surcroît de travail assurément. Il commandait une meilleure organisation. Elle n'excluait pas les contraintes et les affres quotidiennes en dépit des agendas les mieux tenus. Etre à l'appel des audiences parisiennes, caser avant d'y plaider une instruction à Nanterre, une expertise à Bobigny, un référé à Créteil, c'est le lot quotidien. Il se complète souvent d'une visite à un détenu qui peut se trouver à Fleury-Mérogis ou à Bois-d'Arcy aussi fréquemment qu'à la Santé ou à Fresnes.

Dans le même temps, de nouveaux barreaux sont nés en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et les Hauts-de Seine. Ils comptent chacun environ cent cinquante avocats, qui ont ouvert sur place des cabinets, se sont constitué des clientèles locales et jouent pleinement la carte périphérique, ne venant à Paris qu'occasionnellement. Ainsi font-ils pièce à leurs confrères parisiens condamnés à une dispersion qui augmente autant leurs frais que leurs soucis.

A eux les affaires matrimoniales, les divorces, les accidents de la circulation ; à eux aussi les dossiers et les misères du tribunal pour enfants et les procédures qui demandent une intervention rapide. A eux encore cette petite et moyenne délinquance qui peut aller dans les banlieues jusqu'aux petits trafics de drogue. C'est ce qu'on appelle le quotidien. Mais c'est un quotidien qui occupe, c'est de lui qu'est faite une vie judiciaire, de lui que naissent jour après jour ces procédures obscures qui, au bout d'un an, font des dossiers par dizaines de milliers, des jugements qui enchantent l'un et désespèrent l'autre et que l'informatique, avec 250 terminaux reliés au centre de Versailles, va « gérer » de plus en plus.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Branle-bas de combat à la préfecture de police

(Suite de la page 21.)

Le particularisme parisien s'explique évidemment par le passé de la capitale. La police naît de l'urbanisation, et la ville, c'est, par excellence, Paris : l'unité de la police parisienne fut réalisée dès 1667, avec un édit de Louis XIV instituant un *« lieutenant de police de la ville, prévôté et vicomté de Paris »* ; et c'est une loi de pluviôse an VIII qui institua un *« préfet de police »* dans la capitale.

Aussi la réforme de 1966, faite à la va-vite, n'a-t-elle pas supprimé la spécificité parisienne. Le préfet de police a ici bien plus de pouvoir que ses quelques collègues provinciaux. Ses services sont sous son autorité directe avant d'être sous celle des directions centrales du ministère de l'intérieur. Celles-ci se sentent donc quelque peu « court-circuitées » dans le Grand Paris, la communication hiérarchique passant, en fait, des services parisiens au préfet de police et de celui-ci au cabinet du ministre. De plus, statutairement, les policiers en poste à la préfecture avant 1966 peuvent refuser toute mutation en dehors de son ressort. Ce fut d'ailleurs une des clefs de l'« affaire Leclerc », en mars 1982, quand M. Gaston Defferre voulut prendre en main les nominations au sein de la police judiciaire parisienne.

Rattraper la petite délinquance

L'autonomisme parisien se traduit surtout par l'organisation de la police judiciaire. En province, le partage se fait entre des services régionaux de police judiciaire (S.R.P.J.), dépendant directement de la direction centrale et aux effectifs restreints, et des commissariats polyvalents, mêlant policiers en tenue et en civil, et pouvant assurer le travail quotidien de police judiciaire, le lot courant des plaintes et des flagrants délits. A Paris et dans les trois départements périphériques, en revanche, les commissariats, pourtant proches du terrain et du public, sont quelque peu dessaisis. La direction de la P.J. parisienne regroupe les personnels en civil dans une sorte de « super-S.R.P.J. », coiffant les prestigieuses brigades centrales du « 36 quai des Orfèvres » et des rouages intermédiaires, chargés de faire le lien avec les arrondissements, appelés, jusqu'à cette année, brigades territoriales.

C'est en ce domaine que les partisans de la réforme font porter leurs critiques. Hier adaptées, ces structures lourdes, estiment-ils, sont aujourd'hui inefficaces devant la montée d'une petite délinquance mouvante, diverse et morcelée, qui exige d'être proche de la vie des quartiers, d'en connaître la population, ses attentes et ses craintes. *« Les budgets impliquent des choix*, résume un commissaire d'arrondissement. *Or ce système a permis de favoriser les services centraux et spécialisés au détriment des services territoriaux. A la base, là où se fait le contact avec le public, les locaux sordides sont inaptes à l'accueil des habitants, le personnel est insuffisant et mal formé, les moyens sont dérisoires. »* Les mêmes font remarquer que, sur les 105 policiers ayant été formés nationalement à l'îlotage, cette police de prévention, seulement 15 provenaient de la P.P. cette année.

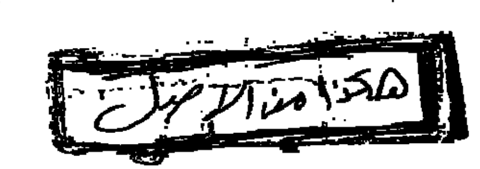
Faux procès, répondent les tenants de l'actuelle P.J. parisienne, qui avancent un argument de poids : lancée par M. Pierre Touraine, directeur de la P.J. parisienne, une réorganisation est actuellement en cours dont l'objectif était, bien avant la « mission Erbès », une meilleure approche de la petite et moyenne délinquance (*le Monde* du 12 février). Généralisée le 1er octobre, elle crée, à Paris, six divisions de police judiciaire, coiffant, d'une part, des personnels civils répartis dans les commissariats et, d'autre part, les effectifs des anciennes brigades territoriales, transformées en *« groupes de voie publique »*. Elle a, à la grande satisfaction des magistrats, mis fin à une aberration. Jusqu'à cette année, aucune affaire de délinquance réalisée par des policiers durant la nuit ne pouvait être immédiatement traitée : les services de P.J. installés dans les commissariats fermaient à 19 heures. Perte de temps, convocation des gardiens de la paix, gardes à vue parfois injustifiées : les procédures n'étaient réalisées par les officiers de police judiciaire que bien après les faits. Désormais, des brigades de nuit d'inspecteurs traitent immédiatement ces affaires, confrontent les témoignages, entendent les personnes interpellées...

« Nous avons enfin mis nos pratiques en conformité avec le code pénal, disent les partisans de la P.J. maintenue. *C'est la première réforme en trente-quatre ans. N'est-ce pas la preuve que nous ne sommes pas si immobiles qu'on le prétend ! »* Aussi estiment-ils qu'une seconde réforme plus ample, divisant par exemple — comme le suggère le syndicat majoritaire des policiers en tenue, la F.A.S.P. — la P.P. en trois directions : l'une « de la prévention de la petite délinquance », l'autre « des offices centraux », et la troisième « de l'ordre public et de la circulation », serait dommageable. *« Deux réformes qui se télescopent, ce n'est pas bon. Il faut déjà faire passer la première dans les mentalités. Couper en tranches la P.P., ce n'est pas bon non plus. Après tout, les révolutions se font à Paris, et cela suppose autre chose que des gardes champêtres ! »*.

Selon ses défenseurs, le vrai problème de la P.P. tient à ses hommes plutôt qu'à ses structures. En effet l'encadrement s'évapore, face à une délinquance qui suppose expérience et souplesse... Les policiers aussi veulent *« vivre et travailler au pays »*. Depuis plusieurs années, les plus expérimentés demandent des mutations en province. Un tiers du grand banditisme, la moitié de la criminalité française : Paris et sa région ne sont pas une sinécure. Parmi les 770 inspecteurs affectés dans les commissariats parisiens, 23 % sont divisionnaires, 27 % principaux : la moitié est composée d'inspecteurs frais émoulus de l'école. *« En forçant le trait, l'encadrement des services est de 80 % dans le sud de la France, de 10 % en région parisienne »*, commente un responsable du Syndicat national autonome des personnels en civil (S.N.A.P.C.).

Une évolution critique qui, reconnaît-on à la P.P., explique les « bavures » et « ratages » de l'activité policière parisienne. C'est le cas, triste ironie du sort, de la fusillade de l'avenue Trudaine, le 31 mai, qui coûta la vie à deux policiers en tenue — mais « déshabillés » pour des rondes anticriminalité — et provoqua les manifestations du 3 juin. *« Cela ne serait jamais arrivé avec des vrais spécialistes de P.J.*, explique un commissaire. *Ils auraient « filoché », suivi les individus et n'auraient pas tenté une interpellation sur un simple délit de sale gueule ! Le manque d'expérience conduit souvent à la chasse aux crânes et donc à des drames... »*.

EDWY PLENEL.



(Publicité)

Val-de-Marne :

un département fait pour l'industrie

Au cœur de l'Ile-de-France, le Val-de-Marne est depuis un siècle et demi une terre d'accueil de l'industrie avec, dès 1840, l'implantation le long de la vallée de la Seine des premières fabriques, manufactures et lignes de chemins de fer.

Aujourd'hui, le Val-de-Marne occupe une situation originale dans l'agglomération parisienne : ses atouts sont nombreux et divers, pour reconstruire et recouvrer une activité industrielle démantelée après la disparition en six ans, de 1975 à 1981, d'un quart des emplois industriels (1).

Sa population est composée en majorité d'une main-d'œuvre d'expérience, et de savoir-faire, d'ouvriers qualifiés et d'employés ; ces derniers sont nombreux dans le secteur de la santé, qui comporte cinquante-neuf établissements hospitaliers.

Entre de grands pôles d'activités économiques des secteurs privés et nationalisés, avec le MIN de Rungis et l'aéroport d'Orly, le Val-de-Marne est un tissu urbain prépondérant de petites et moyennes entreprises et d'ateliers artisanaux qui en font l'une de ses caractéristiques majeures... L'étendue et la diversité de ses moyens de communication routiers, ferroviaires et fluviaux le situent comme une plaque tournante des échanges commerciaux et un lieu de rencontres nationales et internationales.

C'est l'un des creusets de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel, avec les studios de Joinville, l'INA, l'IDHEC, de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec l'université Paris-XII, ses laboratoires de lutte contre le cancer à Villejuif, ses hôpitaux de renom, tel Henri-Mondor, ses centres du C.N.R.S. et de l'Institut géographique national.

La majorité d'union de la gauche du conseil général du Val-de-Marne a une préoccupation essentielle : une grande politique économique et d'investissement à long terme, qu'il s'agisse du logement social, des transports, de l'assainissement, des travaux, contre les crues, des espaces verts, de la formation professionnelle des jeunes ou des nouvelles initiatives à prendre dans le domaine de l'emploi.

Les projets et les travaux commencés ouvrent avec ambition les portes de demain sur un double pari : améliorer les conditions de vie des Val-de-Marnais, mais aussi créer un environnement social, économique et culturel propre à la relance et à la création économiques, à l'implantation de nouvelles entreprises industrielles.

Cette volonté détermine l'ensemble de la politique budgétaire du conseil général, oriente ses choix, en souligne la cohérence. La loi de décentralisation donne une dimension nouvelle, inédite, aux réflexions, aux propositions pour l'emploi de l'équipe unie et dynamique que j'anime, afin de créer, par des mesures appropriées d'accompagnement à l'effort national d'industrialisation du gouvernement de gauche, les conditions les meilleures pour travailler et vivre dans notre jeune et beau département.

M. MICHEL GERMA,
président du conseil général du département du Val-de-Marne.

(1) Soit vingt-cinq mille deux cents emplois.

Aujourd'hui Le Val de Marne

- 1 193 655 habitants pour une superficie de 245 kilomètres carrés.
- La densité de la population au kilomètre carré est de 4 872.
- En 1975, dernier chiffre connu, l'espace construit représentait 16 031 hectares, soit 65 % du territoire départemental, dont 9 705 hectares pour l'habitat.
- Espaces non construits (espaces verts, zones rurales pour l'essentiel) : 8 466 hectares, soit 36 % du territoire départemental.
- *Il est desservi par :*
  - 37 km d'autoroutes A-4, A-6, A-86.
  - 97 km de routes nationales RN-4, 7, 19, 34, 304, 305 en radiale 186 en rocade.
  - 291 km de chemins départementaux et A. 680 km de voies communales.
  - Par deux fleuves, la Seine et la Marne, le port de Bonneuil.
  - Par un réseau ferroviaire important et la gare de triage S.N.C.F. de Villeneuve-Saint-Georges.
  - Par l'aéroport d'Orly.

Un certain art de vivre...

Une réalisation de l'OPAC

Promouvoir la construction de logements locatifs de qualité à des coûts de loyer abordables, améliorer le cadre de vie, sont parmi les plus récentes décisions de l'Assemblée départementale, avec le programme adopté en 1982, pour la construction de huit cents logements sociaux locatifs dans les centres-villes.

Ce droit à la ville pour tous est rendu possible par la prise en charge par le conseil général d'une partie des coûts fonciers des opérations de construction par des organismes OPAC, H.M.L., SA des H.L.M. et SEM, ayant leur siège social dans le département et par des subventions à un taux de 25 % de la charge foncière de référence.

Cette décision s'accompagne de la prise en charge d'une partie des surcoûts fonciers des opérations de construction de logements locatifs sociaux par subvention à un taux de 25 % du département des prix de référence, en complément des concours financiers de l'Etat et de la Région ; et d'aides à la constitution de réserves foncières, à moyen terme par les communes, par subvention à un taux de 20 % du coût d'acquisition en complément de l'intervention régionale.

L'amélioration du cadre de vie c'est aussi l'aide aux îlots sensibles du Val-de-Marne, à Villiers-sur-Marne, Créteil, Vitry, Champigny et Orly-Choisy en faveur desquels 15 millions sont versés par le conseil général du Val-de-Marne.

CRECHES : à l'avant-garde

Le Val-de-Marne, qui a hérité à sa création de 26 crèches et de 6 garderies, compte aujourd'hui 47 haltes-garderies et 105 crèches collectives, dont :

- **68 crèches départementales à gestion départementale ;**
- **12 crèches départementales à gestion municipale ;**
- **11 crèches municipales ;**
- **13 crèches hospitalières ;**
- **1 crèche gérée par le service social de l'hôtel du département ;**
- **17 crèches familiales, 7 mini-crèches, 7 jardins d'enfants départementaux.**

Des espaces verts

Cent vingt hectares d'espaces verts départementaux, réalisés et aménagés dans les villes à forte densité, des espaces forestiers, Bois des-Camaldules et Notre-Dame, rendus à la promenade, au jogging et au pique-nique dominical : le département s'enorgueillit de ses parcs départementaux de Chevilly-la-Rue, de Champigny, de Créteil avec sa base de loisirs, des Hautes-Bruyères à Villejuif (en cours) du château des Marmouzets à la Queue-en-Brie, de Cachan et de Bonneuil, de sa magnifique roseraie de l'Hay-les-Roses, de ses parcs interdépartementaux de Choisy-le-Roi et du Tremblay... ses jardins de l'hôtel du département et autres bâtiments administratifs ouverts au public.

Acquisition des îles de la Marne, celle de Pissevinaigre, des Gords, de Charentonneau, de l'Hospice, des Ravageurs, protection des berges de la Marne et de la Seine, création de jardins familiaux comme à Villeneuve-Saint-Georges.

En quelques années, neuf mille arbres et deux cent vingt-cinq mille arbustes ont été plantés par le service départemental des espaces verts, et ses cent deux employés...

La culture

Le conseil général a créé, en 1982, le premier service culturel départemental de France, outil technique et administratif pour développer, encourager, coordonner les multiples initiatives des villes, associations, comités d'entreprise, lycées.

Les habitants du Val-de-Marne, et bien au-delà, bénéficient ainsi d'un riche et dynamique environnement culturel dont témoignent des manifestations telles le premier festival international de la Commedia dell'arte, Val-de-Marne en poésie, la Biennale nationale de la danse du Val-de-Marne, spectacles laser dans six communes, festival « peplum » : l'Antiquité au cinéma.

Une grande fête du sport pour tous

Les XVIIIes Jeux du Val-de-Marne, qui auront lieu en 1984, battront certainement le record d'affluence des XVIIes avec leurs quarante mille soixante-cinq personnes, qui ont participé à deux cent quarante-huit manifestations sportives, organisées par trente-trois comités départementaux dans trente-sept communes. Pour la première fois, grâce au concours de l'inspection académique et des enseignants, neuf mille sept cents scolaires étaient présents à cette grande fête du sport pour tous qui chaque année se tient sous l'égide du conseil général.

PRIORITE AUX INDUSTRIES MECANIQUE AGROALIMENTAIRE BIOMEDICALE ET DE LA COMMUNICATION

De tout temps, la majorité de gauche du conseil général a été solidaire des travailleurs en lutte contre la fermeture d'entreprises et les licenciements.

Ce fut vrai hier, et ça l'est aujourd'hui encore, avec la S.K.F. et Kodak Pathé.

Cette solidarité active, concrète, pour stopper le déclin et développer l'industrie dans le Val-de-Marne a été appuyée par des mesures d'aides financières à celles et ceux privés d'emplois, pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, et pour la formation professionnelle des jeunes ; par la création d'un fonds de solidarité.

Des études, à la demande du conseil général, ont été menées pour le développement de l'agro-alimentaire, l'industrie de la communication, de la photo et de l'audiovisuel. D'autres sont en cours, sur le biomédical, sur le développement industriel.

Depuis mai 1981, avec les lois de décentralisation, le législateur a donné un cadre juridique à l'intervention des collectivités locales dans la vie économique et sociale des territoires qu'elles administrent et qui légitiment les interventions passées, présentes ou futures pour l'emploi, pour contribuer à aider des entreprises en difficultés, éviter le cas échéant les dépôts de bilan, empêcher les fermetures d'entreprises et favoriser les négociations entre les partenaires sociaux ou faciliter la reprise de certaines activités.

Le Conseil général du Val-de-Marne entend contribuer prioritairement à la mise en œuvre des programmes du IXe Plan de la nation.

Un comité départemental a été créé le 25 janvier 1982.

Un service de développement économique a été également créé à l'Hôtel du département.

Les orientations du budget 1984, confirment et amplifient ces choix, particulièrement en matière d'équipement, en voirie et en assainissement pour les zones appelées à l'industrialisation de quelque 243 hectares.

Pour l'emploi, le Conseil général du Val-de-Marne, au-delà des aides pour le fonctionnement de missions locales, va mener une politique incitative à la création d'activités et d'emplois, soit par l'information soit par la création d'activités nouvelles, sous forme d'études et de subventions, ou d'aide à l'innovation technologique.

Vue aérienne du M.I.N. de Rungis.

Le Transval-de-Marne :

le transport en commun de l'an 2000

Après la route, le rail et la voie fluviale, le Val-de-Marne possédera en 1989 une quatrième voie de transport : le Transval-de-Marne.

Il s'agit d'un projet de transport en commun — tramway, autobus ou trolleybus — qui reliera en site propre, c'est-à-dire dans une infrastructure aménagée au sol et isolée du reste de la circulation, les principaux pôles économiques et axes radiaux de transports (S.N.C.F., R.E.R., métro, autobus) du MIN de Rungis et Chevilly-Larue à Saint-Maur-des-Fossés et au-delà.

Ce projet, réalisé en accord avec les orientations du ministère des transports, facilitera les déplacements à l'intérieur du département et de banlieue à banlieue. En effet, si à l'heure actuelle l'essentiel des déplacements de la banlieue vers Paris, s'effectuent par les transports en commun, la voiture particulière et les deux-roues affirment encore leur prépondérance dans les liaisons intercommunales et interbanlieues.

Le Transval-de-Marne, le transport en commun de l'avenir et de l'an 2000, permettra aux futurs usagers d'assurer ces derniers déplacements à une vitesse régulière proche de celle du métro urbain...

Pour mieux connaître le Val-de-Marne, procurez-vous le numéro spécial « Connaissance du Val-de-Marne », édité pour le 15e anniversaire de la création du département, auprès du Service information et audiovisuel du Val-de-Marne. Téléphone : 207-25-00, poste 25-29.

Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

L'ENQUÊTE SUR LA « FRONDE » POLICIÈRE DU 3 JUIN

Soixante-cinq punis et des patrons débordés

LES manifestations policières du 3 juin dernier ont été minutieusement étudiées par la police des polices de la préfecture de police de Paris. *« Un manque de vigilance certain de la hiérarchie semble devoir être retenu »*, conclut-elle. Soixante-cinq fonctionnaires ont en tout cas été sanctionnés après cette fronde qui surprit les pouvoirs publics.

Des manifestations de policiers s'en prenant avec virulence au pouvoir politique du moment ne sont heureusement pas chose fréquente. Aussi le 3 juin 1983, comme le 13 mars 1958, restera-t-il une date de l'histoire de la préfecture de police de Paris. En 1958, l'objectif des trois mille policiers en colère, manifestant à l'origine pour le réajustement de leurs traitements, avait été le Palais-Bourbon où les attendait un jeune député poujadiste, M. Jean-Marie Le Pen. En 1983, après la mort de deux policiers lors d'un contrôle, deux cortèges, l'un le matin, l'autre l'après-midi, drainèrent quelque quatre mille manifestants policiers successivement au ministère de la Justice, place Vendôme, et devant les grilles du ministère de l'Intérieur, place Beauvau. Avec, cette fois encore, la présence solidaire d'un Jean-Marie Le Pen, aujourd'hui président du Front national.

Les passions retombées, que sait-on exactement de ce double défilé du mois de juin ? Pour les historiens futurs, l'enquête interne de l'Inspection générale des services (I.G.S.), la « police des polices » à la préfecture de police de Paris, constituera un document de référence. Elle permet de mieux cerner la personnalité des manifestants et de mieux comprendre l'aisance avec laquelle ils ont pu occuper le pavé parisien, sans obstacle notoire. Selon des méthodes policières classiques, les commissaires de l'I.G.S. ont beaucoup vu et entendu : ils ont visionné les films des trois chaînes de télévision réalisés lors de la cérémonie du 3 juin au matin, dans la cour de la préfecture de police à la mémoire des deux policiers tués ; examiné des dizaines de clichés afin d'identifier les manifestants les plus actifs ; auditionné plusieurs dizaines de fonctionnaires, jusqu'à soixante-quinze pour le seul Service de protection et de sécurité du métropolitain (S.P.S.M.). Leur enquête se présente sous la forme de deux rapports confidentiels, un par manifestation.

Le premier fait saillant est la responsabilité de la hiérarchie, jusqu'au niveau le plus élevé, c'est-à-dire l'instance politique. L'I.G.S. confirme notamment que la manifestation de l'après-midi avait été déclarée préalablement à la préfecture de police par la Fédération professionnelle et indépendante de la police (F.P.I.P.). Or, aucune disposition ne fut prise ; aucune recommandation ne semble être venue du secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique ; aucune force de maintien de l'ordre particulière ne fut prévue dans les deux télégrammes qui, quotidiennement, prévoient l'utilisation des unités de gendarmerie et de police en fonction des manifestations parisiennes. Les organisateurs de ce défilé, qui tout de même déborda de son parcours originel — de l'avenue Trudaine à la place Vendôme, — pour échouer place Beauvau, sont donc paradoxalement fondés à dire que leur initiative était tolérée par les pouvoirs publics.

« Un manque de vigilance certain de la hiérarchie semble devoir être retenu, écrivent les commissaires de l'I.G.S. *A tous les niveaux, l'après-midi du 3 juin a paru banale et personne ne semble avoir soupçonné, après les incidents de la matinée, qu'elle pouvait être fertile en événements. »* On connaît les conséquences de cette imprévoyance : des unités de maintien de l'ordre appelées précipitamment en renfort quand les manifestants se dirigèrent vers la place Beauvau, qui jouxte le palais de l'Élysée ; des cars de police ironiquement bloqués dans les embouteillages et des responsables démunis de consigne ; des communications radio entre les unités sur le terrain et la salle de contrôle de la préfecture brouillées, certains manifestants s'étant donné le mot d'occuper la fréquence de leur poste émetteur-récepteur.

En face de ce service d'ordre désorganisé, quels étaient les manifestants ? L'I.G.S., dans l'optique de son enquête disciplinaire, s'est intéressée en priorité aux « meneurs » et aux policiers ayant manifesté en uniforme. Elle n'en a pas moins établi deux constats sociologiques. Le premier est la jeunesse des manifestants, notamment l'après-midi, parmi ceux issus du S.P.S.M., la « police du métro ». Il s'agit, écrivent les enquêteurs, de *« jeunes policiers pour la plupart, voire de stagiaires affectés au service depuis le début du mois de mai 1983 pour une durée de trois mois »*. En clair, de gardiens à peine sortis de l'école, ce qui ne va pas sans mettre en question la formation qu'ils ont reçue. Second constat : *« L'extrême diversité des appartenances syndicales des gradés, gardiens et agents de surveillance identifiés. Outre la F.P.I.P., certains ont revendiqué une affiliation au Syndicat général de la police (S.G.P.-FASP), au Syndicat des gradés (S.G.P.N.-catégoriel), à la C.G.T., à la C.F.T.C. »*

Une base jeune et aux sensibilités diverses qui a cependant bel et bien été emmenée dans les rues de Paris par des militants peu favorables au pouvoir en place. Ainsi, pour la matinée du 3 juin, met-elle en cause notamment MM. Antoine Alessandrini et Antoine Auzolle, principaux animateurs de la Fédération C.F.T.C. des services de police : tous deux *« identifiés parmi les fauteurs de troubles »* grâce aux bandes d'actualité télévisées, ont reconnu avoir lancé, dans la cour de la préfecture de police, le slogan *« Deferre démission »*. De plus, selon l'I.G.S., *« des éléments extérieurs à la police »* s'étaient *« infiltrés »* dans la cour avant la cérémonie : elle affirme que M. Le Pen en était déjà comme il le fut l'après-midi. Quant aux dirigeants de l'Union des syndicats catégoriels (U.S.C.-Police) qui, après la cérémonie officielle, emmenèrent un cortège jusqu'au ministère de la justice, ils ont, conclut-elle, *« par leur présence à l'avant et par leur comportement, cautionné une manifestation non déclarée, visant l'autorité publique »*. Parmi eux, M. Rémy Halbwax, révoqué depuis.

Durant le défilé de l'après-midi, trois services auraient été particulièrement actifs : le S.P.S.M. déjà cité et les commissariats de voie publique du 5e et du 18e arrondissement. La « police du métro », où la F.P.I.P. est très implantée, est particulièrement mise en cause. Trente-trois gardiens de ce service, dont trente en uniforme, ont défilé, alors qu'ils étaient normalement en service. Bref, le métro n'était plus surveillé : *« Les effectifs en tenue avaient dans leur quasi-totalité abandonné temporairement leur mission. »* L'I.G.S. est du coup très sévère pour la hiérarchie du S.P.S.M. : elle *« s'est cantonnée dans des tâches administratives au lieu d'assurer sa responsabilité de commandement lors d'une journée que l'on pouvait supposer difficile »*.

En somme, elle a tacitement laissé faire. Aucun contrôle de la présence sur les *« points de service »* ne fut réalisé ce jour-là, ni sur le terrain ni par liaison radio. De plus, l'I.G.S. s'étonne que le chef du service, le commissaire Nadine Joly — mutée depuis à Rouen — se soit rendue elle-même place Vendôme durant la manifestation. Illustration de la désorganisation des forces de police ce 3 juin. Mme Joly rétorqua qu'elle voulait *« s'informer »* de l'attitude de son personnel. Quant aux commissariats des cinquième et dix-huitième arrondissements, l'I.G.S., insiste sur la présence de personnels féminins, des agents de surveillance de la police nationale (A.S.P.M.) chargés de surveiller les entrées et sorties des écoles.

Autant de faits inconnus jusqu'alors et révélés par l'enquête de l'I.G.S. Conséquence : une vague de sanctions importante, allant de simples blâmes et avertissements jusqu'à la révocation. Selon les décomptes syndicaux, elle aura touché au total soixante-cinq fonctionnaires de la préfecture de police. Toute la hiérarchie du S.P.S.M. notamment a été déplacée d'office.

EDWY PLENEL.



IMMIGRÉS ET DÉLINQUANCE

Ouverture de la chasse aux chiffres

LA station de métro Barbès serait moins sûre que celle de La Muette. Pourquoi ? Parce que les immigrés hantent les couloirs de l'une et pas de l'autre. Cette crainte diffuse, quand elle s'exprime, accuse le basané, le nègre et l'étranger d'être facteur de délinquance. Leur présence, au-dessus d'un certain seuil, accroîtrait l'insécurité et interdirait le repos aux « braves gens ». Des Parisiens, à qui l'on demandait il y a quelques années quels étaient, selon eux, les arrondissements les plus sûrs de la capitale, ont répondu « le 16e, le 8e et le 7e ». En queue de liste figurait le 18e, celui de la Goutte d'Or. La même enquête auprès des banlieusards ferait certainement apparaître que le quartier de Bagatelle, à Neuilly-sur-Seine, est plus « sûr » que la Cité des 4 000 à La Courneuve...

Il n'y a que 8 % d'étrangers en France, mais leur concentration dans certaines villes de banlieue ou certains arrondissements parisiens accroît le décalage entre le sentiment d'insécurité et l'insécurité elle-même. Rien n'y fait, ni les appels à la raison, ni les ambitieux programmes de « déségrégation » de certains quartiers à forte concentration d'immigrés, qui, lorsqu'ils aboutissent, n'empêchent pas la peur de l'« autre » de rester ancrée dans l'inconscient collectif.

La raison est d'autant plus impuissante à combattre l'équation « immigré = délinquant » que la question est rarement posée de manière satisfaisante. Que veut-on démontrer ? Que le quartier de la Goutte d'Or est moins « sûr » que celui de la Muette ? Qu'il y fait moins bon vivre ? Certainement. Mais on peut aussi bien affirmer que les cambriolages d'appartements sont plus nombreux dans le 16e arrondissement que dans le 18e. Plus fréquents aussi à Saint-Cloud que dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, tout bonnement parce qu'un fric-frac rapporte plus dans un cas que dans l'autre. Ce faisant, on n'aura pas pour autant démonté la thèse inverse ni rien prouvé, sinon qu'une crainte diffuse ne se combat pas avec des à-peu-près, fussent-ils de bon sens.

Les statistiques elles-mêmes sont impuissantes à éclairer la réalité. Telle est la conclusion d'un débat organisé le printemps dernier par l'Institut de criminologie de Paris sur le thème « immigration et insécurité ». Il ressort de ce débat qu'on trouve proportionnellement deux fois plus de délinquants et de criminels parmi les étrangers que parmi les Français. Mais M. Jacques Léauté, directeur de cet Institut, ajoutait aussitôt que ces chiffres sont *« trompeurs »*. Pour comparer valablement le taux de criminalité des uns et des autres, il faudrait avoir affaire à des groupes homogènes. Or tel n'est pas le cas. Les hommes sont sur-représentés parmi les étrangers car la moitié d'entre eux vivent en France sans leur épouse. Il s'agit aussi d'une population plus jeune qui compte davantage de manœuvres et d'O.S. Si l'on ajoute à cela que les étrangers font généralement l'objet d'une surveillance plus étroite de la police, on comprend pourquoi ces statistiques doivent être interprétées avec prudence.

Quelle est, compte tenu de ce phénomène, la proportion de délits et de crimes due à la variable « immigrés » ? Et, d'abord, y en a-t-il une ? Personne n'est capable de répondre à cette question, sinon par une boutade : quel serait le taux de criminalité de familles immigrées confortablement installées avenue Foch (16e) ? Et combien y aurait-il de délinquants parmi un groupe de Français obligés de quitter la rue Guyemer (6e) pour aller vivre avec le SMIC dans le quartier des Grésillons à Gennevilliers ?

BERTRAND LE GENDRE.

Faire peur et avoir peur...

L'INSÉCURITÉ, imperceptiblement, change de camp. Les jeunes immigrés de la deuxième génération et leurs familles commencent à avoir peur : quarante-deux d'entre eux ont, en effet, été tués ou blessés depuis deux ans d'après Radio-Beurre, le poste des jeunes Maghrébins.

Le 6 novembre à Nanterre, ils étaient huit cents à la cité Gutenberg à commémorer le premier anniversaire de la mort d'Abdennbi Guemiath, abattu à la sortie de la mosquée. Ils ont à cette occasion rebaptisé une avenue « rue des Assassins » et ont épinglé, indignés, cette lettre de *Paris-Match* proposant *« un reportage photos dans toute sa puissance »* sur *« les loubards, fascistes, drogués et voleurs »*. *« Les vrais problèmes de la cité »*, d'après le journaliste : *« Or*, disent les jeunes, *les criminels, ce ne sont pas nous, mais ceux qui nous tirent dessus. »*

On entendra le même jour à Gutenberg la mère d'Abdennbi dénoncer *« l'assassinat gratuit de son fils »*, celle de Wahid Hachichi, un autre jeune abattu à Lyon, dire sa peur *« pour tous les immigrés, cette belle jeunesse prête pourtant à construire la France »*, et enfin Xamel, agressé à coups de hache fin juin à la sortie d'une mosquée de Meudon-la-Forêt, raconter sa frayeur. Une « association nationale des familles des victimes de la haine sociale et du racisme », en voie de constitution, témoigne d'un réel malaise, et Rachid, dit Bobesse, qui vient de sortir un disque en forme de lettre ouverte aux Français, a résumé ce dimanche-là le sentiment général : *« Nous ne sommes plus à l'abri d'un coup de feu ou d'une ratonnade, toujours justifiés par le bruit, l'exaspération ou la maladie mentale. »*

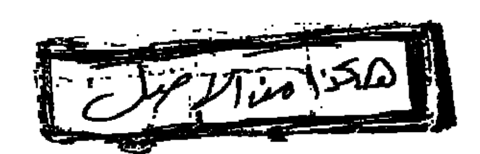
Ailleurs, à Aulnay ou à Dreux, des jeunes d'origine algérienne mais de nationalité française n'osent pas s'inscrire sur les listes électorales de peur d'être repérés par des municipalités où siégeraient des élus d'extrême droite. Une peur qui s'exprime jusque dans ces graffiti évocateurs sur les murs des cités : *« L'espace nous est mesuré, nos jours sont comptés, nos errances balisées, instance de vie. »* Et encore : *« Les yeux brûlés de néon, nous comptabilisons les injures ; enfants des flammes, nous ne craignons pas le feu. »*

Cette montée de l'insécurité n'épargne pas les jeunes Français musulmans : *« Nous avons peur pour nos enfants*, déclare M. Allane Sadoun, président de l'Association des Français d'origine algérienne, *surtout en période électorale, avec les mots d'ordre de l'extrême droite. »*

Chaque agression, ou presque, contre des jeunes immigrés a donné lieu ces derniers mois dans la région parisienne à des manifestations relativement impressionnantes : mille ou deux mille personnes à chaque fois dans la rue, et parmi elles beaucoup de mères de famille, de sœurs, qui craignent désormais pour la sécurité de leurs enfants, de leurs frères. Plusieurs d'entre elles, le 7 novembre à Gutenberg, faisaient le V de la victoire, alors que le groupe Les Amis d'Abdennbi chantait à la mémoire de leur camarade tué.

Les pères sont plus absents. Moins menacés physiquement que les jeunes avec leur existence qui balance entre l'usine et l'H.L.M. ; moins proches que leurs femmes de leurs enfants. Redoutant après tout, s'ils manifestaient, de perdre une sécurité économique et administrative qui demeure toujours fragile.

NICOLAS BEAU.



Heures de veille dans un métro de nuit

(Suite de la page 21.)

Plus de 200 couteaux à cran d'arrêt (arme de sixième catégorie) saisis sur des individus en un mois, près de 1 000 personnes déférées à la police judiciaire.

Pas spectaculaire par rapport aux prises d'otage ou aux gros casses.

Pas énorme non plus quand on sait que 4 millions de voyageurs empruntent chaque jour le métro et 700 000 le R.E.R. *« Mais je ne suis pas jaloux de mes collègues des autres brigades, « Stups », B.R.I., ou autres,* dit M. Jacques Fournier. *J'ai 355 stations, plus celles du R.E.R., les trains et les couloirs à surveiller. Et je n'oublie pas les 12 000 salariés qui travaillent dans le métro. Je suis comme un cantonnier. Chaque jour, je balaie, je nettoie le métro, chaque jour on recommence. Sisyphe. Ce que je veux surtout, c'est que mes hommes, surtout à la base, ne se découragent pas. » « Je suis même plutôt heureux ces jours-ci,* poursuit-il. *Le nombre de délits et d'agressions dans le métro semble diminuer depuis deux mois. »*

Ses moyens ? Quatre brigades divisées en équipes de deux à quatre hommes. En tenue ou en civil (pour mieux coincer les « tireurs », les « arracheurs » (de sacs de dames) et les trafiquants ou acheteurs – souvent des gamins pitoyables – de cannabis ou de haschisch. Les équipes sont renforcées le soir *« puisque c'est après 20 h 30, selon les statistiques des plaintes enregistrées par la R.A.T.P., que 40 % des délits sont commis ».*

« Comment je conçois ma mission? lance le commissaire Fournier. *La sécurité publique, ça dit bien ce que ça veut dire. D'abord, une présence dynamique sur le terrain pour être vu. Etre mobile, donner l'impression qu'on est nombreux. Brasser du public et de l'espace. Briser ce sentiment d'insécurité, en grande partie imaginaire d'ailleurs. C'est la prévention. Mais il y a aussi une prévention offensive, par les contrôles d'identité dans les stations à risques. Enfin, la répression, qui est l'ultime étape de la prévention ; en réprimant, il est possible de prévenir d'autres agressions. »*

Gare du Nord, un mardi soir. Des drogués, des « homos », des « paumés », des petites bandes. Contrôles, carte de police bien en vue. On « palpe » (ce qui, concrètement et juridiquement, n'est pas la même chose que « fouiller »). Un couteau à cran d'arrêt : le policier tordra la lame avec son talon et jettera l'arme désormais inutile.. Là, un jeune Français, dix-neuf ans, porteur d'un sachet de cannabis : *« Si tu nous renseignes sur ton vendeur, on t'épargne d'être fiché aux « stups ». A toi de choisir. »* Une gamine mineure, en stage d'aide-soignante : *« A cette heure-là, t'es en infraction, tes parents savent que tu sors si tard? Oui. Fugue? Non. »* Vérification par téléphone au fichier central.

Un Maghrébin dit habiter à l'hôtel alors que toutes ses affaires sont à la consigne. Il a un portefeuille qu'il prétend avoir trouvé : *« Mais l'argent dedans c'est à moi. »* Dans ses valises, on découvrira une ribambelle de blousons. Pas assez de preuves cependant pour établir un délit de vol par rétention.

Pigalle. Des « tireurs » en faction qui forment leurs équipes sous les néons du Tamaris : *« Il faut les prendre en « flag » ; pas facile. Surtout qu'ils se méfient. Souvent, ils sont à deux ; l'un surveille, il fait le « mirador ».* Ce petit Algérien s'apprêtait à « tirer ». Il a « senti » la présence des policiers et descend de la rame. Les hommes du S.P.S.M. aussi. Explications. Il n'avait sur lui qu'un extrait de naissance et beaucoup de traces de piqûres aux bras. On « tire » pour se « shooter ».

Mais la police du métro, c'est aussi la police administrative, chargée de faire respecter la réglementation des chemins de fer. Une tâche qui incombe à M. Chauvet, à la tête de 217 agents de la R.A.T.P., *« qui seront bientôt 276, dont peut-être une femme, si on arrive à recruter le personnel nécessaire »,* précise le patron de la brigade de surveillance générale de la R.A.T.P., créée en 1947 par la Régie et installée à Denfert-Rochereau.

Ses missions sont comparables, sur bien des points, à celles du S.P.S.M., et la coordination s'établit correctement. Mais cette brigade doit, en outre, réprimer les infractions administratives (fumer dans les voitures, stationner trop longtemps sur les quais), veiller au matériel de la Régie, intervenir dans les tentatives de vol dans les bureaux de recettes (1).

En alerte en permanence eux aussi, les hommes de M. Chauvet, tous agents assermentés de la R.A.T.P., bénéficient du concours de quatre chiens dressés à ce qu'on appelle la « garde-accompagnement ». Ces fiers bergers allemands sont d'ailleurs soumis chaque semaine à un « stage de formation professionnelle » au camp des Loges ou à Villacoublay, au grand air.

Mais, pour leurs maîtres, le pain quotidien, c'est l'atmosphère de Châtelet ou de Bonne-Nouvelle, les corridors, les kilomètres d'escaliers dans les jambes, le repérage des indésirables vagabonds ou fraudeurs, et enfin ceux sans lesquels le métro ne serait plus le métro : les clochards. *« On faisait trois petits ramassages par jour en 1977 pour 40 types, et 4 à 6 aujourd'hui pour 100 à 130 cloches que les cars de la BAPSA* (2) *conduisent à la maison-refuge de Nanterre. Une douche, une soupe, une nuit. Mais on ne les repère pas tous. Beaucoup passent la nuit dans le métro. »* Ils se donnent des rendez-vous entre eux et affectionnent certaines stations douillettes. Nation est de celles-là.

Appel-radio. Tentative de forcement d'un coffre à Simplon. Une équipe va se poster à Porte de Clignancourt, une autre à Marcadet pour tout « verrouiller ». La troisième ira cueillir le malfaiteur.

Pendant ce temps, dormez braves gens...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Les systèmes d'alerte sont extrêmement perfectionnés, mais évidemment on n'en révèlera pas ici les subtilités... Signalons seulement qu'il y a eu en 1982 quelque 300 interpellations pour cambriolage de bureaux de recettes.

(2) Brigade d'aide aux personnes sans abri.

EN SEINE-ET-MARNE

Le gendarme au bâton de pèlerin

NANGIS, sept mille habitants. Un centre ancien et un quartier H.L.M. récent. Une zone industrielle et une coopérative agricole. La ville seine-et-marnaise moyenne dans toute sa simplicité.

Pas de bâtiment historique exceptionnel, pas de vue imprenable, donc peu de résidences secondaires. Pas de personnalités non plus, à part Pierre Perret, qui s'est pris d'affection pour la forêt voisine et ses champignons. C'est la gendarmerie qui est chargée de la sécurité du secteur : onze communes, dont Nangis. Dix mille habitants en tout ; autant dire qu'en dehors du bourg on est vraiment en pleine campagne.

Lorsqu'ils ne partagent pas leurs compétences territoriales avec la police urbaine, comme c'est le cas ici, les gendarmes assurent la surveillance générale et le suivi des affaires de police judiciaire. Ils sont donc tenus d'effectuer au moins une visite hebdomadaire dans chacune des communes de leur circonscription. Pour Nangis, c'est facile, mais ça l'est moins lorsqu'il s'agit de se rendre à Fontenailles ou Contençon.

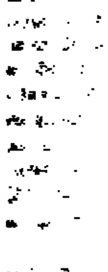
Comme ailleurs, l'inévitable problème des effectifs se pose. L'équipe dirigée par l'adjudant Michel Darricau assure deux sorties de surveillance de six heures par jour, le matin et l'après-midi. Plus une patrouille de nuit. Pour dix hommes, c'est juste, si l'on tient compte des permanences obligatoires, des congés et des malades éventuels. A cela s'ajoutent les enquêtes demandées par le parquet, les contrôles de vitesse sur la R.N. 19 (Paris-Troyes) et les constats d'accidents. A raison de dix heures de travail par jour minimum, les gendarmes de Nangis n'ont pas le temps de s'ennuyer.

Ils sont d'ailleurs plutôt sympas, ces gendarmes. Jeunes, pour la plupart, ils ont atterri en brigade après une année de service militaire comme auxiliaires de la gendarmerie et six mois de formation. Parallèlement, l'encadrement est constitué d'éléments solides. Des hommes qui ont fait presque toute leur carrière dans le département et connaissent le terrain.

A Nangis, on conçoit la gendarmerie comme une façon de vivre dans la ville. Les gendarmes sont présents sur le marché, dans les cafés, dans les rues. Une attitude qui a tout pour plaire à leur patron départemental, le lieutenant-colonel André. Selon lui, la surveillance doit être associée à une prise de contact avec les gens. *« J'ai demandé à mes gendarmes de se déplacer le plus fréquemment possible à pied. Il ne faut plus qu'on les voie traverser une ville en camionnette, sans s'arrêter. Désormais, lorsqu'ils arrivent dans une commune, ils garent leur véhicule et circulent à pied. La mentalité de la population a changé. Le gendarme n'est plus systématiquement considéré comme autrefois. C'est donc à lui d'aller vers les gens... »*

Sans être transformé en confessionnal, le bureau du commandant de brigade abrite bien des confidences. *« Une fois sur deux, mes visiteurs viennent pour des raisons sans rapport avec la gendarmerie. Par besoin de se confier ou pour obtenir une explication, un conseil, dans une affaire personnelle. Les gens pensent que nous avons des connaissances particulières. »* Alors, pour ne pas les décevoir, l'adjudant s'est mis à potasser des traités de droit civil.

CHRISTIAN-LUC PARISON.



LE GRAND PARI DE LA SECONDE MANDATURE DE M. CHIRAC

Cinq cents opérations pour «retaper» l'Est de la capitale

CE sera la grande affaire de la seconde mandature de Jacques Chirac à la mairie de Paris : le rééquilibrage de la capitale vers l'Est. M. Chirac a tenu à présenter lui-même ce vaste dessein à l'ensemble des maires d'arrondissement et à ses adjoints, ainsi qu'aux élus des secteurs concernés, lundi 14 novembre, au cours d'une série de réunions exceptionnelles à l'Hôtel de Ville.

Il s'agit, pendant les six ans qui viennent, de faire porter en gros 60 % des investissements de la ville, soit environ 6 milliards de francs, sur 40 % du territoire parisien, une sorte de croissant oriental qui englobe les sept arrondissements : dixième, onzième, douzième, treizième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième.

L'idée n'est pas nouvelle. Le schéma directeur adopté par le Conseil de Paris en 1977 mentionnait parmi ses objectifs majeurs *« le rééquilibrage de la capitale vers l'Est »*. Cette ambition s'était concrétisée sur le terrain par un certain nombre de ZAC (zone d'aménagement concerté) et d'opérations dispersées, engagées au coup par coup.

Le maire de Paris veut en finir avec la politique de la petite semaine, grouper ces actions de détail sous un label commun pour leur donner du lustre, les organiser d'une manière plus systématique, prévoir un calendrier et faire approuver l'ensemble par les élus. D'une idée séduisante, on passe donc à un engagement politique planifié et financé.

L'abandon du projet d'Exposition universelle rend en effet de vastes terrains disponibles. Et M. Chirac ne peut pas laisser les Parisiens sur une impression d'échec et de repliement. Or les arrondissements de l'Est se prêtent bien à une relance de l'action municipale. Délaissés jadis par Haussmann, parsemés d'immeubles de mauvaise qualité, voire même d'îlots à la limite de la salubrité, pauvres en jardins et en équipements de toute sorte, affaiblis par une forte hémorragie des emplois industriels, ces quartiers au bâti désordonné et à l'urbanisme médiocre *« ne font pas honneur à la capitale »*.

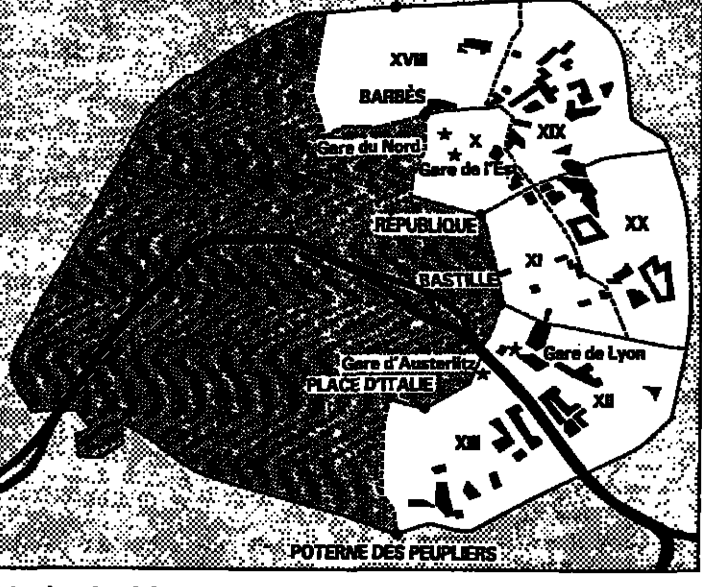
Pourtant, ils sont encore riches d'espaces à aménager et, grâce à la trouée de la Seine et du canal Saint-Martin aux collines de Belleville et de Ménilmontant on peut y concevoir de belles choses. Si l'on veut bâtir encore à Paris, ces secteurs sont d'ailleurs à peu près les seuls à en offrir la possibilité. Enfin, certains arrondissements de l'Est, notamment les onzième, treizième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième, ont été enlevés à la gauche aux dernières élections. La majorité municipale souhaite évidemment les garder.

Le plan-programme que Jacques Chirac a fait élaborer en six mois par la direction de l'aménagement urbain ne comprend pas moins de cinq cents opérations différentes portant sur le logement, les équipements publics, les espaces verts et les activités économiques. Le maire ne promet pas qu'il les réalisera en totalité mais que, pendant les six ans de sa mandature, il en entamera au moins la réalisation. L'ensemble du plan ne pourra pas être achevé, en effet, avant une dizaine d'années.

L'effort portera d'abord sur les logements. Vingt mille sont prévus, dont 60 % environ devraient être soit des logements dits intermédiaires, soit des logements sociaux. Des quartiers entièrement nouveaux seront édifiés, notamment dans le treizième arrondissement, sur les secteurs Chevaleret et Tolbiac (3 000 appartements) ; dans le douzième le long du futur parc de Bercy (1 850 logements) et à l'emplacement de la gare de Reuilly (1.000 logements) ; dans le dix-neuvième sur un ancien embranchement du chemin de fer de petite ceinture, au lieu-dit Manin-Jaurès (1 450 appartements) et aux alentours du bassin de La Villette (1 350 logements) ; dans le dix-huitième, dans le secteur de l'Evangile (800 logements).

La réalisation de ces projets fera-t-elle l'unanimité chez les élus de la majorité municipale ? Ceux de l'Est parisien font observer que leurs arrondissements abritent déjà 65 % des logements sociaux de la capitale. En ajouter encore ne fera, selon eux, qu'accentuer le déséquilibre sociologique de la ville. Il faudra donc toute l'autorité du maire pour passer outre.

Au chapitre des espaces verts, le plan-programme range plusieurs dizaines de projets d'inégale importance. Il y aura le parc de Bercy et ses douze hectares, les jardins de Belleville, de l'Evangile et de Reuilly, mais aussi une vingtaine de squares de proximité et la coulée verte Bastille-Vincennes.



Selon la volonté de M. Chirac, le croissant oriental de Paris va devenir le croissant urbain le plus fertile en opérations de constructions de logements. Celles-ci sont indiquées en noir sur notre carte.

De vastes espaces devraient être libérés et aménagés sur les quais de la Seine, notamment sur la rive gauche où il faudra démolir les anciens magasins généraux proches d'Austerlitz et convaincre le Port autonome de Paris de déménager ses installations. Au total, l'Est parisien bénéficierait de près de quarante hectares d'espace de liberté supplémentaires, ce qui reste modeste eu égard à sa population.

Pour les équipements, très insuffisants dans ces quartiers, on prévoit la construction de quatre conservatoires de musique, d'une bibliothèque, d'une centaine d'ateliers d'artistes, de trois cents cinquante classes maternelles et élémentaires, de plusieurs collèges et lycées, d'une trentaine de crèches, d'une piscine et de trente gymnases, stades et terrains d'éducation physique.

Le maire de Paris se propose également d'améliorer la voirie en doublant le pont de Bercy et en construisant un nouveau pont d'Austerlitz. Dans le dix-neuvième, l'élargissement de la rue de Flandre est engagé, et l'on projette de redessiner aussi un certain nombre de places (Stalingrad, République, Gambetta, Bastille, Italie, etc.) et d'entrées de Paris, comme les portes de La Villette et de Pantin.

Enfin, les activités économiques ne seront pas oubliées. L'Est parisien en a bien besoin, puisque c'est dans ce croissant que les deux tiers des démolitions récentes de locaux industriels et artisanaux se sont opérées. Les zones industrielles dites des gazomètres, dans le dix-huitième, et de Tolbiac, dans le treizième, restent bien entendu programmées, ainsi que la modernisation des entrepôts vinicoles de Bercy. D'autres opérations plus modestes sont prévues ici et là : au total, 200 000 mètres carrés de surface.

Mais la nouveauté, c'est la volonté de relancer la construction de bureaux : la ville souhaiterait en édifier 300 000 mètres carrés, destinés notamment à des sièges sociaux de grandes sociétés.

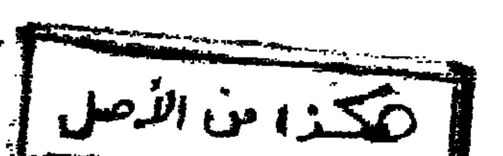
La réalisation du grand dessein de la mandature demandera de l'espace et de l'argent. On estime à 135 hectares les surfaces nécessaires, et dont 80 restent à acquérir. Beaucoup appartiennent à la S.N.C.F., à la R.A.T.P., à l'Assistance publique, qui ne se montreront pas moins exigeantes que les propriétaires privés.

L'argent ? Bien que le maire soit très prudent sur les chiffres on peut estimer que le devis total des opérations sur six ans évoluera autour de 6 milliards de francs, dont 1 à 2 milliards rien que pour les achats fonciers. M. Chirac compte d'abord sur son budget ordinaire d'investissement (2,2 milliards en 1983), dont la part affectée au croissant oriental (déjà plus de la moitié) sera majorée de 25 %. Il devra aussi augmenter, dans les trois ans qui viennent, le montant des emprunts que Paris contracte annuellement auprès des banques et du public (actuellement 1 milliard de francs).

L'effort de la Ville sera d'ailleurs soutenu par l'État, qui accordera des subventions à un certain nombre d'équipements (la construction des ponts par exemple) et qui financera l'essentiel du logement social. La signature prochaine d'une convention entre Jacques Chirac et Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, est à cet égard de bon augure. Il a bien fallu s'entendre.

En construisant le ministère des finances à Bercy, le musée des sciences à La Villette et un opéra à la Bastille, le gouvernement aide objectivement le maire de Paris dans son entreprise de rééquilibrage. Restera pour celui-ci à convaincre ses propres amis, les élus du centre et de l'Ouest parisiens, que les intérêts de leurs électeurs ne seront pas totalement sacrifiés. Et cette tâche ne sera certainement pas la plus facile.

MARC AMBROISE-RENDU.



LES LAICS MONTENT A L'AUTEL

Une foi qui ne succombe pas à la ville

L'ILE-DE-FRANCE offre un parfait microcosme des problèmes posés à l'Eglise en milieu urbain. Composée, du point de vue ecclésiastique, de huit diocèses (Paris, Meaux, Versailles, Corbeil, Nanterre, Saint-Denis, Créteil et Pontoise), elle présente tous les casse-tête imaginables aux responsables de la pastorale : un tissu de « chrétienté » en voie de disparition, un clergé rare et vieillissant, une pratique religieuse en chute libre, une population mobile en proie à toutes les nuisances de la grande ville (fatigue, bruit, pollution, violence), des jeunes écartelés entre les contraintes du chômage et les sirènes de la consommation, une population immigrée en augmentation...

L'Eglise doit s'adapter, et elle vient de loin. Elle a longtemps desservi des communautés rurales et stables, dont le profond conservatisme était conforté par le cycle immuable des saisons. D'ailleurs, la cellule territoriale de base – la paroisse – était conçue sur le modèle villageois. La création de cinq villes nouvelles autour de Paris, en Ile-de-France, n'a fait qu'accélérer le processus d'urbanisation, et c'est dans ces nouvelles agglomérations qu'on peut observer le plus clairement la transformation d'une vie de clocher en pastorale des grands ensembles.

Les « équipes animatrices »

Prenez le cas de l'Essonne, car s'y trouvent réunis tous les éléments du changement : une ville nouvelle à Evry et la nomination d'un jeune évêque dynamique, décidé à faire les réformes nécessaires. Le diocèse d'Essonne, de création récente (1966), a une population jeune et mobile (un tiers des 988 400 habitants a moins de vingt ans ; et sur 100 travailleurs, 25 travaillent à Paris, 25 dans les autres départements de l'Ile-de-France et 50 en Essonne), une zone rurale importante (deux tiers du territoire), une autre très urbanisée, 100 000 étrangers (1 Essonnien sur 10 est un immigré), 32 000 demandeurs d'emploi (30 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans sont au chômage), la plus grande prison d'Europe, Fleury-Mérogis, des prêtres de moins en moins nombreux (200 en activité dans le diocèse aujourd'hui, qui ne seront qu'une centaine dans dix ans), et des chrétiens habitués à un clergé nombreux et disponible...

« *Depuis cinquante ans, les chrétiens des mouvements d'Action catholique avaient pris leurs responsabilités*, reconnaît l'évêque, Mgr Guy Herbulot, *mais l'évolution des paroisses ne s'était pas faite au même rythme. Il ne pouvait être question de baisser les bras ni d'attendre des jours meilleurs. Il fallait préciser une théologie et mettre en œuvre une pédagogie.* »

C'est ainsi que l'évêque a eu l'idée de mettre en place des « équipes animatrices », composées de laïcs, de religieux et d'au moins un prêtre, dont la tâche est d'« animer » une paroisse, sur le plan humain et spirituel : accueil des gens qui demandent le baptême, le mariage ou un enterrement ; préparation des jeunes au mariage ; catéchisme ; gestion matérielle de la paroisse ; préparation des liturgies dominicales...

Cette nouvelle structure existe dans environ 70 paroisses sur les 200 que compte le diocèse, et la moitié des équipes ont déjà été « agréées » par l'évêque. Celui-ci tient, en effet, à investir les équipes animatrices d'une mission officielle – un peu à la manière de l'ancien « mandat » accordé aux mouvements d'Action catholique – afin que cette nouvelle cellule d'Eglise, qui n'est pas prévue par le droit canonique, soit reconnue « conforme » à la pastorale d'ensemble.

Actuellement, les équipes sont encore au stade de l'expérimentation, et une grande place est laissée à l'initiative des membres laïcs élus. Il s'agit de surmonter les préjugés de certains fidèles traditionalistes, voire des prêtres, qui se méfient de toute innovation. Et puis, les équipes doivent veiller à ne pas remplacer des organisations existantes – comme les conseils paroissiaux (qui regroupent souvent une quarantaine de personnes, représentatives de toutes les tendances, alors que les équipes se limitent à une douzaine de membres) ou d'autres instances de responsabilité : mouvements caritatifs, comités de gestion immobilière, groupes de catéchèse.

Comme le souligne Mgr Herbulot : « *Le rôle de l'équipe animatrice ne consiste pas à superviser, diriger ou organiser la vie des chrétiens, mais à les stimuler, à les éveiller et à les interpeller ; l'équipe est responsable de la qualité de vie d'Eglise de la communauté.* » Ce que les responsables de l'Eglise ne veulent pas admettre, en revanche, c'est que cette nouvelle création est née de la pénurie de prêtres et vise, à la longue, à faciliter la transition d'une direction cléricale à une prise en charge progressive par les laïcs. « *Nos prêtres s'en vont et nous serons appelés de plus en plus à jouer un rôle de suppléance*, dit un responsable d'équipe à Palaiseau. *Avant cinq ans, les six paroisses de ce secteur n'auront plus que deux prêtres...* »

Certains prêtres, parmi les plus lucides, savent bien que la question des ministères laïcs est une vraie question. « *Je ne vois pas*, disait l'un d'entre eux, *pourquoi des membres laïcs de l'équipe ne feraient pas des enterrements, ne baptiseraient pas ou ne recevraient pas le consentement des époux qu'ils auraient préparés au mariage. Et puis un problème se pose pour les prêtres qui se voient cantonner dans la célébration exclusive des sacrements : ils n'ont pas une vie très équilibrée !* »

Le « cerveau de la France »

L'Essonne est aujourd'hui le premier département scientifique de la France, grâce aux neuf mille cinq cents chercheurs dans le triangle de Saclay-Palaiseau-Orsay, baptisé le « cerveau de la France ». L'équipe animatrice d'Orsay en est le reflet. La responsable, qui enseigne à la faculté d'Orsay, avoue que la paroisse qu'elle anime est située dans le « *quartier Latin de la banlieue sud* », avec une population de jeunes chercheurs, d'intellectuels et d'étudiants, mais aussi de petits paysans, de retraités et de travailleurs immigrés, notamment trois mille Portugais.

L'équipe s'est constituée par nécessité ; le curé de la paroisse est tombé malade. Elle fonctionne depuis deux ans, avec huit laïcs et deux prêtres. Les statuts sont en cours d'élaboration, mais il est déjà acquis que les membres laïcs soient élus pour un mandat de trois ans. « *Lorsque des élections ont été organisées pour remplacer l'équipe provisoire*, raconte un des membres, *il y avait douze candidats pour les huit places et trois cent quatre-vingt-deux paroissiens, sur les six cents pratiquants, ont pris part au vote.* »

Quelques réalisations de l'équipe d'Orsay : une analyse de la situation humaine et sociale afin de répondre au mieux aux besoins : l'accueil des isolés, des étrangers ou des familles en deuil, la création d'« ateliers de la foi » pour encourager la réflexion théologique, l'organisation d'une « école de prédication » – quarante inscriptions d'emblée – pour aider les laïcs à prendre la parole...

Quelques difficultés également. Les relations sont parfois tendues avec des prêtres qui refusent de partager leur « pouvoir » ou des fidèles habitués à n'obéir qu'à monsieur le curé ! Des conflits peuvent éclater entre l'équipe et d'autres instances paroissiales – d'autant que le droit canon est muet sur cette structure inédite et que d'autres évêques se montrent réticents à son égard. Une équipe nouvellement élue, qui s'était adressée à son archevêque pour recevoir un « ordre de mission », n'a eu pour tout encouragement que cette réponse laconique : « *J'ai bien pris note de la composition de votre comité.* »

Autre problème : le statut des diacres, qui n'a jamais été clairement défini. S'agit-il de « *sous-prêtres ou de super-sacristains* » ? De fait, l'expérience n'a pas vraiment été concluante en France. Il n'y a que quatre diacres dans tout le diocèse de l'Essonne. La désaffection des jeunes, ici comme ailleurs, pour les structures officielles de l'Eglise constitue un souci qui va jusqu'à l'angoisse chez certains parents très engagés.

Mais le plus grand point d'interrogation demeure l'avenir ministériel des équipes. Elles remplacent progressivement un clergé en voie de disparition, sans qu'on aborde ouvertement le tabou des sacrements, domaine réservé des prêtres. Laïcs, religieuses, religieux, devront-ils attendre la disparition du dernier prêtre, pour se voir enfin confier un véritable ministère ?

ALAIN WOODROW.

Ici on prie

Il existe une soixantaine de maisons de prière et d'accueil en Ile-de-France. En voici une liste succincte. Pour plus de détails, s'adresser à la revue *Présence et dialogue, l'Eglise en Ile-de-France*, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75384 Paris Cedex 08, qui publie un supplément chaque année sur ce thème. L'édition de 1984 est prévue pour la mi-décembre 1983.

AVON (Seine-et-Marne) : Couvent des Carmes, 1, rue du Père-Jacques, 77215 Avon ;

BAGNEUX (Hauts-de-Seine) : Les Marronniers, Maison interdiocésaine, 6, rue Pablo-Neruda, 92200 Bagneux ;

BLARU (Yvelines) : Béthanie (bénédictines), Blaru 78270 Bonnières-sur-Seine ;

BOISSY-SAINT-LÉGER (Val-de-Marne) : Sœurs de l'Adoration, 6, rue de l'Eglise, 94470 Boissy-Saint-Léger ;

BONNELLES (Yvelines) : Orantes de l'Assomption, chemin de Noncienne, 78830 Bonnelles ;

BROU-SUR-CHANTEREINE (Seine-et-Marne) : Communauté monastique de Jésus crucifié, prieuré Saint-Joseph, 1, avenue Victor-Thiébaut, 77177 Brou-sur-Chantereine ;

CHATEAUFORT (Yvelines) : Prieuré de Châteaufort, 1, place de l'Eglise, 78530 Buc ;

CHEVILLY-LARUE (Val-de-Marne) : Séminaire des missions (centre d'accueil), 12, rue du Père-Mazurié, 94150 Chevilly-Larue ;

CLAMART (Hauts-de-Seine) : Villa Manrèse, Centre spirituel, 5, rue Fauveau, 92140 Clamart ;

COMBS-LA-VILLE (Seine-et-Marne) : Villa Notre-Dame, 46, rue de Sommerville, 77380 Combs-la-Ville ;

COUBRON (Seine-Saint-Denis) : Accueil Saint-Jean-Baptiste, 89, rue Jean-Jaurès, 93470 Coubron ;

CROUY-SUR-OURCQ (Seine-et-Marne) : Château de Champivert, 77840 Crouy-sur-Ourcq ;

ECUELLES (Seine-et-Marne) : Monastère du Don de Dieu, 62, rue Georges-Villette, Ecuelles, 77250 Moret-sur-Loing ;

FAREMOUTIERS (Seine-et-Marne) : Abbaye des Bénédictines, Faremoutiers 77120 Coulommiers ;

FONTENAY-SOUS-BOIS (Val-de-Marne) : Mission de France, B.P. 124, 16, rue du R.P.-Aubry, 94121 Fontenay-sous-Bois ;

GRANDBOURG (Essonne) : la Maison Sainte-Geneviève (Notre-Dame de Sion), 2, rue Ratisbonne, Grandbourg 91000 Evry ;

JOUARRE (Seine-et-Marne) : Abbaye Notre-Dame (moniales bénédictines), B.P. 2, 77640 Jouarre ;

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE (Seine-et-Marne) : Franciscaines missionnaires de Marie, 20, avenue du Général-Leclerc, 77260 La Ferté-sous-Jouarre ;

LARCHANT (Seine-et-Marne) : Maison du Pèlerin, 22, rue des Sablons, 77132 Larchant ;

LIVRY-SUR-SEINE (Seine-et-Marne) : Clos Notre-Dame, 77000 Melun ;

MARCOUSSIS (Essonne) : Les Sources, 28, rue Alfred-Dubois, 91460 Marcoussis ;

MAUREPAS (Yvelines) : Le Cèdre, 9, place des Buttes, 78310 Maurepas ;

MEAUX (Seine-et-Marne) : La Maison de Chaage, 20, rue de Chaage, 77100 Meaux ;

MÉRY-SUR-MARNE (Seine-et-Marne) : Notre-Dame de Sion, 77730 Sacy-sur-Marne ;

MONTIGNY-LES-CORMEILLES (Val-d'Oise) : Les Feuillantines, place de l'Eglise, 94370 Montigny-les-Cormeilles ;

MOURS (Val-d'Oise) : Pères blancs, 95260 Beaumont-sur-Oise ;

NEMOURS (Seine-et-Marne) : Monastère de Bethléem, route de Poligny, 77140 Nemours ;

ORSAY (Essonne) : La Clarté-Dieu, 95, rue de Paris, 91402 Orsay ;

PARIS (6e arrondissement) : Sœurs auxiliatrices, 115, rue du Cherche-Midi ; (7e arrondissement) : Notre-Dame du Cénacle, 58, avenue de Breteuil ; (14e arrondissement) : Monastère de la Visitation, 68, avenue Denfert-Rochereau ; (16e arrondissement) : Marie Réparatrice, 27, rue Michel-Ange ; (16e arrondissement) : Assomption, 17, rue de l'Assomption ; (18e arrondissement) : Ephrem, 33, rue du Chevalier-de-la-Barre ; (19e arrondissement) : Carmélites de l'Emmanuel, 4, rue Edouard-Pailleron ;

POISSY (Yvelines) : La Part-Dieu, foyer de charité, 108, rue de Villiers, 78300 Poissy ;

QUINCY-SOUS-SÉNART (Essonne) : Centre Desfontaines, 8, rue Mère-Marie-Pia, 91480 Quincy-sous-Sénart ;

RUEIL-MALMAISON (Hauts-de-Seine) : Oblates de l'Eucharistie, prieuré Saint-Joseph, 18 bis, boulevard Richelieu, 92500 Rueil-Malmaison ;

SAINT-PRIX (Val-d'Oise) : Massabielle, maison d'accueil, 1, rue Auguste-Rey, 95390 Saint-Prix ;

SAINT-SULPICE-DES-FAVIÈRES (Essonne) : Maison Saint-Dominique (dominicaines de Béthanie), 91910 Saint-Sulpice-de-Favières ;

SOISY-SUR-SEINE (Essonne) : Dominicaines de l'Epiphanie, 91450 Soisy-sur-Seine ;

TIGERY (Essonne) : Notre-Dame du Cénacle, 34, place de Liedekerke-Beaufort, 91100 Corbeil-Essonnes ;

VANVES (Hauts-de-Seine) : Bénédictines, prieuré Sainte-Bathilde, 7, rue d'Issy, 92170 Vanves ;

VAUHALLAN (Essonne) : Abbaye Saint-Louis du Temple, Limon-Vauhallan, 91430 Igny ;

VERSAILLES (Yvelines) : Communauté des diaconesses de Reuilly (protestantes), 10, rue Porte-de-Buc, 78000 Versailles ; Sœurs auxiliatrices, Maison Saint-Régis, 1 bis, rue de l'Ermitage, 78000 Versailles ; Notre-Dame-du-Cénacle, La Solitude, 68, avenue de Paris, 78000 Versailles ;

VILLEBON-SUR-YVETTE (Essonne) : Lazaristes, centre de retraites, 7, rue du Baron-de-Nivière, 91120 Palaiseau ;

WISSOUS (Essonne) : Maison du Christ-Roi, 21, rue du Général-de-Gressot, 91320 Wissous.

Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

PLEIN AIR

Automne à Saint-Germain

AU cœur de l'automne, Saint-Germain-en-Laye offre à coup sûr la perspective d'une fin de semaine réussie, sans tracas mais bourrée d'histoire. En 1837 y fut inauguré le premier chemin de fer, c'est maintenant le R.E.R., qui y conduit en vingt-cinq minutes du centre de Paris, libérant des retours en auto toujours fastidieux même à l'ouest de la capitale.

Dès l'arrivée, on ne peut manquer de voir le château, mais on s'aperçoit tout de suite qu'il a bien été rénové depuis François Ier. L'ancienne ville royale de Saint-Germain-en-Laye est devenue une cité moderne de quarante mille habitants et, dans le château lui-même, le Musée des antiquités nationales a été entièrement réaménagé ces dernières années : c'est l'un des plus importants musées de la préhistoire au monde.

Du vieux Saint-Germain, il ne reste que des hôtels classés dont les cours et façades peuvent plaire, mais l'histoire, les histoires, c'est à travers la forêt qu'il faut les rechercher, ce qui donne l'occasion de s'aérer agréablement. Les premières foulées depuis le château conduisent en direction de la terrasse ; on ne peut manquer d'aller y admirer le panorama de la vallée de la Seine et la banlieue ouest de Paris. La terrasse, tracée par Le Nôtre, fut achevée en 1673, après quatre années de travaux gigantesques, mais il est vrai qu'elle mesure 30 mètres de large sur 2 400 mètres de long. Des tilleuls y furent plantés en 1745.

Dans la forêt, on peut randonner toute l'année, le terrain est sablonneux et particulièrement apprécié en cette saison par les randonneurs quand ailleurs ils s'enlisent. Mais l'attrait ici provient aussi de la variété des essences d'arbres qui se colorent à plaisir puis s'effeuillent au vent dans des allées magnifiques. Si les chênes sont majoritaires, on rencontre aussi des hêtres, des charmes, des pins, des châtaigniers, des érables, des tilleuls...

En cette forêt royale, il est juste que l'arbre-roi soit glorifié : le Circuit des oratoires, qui se prend sur la terrasse à la route des Mares, permet de rendre visite aux grands centenaires que sont le chêne des Anglais, sous lequel Jacques Stuart venait prier, et au chêne Sainte-Geneviève. L'itinéraire pédestre balisé de croix bleues totalise 18 kilomètres, soit 5 à 6 heures de marche, mais des raccourcis (balisés croix et points bleus) permettent de le réduire à une promenade de 9 ou 12 kilomètres, sans mystère si l'on prend soin de se procurer le topo des sentiers de petite randonnée en Ile-de-France.

Les balises conduisent, mais le topo décrit et raconte le passé gravé à chaque croisée de chemins : la croix Pucelle fut édifiée en 1456 en mémoire de Jeanne d'Arc, à l'étoile Sainte-Anne, Anne d'Autriche serait venue honorer la statue de sa patronne. Des croix très nombreuses : de Noailles, Saint-Simon (1635), Dauphine, de Berry, mais aussi des étoiles comme celles de Bon Secours, en souvenir de Marie Leczinska, ou de Saint-Fiacre... Les grandes allées forestières se coupent en effet en étoiles ; leur accès en voiture est interdit, ce qui rend très agréables les 50 kilomètres de pistes cavalières et les 120 kilomètres de sentiers de promenade très bien repérés sur la carte IGN 1/25000.

Les allées, les chevreuils invisibles, les arbres et leurs jalons historiques peuvent donner l'envie de prolonger un peu le dépaysement... Trois hôtels-restaurants de classe permettent une fantaisie d'automne, tout près de Paris : le Pavillon Henri-IV et l'Ermitage des loges sont face à la forêt près du parc ; Cazaudehore la Forestière est, lui, perdu dans les arbres. On peut aussi dénicher dans les rues de la ville de petits restaurants sympathiques comme chez Jan-My, le Bistroquet, chez Alex, Côté cour... les liste en est longue.

Avant de partir, il reste la possibilité de contempler les tableaux symbolistes réunis au musée du Prieuré, ouvert en 1980. Les bâtiments entièrement rénovés datent du XVIIIe siècle ; Maurice Denis, chef de file du mouvement des Nabis, y vécut de nombreuses années. Mais pour les amateurs d'arbres et de grand air, les occasions de revenir sont toutes tracées sur la carte, et les balises rouge et blanc du GR 1 guident à travers la forêt jusqu'à Achères ou Maisons-Laffitte, autres points de liaison possibles en train.

ANNICK MOURARET.

★ Topo sentiers de petite randonnée en Ile-de-France : réf. 107-1980 ; en librairies de sport ou au Centre d'information pour la randonnée pédestre (64, rue de Gergovie, 75014 Paris ; tél. : 545-31-02).

★ Carte IGN 1/25000, n° 419 ; Forêts de l'Ouest de la région d'Ile-de-France.

★ Office de tourisme de Saint-Germain-en-Laye : 1 bis, rue de la République, 78100 Saint-Germain-en-Laye ; tél. : 451-05-12.

Les godillots verts

Près de 3 000 kilomètres de sentiers balisés attendent les randonneurs dans la région parisienne. Ils ont l'avantage d'avoir été conçus pour permettre des échappées d'une journée entre deux moyens de transport (gare ou car) ; praticables par tous.

Le Centre d'information pour la randonnée pédestre (64, rue de Gergovie, 75014 Paris. Tél. : 545-31-02) permet de bien se documenter sur les sentiers, topos et cartes existants ; il renseigne, en outre, sur les nombreuses associations et clubs avec qui cheminer si l'on ne souhaite pas partir seul.

A. M.

SOIRÉE

Le potiron du Petit Robert

LE Petit Robert se trouve en plein Pigalle, mais dans la plus réservée de ses rues : la rue Cauchois. Si vous venez par le métro, vous descendrez à la station Blanche et vous remonterez la rue Lepic sur votre gauche.

Si vous préférez l'autobus, vous pouvez par exemple prendre le 80 et descendre à la station juste après place de Clichy, au bout du pont qui surplombe le cimetière de Montmartre. Si vous êtes en voiture, suivez le même chemin : première rue à droite après le pont, puis encore première rue à droite, vous descendez une ruelle jusqu'à un clignotant rouge, garez-vous aussi vite que possible. Le Petit Robert se trouve à l'angle de la rue, en face du clignotant, ses fenêtres sont protégées par d'épais rideaux et des miroirs dont l'opacité rebute les yeux curieux.

Il a toujours l'air fermé, mais ne vous découragez pas : il ne l'est que le lundi soir. Poussez une porte et vous entendrez un léger cliquetis, votre joue frôlera le velours du rideau, vos yeux vous remercieront de la chaude lumière de flamme, de ces lueurs de feu reflétées dans le cristal des verres.

L'hiver est la saison idéale pour aller au Petit Robert : les poêles en faïence sont allumés, le potiron est déjà coupé pour la soupe (et l'escalope Caruso). Mais si vous êtes un tant soit peu arrogant ou (et) intempestif, ayez un peu pitié des gens bien élevés, et n'allez pas plus loin dans la lecture de cet article, oubliez vite le tuyau. N'insistez pas, ce n'est pas la peine : de toute façon, au premier éclat de voix, à la première réflexion hautaine, vous vous ferez sortir en douceur, mais inexorablement, par le patron, Henri, qui, heureusement, a ses têtes.

Le Petit Robert a été inventé il y a une dizaine d'années par un certain Robert, qui n'est ni spécialement petit ni spécialement lettré. Cet Américain francophone (mais c'est peut-être le contraire) faisait mariner dans du vinaigre des oranges et des oignons. Ce n'était pas la moindre de ses excentricités : s'il lui chantait de troquer sa toque contre une perruque argentée, il ne s'en privait pas. A cette époque, Le Petit Robert était un endroit délicieux, mais plutôt cher, surtout fréquenté par les travestis du quartier. On n'était jamais à l'abri de quelque crise de nerfs, due à des hallucinations chimiques, ou de voir atterrir une paire de faux cils découragés dans sa soupe à l'oseille. Si nous insistons sur les soupes, c'est qu'elles sont exquises.

Maintenant Le Petit Robert s'est assagi, Robert est devenu cuisinier privé d'un milliardaire américain, son successeur, Henri, a conservé les treillis dorés qui s'entrecroisent sur les miroirs. On écoute toujours, en sourdine, Damia, Ingrid Caven, Nino Rota. Christian, le cuisinier, fait toujours la salade d'oranges et d'oignons (vous n'avez plus le droit de demander ce qu'est la « San Severine ») et les « spareribs » américains, travers de porc à la sauce sucrée. Mais il a agrémenté la carte (dessinée sur papier strong par l'artiste Melinda Petterson, qui vient d'illustrer, rien de moins, *A la recherche du temps perdu* — les petits poireaux tièdes sont à la sauce verdurette) de bonnes recettes de sa région natale (le Périgord ?), notamment un chou farci qui tient bien au corps.

Les vins sont choisis au cours de longues pérégrinations : essayez par exemple le château-reynon, un bordeaux blanc sec, et, si vous préférez le vin ouvert, les carafes anciennes sont splendides.

N'oubliez pas de goûter le pavé au chocolat et le petit pot de crème au gingembre. Si vous avez un peu de chance, vous dînerez en compagnie d'Isabelle Adjani, Marie-France ou Copi. Ne demandez pas d'autographe. Si votre chance continue, en sortant vous trouverez tout blanc. Vous marcherez un peu, jusqu'au boulevard, dans les flocons, et les boutiques de tatouage et les sex-shops auront des airs naïfs.

HERVÉ GUIBERT.

★ Le Petit Robert, 10, rue Cauchois, Paris (18e). Réservations : 606-04-46. Repas : environ 150 F.

BON BEC...

Brasseries en voyage

CE fut d'abord (dès le treizième siècle) l'établissement où l'on « brassait », c'est-à-dire fabriquait la bière. Ce fut ensuite un établissement où l'on consommait celle-ci et, par extension, un grand café-restaurant (1853 dit le Petit Robert, 1844 assure le Larousse, qui précise : « *Commerce de boissons où l'on peut consommer des repas froids ou chauds rapidement préparés.* »)

Bière, fille du Nord... Les premières brasseries naquirent à l'entour des gares de l'Est et du Nord, puis, parce que pratiques aux voyageurs d'autres terminus, envahirent ensuite le boulevard.

Mais, surtout, ce fut en quelque sorte le foyer de l'homme seul. Il y venait chercher partenaire, pour jouer, pour parler. Pour parler surtout, et parler donne soif ; puis pour accompagner le boire (ou pour l'exacerber), on songea aux nourritures.

∴

De ces brasseries d'hier, au décor merveilleusement vieillot, nous restent *Flo*, dans la Cour des Petites-Ecuries (sur l'emplacement d'une maison des champs de Ninon de Lenclos), et le merveilleux *Bofinger*, rue de la Bastille. Avec quelques autres, au quartier Latin, qui est, et surtout fut, le quartier des bavardages politiques par excellence !

Par extrapolation, devinrent brasseries tous les établissements où l'on s'entasse pour absorber une nourriture peu soignée, stéréotypée, de la saucisse-frites à l'assiette anglaise. Ou encore les ambassades de la cuisine alsacienne (bière oblige). Notons que seul le *Bottin-Gourmand* a joint une rubrique « Brasseries » à ses listes de bonnes maisons, ce qui lui permet de citer aux Halles, le célèbre *Pied de Cochon* ; au faubourg Saint-Germain, le *Muniche* (rue de Buci) ; aux Champs-Elysées, *l'Alsace* ; sur le Boulevard, la *Taverne Kronenbourg*..., pour ne citer que les maisons solides.

∴

Et puis il y a *Lipp* !

Lipp c'est la pérennité de la brasserie. Un centenaire qui se porte bien depuis que, fuyant l'Alsace occupée, M. Léonard Lipp s'installa ici, créant la Brasserie des bords du Rhin ! Puis de propriétaire en propriétaire (il y eu même un certain Florentin Cazé !), M. Marcellin Cazes en fit, après l'autre guerre, ce que l'on connaît (y compris les panneaux de mosaïque entourant les carreaux fabriqués par le père de Léon-Paul Fargue).

Lipp ? On y va pour voir et se faire voir. Et si les clients ne sont pas tous illustres, tous sont pourtant du sérail, selon le mot de Jean Diwo. Aussi bien, pour se voir mieux, Marcellin Cazes n'a-t-il pas eu l'idée de faire s'incliner les glaces de la grande salle ?

Lipp c'est aussi l'armistice de la politique. Les adversaires signent trêve. *Léon Daudet* y serrait la main de Vaillant-Couturier hier, et, en mai 1981, Roger Chinaud vint sportivement féliciter les gagnants du jeu électoral. Seul Roger Cazes, sucesseur de son père, hocha la tête : il avait placé Chinaud à côté de Defferre, mais murmuré, parlant du nouveau président : « *Je ne le reverrai plus* ». En un siècle on a vu ici de nombreux futurs présidents mais jamais de président en exercice !

On a beaucoup dit, écrit, qu'il faut montrer ici patte blanche. Que les inconnus sont refoulés, à tout le moins mal acceptés. C'est que, selon le mot de Léon-Paul Fargue, éternel piéton de Paris, « *Lipp comporte une discipline rigoureuse.* » Ce n'en reste pas moins la brasserie-type, la brasserie de la mélancolie, si l'on regarde toutes celles de la banalité nées depuis. La brasserie « *fermée* » réservée aux « *esprits ouverts* », a-t-on pu dire aussi.

Alors, y mangerait-on comme partout, y serait-on (comme les mal-aimés) refoulé au purgatoire du premier étage, que l'on pourrait déjà se féliciter d'un décor historique, d'un service ahurissant de désinvolture et de métier. Mais Lipp, c'est mieux encore : un grand professionnel nommé Roger Cazes, et des plats de brasserie exempts de toute banalité, du hareng Baltique au cervelas rémoulade, du bœuf gros sel à la choucroute...

ROBERT J. COURTINE.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-François LE BRIZAULT et Anne
ont la joie d'annoncer la naissance de

François,
Paris, le 20 octobre 1983.

14, avenue de Tourville,
75007 Paris.

— M. et Mme Raymond BÉRARD et Mathilde sont heureux d'annoncer la naissance de

Claire.
Londres, le 12 octobre 1983.

— Christine CONTENCIN,
Jean-Jacques BOISLAROUSSIE,
ont la joie de faire part de la naissance de

Hélène,
le 8 novembre 1983.
27, rue Descartes, Paris-5e.
13, rue Gandon, Paris-13e.

Décès

— Mme Hélène Adenis,
son épouse,
M. et Mme André Adenis
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Adenis
et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Adenis
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Adenis
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Adenis
et leur fils,
M. et Mme Dimitri Géron
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Pégory
et leur fils,
M. et Mme Pierre Comte
et leurs enfants,
Mme Haussy et sa petite fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri ADENIS,
inspecteur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 11 novembre 1983, dans sa soixante-dix-septième année.

Ses obsèques ont été célébrées à Talloires (74), le 14 novembre 1983, dans l'intimité familiale.

— Sa famille, ses proches, ses amis, ont la douleur d'annoncer la disparition subite de

Pavel APOSTOL,
professeur de philosophie
à l'université de Bucarest,
directeur d'études associé
à l'Ecole des hautes études en sciences sociales
et à la Maison des sciences de l'homme,

survenue le 8 novembre 1983 à Paris.

L'incinération aura lieu le jeudi 17 novembre, à 14 h 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

— M. et Mme Charles Weckstein,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Moscovici
et ses enfants,
font part du décès de

M. Mayer BROMBERG,

survenu le 12 novembre 1983.

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 novembre 1983, à 14 heures, réunion à la porte principale, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel
de la société FIAT-France,
ont le regret de faire part du décès du

marquis
Giangaspare CITTADINI-CESI,
administrateur de FIAT-France,

survenu, à Rome, le 9 novembre 1983.

— Vittorino Chiusano,
Giorgio Frasca,
Ruy Brandolini d'Adda,
ont la douleur de faire part du décès du

marquis
Giangaspare CITTADINI-CESI,

survenu, à Rome, le 9 novembre 1983.

— Au monastère des bénédictines d'Ambositra (Madagascar),

Mère François Hedvig COPEAU
s'est endormie dans la paix du Seigneur le 10 novembre 1983.

De la part
Des bénédictines de Sainte-Bathilde
Et de Mme Marie-Hélène Dasté
Et de sa famille.

Une messe sera célébrée le lundi 21 novembre 1983 au monastère des bénédictines de Vanves, 7, rue d'Issy, 92170 Vanves.

— Grenoble, Meudon, Saint-Etienne.

Mme André David,
son épouse,
M. et Mme Pierre David,
M. et Mme Gilbert Argoud,
ses enfants,
Catherine, Marc et Frédéric David,
Isabelle et Tom McKinlay,
Jérôme Argoud,
ses petits-enfants,
Leurs parents et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André DAVID,
ingénieur général honoraire
du génie rural des eaux et forêts,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
commandeur du Mérite agricole,

survenu, le 9 novembre 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu à Grenoble, le lundi 14 novembre 1983.

1, place Gustave-Rivet,
38000 Grenoble.

— Annecy.

Geneviève et Maurice Coron,
Hélène Dingeon,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
Ses nombreux amis,
font part du décès de

Jeanne-Marie DINGEON,
rappelée à Dieu, le 14 novembre 1983, à l'âge de quatre-vingts ans.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Notre-Dame de Liesse, le mercredi 16 novembre 1983, à 14 h 15.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

Selon son désir l'envoi de fleurs peut être remplacé par un don au Comité catholique contre la faim dans le monde et pour le développement.

« Le Seigneur sera pour toi la lumière de toujours. »
(Isaïe.)

— Mme Fernand Estrade,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Possoz,
M. et Mme Bruno Ponnelle,
M. et Mme Fernand Estrade,
M. et Mme Raymond Estrade
et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Fernand ESTRADE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaillé de la Résistance,
commandeur
de l'ordre national malgache

survenu le 5 novembre à Tananarive.

Il a été inhumé dans la plus stricte intimité, le 9 novembre, à Tananarive.

B.P. 4398-101,
Tananarive.

— Nous apprenons la mort de

Maurice GAÏT,
directeur de *Rivarol*,

survenue le samedi 12 novembre à l'âge de soixante-quatorze ans. Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

[Né en 1909 à Marseille, Maurice Gaït, ancien élève de Normale supérieure, était agrégé de philosophie. Journaliste à la « la Flèche », que dirige Gaston Bergery, avant guerre, puis directeur de cabinet d'Abel Bonnard, ministre de l'éducation nationale en 1942-1943, Maurice Gaït est nommé, en 1944, commissaire général à la jeunesse. Incarcéré à la Libération, il fait l'objet d'un non-lieu.

Il lance alors « la Fronde » puis, en 1951, avec le concours de René Malliavin, l'hebdomadaire « Rivarol », qui se déclare « d'opposition nationale », organe dont il devient le directeur en 1973.]

— On nous prie d'annoncer la mort de

Jack GERLING,
ancien journaliste
de l'A.F.P., OCORA, INA

décédé subitement à l'âge de soixante-quatre ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Les membres et amis de la Corporation des étudiants en droit et sciences économiques de Montpellier ont l'immense douleur de faire part de la mort accidentelle de leur président et ami,

Philippe GUIBAL.

— M. et Mme Francis Janet,
M. et Mme Robert Georges,
Cyril et Elisabeth Janet,
Antoine et Sandrine Georges-Cot,
Mme Henri Janet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Piveteau,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Monbeig,
leurs enfants et petits-enfants,
Mrs. Evelyn Brush,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Henry Dumas,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Lacour-Gayet,
Mlle Fanny Janet,
Mme Janet-Lecaisne,
Les familles Janet, Aureau, Strohl, Margaillan, Traynard et Buffaria,

ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin,

M. Maurice JANET,
agrégé de mathématiques,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire à la Sorbonne,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 12 novembre 1983, dans sa quatre-vingt-seizième année, en son domicile, 4, rue de la Cure, 75016 Paris.

Le service religieux aura lieu en l'église de Forges-les-Bains (Essonne), le mercredi 16 novembre 1983, à 11 heures.

5, Le Parc,
91000 Evry,
142, rue de Courcelles,
75017 Paris.

— M. et Mme Bernard Heidsieck
et leur fille Emanuelle,
M. et Mme Jean-Marie Hannebert
et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Prunier-Duparge
et leurs enfants
Le comte et la comtesse Philippe de Saint-Phalle,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Tony Truc,
Mme Lucien Janicot,
M. Roger Janicot,
ses belles-sœurs et beau-frère,
M. et Mme Marc Stokis
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Janicot
et leurs enfants,
Ses neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice JANICOT,
née Emilie Truc,
docteur en médecine,

survenu à Valescure, le 12 novembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.

19, quai Bourbon,
75004 Paris.

51, rue Dareau,
75014 Paris.

— Dieu a rappelé à lui le

Père François LAPORTE,
de la Mission de France,

dans la cinquantième année de son sacerdoce.

De la part de
Mgr Decourtray,
prélat de la Mission,
Mgr Rémond,
des prêtres de la Mission de France;
Des équipes féminines d'Ivry,
Des familles Montariol, Houssay, Laporte et Bremard.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 17 novembre 1983, à 10 h 30, 71-73, rue de Picpus, Paris-12e, en la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres (Ma Maison), suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

— Mme Alfred Loewenguth,
Evelyne, Alain, Martine et Jean-Luc,
Mme Louise Chevalier-Loewenguth,
M. et Mme Roger Loewenguth,
François-Yves, Claire, Dominique
et leurs enfants,
Les familles Chauveton et Legris,
ont la grande douleur de faire part de la disparition de

Alfred LOEWENGUTH,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres.

L'incinération aura lieu le jeudi 17 novembre 1983, à 11 heures, au cimetière intercommunal des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, 93430 Villetaneuse.

Ni fleurs ni couronnes.

Selon les vœux d'Alfred Loewenguth, les dons seront distribués aux enfants handicapés.

5 *bis*, rue Henri-Thirard,
94240 L'Haÿ-les-Roses.

— Le Quatuor Loewenguth,
Roger Loewenguth,
Philippe Langlois,
Jacques Borsarello,
L'Association des Orchestres de Jeunes Alfred Loewenguth,
Les Amis de la Musique de Chambre,
Le Festival de l'Orangerie de Sceaux,
Tous ses élèves, disciples et amis ont la douleur de faire part du décès de leur cher ami

Alfred LOEWENGUTH

— Mme Elie Marzuk,
née Georgette Gabison,
son épouse,
M. et Mme Gilbert Marzuk,
M. et Mme Ronald Marks,
ses enfants,
Mme Lisa Marzouk,
Mme Fortunée Fellous,
ses sœurs,
M. Joseph Marzuk,
son frère,
M. Roger Gabison,
son beau-frère,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie MARZUK,

survenu à Paris, le 10 novembre 1983.

Les obsèques ont lieu le mardi 15 novembre 1983.

80, boulevard de Reuilly,
75012 Paris.

— La Goulette-Tunis.

Mme et M. Michel Arki
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 novembre 1983, à Tunis, de leur frère et beau-frère,

Max METOUDI,
fournisseur d'horlogerie.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 8 novembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

M. Eugène MORICE,
officier de la Légion d'honneur,
ancien inspecteur général à l'INSEE.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le samedi 12 novembre 1983, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, sa paroisse, dans la plus stricte intimité.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sannois dans le caveau de famille.

De la part de ses parents et amis.
7, rue Georges-Clemenceau,
95110 Sannois.

— Le docteur Michel Ogrizek,
son fils,
Les familles Ogrizek et Brochon,
Les nombreux amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Doré OGRIZEK,
dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu à Vaux-sur-Lunain le lundi 14 novembre 1983, à 16 heures, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
12, rue des Petits-Puits,
77710 Vaux-sur-Lunain.

— M. Alphonse Pigeret, son époux,
Mme Claude Guerin-Pigeret,
M. et Mme Yves Guerin,
ses enfants
Daniel, Jean-Yves, Jean-Pierre, Marianne, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

Mme Alphonse PIGERET,
née Renée Laylanche,
directrice honoraire de C.E.G.

L'inhumation a lieu le 15 novembre à Commentry.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons sont acceptés au profit de la recherche médicale.

6, rue Robespierre,
03600 Commentry.
75, cours de Vincennes, 75020 Paris.
2, rue de Tournelles, 10000 Troyes.

— M. Ferdinand Pressouyre,
M. et Mme Léon Pressouyre,
Les familles Pressouyre, Diharce, Lissarrague, Dufau,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne PRESSOUYRE,
née Diharce,
professeur honoraire,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure
de Fontenay-aux-Roses,
officier des Palmes académiques,

survenu, le 6 novembre 1983, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le 8 novembre 1983 dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Maniol, Teyssieu,
46190 Sousceyrac.
296, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

— Nous apprenons le décès, survenu le 12 novembre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Mgr Bruno de SOLAGES,
ancien recteur
de l'Institut catholique de Toulouse.

[Né en 1895 à Mézens (Tarn), Bruno de Solages est ordonné prêtre en 1922. Nommé professeur de théologie à l'Institut catholique de Toulouse, il devient recteur en 1932 jusqu'en 1964. Il est vice-président des Semaines sociales de 1946 à 1964. Ses relations avec des résistants, pendant l'occupation, lui ont valu la censure de ses discours à l'Institut catholique. Arrêté en 1944, il est déporté à Neuengamme. Connu pour son esprit d'ouverture, Bruno de Solages écrit un article retentissant en 1947, « Pour l'honneur de la théologie », sous forme de réponse à l'exégète Garrigou-Lagrange et dans lequel il prend la défense de sept théologiens, philosophes et savants français accusés de « modernisme » : Pierre Teilhard de Chardin, Gaston Fessard, Henri de Lubac, Jean Daniélou, Marie-Dominique Chenu, Henri Bouillard et Maurice Blondel.]

— Mme Roger de Soria,
M. et Mme André Bernheim,
Emmanuèle et Pascale Bernheim,
Mme veuve Gaston de Soria,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger de SORIA,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 14 novembre 1983 dans sa quatre-vingt-onzième année à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 novembre 1983.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse à 10 h 45.

— Les familles Thomas, Hay, Abric et J. Sutter
ont la douleur de faire part du décès de

Jean THOMAS,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
ancien sous-directeur général
de l'UNESCO,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 7 novembre 1983 dans sa quatre-vingt-troisième année.

Suivant la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu à Nice dans l'intimité, le 10 novembre 1983.

Famille Hay,
3, avenue du Parc-de-Sceaux,
92160 Antony.

— La commission de la République française pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a le profond regret de faire part du décès de son président d'honneur,

M. Jean THOMAS,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
ancien sous-directeur général
de l'UNESCO,
ancien président
du conseil du bureau international
de l'éducation,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance.

[Né le 10 décembre 1900, à Marseille, Jean Thomas obtient l'agrégation de lettres à l'Ecole normale supérieure. Il enseigne comme professeur aux universités de Poitiers et de Lyon, de 1938 à 1944, puis dirige un service du ministère de l'éducation nationale à la Libération. Il occupe, à l'UNESCO, les postes de directeur des activités culturelles puis de sous-directeur général jusqu'en 1960. De 1961 à 1971, il appartient à l'inspection générale de l'instruction publique. Parallèlement, il poursuit sa carrière dans les instances internationales où il préside le conseil du bureau international d'éducation (1968-1972), ainsi que la commission nationale pour l'UNESCO (1974-1979).]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Lucien Thiberge,
son époux,
Le capitaine de frégate (e.r.) et Mme Jean Thiberge
et leur famille,
Pierre Thiberge,
Jacques Thiberge,
ses enfants,
M. et Mme Paul Becker
et leur famille,
font part du pieux décès de

Mme Lucien THIBERGE,
née Suzanne Lambert-Carez,

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, 277, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le jeudi 17 novembre à 8 h 30.

4, square Lagarde,
75005 Paris.
104, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Remerciements

— Les cadres et parachutistes du 1er R.C.P. remercient l'ensemble de leurs compatriotes des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été transmis à la suite de l'attentat de Beyrouth.

Ce communiqué tient lieu de réponse aux condoléances envoyées au régiment.

Anniversaires

— Il y a deux ans,

Edouard-David MAMOU,
ancien premier clerc
d'huissier de justice,

et son épouse,
Emma MAMOU,
née Lumbroso,

quittaient leur famille et leurs amis.
Que leur souvenir demeure.

— Il y a six ans, le 15 novembre 1977, décédait subitement le

professeur Georges FRIEDMANN.

Sa veuve prie tous ceux qui l'ont connu de se joindre à elle pour une pensée émue.

Services religieux

— Un service religieux sera célébré à la mémoire de

Michel WASSERBERGER,
le jeudi 17 novembre 1983, à 7 h 15, 9, rue Vauquelin, 75005 Paris.

Avis de messes

— Une messe, à l'occasion de la Sainte-Cécile, sera célébrée par l'Aumônerie nationale des artistes du spectacle le dimanche 20 novembre, à 11 h 45, en l'église Saint-Roch à Paris (1er arrondissement).

— Le samedi 19 novembre 1983, à 11 h 45, en l'abbaye bénédictine Sainte-Marie de Paris, 5, rue de la Source (16e), une messe sera célébrée à l'intention de

Mlle Suzanne GALLE,
professeur honoraire
de lettres supérieures,

décédée à Arles, le 26 juillet 1983.

Messes anniversaires

— L'Association X mémorial invite tous les polytechniciens et leurs familles à participer, comme chaque année, à la messe pour les polytechniciens décédés qui sera célébrée le samedi 19 novembre 1983, à 11 heures, à Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e, par l'abbé Perrelet, curé de cette paroisse.

— Il y a un an disparaissait

Clarisse NEIMAN,
dans sa trente-deuxième année.

Une messe sera célébrée en sa mémoire par le Père Thierry de l'Epine, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le jeudi 17 novembre 1983, à 17 h 30.

— Messe à Saint-Louis des Invalides pour le

lieutenant-colonel ROLANDEY,
de la promotion Metz et Strasbourg,
mort en déportation,
ancien du réseau Bruneau-Klébert,

pour sa femme,
Renée ROLANDEY FOURNIER,
décédée accidentellement le 22 mai 1983.

— Une messe à l'intention de

Jacques YVON,

décédé à Bordeaux le 28 janvier dernier, sera célébrée le vendredi 18 novembre 1983, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e, à l'occasion de son soixantième anniversaire.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

MSL international
17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS - Tél. (1) 878.52.02.
206, rue Vendôme 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Contrôleur général
Côte d'Ivoire

Une entreprise industrielle (560 personnes), en expansion permanente, met actuellement en exploitation sa troisième unité de production. Pour faire face à cette croissance, elle crée le poste de contrôleur général, qui, directement rattaché au directeur général adjoint, aura délégation auprès des différents services pour toute action touchant à l'organisation et au fonctionnement de l'entreprise : définition de fonctions, procédures administratives, moyens de contrôle, tableaux de bord, etc. En particulier, il interviendra en appui aux services comptables (informatique en place), participera à l'élaboration des budgets et contrôlera les questions de fiscalité, assurances, contentieux. Ce poste intéresse un candidat d'au moins 35 ans, de formation supérieure commerciale, ou économique, avec spécialisation comptable, ayant une dizaine d'années d'expérience de gestion acquise de préférence en milieu industriel et rôdé à l'utilisation de l'outil informatique. Avoir vécu et, si possible, travaillé en Afrique serait un atout supplémentaire. Ecrire à Antoinette Leclercq à Paris - Réf. M 8187.

Discrétion totale assurée.

LYCÉE FRANÇAIS DE NEW YORK
recherche
PROFESSEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS
toutes disciplines
INSTITUTEURS
(Les fonctionnaires devront demander leur mise en disponibilité)
Adresser CV très complet + photo, diplômes, références et recommandations en double exemplaire.
Le premier à :
► M. Serge GUARINO, directeur du personnel, 70, avenue George-Sand, F - 91120 PALAISEAU
Le deuxième à :
► Lycée français de New York, M. Serge GUARINO, directeur du personnel, 2-5 East 95th Street, New York, N.Y. 10028, U.S.A.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



TOUCHE ROSS / SABA AND CO
un des huit grands cabinets d'Audit et de Conseil dans le monde (plus de 22.000 personnes dans 360 bureaux et 84 pays).

Recherche pour faire face à son développement au MAROC (Casablanca)

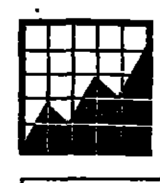
AUDITEUR SENIOR

d'origine marocaine, diplômé d'une grande école de commerce : **HEC, ESSEC, ESCP, ESC ou équivalent et possédant 2 à 3 ans d'expérience d'audit externe ou interne en France.**

Nous offrons:
- une formation à nos méthodes de travail,
- une expérience professionnelle variée au contact de grandes et moyennes entreprises industrielles, commerciales et financières,
- des possibilités diversifiées d'évolution de carrière,
- une intégration au sein d'une équipe dynamique,
- la référence d'un important cabinet spécialiste du monde arabe associé à une structure internationale.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en vue d'un entretien sur votre **PLAN de CARRIERE** à :

Madame LARBI
185, avenue Charles de Gaulle
immeuble "C"
BP 136
92201 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.



DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR, RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA DIFFUSION

La mission et les responsabilités de notre organisme à l'égard des industriels de sa profession sont, au plan national, d'étudier et de **promouvoir l'innovation technologique.**

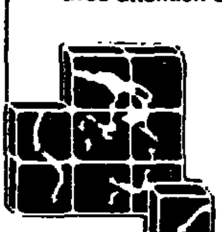
Nos effectifs sont de 120 personnes, dont 90 cadres, ingénieurs et techniciens, répartis dans 8 établissements.

Celui ou celle qui viendra rejoindre notre équipe de direction, aura le profil suivant :
- une formation d'ingénieur et une expérience de marketing industriel (biens d'équipements ou services) ;
- un négociateur avisé, ayant un tempérament d'animateur et les qualités d'un décideur ;
- une expérience de direction acquise dans un secteur industriel orienté, de préférence, vers des produits liés à la mode (textile, habillement, cuir...).

Il prendra les responsabilités suivantes :
- étude des attentes et des besoins de la profession ;
- conception et mise en œuvre de la politique de diffusion ;
- développement et maîtrise des moyens et actions de conseil, expertises, diagnostics, assistance technique, formation, essais, actions documentaires...

Le poste est à pourvoir à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (sous réf. LM/8) aux consultants du cabinet INFRAPLAN, chargés d'étudier avec attention et confidentialité votre candidature.



INFRAPLAN Conseil en Recrutement 83, bd Raspail – 75006 PARIS
Paris-Nantes

MEMBRE DE SYNTEC

LE PARLEMENT EUROPÉEN

organise un concours général pour le recrutement de

traducteurs
de langue française

pour son secrétariat général à Luxembourg.

Principales conditions d'admission :
☐ formation universitaire adéquate sanctionnée par un diplôme ou expérience professionnelle dans le domaine de la traduction d'au moins cinq ans garantissant le même niveau ; ☐ parfaite maîtrise de la langue française et connaissance approfondie du GREC MODERNE et d'une autre langue officielle de la Communauté européenne (danois, allemand, anglais, italien, néerlandais) ; connaissance souhaitable d'une troisième et d'une quatrième langue officielle de la Communauté européenne ; ☐ être ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté européenne ; ☐ 40 ans maximum (être né après le 19 décembre 1942).

Le numéro du Journal Officiel mentionnant les conditions d'admission à ce concours, la nature des épreuves ainsi que les conditions d'engagement et de rémunération, peut être obtenu en rappelant la référence PE/89/LA, directement au Service du Recrutement du Parlement européen, B.P. 1601, Luxembourg.

Les candidatures rédigées sur les formulaires contenus dans le Journal Officiel doivent être adressées au Service du Recrutement, Parlement européen, B.P. 1601, LUXEMBOURG (G.D.), pour le 19 décembre 1983.

S.S.C. en INFORMATIQUE (Paris)
en vue de développer son C.A. auprès de nouveaux clients
recherche

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

— Ayant acquis une solide expérience dans la vente de logiciels et la délégation d'ingénieurs.
— Rémunération fonction des introductions initiales et des perspectives de projection.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 11321 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

MICRO-ARCHI
PME de conception avancée de micro-ordinateurs grande diffusion
recherche
pour participer à son développement rapide

un directeur techniques industrielles

Sous la responsabilité du Directeur général, il est chargé des problèmes industriels pour les composants, les sous-ensembles et les produits (plans qualités, sécurité d'approvisionnement, lancements des pré-séries, transferts de productions...).

Adresser CV et lettre manuscrite à :
Micro-Archi,
79, rue du Temple, 75003 Paris

Important groupe saoudien
RECHERCHE
UN DIRECTEUR D'EXPLOITATION
pour sa société chargée de gérer ses installations touristiques en Tunisie, comprenant un parc immobilier, des installations hôtelières, un centre commercial et des installations sportives.

Il aura pour mission principale :
- D'assurer le fonctionnement de la station touristique (copropriété, services généraux, budgets) ;
- D'organiser l'activité d'hébergement pour l'ensemble des usagers ;
- De mettre sur pied l'animation des stations.

Le candidat recherché, Tunisien de préférence, pratiquant l'arabe, le français et une autre langue étrangère, aura acquis une formation supérieure commerciale et si possible une expérience hôtelière.

Il sera imaginatif, ayant le goût des responsabilités et des qualités de manager.

Adresser lettre et c.v. à Redec International, 4, place de la Concorde, 75008 Paris, réf. DUB.

Promotion des ventes en AFRIQUE FRANCOPHONE

Un groupe international commercialisant en Afrique des véhicules et camions MERCEDES, recherche un

CHEF DE ZONE

Il aura pour mission principale :
- la promotion des ventes automobiles (études des marchés, lancement de produits nouveaux)
- l'organisation systématique de la vente par le contrôle de :
  - la mise à jour et l'enrichissement des fichiers
  - la prospection et le suivi systématique des clients en Europe et en Afrique
  - les résultats des vendeurs.

Il participera à la formation et au recyclage des vendeurs africains.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures ayant une expérience de l'automobile de 3 ans minimum, ou à un homme d'expérience en matière de vente, marketing et TECHNIQUE POIDS LOURDS.

Ce poste basé en proche banlieue parisienne, nécessite des déplacements en Afrique représentant au total 4 mois par an.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 82.734 à CONTESSE PUBLICITE 20, Av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INVESTMENT ANALYST
Japanese Market

London (City) **Age 25-35**

Our client, a major firm of stockbrokers, is seeking to appoint an assistant to join the research team specialising in the Japanese Market.

Responsibilities will include analysing the Japanese economy and business conditions.

The ideal candidate, who will probably be a graduate, should be fluent in Japanese and capable of producing reports and surveys in English and ultimately be able to discuss these with clients.

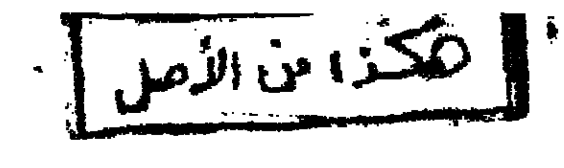
The position offers a first class opportunity with a long established leading international brokerage house based within the City of London.

An attractive salary, which will be negotiated and have a bonus element, will be paid.

Please apply to:—
Walter Judd Limited (Ref. L530),
Incorporated Practitioners in Advertising,
1a Bow Lane, London, EC4M 9EJ.









emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCAPEX

filiale du groupe THOMSON, leader dans sa profession, fabrique et commercialise des connecteurs à usage professionnel.

Nous recherchons pour l'usine de : THYEZ en HAUTE-SAVOIE.

UN CHEF DE FABRICATION MONTAGE

Il se verra confier la responsabilité d'un atelier de 150 personnes chargé du montage des connecteurs. Homme de caractère et de communication, il a le désir et l'expérience de prendre en charge un atelier très diversifié.

UN RESPONSABLE MÉTHODES

Homme de rigueur et d'expérience, il aura la responsabilité d'amener son équipe à un niveau d'efficacité maximum. Rattaché au responsable d'unité, il proposera toutes solutions pour améliorer la productivité de l'entreprise.

Les candidats que nous recherchons devront justifier d'une expérience dans des services équivalents.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions ss réf. JB/74 à SOCAPEX, Service du Personnel, B.P. 29, THYEZ 74301, CLUSES.

THOMSON BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

Dominique LELIGOIS
CONSEIL
1, rue Gracourt, BP 1522
37015 TOURS CEDEX

CONSEIL

PAYS DE LOIRE

Responsable Comptable et Financier

Cette opportunité vous est proposée par un important Organisme à vocation immobilière d'une ville moyenne du Val de Loire.
Patron d'une petite équipe (6 personnes) vous assurez la direction du service, établissez les comptes d'exploitation jusqu'au bilan.
A l'aise avec l'outil informatique, vous tentez d'en améliorer les applications et vous vous attachez surtout à bien en expliquer les éléments à votre équipe.
Un détail important : 4 sociétés nous sont liées et c'est vous, dans votre domaine bien-sûr, qui en assurerez la bonne marche. C'est à la Direction Générale, que vous reporterez. Elle vous imagine d'environ 30 ans, titulaire du DECS + niveau Expertise Comptable, déjà bien expérimenté pour avoir travaillé quelques années en tant qu'audit en cabinet ou dans une PME.
Rémunération ouverte, à négocier en fonction de vos compétences.
Adressez votre candidature à notre conseil sous-réf. 834168

Conseil en Recrutement

Dessein

Jeune Ingénieur de très haut niveau

Centrale - Sup. Aéro ... Rhône-Alpes

D'ici 2 à 3 ans, il dirigera une division de 300 personnes environ comprenant -outre la production- les services planning, ordonnancement-lancement, méthodes, contrôle, etc ... C'est donc d'une unité complète qu'il s'agit, au sein d'une Société réalisant d'importants profits, fortement implantée sur son secteur d'activité industrielle en France et à l'étranger (CA 1 milliard de F. dont les 2/3 à l'export -2000 personnes) et filiale d'un groupe international. Dans un premier temps cet Ingénieur, âgé d'environ 27 ans et ayant acquis une première expérience, sera affecté à un ou plusieurs services d'une unité de production et contribuera à préparer par sa réflexion, son imagination, son dynamisme et ses propositions, notre adaptation aux techniques du futur. Nous nous donnons les moyens, par nos investissements humains et techniques, de nous maintenir dans le peloton de tête au niveau mondial dans notre domaine d'activité. Si vous avez la capacité de nous aider à y parvenir, vous trouverez dans notre Société et dans notre groupe (40.000 personnes) de très importantes perspectives de carrière. Dans l'immédiat, il vous sera offert une fonction intéressante et formatrice ainsi qu'une rémunération en rapport avec votre expérience et vos capacités.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 111 M en précisant si vous le voulez les Sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis, à Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

pour son CENTRE D'ÉTUDES ET RECHERCHES situé à LA GAUDE PRÈS DE NICE

UN (E) SPÉCIALISTE EN ERGONOMIE

Pour participer au développement de produits de télécommunications (logiciels).

La préférence sera donnée aux candidats ayant une formation de base en ergonomie et psychologie expérimentale.
Un réel attrait pour l'informatique est indispensable, une formation complémentaire dans cette discipline étant envisagée.

En plus d'une bonne maîtrise de l'anglais, une première expérience industrielle sera appréciée.

Envoyer candidature avec C.V. détaillé à : Ph. ROUGIER – IBM France – Service du personnel – 06610 La Gaude.

IBM IBM IBM IBM IBM



FILIALE DU GROUPE RENAULT ET DE BENDIX U.S.A.
Société en EXPANSION RAPIDE
spécialisée en Electronique Automobile installée depuis 1979 à TOULOUSE recherche :

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

DUT ou BTS électronique. 2 à 3 ans d'expérience indispensables. Très bonnes connaissances en micro-électronique (matériel et logiciel). Expérience d'au moins un langage évolué (BASIC, FORTRAN, PASCAL). Connaissances en analogique.
Poste à pourvoir très rapidement à TOULOUSE.
Libérés obligations militaires.

ASSISTANT PLANNING ET ORDONNANCEMENT TECHNIQUE

DUT ou BTS électronique. 5 ans minimum d'expérience dans un poste de négociation industrielle. Connaissance du marketing et du commercial. Très bon niveau en anglais parlé et écrit (compte-rendus réunions). Connaissance de l'ordonnancement souhaitée.
Poste à pourvoir très rapidement.
Libéré obligations militaires.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ingénieur diplômé Grandes Ecoles à dominante électronique. 3 à 5 ans d'expérience dans service étude industrie électronique.
Spécialité : produits à base de microprocesseurs, transmission de données. Connaissances en commutation moyenne puissance ou multiprocesseurs appréciée. Bonne connaissance de l'anglais. Poste à pourvoir très rapidement.
Libéré obligations militaires.

INGENIEUR EQUIPEMENT DE TEST

Ingénieur diplômé Grande Ecole d'Ingénieur type ESE, ENSEEIHT, ENSERB, INSA. 1 à 3 ans d'expérience en test de composants électroniques actifs. Poste à pourvoir dans service équipement de test pour contrôle entrées.
Libéré obligations militaires.

NB : CES POSTES SONT POSSIBLES POUR CERTAINS HANDICAPES.

Adresser C.V., photo récente et prétentions
EN PRECISANT LA REFERENCE 83 11 15
RENIX ELECTRONIQUE
BP 11-49 - 31036 TOULOUSE Cédex.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Implantée dans l'Est de la France, notre société, leader dans son domaine d'activité DÉVELOPPE SON NOUVEAU DÉPARTEMENT de turbines hydrauliques.

Vous êtes jeune ingénieur (diplômé, A.M., Grenoble, Toulouse ou équivalent).

Vous parlez couramment anglais.

Vous êtes dynamique, vous avez l'aptitude et le goût de la négociation.

Avec formation complémentaire, vous prendrez votre part de responsabilités à la conclusion de marchés importants à la grande exportation, en liaison directe avec notre D.G.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions à :
Mme LARGER - B.P. 8
70800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

recherche

UN «MONTEUR DE PROGRAMME»

Le candidat retenu devra :

– Suivre l'évolution du marché foncier et immobilier du secteur géographique dans lequel intervient cette société de promotion ;
– Rechercher les terrains nécessaires au montage des opérations programmées ;
– Définir avec le concours des autres services de la société le programme retenu ;
– Animer au cours de cette période les relations avec les architectes et les administrations concernées ;
– Mettre en place des dossiers de financement ;
– Participer à l'élaboration de la politique commerciale.

Profil du candidat :

– 30 ans minimum ;
– Expérience de 5 ans dans le secteur immobilier, de préférence dans le montage et la gestion de programmes aides ;
– Formation supérieure : H.E.C., E.S.S.E.C., école d'ingénieurs...

Rémunération motivante : fixe + intéressement lié aux résultats.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à URBAT, 14, av. Frédéric-Mistral, BP 1263, 34011 Montpellier Cedex.



Ingénieur commercial

Nous sommes une des premières SSII (Société de Services et d'Ingénierie Informatique) nationales, en Région Méditerranée, nous offrons, à partir de notre Centre de Calcul de CADARACHE et de notre Direction Régionale de Marseille, des études et logiciels scientifiques de haut niveau, en hydro-dynamique, neutronique, simulation, etc...
Afin de renforcer notre implantation commerciale, nous souhaitons intégrer au sein de l'équipe existante un(e) jeune diplômé(e) d'études supérieures scientifiques (Grande Ecole ou équivalent), possédant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle en milieu industriel ou informatique, et désirant donner à sa carrière une orientation commerciale dans une environnement de haute technologie.
Basé à Marseille, le poste rayonne sur tout le Sud-Est de la France avec éventuellement quelques déplacements à l'étranger. Il ouvrira à un(e) candidat(e) de valeur de réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe CISI.

Pour prendre contact, écrire en joignant un C.V. à :
CISI-Marseille, Direction Régionale, 4 Quai d'Arenc
13002 Marseille.
Toutes les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.

GROUPE CISI
l'informatique en action



NANTES

recherche

INGENIEUR ANALYSTE

3 à 5 ans expérience programmation en langage assembleur.

Connaissance microprocesseurs MOTOROLA et applications acquisition de données en temps réel appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à SERCEL, B.P. 64
44471 CARQUEFOU CEDEX.

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Important organisme recherche pour assurer maîtrise d'œuvre sur un grand chantier de construction d'un complexe hydro-électrique en COTE D'IVOIRE

Ingénieur

Diplômé ayant une expérience de plusieurs années dans les terrassements en déblais rocheux et l'emploi des explosifs.

Contrat d'expatrié à durée indéterminée - Congés annuels
Conditions de Rémunération intéressantes.

Merci d'adresser votre candidature au C.E.B.T.P.
12 rue Brancion - 75737 Paris Cedex 15

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

union laitière normande

un chef de projet confirmé
peut-il conduire un projet d'envergure tout en s'installant en Normandie ?

C'est ce que lui propose un groupe agro-alimentaire de dimension européenne (6 000 p., CA 10 000 MF) qui fabrique et distribue, par le biais d'une vingtaine de filiales, plus de 3 000 produits à 10 000 clients environ et dont le siège, comme le centre informatique, est installé à proximité de Saint-Lô (50).

Vous conduisez, dès l'étude préalable, un vaste projet de 200 mois/homme destiné à permettre une gestion commerciale interactive, autour d'un INFOCENTRE, afin de mieux maîtriser l'une de nos fonctions clés : la distribution. Cette réalisation va être supportée par deux 4341/MVS et, bientôt, un 4381, mais aussi par des moyens distribués.

Ingénieur de formation, vous avez acquis, en 7 ans, dans l'industrie ou la distribution, une solide pratique de la conduite de projet DB/DC sur gros système IBM et l'expérience de l'animation d'une équipe de réalisation conséquente. Venez capitaliser sur cette expérience loin du stress de la grande ville.

Notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire (réf. 4435 LM) à **"Carrières de l'Informatique"**.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Diplômés Ecoles d'Ingénieurs (Option : Génie Civil ou Bâtiment) Débutants ou 1 ère expérience

INGENIEURS TRAVAUX

Vous vous sentez le goût et l'esprit «chantier» : nous avons pour vous de larges possibilités de carrière, que ce soit en France ou à l'étranger, dans la société ou le groupe dont nous sommes la filiale.

Nous jouons notre avenir sur votre potentiel.
Vos premiers mois seront consacrés à l'intégration et à la formation. Vous apprendrez progressivement, par des missions opérationnelles sur le terrain, à «maîtriser» toutes les ficelles de notre métier : technique, gestion, animation, commercial.

Nos chantiers Bâtiment et TP (ouvrages d'art, génie civil) sont implantés dans l'ouest de la France. Vous débuterez donc dans une grande métropole régionale, connue pour sa qualité de vie.

Notre Direction Générale s'intéressera personnellement à votre candidature. Elle lui sera transmise par l'agence DESSEIN à qui vous voudrez bien l'adresser sous réf. 4525 69, rue de Provence 75009 PARIS.

Dessein

Jeunes diplômés, faites carrière dans la Banque

Le Crédit Agricole de l'AISNE fortement implanté dans la région, recherche pour son *DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT* (20 personnes) un

futur responsable du service marketing

DEBUTANT ou PREMIERE EXPERIENCE

De formation ECOLE DE COMMERCE, SCIENCES ECO... ou similaire, le candidat que nous recherchons possèdera de préférence, une formation mathématique et sera attiré par l'informatique. D'un esprit rationnel, il sera capable d'analyser le marché et de dégager les orientations de la politique commerciale.
Il animera et organisera une équipe de 6 personnes, en étroite collaboration avec les différents services intéressés.

Ce poste évolutif demande des qualités d'initiative et d'imagination.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à la Direction du Personnel - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Aisne
50, boulevard Brossolette - 02014 LAON



Ingénieur
Grandes Ecoles

Le CESIA, Centre d'Etudes des Systèmes d'Information des Administrations, basé à Marseille, recherche l'Ingénieur chargé de l'animation et du suivi des groupes d'utilisateurs.
Nous voulons un homme ou une femme, diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs, très ouvert aux techniques informatiques avec une expérience Entreprise ou SSCI de quelques années, pour nous aider à mieux définir le marché dans les administrations des techniques nouvelles, à aboutir à des applications standards industrialisées qui permettent de produire français.
Vous devez être créatif, avoir le sens de l'animation des réunions, le goût de la production et des capacités pour convaincre sans heurter.
Merci de nous envoyer, si vous vous sentez concerné par de tels objectifs, lettre manuscrite, C.V., sous référence 83747 M à Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

Chef de Projet
Marseille

Le Centre d'Etudes des Systèmes d'Information des Administrations, recrute, à Marseille, un CHEF DE PROJET.
Vous êtes Ingénieur, avez 7 à 8 ans d'informatique derrière vous... vous vous posez des questions. Nous vous offrons d'intervenir à l'intérieur d'un Organisme National à vocation interministérielle, en devenant le patron d'un projet. Ce qui implique une connaissance des hommes, de la technique, un mélange de créativité et de méthode.
Dans un premier temps, nous vous confierons la responsabilité de pré-études visant à préparer l'introduction des nouvelles technologies (vidéotex, carte à mémoire, cable, BdD réparties...) sur des projets d'ampleur nationale.
Vous aurez, une fois vos preuves faites, la possibilité de diriger un de nos programmes.
Merci, si vous vous sentez concerné, d'envoyer lettre manuscrite, C.V., sous référence 83818 M à Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

Un JEUNE INGENIEUR CHIMISTE
pour notre Service EXPORTATION

Nous sommes une PME industrielle du SUD-OUEST, leader Européen (+ de 50 % de notre CA à l'exportation) par notre gamme de produits semi-finis destinés au marché des fabricants de PEINTURE, VERNIS, ENCRES, ADHESIFS, PARFUMERIE, etc... Pour poursuivre cette expansion, et assurer le succès de notre politique de produits nouveaux, notre Directeur Commercial veut renforcer son équipe composée de trois exportateurs.
INGENIEUR CHIMISTE débutant, vous avez acquis une formation économique complémentaire de type IAE, et vous parlez couramment ANGLAIS. L'Allemand (ou une autre langue) serait apprécié. Vous vous sentez capable de voyager entre un tiers et parfois la moitié de votre temps et êtes intéressé à avoir comme interlocuteurs des industriels soucieux d'approvisionnements de qualité. L'essentiel est que vous vous reconnaissiez des aptitudes à la vente et à la négociation. Vous assisterez nos agents dans la prospection et le suivi des clients, aux plans techniques, contrats, litiges. Nous sommes conscients que vous ne réussirez pas seul, du premier coup. Nous vous formerons. Sachez que nous travaillons en équipe, de façon interchangeable. Ce même état d'esprit, vous le trouverez avec nos Ingénieurs de Recherche et de Production. Le poste est basé au Siège de la Société, dans une ville moyenne de l'Aquitaine à quelques kilomètres de l'Océan.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à OCS notre Conseil, qui vous expliquera d'abord qui nous sommes. Réf. 2673 M.

OCS
1, rue Guillaume Brochon
BP 37 - 33024 BORDEAUX Cédex.
91, rue du Fg St Honoré 75008 PARIS

NOUS SOMMES UN IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
et nous recherchons pour un magasin situé dans une ville universitaire du Centre de la France.

UN RESPONSABLE D'HYPERMARCHE

Cette surface est l'une des plus importantes du groupe, et nous désirons confier cette responsabilité à un homme qui peut considérer ce poste comme une évolution normale de sa carrière professionnelle.
Nous attacherons toute son importance à la personnalité du candidat, à son sens commercial, et à ses aptitudes relationnelles.
Connaissances en droit social souhaitées.
REMUNERATION TRES MOTIVANTE.
Si vous pensez correspondre à ce profil, nous vous conseillons d'adresser votre dossier (lettre + C.V. + photo) et vos prétentions à :

Madame LABEILLE - CABINET PANISSOD-SUHNER
109, rue de Turenne 75003 Paris
qui garantit son entière discrétion.

CONTROLLER
Région ANNEMASSE

Une Société française dans la chaudronnerie et la mécanique de précision, filiale d'un groupe américain, CA F 40 millions, recherche un DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Il est responsable de la comptabilité générale et analytique, du contrôle budgétaire, du reporting à la maison-mère, de la trésorerie, de la gestion financière de la société et des relations avec les banques, des aspects légaux, fiscaux et sociaux.

Ce poste conviendra à un candidat de formation Sup. de Co + DECS ou l'équivalent, pratiquant couramment l'anglais, familiarisé avec les méthodes et la comptabilité anglo-saxonnes et ayant acquis une expérience en milieu industriel.

Les personnes intéressées envoient leur dossier de candidature : lettre manus., C.V., photo (retournée) et prétentions sous référence 20.170-M à CLA RECRUTEMENT 11 av. Delcassé, 75008 Paris

CLA



Dominique LELIGOIS
CONSEIL
1, rue Grécourt, BP 1522
37015 TOURS CEDEX

Pays de Loire **150 - 170 000 F**

1 Attaché de Direction

Assister notre Direction Générale pour tous les problèmes relevant de l'administration, de la gestion, de la finance, du technique, telle est globalement la mission qui vous revient. Nous vous souhaitons doté d'une forte personnalité, animé par le goût du terrain. A 30 ans environ, vous pouvez vous targuer d'une expérience professionnelle probante et relativement polyvalente, qui du reste a complété une formation supérieure sérieuse (ESC, ISG...)

Alors si l'envie d'intégrer l'équipe particulièrement motivée d'un important organisme à vocation immobilière d'une ville moyenne du Val de Loire vous séduit, prenez contact sans tarder avec notre conseil.
Adressez-lui votre candidature sous référence 834167.

Conseil en Recrutement

Dessein

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATION RECHERCHE
POUR SES PROJETS DE VIDEOCOMMUNICATION

CHEF DU SERVICE LOGICIEL

ayant 8 à 10 ans d'expérience en logiciel de télécommunication (temps-réel, réseaux, atelier logiciel...) pour encadrer une équipe d'une vingtaine de programmeurs.

Envoyer CV et prétentions sous référence 46578
à **PROJETS**
12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui fera suivre.

Importante Industrie du Bas-Rhin
Fabrications Mécaniques de précision en grande série, plus de 500 personnes
recherche

JEUNE CHEF DES SERVICES FINANCIERS
ESC - IECS option Finances - Comptabilité, ou DECS

3 à 5 ans d'expérience de gestion financière et de contrôle de gestion.
Anglais courant indispensable, allemand efficace souhaitable.

Mission:
Il sera responsable des services financiers : comptabilité générale, analytique, et achats (20 personnes).

Une solide expérience des techniques de contrôle de gestion (informatisée) et de la comptabilité analytique en milieu industriel performant lui seront indispensables pour animer et orienter un service de comptabilité analytique déjà développé, pour mettre en place, exploiter, affiner de nouveaux outils de contrôle de gestion.

Poste d'avenir stable - Logement facilité.

Adr. CV dét. ss réf. 1070 à seletec 67009 STRASBOURG CEDEX



QUAKER FRANCE

QUAKER FRANCE est la filiale française d'un important groupe agro-alimentaire américain.
Nous fabriquons et commercialisons les céréales pour petit déjeuner **QUAKER** et les aliments pour chiens et chats **FIDO** et **FIDELE**.
Notre C.A. est de 650 millions de Frs et notre croissance de 20 % par an.

Nous recherchons pour notre nouvelle usine de **ST ETIENNE**

UN RESPONSABLE ACHAT USINE

En liaison fonctionnelle avec les services opérationnels de l'usine, et avec les services administratifs du siège. **Il devra assurer** sous l'autorité du Directeur des Achats basé à Marseille, **l'approvisionnement de l'usine** en matériel d'entretien et en équipements, **négocier les interventions extérieures** (régies - prestataires de services) et **assister la direction usine** dans la mise au point des études et la négociation des travaux et contrats avec les fournisseurs.

Nous attendons un candidat âgé de 27 ans environ, de formation supérieure (ESCAE - ESA...) parlant couramment l'anglais et ayant une expérience de 4 ou 5 ans des achats en usine qui lui a permis d'acquérir de solides connaissances techniques (bâtiment - mécanique - électricité).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence LM 15 10 à

QUAKER FRANCE
Service du Personnel
40, bd de Dunkerque - 13002 MARSEILLE



هكذا من الأصل

emplois régionaux

ENERTEC

Leader européen de la mesure et la régulation, filiale du groupe SCHLUMBERGER, recherche pour sa division Électricité-Distribution un

Ingénieur technico-commercial HF

débutant ou première expérience

Basé à NANCY, il aura la responsabilité de promouvoir auprès des centres EDF du Nord-Est de la France, nos systèmes de :
- comptage industriel,
- télécommande centralisée.

Ce poste constitue pour un candidat, ingénieur diplômé de grande école, mobile et accrocheur, un excellent tremplin vers des responsabilités accrues au sein d'un groupe international de tout premier plan.

Merci d'adresser votre dossier, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à C. de la Combe, ENERTEC, ZI de Chasseneuil, BP 23, 86360 Chasseneuil du Poitou.

ENERTEC
Schlumberger

DIGILOG

GROUPE DIGITONE

Notre Société est spécialisée en ingénierie informatique et micro-informatique.
Nous recherchons des

INGENIEURS

possédant quelques années d'expérience en logiciel temps réel pour applications de nature technique. Connaissances en logiciel de base et en logiciel graphique appréciées.

Ecrire avec C.V. :
DIGILOG
21, rue Frédéric Joliot
13763 LES MILLES
AIX EN PROVENCE.



leader Européen du Transport Volumineux, **CA 250 millions de francs, 550 véhicules,** poursuit son développement et dans le cadre de la diversification de ses activités recherche

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
RESPONSABLE COMMERCIAL et MARKETING

En contact permanent avec la clientèle et les acteurs du marché, il élaborera une stratégie commerciale, proposera des orientations, des programmes d'action, fixera les objectifs et en supervisera l'efficacité sur le terrain avec son équipe commerciale.

Rapidement, sa responsabilité s'étendra à tous les secteurs de l'entreprise pour atteindre l'ensemble des fonctions d'une Direction Générale.

Nous confierons ce poste à un HEC, Sup de Co,... possédant une réelle **expérience commerciale et du management** dans une activité proche du transport ou du service, et désireux à très court terme de gérer une entreprise très performante.

Si cette proposition vous intéresse, veuillez entrer en contact avec Solange MONTEIL à qui nous avons confié le recrutement

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en Ressources Humaines.

Le département **transports** d'une importante entreprise française en pleine expansion recherche pour une de ses unités à **LYON,**

CHEF COMPTABLE
150 000 +

En liaison étroite avec le Directeur Financier du groupe, il sera responsable de l'ensemble des problèmes comptables, administratifs et fiscaux de la Filiale Lyonnaise.

Avec ses 5 collaborateurs, il participera à l'informatisation de la comptabilité générale et analytique.

Ce poste complet et autonome, s'adresse à un candidat de formation supérieure (Sup. de Co. option finances comptabilité et/ou DECS) possédant une solide expérience en cabinet et/ou société de services.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre lettre + C.V. sous réf. 429 M à Solange MONTEIL.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

LE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
recherche pour son
CENTRE de TRAITEMENT de l'INFORMATION
à METZ, un

CHEF DE CENTRE

Il s'agit d'une mission très large qui comporte :
- la direction du Centre pour ce qui est des orientations techniques et de l'emploi des personnels : 36 agents et techniciens pour les tâches d'étude, d'exploitation et de saisie, disposant d'un outil complet et performant (ordinateur D.P.S. 7/60-3 Méga CII HB-GCOS/TDS).
- l'évaluation des besoins et la définition des solutions pour un ensemble de services à équiper en matériels bureautique et télématique,
- les relations avec les utilisateurs et l'aide à la maîtrise des outils en leur possession.

La réussite à ce poste implique de répondre au profil suivant :
- une connaissance prouvée des matériels équipant le Centre.
- une *maîtrise* parfaite des connaissances actuelles et des possibilités futures dans le domaine de l'informatique, de la bureautique et de la télématique.
- la volonté affirmée de faire progresser une collectivité territoriale dans le traitement de l'information.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature manuscrite + C.V. détaillé + photo (réf. 1121/MO) à :

GPA CONSEIL/Nicole Feirville
60, rue des Tiercelins 54000 NANCY -

CONSEIL D'ENTREPRISE

qui assurera le premier contact et vous garantit une discrétion absolue.



480 MILLIONS F - 2 100 PERSONNES
STÉ DU GROUPE HUTCHINSON
(3 milliards de Francs)
recrute pour son usine (500 pers.) de
VIERZON (200 km S. PARIS)

Responsable RELATIONS SOCIALES Usine

Déchargé de toute la partie « administration » de la fonction Personnel, IL EST L'HOMME DE DIALOGUE ET DE TERRAIN, chargé des relations avec les partenaires sociaux, du contact permanent avec les Cadres, la maîtrise, les ouvriers et employés. Il est l'INTERFACE entre la Direction de l'Établissement et toutes les catégories du Personnel.

CE POSTE REQUIERT
- non pas un Chef de Personnel « classique » ayant eu en charge toute la fonction PERSONNEL et entre autres choses les R.S.
- mais indispensablement un SPÉCIALISTE DES RELATIONS SOCIALES en USINE, auxquelles il est habitué à consacrer tout son temps (ou la plus grande partie).

HOMME DE CONTACT
- de formation économique ou technique.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 6095 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS. 75017 PARIS

La mairie
de Poitiers (Vienne)
recrute
par voie de concours
sur titres
et sur épreuves pour
L'ÉCOLE RÉGIONALE
DES BEAUX-ARTS

UN PROFESSEUR DE CULTURE GÉNÉRALE

A temps complet

Il sera chargé de l'approche des concepts de production, création artistique au travers de l'Histoire de l'Art, de l'Architecture et du Cadre de Vie.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 20 novembre 1983 dernier délai.

Renseignements et dépôt de candidatures à la Mairie de Poitiers, Service du Personnel, 86021 Poitiers. Téléphone : (49) 88-82-07, poste 1381 ou 1361.

C.N.R.S.

recrute

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(GRANDES ÉCOLES E.N.S.I.)

- Connaissances microprocesseurs indispensables.
- Animation d'une petite équipe.

Lieu de travail
POITIERS.

Poste à pourvoir immédiatement
Envoyer C.V. à :
LABORATOIRE D'ÉNERGÉTIQUE SOLAIRE
40, avenue du RECTEUR-PINEAU
86022 POITIERS CEDEX

IRAM, un institut franco-allemand pour la radio-astronomie en ondes millimétriques, basé à Grenoble, cherche un

INGÉNIEUR
en électronique digitale

avec expérience pratique en conception et mise au point de circuits en logique câblée ECL/TTL à grande vitesse et en techniques d'interfacage avec les ordinateurs, bonnes connaissances mathématiques exigées en traitement du signal (échantillonnage, analyse de Fourier, corrélation...).

Anglais écrit et parlé indispensable.

Age : 25/35 ans.

Niveau : diplôme d'ingénieur ou équivalent.

Les candidats qualifiés enverront un c.v. et préciseront le montant de leur salaire actuel à :

IRAM, administrateur
voie 10, domaine universitaire
F 38406 SAINT-MARTIN-D'HÈRES CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur financier et juridique
référence UF 235 AM

UNE ENTREPRISE FRANÇAISE DE TRAVAUX PUBLICS renommée et solidement implantée, recherche un **Directeur,** capable d'assumer la responsabilité de l'ensemble des problèmes financiers, comptables, juridiques de la société et d'animer une équipe étoffée de cadres performants.

Ce poste-clé conviendrait à un candidat de premier plan, diplômé grande école, ayant 15 ans d'expérience professionnelle lui ayant donné de solides connaissances dans les domaines mentionnés.
La connaissance du secteur TP, sans être indispensable, serait appréciée (ou une expérience au sein d'un groupe industriel, impliquant une activité de chantiers).
Poste : ville Côte d'Azur.

Attaché direction générale
référence ZK 239 CM

GROUPE FRANÇAIS, 4 000 personnes, comprenant plusieurs filiales en province, recherche pour son **siège à Paris** (15 personnes), un Diplômé d'études supérieures ESSEC, ESC, Droit, Sc. Po. ... désireux de valoriser et d'enrichir une première expérience de la vie d'entreprise d'environ 5 ans (acquise de préférence dans un secrétariat général ou une direction des relations sociales).

Interlocuteur de la Direction Générale et des Responsables de filiales, il assumera des responsabilités polyvalentes concernant notamment les questions juridiques (assurances, droit des sociétés, droit social), l'administration générale, l'information. *Poste évolutif, pour un candidat rigoureux possédant une grande capacité de synthèse; capable à la fois d'approfondir un problème et d'en traiter plusieurs simultanément.*

Jeune ingénieur chef de district commercial
référence UE 189 CM

L'AIR LIQUIDE recherche, pour sa division "ventes soudage", un jeune Ingénieur diplômé, débutant ou ayant une première expérience professionnelle, attiré par une carrière commerciale.

Il recevra une solide formation aux Produits et Techniques de la société afin de le rendre à même d'assurer, avec autonomie et initiative, une responsabilité commerciale complète sur un secteur géographique :
- analyse constante du marché,
- réalisation des objectifs commerciaux dans le cadre de la politique de la société,
- négociations avec les clients directs et animation d'un réseau de revendeurs,
- développement de la clientèle,
- collaborer à l'élaboration des politiques par des propositions d'actions.

La réussite dans le poste implique du dynamisme, un esprit ouvert, des qualités relationnelles et de bonnes aptitudes de négociateur.
Larges possibilités de carrière dans le groupe.
Poste à Dunkerque.

Jeune directeur financier
référence VG 236 AM

P.M.E. - DISTRIBUTION MATÉRIELS ET FOURNITURES INDUSTRIELLES (3 établissements, 350 personnes environ) recherche un **jeune Directeur Financier.**

Situation intéressante et avenir pour candidat École Supérieure de Commerce + DECS ou équivalent, disposant de 3 à 5 ans d'expérience et familiarisé avec l'outil informatique.
Le titulaire du poste sera intégré à une équipe de direction dynamique animée par une réelle volonté de croissance et devra :
- assurer la responsabilité du service financier, des relations bancaires, de la trésorerie et de la comptabilité générale,
- mettre en place une comptabilité analytique et budgétaire,
- participer à la restructuration des différentes divisions de l'entreprise et animer une équipe de personnel qualifié.

Poste : ville universitaire Normandie.

Responsable de l'unité parisienne
référence SD 233 AM

TAT EXPRESS
VOS COLIS DE DOMICILE A DOMICILE EN MOINS DE 24 H

Le réseau français AIR ROUTE de FRET le plus performant, poursuivant sa forte expansion France et Europe, recherche un **jeune Cadre** dynamique, animateur et gestionnaire pour diriger l'Exploitation de son **important centre de Paris.**

Sa mission : assurer un fonctionnement rapide, efficace et de qualité du trafic. Pour ce faire, il est responsable de la gestion et de l'animation du personnel : 80 personnes, de l'achat, de la gestion des équipements et de la coordination des moyens du service budgétaire du centre...
Son profil : jeune ingénieur ou diplômé études supérieures de gestion, ayant trois années environ d'expérience opérationnelle d'organisation et d'animation de personnel.
Ce poste implique des liaisons fréquentes avec le milieu aviation, un net désir d'intégration à une équipe motivée et dynamique et **peut permettre un développement de carrière intéressant au sein de la filiale ou de la Société mère, 4e Compagnie Française d'Aviation.**

CONDITIONNEMENT D'AIR Chef du service projets-études
référence XI 238 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, conditionnement d'air pour industries électroniques alimentaires, pharmaceutiques, textiles..., filiale d'un groupe européen leader dans ce domaine, offre un poste important et évolutif de **Chef de Service Projets-Études.**

Il animera un service étoffé chargé de concevoir, étudier et réaliser les installations, en liaison avec les clients, l'usine, les services commerciaux et le département travaux.
Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou équivalent, ayant une très solide expérience en génie climatique, alliant compétences techniques à qualités marquées de gestionnaire et d'animateur.
Connaissance de l'allemand ou de l'anglais indispensable.
Poste : banlieue Paris
Ordre de grandeur de rémunération : 220 000 F +

Jeunes ingénieurs grande école AM, IDN, ECL
référence TE 234 AM

L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DANS SA BRANCHE (5 500 personnes, CA 3 milliards), représentant un ensemble industriel de 15 usines, propose des perspectives de carrière motivantes à **de jeunes ingénieurs grande école** (mécaniciens ou automaticiens) désireux de faire leurs preuves en production.

Intégrés à des unités à taille humaine, ils se familiariseront avec l'environnement et les installations industrielles et se prépareront à assumer rapidement des responsabilités opérationnelles en production au travers de missions destinées à améliorer la rentabilité et la productivité.
La politique de décentralisation conduite par le Groupe privilégie au sein des établissements, une assez large délégation des responsabilités, permettant de développer son dynamisme et d'exercer ses capacités d'initiative.

Membre de Syntec

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SAINT-GOBAIN

51 milliards de C.A., 138.000 personnes, implanté dans 17 pays,
nous recherchons :

JEUNES INGENIEURS A HAUT POTENTIEL

capables de devenir dans quelques années

Responsable à haut niveau dans nos filiales

X, MINES, CENTRALE, SUPELEC.
Vous avez brillament réussi vos premières années de carrière
vous possédez
OBLIGATOIREMENT UNE SOLIDE EXPERIENCE EN CAO/FAO

Vous serez dans un premier temps

Chef de projet CAO/FAO

Vous concevrez, mettrez en place et coordonnerez des projets
DANS DES DOMAINES VARIES (MECANIQUE, BÂTIMENT/GENIE CIVIL, INGENIERIE).
en France et à l'Etranger
au sein du
Centre de compétence CAO/FAO du Groupe
en vous appuyant sur ses spécialistes
et le matériel le plus moderne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite et photo sous réf. 3022 à Saint-Gobain
Direction des Affaires Sociales — Cédex 27-92096 Paris La Défense.

SAINT-GOBAIN
DES PASSERELLES ENTRE METIERS, ENTRE PAYS, ENTRE SOCIETES.

média-system



C.A. 1 MILLIARD DE F. FILIALE DU N° 1 MONDIAL EN ALIMENTATION ANIMALE
recherche

contrôleur de gestion

pour son principal établissement de Production en Normandie.

Aidé d'une équipe de 7 personnes dont un Chef Comptable, il sera Responsable, au niveau de l'Usine, de la comptabilité, de la fiscalité, du contrôle de gestion, et du traitement des informations.

Ce poste s'adresse à des candidats de 28 ans minimum, de formation supérieure type ESC, ESSEC ou ISG avec si possible le DECS complet, possédant une expérience de plusieurs années en comptabilité ou gestion, acquise de préférence à un poste similaire. La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne sera un atout.

Réf. N 169

jeune cadre de gestion

pour lui confier un poste de responsabilité comme Conseiller de Gestion. Après une formation de quelques mois, il aura pour mission, sur une Région, d'assister les concessionnaires de la Marque en Gestion Financière, et d'assurer le suivi des Crédits Clients.

Ce poste convient à un candidat de 27 ans minimum, de formation ESC ou équivalent, avec une expérience de 2 à 3 ans.

Affectation géographique à définir ultérieurement.

Réf. R 169

Intéressantes possibilités d'évolution dans le Groupe.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions en indiquant la référence du poste à
PAJ CONSEIL
8 avenue de Camoëns 75016 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAÎTRISE DE L'ENERGIE
recherche le

Chef de son service Habitat Tertiaire

Ingénieur confirmé, ayant environ 15 ans d'expérience et une connaissance approfondie :
- des techniques de maîtrise de l'Energie,
- de la concertation avec les Administrations, les Maîtres d'Ouvrages, et les Organisations Professionnelles,
- de la gestion administrative et de la direction d'une équipe d'ingénieurs et cadres de haut niveau.

Ce responsable aura à animer une équipe de 30 personnes, chargée :
- d'assurer la promotion de la maîtrise de l'Energie dans le secteur du bâtiment,
- d'organiser et de soutenir des opérations de démonstration d'aide à la décision d'information technique des professionnels et des Maîtres d'Ouvrages,
- de coordonner la gestion des crédits de soutien à l'investissement de Maîtrise de l'Energie dans le secteur,
- de mener les concertations nécessaires avec les Administrations et les Organisations Professionnelles du Bâtiment et l'ensemble des Maîtres d'Ouvrages du secteur Habitat Tertiaire.

Il devra de même coordonner les actions des Délégations Régionales de l'A.F.M.E. pour le secteur Habitat Tertiaire.
Rémunération annuelle de 250.000 F. minimum.
Poste à pourvoir à Paris, mutation possible en Province.

Adresser candidature et prétentions au service du Personnel de l'A.F.M.E.
27 rue Louis Vicat - 75015 PARIS.

SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT DESTINÉS AUX INDUSTRIES DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET DE LA PÉTROCHIMIE
recherche

Ingénieur Responsable Unité Mécanique

Rendant compte au Directeur Général industriel, il sera responsable de l'organisation, de la gestion, de l'amélioration de l'outil de production notamment de l'intégration de cellules de fabrication flexible, de l'animation des hommes et de la qualité :
De formation Arts et Métiers ou équivalent, il aura une première expérience acquise en fabrication avec des systèmes automatisés.

Écrire avec C.V., photo et prétentions :
Société AMRI
"Les Mercuriales" - 40, rue Jean-Jaurès - 93176 BAGNOLET CEDEX

bleu

SANDERS

un chef de projet informatique
ayant le sens des réalités
(91) Athis-Mons

Partenaire d'un grand groupe chimique, nous pesons plus de 3000 MF et employons 2200 personnes. Notre informatique fait peau neuve autour d'un REALITE 5000 d'Intertechnique qui va supporter les nouvelles applications comptables et financières, la gestion commerciale et, ultérieurement, la gestion de production.

Nous souhaitons confier la responsabilité du nouveau système de gestion à un INGÉNIEUR ayant acquis en cinq ans minimum, l'expérience de la conduite de projets développés en BASIC, sur minis, Intertechnique ou non..., et faire de lui l'un des éléments moteur de notre nouvelle informatique.

Notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire (réf. 4384 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Banque & Grandes Entreprises

HEC, ESSEC, SUP de Co...

30 ans Environ

CRÉATION DE POSTE A PARIS

NOTRE GROUPE BANCAIRE de premier plan est résolument tourné vers l'avenir et développe à travers son implantation nationale des services personnalisés qui vont au delà de la simple gestion de comptes.

Véritables partenaires de nos clients nous devons maitriser tous les aspects de leur branche d'activité pour leur apporter l'assistance financière adaptée à leurs besoins et à leur développement.

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant, de préférence, acquis de bonnes connaissances du secteur agro-alimentaire et motivé par une carrière dans la banque ou un Chargé de Relations qui possède une expérience bancaire confirmée dans la gestion de comptes de grandes entreprises.

Homme de contact, aimant les négociations à haut niveau, y compris internationales, il aura la responsabilité, au sein d'une petite équipe, d'un portefeuille important qu'il devra développer.

Les perspectives d'évolution dans le Groupe sont multiples et variées.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. et prétentions sous référence 67923 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

bleu

Du Recrutement à la Gestion des Ressources Humaines — 200 000 F/an

L'une des clés de la compétitivité de notre Groupe du secteur tertiaire (3200 personnes dont 750 cadres) est notre volonté d'intégrer et développer des hommes capables d'adaptation creative aux evolutions des marchés, des technologies, des mentalités. C'est dire l'importance que notre Direction du Personnel accorde à la création à Paris du poste : Responsable Emploi et Carrières.

En contacts étroits avec les responsables hiérarchiques et le personnel concerné, vous serez, à l'échelon du Groupe, le garant de la qualité de toutes les décisions de mouvements (recrutements, suivi et mutations, écoute du personnel, ...). Simultanément, vous mettrez en œuvre des approches novatrices en matière de gestion des ressources humaines (liaisons avec la formation, promotion, temps de travail,...). Vous animerez une équipe de quatre personnes.

De formation supérieure, vous justifiez, à environ 35 ans, d'une expérience étendue de l'entreprise, des methodes modernes de recrutement et de gestion. Vous connaissez la législation applicable aux contrats de travail. Mais votre personnalité, votre maturité, votre sens du dialogue constitueront les critères déterminants du choix.

Merci d'écrire sous reference 10207 M à Francois CORNEVIN qui garantit la confidentialité.

EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

L'INNOVATION TECHNIQUE

CGCT — COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Centraux téléphoniques, péritéléphonie, télématique, réseau et commutation à large bande, la vocation de la société est de concevoir, produire et installer des matériels et réseaux dans le monde entier.

recrute pour ses projets de
VIDEOCOMMUNICATION

ingénieurs logiciels

CONFIRMES

ayant une expérience de 3 à 5 ans en logiciel de télécommunication (logiciels de base, temps-réel, exploitation, maintenance...)

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de remunération à CGCT Direction du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS Cedex 15.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNES INGÉNIEURS
VENEZ FAIRE VOS PRE
PROFESSIONNELS DA

ORGANISA
La dynamique d'un g
diplômés de l'Enseign

Constructeur de term
d'informatique distrib
Chefs d
Ingénieurs

csee
JEUNES INGENIEUR



RESPON
DES SERVICE

JEUNES INGÉNIEURS VENEZ FAIRE VOS PREMIERS PAS PROFESSIONNELS DANS L'INFORMATIQUE.

Entrer dans notre Entreprise, c'est bénéficier pour vos débuts des atouts d'un des plus grands groupes industriels français, intervenant dans des secteurs très diversifiés (chimie, pharmacie, etc.).

Vous êtes jeune Diplômé ou fraîchement expérimenté, passionné d'informatique mais soucieux de trouver un terrain d'action formateur, préparant votre devenir professionnel.

Des opportunités vous sont ouvertes au sein de la Société informatique de notre groupe, dans son Département Etudes. Lieu de travail : proche banlieue ouest de PARIS.

Si vous souhaitez faire vos premiers pas professionnels dans l'informatique chez un grand utilisateur,
adressez dès aujourd'hui un dossier complet de candidature, détaillant vos motivations, *sous référence 512/M à notre conseil :*
ALPHA CDI - 181, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY.

ALPHA-CDI

ORGANISATEURS :

La dynamique d'un grand projet pour de jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur.

LE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL de l'ILE-DE-FRANCE met en place de grands projets d'ORGANISATION INFORMATISÉE.

Et vous propose de rejoindre une équipe importante au sein de son département ORGANISATION.

Vous possédez une 1re expérience d'une fonction similaire (2 à 4 ans environ), acquise dans une grande banque, une entreprise importante ou un Cabinet d'organisation. Vous connaissez déjà bien l'INFORMATIQUE, outil principal de votre action.

La formation que nous vous assurerons, alliée à votre fiabilité et à votre sens du travail en équipe, fera le reste ! Ces postes évolutifs, sont à pourvoir au Siège (Paris Gare de Lyon).

Merci d'adresser votre candidature détaillée (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous réf. 80485/M au service RECRUTEMENT - **CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ILE-DE-FRANCE 26, Quai de la Rapée, 75012 PARIS.**

HAVAS CONTACT

Constructeur de terminaux de produits d'informatique distribuée de bureautique

crée les postes de :

Chefs de projets

responsables d'un développement logiciel pour un grand client et animateur de l'équipe de réalisation. (Réf. 1511/3A)

Ingénieurs Logiciels

(GRANDES ECOLES ou UNIVERSITES)
confirmés par 2 ans de pratique des micro processeurs ou débutants ayant des connaissances informatiques. (Réf. 1511/3B)

Vous serez chargés de logiciels temps réel fondés sur une architecture multi micro processeur 6 bits.
Sachez que vous bénéficierez de notre méthodologie et des outils modernes de développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la référence du poste choisi à Michèle CORBINEAU
BULL TRANSAC - BP 92 - 92301 MASSY.



Transac



5500 personnes dont 640 ingénieurs et cadres

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

FUTURS CHEFS DE PROJETS POUR SON CENTRE D'ORSAY

Pour développement de materiel et de systèmes à base d'électronique et de microprocesseurs, faisant appel à différentes techniques (optronique - automatique - systèmes de visualisation - traitement du signal), dans la conception de nos matériels ferroviaires, péages d'autoroutes et sécurité routière ou dans le domaine d'applications militaires.
Postes évolutifs pour débutants ENST, ESE, ECP, ENSAM... ou candidats ENSI ayant 1 ou 2 ans d'expérience.
Anglais lu et parlé apprécié. Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

(Réf. E644)

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES. DPRH. Service Emploi et Développement des Cadres, 17 place Etienne Pernet 75015 Paris avec CV et prétentions en précisant la réf. du poste



Avec 22.000 collaborateurs répartis dans le monde entier et un CA de 900 millions de dollars en 1982, Intel est un leader sur le marché des micro-processeurs et de systèmes micro-ordinateurs. Intel Europe représente 30 % du CA de Intel Corporation et Intel France situé à Rungis (100 personnes) est le siège de la région Sud-Europe (France, Espagne).
Nous recherchons le

RESPONSABLE DES SERVICES GENERAUX

pour assurer la gestion des bureaux (aménagement et réaménagement, entretien), des achats, des assurances, du parc automobile, de la sécurité et surveillance, de la logistique de communication, du matériel de télécommunication.
Au cours de l'année 84/85, il sera chargé d'un important projet : le déménagement de la société à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il aura de préférence quelques années d'expérience dans une fonction similaire dans une société anglaise ou américaine et une fonction technique ou administrative, un très bon sens de l'organisation, un grand dynamisme et un esprit à la fois pratique et de rigueur.

Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable. La rémunération sera en fonction de l'expérience et de la valeur du candidat.

Merci d'adresser CV et photo à INTEL Corporation, Direction du Personnel, 5 place de la Balance, Silic 243, 94528 Rungis Cédex.

média-system

Édition et Presse – Nous sommes une jeune société d'édition, filiale d'une société importante, au sein d'un des tout premiers groupes français de communication. Nos réalisations actuelles ne sont pas négligeables et nos projets futurs sont ambitieux... aussi cherchons-nous à renforcer notre équipe d'éditeurs en intégrant deux nouveaux professionnels en tant qu'

ÉDITEUR DÉLÉGUÉ

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion. Vous avez au minimum quatre ans d'expérience de l'édition de magazines ou de revues périodiques et de solides connaissances en arts graphiques (celle de l'offset serait appréciée). Sous l'autorité du directeur de la publication – d'un magazine nouvellement créé à destination des cadres supérieurs de formation "grandes écoles de gestion" –, vous assurerez le succès complet de cette revue dans le cadre d'un plan de développement à cinq ans : établissement et contrôle des budgets, promotion du titre et recherche de notoriété par des actions originales de relations publiques, stimulation des chefs de publicité pour la vente d'espaces, suivi constant de l'adéquation de la ligne rédactionnelle à la cible visée. Vous disposerez des moyens adaptés à la réalisation de cette mission sur les plans – rédaction, publicité, fabrication – et vous bénéficierez de l'assistance des services du groupe sur les plans – marketing, comptabilité, contrôle de gestion –. Vous êtes un homme de promotion, créatif et imaginatif, doté de fortes capacités relationnelles et vous avez la volonté d'accéder à des fonctions complètes d'éditeur.

Écrire sous réf. 5742 M

ÉDITEUR ADJOINT

Vous êtes de formation supérieure ESCP, ESC... ou équivalent et vous êtes à même de faire la preuve de premières expériences réussies en marketing et management au sein de l'univers des arts graphiques... Plus que des compétences techniques spécifiques, vous apportez une grande capacité de dialogue, une intelligence pratique et un esprit ouvert, une adaptabilité importante (nécessaire dans un univers mouvant et évolutif). Sous la responsabilité de l'éditeur – édition annuelle d'annuaires téléphoniques urbains : 25 aujourd'hui, 150 dans quelques années – vous participerez activement au développement de ce produit en assurant le suivi et le contrôle constants de sa réalisation : du marketing à l'impression, de la création à la distribution, des budgets à la gestion, *de la conception à la rédaction. Dans une première phase, vous serez plus directement impliqué dans l'amélioration* du produit, dans les relations avec notre maison-mère – régie publicitaire et vente d'espaces –. Vous devrez dans un second temps être capable d'assurer les relations extérieures avec les instances représentatives locales et l'administration des Postes et Télécommunications. Vous avez donc l'ambition d'évoluer au sein d'une organisation dotée d'un potentiel de développement dans un groupe puissant.

Écrire sous réf. 5743 M

Grande ville universitaire du Sud-Ouest – Nous sommes une importante société de services (plus de 2000 personnes, 350 M de CA), leader sur notre marché et jouissant d'une excellente image de marque, spécialisée dans le domaine de la sécurité. Nous créons à partir d'entités existantes une direction régionale sud-ouest et nous recherchons pour la diriger et la développer un jeune cadre à fort potentiel, intéressé par une direction opérationnelle autonome et susceptible d'évoluer à terme vers d'autres responsabilités dans notre organisation, en tant que

DIRECTEUR RÉGIONAL

responsable de plusieurs agences et de 150/200 personnes

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous pouvez faire la preuve d'expériences réussies depuis vos cinq à huit ans de vie professionnelle. Vous occupez déjà des fonctions de direction avec l'animation d'agences et d'importantes équipes humaines (y compris un vécu des relations sociales)... si possible dans le secteur du transport ou dans le domaine des services. Sous l'autorité du directeur général, vous assurerez la direction effective d'un ensemble régional, vous bénéficierez de l'appui stratégique de la direction marketing et de la direction administrative et financière, mais – tout en étant concerné par les problèmes commerciaux et par la gestion – vous serez surtout le directeur de centres d'exploitation que vous devrez animer, organiser, contrôler avec une petite équipe autour de vous. Vous aurez à assumer personnellement les relations sociales (CE, DP et les commissions), mais aussi à vous préoccuper en permanence du recrutement et de la formation de vos équipes. Vous devrez d'abord organiser et structurer votre région, puis développer les activités existantes et créer de nouvelles implantations sur le sud-ouest... c'est dire que vous avez un sens commercial suffisant et que vous êtes à même de représenter la société auprès des grands clients et d'assurer les relations auprès des autorités régionales représentatives.

Écrire sous réf. 5741 M

Techniques modernes d'édition – Nous sommes une très importante société (+ du milliard de CA, 1000 personnes), filiale d'un des tout premiers groupes français de services et de communication. Nous sommes également un des tout premiers régisseurs de publicité, ce qui nous engage à développer et à utiliser les techniques les plus modernes en matière d'édition et donc de pré-impression : digitalisation, FAO, composition Vidéotex... en un mot, nous devons faire face à des problèmes industriels complexes dans le monde des arts graphiques et de la publicité s'appuyant fortement sur l'utilisation de l'informatique. Dans ce contexte, nous recherchons un

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

futur chef des services de fabrication

Vous êtes de formation supérieure avec une orientation informatique et vous avez orienté votre carrière depuis trois à cinq ans vers l'univers des arts graphiques, de la photocomposition, de la reprographie, mieux encore de l'informatique éditoriale. Peut-être n'êtes-vous pas ingénieur mais vous souhaitez prendre quelques distances avec l'informatique dans un contexte vous permettant un développement de carrière. Vous le trouverez ici pour peu que vous ayez la volonté de devenir opérationnel et de diriger des équipes importantes. Vous vous verrez confier des missions d'études visant à l'amélioration des outils informatiques de fabrication (procédés et procédures) : ce qui implique de bonnes qualités d'analyse fonctionnelle, de relations entre les informaticiens et les utilisateurs, de formateur et d'organisateur. A terme, vous serez amené à prendre la direction des services que vous aurez conseillés, formés et à être l'interlocuteur opérationnel des autres services du groupe, des fournisseurs de matériels...

Écrire sous réf. 5739 M

Agence de voyages – Notre implantation nationale, la notoriété de nos services (voyages d'affaires), la considération dont nous jouissons auprès des grands prestataires tels que les chaînes hôtelières internationales, les sociétés de location de voitures et les compagnies aériennes nous situent parmi les grands de la profession. Nous sommes de plus la filiale d'un groupe de services important et d'excellente renommée. Nous souhaitons enrichir notre structure d'encadrement et recherchons pour ce faire le

FUTUR DIRECTEUR RÉGIONAL

Ile-de-France

Vous êtes de formation supérieure et vous avez cinq à dix ans d'expérience dans une agence de voyages avec des responsabilités opérationnelles et une solide approche des problèmes de gestion spécifiques à l'activité. Vous avez les qualités humaines et l'autorité pour diriger le personnel des points de vente et des implants. Sous la responsabilité du directeur de la société, vous devrez – en fonction des objectifs fixés et des actions à mener pour les atteindre – animer et contrôler le réseau de la région Ile-de-France sur le plan technique et opérationnel. Vous aurez dans votre mision l'appui des services centraux du groupe – commercial, financier et comptable –. Vous serez, par contre, directement responsable des budgets d'exploitation, c'est-à-dire de la rentabilité de chaque implantation, des affectations et de la répartition du personnel mais aussi du recrutement et de la formation. Vous bénéficierez d'une évolution dans cette fonction pour peu que votre participation au développement du réseau actuel d'agences se révèle efficace et constructive.

Écrire sous réf. 5744 M

Rhône-Alpes/Est de la France – Nous sommes la filiale française d'un important et puissant groupe international spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de produits chimiques de traitement des eaux et des fluides process. Nous cherchons, pour faire face à notre développement, des hommes de qualité (sur le plan *technique et humain) susceptibles de vendre des produits techniques de notoriété mondiale auprès de l'industrie.* Dans cet esprit, nous offrons pour les régions énoncées plus haut des postes d'

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Vous avez une formation technique supérieure d'ingénieur ou un DUT, des bases suffisantes en chimie ou une première spécialisation en process, en sidérurgie..., de bonnes connaissances en anglais. Vous occupez, après quelques années de vie professionnelle (au moins 2 ou 3 ans), des fonctions similaires dans le marché industriel ou un poste en fabrication mais vous avez la volonté pour réussir dans une activité commerciale. Vous serez, sous l'autorité d'un directeur régional, responsable d'une activité sur une zone géographique. Votre mission, nécessitant autonomie et disponibilité, goût du concret et du terrain, sens des négociations commerciales, vous conduira à assurer des actions très complètes auprès des clients existants mais aussi des clients potentiels (50 % du travail) : détection des problèmes, étude du traitement à mettre en œuvre, vente de la solution, assistance technique et contrôle de la réalisation. Vous bénéficierez d'une rémunération motivante (+ voiture de fonction et frais réels) et d'opportunités d'évolution.

Écrire sous réf. 5740 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TÉLÉPHONE : 555.11.11

Elain Chomos

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

DEVENEZ NOTRE INGÉNIEUR MÉTHODES SPÉCIALISTE DE L'ÉLECTRONIQUE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN, bien sûr, vous avez déjà fait preuve de vos compétences dans le développement de produits nouveaux de l'électroménager et de l'équipement automobile.

Ce poste, à rémunération motivante pour un homme capable d'évolution, est à pourvoir dans la **région parisienne** au sein d'une entreprise de dimension internationale.

Votre dossier de candidature est à adresser à HAVAS CONTACT, 1 Place du Palais- Royal, 75001 PARIS, sous référence 33832 M. Traité en parfaite confidentialité par notre Conseil il ne nous sera transmis qu'avec votre accord.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION en forte expansion et réalisant + de 80 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, recherche pour le développement d'applications informatiques dans un environnement sophistiqué (SGBD relationnelle, ORACLE) sur matériel DEC - VAX :

UN RESPONSABLE SYSTEME

intégré à une équipe dynamique, assumant le démarrage des applications et ensuite la responsabilité complète de l'environnement de l'ordinateur et des développements ultérieurs. L'expérience VAX est un atout important. Néanmoins formation envisageable. réf : 8145 A

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour participer activement aux développements des applications. Niveau DUT et expérience Temps Réel. COBOL souhaité. réf : 8145 B

Rémunération motivante.
Proche banlieue PARIS EST, accès R.E.R.

Adresser C.V. et lettre manuscrite en rappelant la référence du poste à Télex P.A. Jonction 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

FORMER EST VOTRE SPECIALITE ! VOTRE PLACE EST CHEZ HP

Hewlett-Packard France, 2350 personnes, 3ème exportateur français de matériel informatique, poursuit son fort développement et recherche un :

CHARGE DE FORMATION

Diplômé d'une école de gestion ou d'ingénieurs, vous parlez couramment l'anglais et avez reçu une formation complémentaire en ressources humaines.
Votre première expérience a permis d'étoffer vos qualités de pédagogue et la capacité d'analyse nécessaire à la fonction de formateur.
Directement rattaché au responsable de formation, vous animerez les stages, vous participerez à leur conception et à leur suivi.
Votre performance vous permettra de saisir des opportunités de développement au sein de la direction du personnel ou dans d'autres groupes de la société commerciale (Direction administrative et financière, Vente...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. 117 à Didier Gabin, Service Recrutement, Hewlett- Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.



média-system

Banque Stern

BANQUE PRIVEE : nous sommes reconnus pour la qualité de nos interventions tant des milieux d'affaires que des particuliers. Notre croissance est soutenue et reflète notre capacité à prendre vite des décisions pertinentes, à accorder autonomie et délégation à une équipe compétente.

Pour nous accompagner dans notre évolution nous souhaitons accueillir un

Fondé de pouvoir clientèle privée

Collaborateur direct du responsable du département, vous assurerez le développement d'une clientèle de particuliers de haut niveau. Avec une équipe que vous animerez sur le terrain, vous serez le conseil écouté qui proposera pour la gestion des patrimoines des produits performants, des services adaptés, une information rapide.

Au-delà d'une formation supérieure, vous pouvez faire état d'une expérience bancaire confirmée dans le contact avec une clientèle privée.

Si vous souhaitez participer à notre développement, adressez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence 8/PBS/LM à notre Conseil qui le traitera en toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BL

INGENIEUR DE HAUT NIVEAU
ARTS ET METIERS, CENTRALE, ICAM, ECAM.

Important Laboratoire Pharmaceutique Paris et proche banlieue

Rattaché au Directeur du département ingénierie France et étranger, il aura pour mission première, d'améliorer la productivité en prenant :

- la responsabilité technique et économique de la recherche de nouveaux matériels et machines et des études d'implantation.
- la responsabilité humaine d'une équipe de méthodes et de maintenance.

Dans ces domaines de compétences, des missions ponctuelles pourront lui être confiées dans les filiales étrangères du groupe.

La personnalité et le potentiel du candidat retenu lui permettront, à terme, de prendre la responsabilité globale des activités du département.

Un salaire attractif, ainsi que d'excellentes conditions de travail lui seront proposées.

Adresser CV, photo, rémunération actuelle et prét. sous réf. 82742 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE REVÊTEMENT DE SOL, MUR ET SANITAIRE EN CÉRAMIQUE (7 USINES EN EUROPE)

recherche pour sa

Direction Exportation Paris 8e

UN RESPONSABLE DE ZONE EUROPE

Chargé de l'animation et de la coordination de l'action commerciale.

FORMATION :
- Grandes Écoles commerciales ou équivalent.
- Anglais et allemand parfaits.

28 ans minimum.

Envoyer sous pli personnel et confidentiel curriculum vitae + photo, sous n° T 043.059 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LA PLUS IMPORTANTE REVUE FRANÇAISE D'INFORMATION COMPTABLE

rf revue fiduciaire comptable

recherche pour étoffer son service RÉDACTION

COLLABORATEUR à plein temps

LE CANDIDAT DEVRA POSSÉDER :
- une bonne maîtrise de la technique comptable (niveau D.E.C.S., B.T.S. ou diplôme équivalent) et de son environnement juridique et fiscal ;
- d'excellentes capacités rédactionnelles alliées à un souci pédagogique certain ;
- une première expérience professionnelle réelle en entreprise ou en cabinet.

Statut de journaliste. Poste sédentaire à pourvoir à Paris.

Adresser C.V. manuscrit, photos et prétentions à : R.F. Comptable - Service Recrutement 54, rue de Chabrol – 75010 PARIS.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour **sa Direction Informatique à St Quentin en Yvelines (78)**

Ingénieurs Informaticiens APL

Réf. D 111

- Pour prendre en charge des projets informatiques depuis la phase fonctionnelle jusqu'au lancement...
  Développement sur ordinateurs de grande puissance (AMDHAL - V7 et V8) avec plusieurs centaines de terminaux : temps réel (CICS), temps partagé (APL), infocentre...
  Evolution possible vers réseaux et micros...
- Ces postes conviendraient à des Ingénieurs Grande Ecole ou Doctorat, possédant au moins 3 ans d'expérience.

Ingénieurs Informaticiens

Réf. D 112

- Pour prendre en charge des projets informatiques, de la phase fonctionnelle jusqu'au lancement dans les domaines comptables et statistiques au niveau national, réalisation en temps réel (CICS) sur ordinateurs IBM, sous MVS.
- Ces postes conviendraient à des Ingénieurs Grande Ecole ou équivalent possédant au moins 3 ans d'expérience en comptabilité et statistiques.

Ingénieur Réseaux

Réf. D 113

- Dans le cadre du **PROJET NATIONAL TELECOMMUNICATIONS** de la CNCA, il sera chargé d'assister les utilisateurs (phonie, échange de données, transfert de fonds, serveur de données, ...) dans l'analyse de leurs besoins et contraintes, puis d'évaluer et choisir des systèmes de transmission appropriés.
- De formation supérieure, il possédera une expérience concrète des outils télématiques (MODEMS, TRANSPAC, VIDEOTEX...), et de leur insertion dans les systèmes informatiques.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. du poste souhaité à **CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune**

LEVI TOURNAY

Jeune contrôleur de gestion

Depuis votre entrée dans la vie professionnelle, il y a 4/5 ans, après des études supérieures de type ESC, vous avez développé une technicité certaine en matière de contrôle de gestion dans une entreprise bien structurée, pratiquant des méthodes sophistiquées à l'américaine.

Vous souhaitez maintenant valoriser cet acquis méthodologique en rejoignant une société où vous pourrez exercer une responsabilité complète de contrôleur de gestion en ayant la possibilité de manifester votre esprit d'initiative et votre sens des contacts.

C'est le poste que vous propose, à Paris, auprès de lui, le directeur administratif et financier d'une entreprise française de l'industrie alimentaire, financièrement saine et en rapide expansion, réalisant aujourd'hui avec un effectif de 500 personnes, un CA de 200 millions de francs. Elaboration et mise en place de nouvelles méthodes et procédures, budgets prévisionnels, contrôle des réalisations, études économiques variées ; toutes ces missions vous seront confiées. Votre arrivée coïncidera avec la préparation du nouveau plan informatique et vous contribuerez largement à sa conception.

Les candidatures seront examinées dans les meilleurs délais par les consultants du cabinet CLEAS. Leur écrire sous référence 8374 M.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 Paris

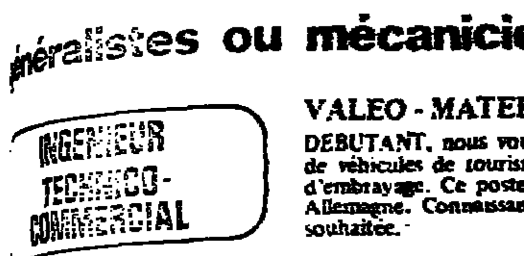
OFFRES D'EMPLOIS

Valeo

recherche pour déve...

INGE...

...néralistes ou mécanicie...



VALEO - MATE...

VALEO - THERM...

VALEO - THERM...

VALEO - EQUIP...

A partir de tous ces postes, notre p... ouvre de larges possibilités...



Créer et s... concevoir...

RESPONSABL...

MORENO CONSULTANTS

...notre division internationale

grande école + université américaine

...esponsable ...rvices financiers ...comptables

Ressources & Développement

هكذا من الأصل

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES — C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS

généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

VALEO - MATERIAUX DE FRICTION FRANCE (SAINT-OUEN - 93)
DEBUTANT, nous vous proposons de prendre en charge nos relations avec les constructeurs de véhicules de tourisme allemands, afin de développer nos ventes de garnitures de frein et d'embrayage. Ce poste basé à Paris implique de nombreux déplacements de courte durée en Allemagne. Connaissance de l'ALLEMAND INDISPENSABLE. Langue maternelle allemande souhaitée. Réf.52172/1/M

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

VALEO - THERMIQUE (LA VERRIERE - 78)
DEBUTANT, au sein de la Direction des Etudes et Recherches vous serez chargé de la définition, du développement, de la promotion et de l'industrialisation de nouveaux produits «Thermique Moteur». Anglais courant indispensable. Réf.52172/2/M

INGENIEUR GESTION ET PLAN

VALEO - THERMIQUE (LA VERRIERE - 78)
Vous êtes DEBUTANT ou avez acquis une PREMIERE EXPERIENCE en Gestion. Au sein de cette branche d'activité, implantée dans 6 pays, vous participerez au suivi de la gestion et du plan d'une ou plusieurs unités en France et à l'Etranger et assurerez le développement des nouvelles applications bureautiques. Connaissances financières et comptables appréciées. Espagnol souhaité. Réf.52172/3/M

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

VALEO - EQUIPEMENTS INDUSTRIELS (ASNIERES - 92)
Vous avez une PREMIERE EXPERIENCE dans une fonction d'animation commerciale. Vous serez chargé de commercialiser principalement des freins industriels et des coupleurs soit directement, soit par l'intermédiaire de notre réseau de distribution en Europe puis à la grande exportation. Déplacements fréquents. Anglais indispensable, connaissance d'une autre langue appréciée. Réf.52172/4/M

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à VALEO
Service Recrutement I. & C. — 43, rue Bayen — 75017 PARIS

MATRA ELECTRONIQUE

COMPIEGNE, filiale du groupe MATRA chargé des fabrications électroniques militaires de série (400 personnes - 200 MF de C.A.) recherche un Ingénieur :

Responsable des Achats Mécaniques

Dépendant de la Direction de Production, le service «Gestion Matière» regroupe la gestion de production, les achats, la sous-traitance, le magasin et la gestion des stocks.

Le responsable des achats mécaniques sera chargé principalement d'assurer l'approvisionnement des *pièces mécaniques (prototypes, pré-séries, séries) en négociant prix, délais, qualité et quantité* (10 à 12 MF de volume d'affaires), et de mettre en place les moyens d'outillage de production chez les fournisseurs.

Ce poste de responsabilité s'adresse à un jeune ingénieur mécanicien ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans dans une fonction de production ou d'études et ayant le potentiel humain et technique pour évoluer rapidement au sein d'une société dynamique.



Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, salaire sous référence MEL/Achat Méca - Service du Personnel - rue Ferdinand Meunier - B.P. N° 2 — 60610 — LA CROIX SAINT-OUEN

---

triplex OUTILLAGE

PARIS

Créer et structurer la fonction marketing produits, concevoir et réaliser nos outils de communication.

Leader du marché de l'outillage pour perceuses de bricolage, notre PMI (110 Millions C.A. - 175 personnes - progression export + 40%) s'est imposée par son professionnalisme sérieux et inventif, par sa volonté d'anticiper selon un sens marketing réaliste et concret, ces deux paramètres étant galvanisés par son capital humain.
C'est pour conforter notre avenir que nous investirons vigoureusement sur notre

RESPONSABLE DU MARKETING.

Il prendra en charge la recherche, le développement et l'adéquation des produits actuels ou nouveaux aux besoins des consommateurs, la mise en œuvre d'une politique de merchandising, la stratégie d'expansion et la conception d'une communication efficaces avec nos marchés.
L'homme attendu a 35 ans environ. Il dispose d'un diplôme de formation supérieure commerciale ou technique. Durant 5 ans il a exercé au sein d'entreprises usant de techniques modernes marketing et commerciales et fabriquant des produits grand public pour la France et l'export en utilisant les circuits de grande distribution. Nous nous attacherons aux performances acquises et prouvées dans une fonction identique ou de chef de Produit Sénior ou de Chef de Marché.
Il maîtrise parfaitement l'anglais et/ou l'allemand.
Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. manuscrit, détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. TM 5370/ à notre Conseil.
58, av. de Wagram 75017 PARIS - 17, rue Courmeaux 51054 REIMS Cédex

MORENO CONSULTANTS' Recrutement Structures et Communication

TECHNICIENS SUPERIEURS

INGENIERIE

Société en forte croissance, spécialisée dans l'installation de systèmes d'extinction d'incendie pour l'industrie (offshore, pétrochimie...) recherche jeunes diplômés IUT ou BTS en ELECTRICITE, TUYAUTERIE, ELECTRO-MECANIQUE, GENIE THERMIQUE, INSTRUMENTATION... (ou non diplômés avec expérience acquise soit en B.E. soit sur chantiers d'installation d'équipements).
Au sein du Service Achat, ils seront chargés d'assister les Ingénieurs de Projets du Département Exécution dans leur consultation technique, leur recherche de matériels ainsi que de négocier avec les fournisseurs, suivre les commandes et être ainsi "les interlocuteurs-acheteurs" permanents des services techniques et réalisations de la Société.
Connaissance de l'ANGLAIS nécessaire.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1209 M.

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Attaché de direction financière

Nous sommes un groupe français, leader sur notre marché.
Nous avons 30 établissements sur le territoire et une implantation aux Etats-Unis.
Notre Directeur Administratif et Financier recherche son Assistant.
Il participera au suivi de la gestion de trésorerie à court et moyen terme, aux relations avec les banques, aux traitements des dossiers emprunts et crédits.
Ultérieurement, il prendra part à l'élaboration des budgets.
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école de commerce, option finance - comptabilité ou titulaire du D.E.C.S. avec une première année d'expérience.

Si ce message correspond à votre formation écrivez sous Réf. 315 ou prenez contact par téléphone le mercredi 16 Novembre: 727.32.36

CURSUS CONSEIL
94 rue Lauriston - 75116 Paris

Pour notre division internationale

grande école + université américaine

LOCABAIL recherche pour sa Division Internationale un attaché de direction. Vous avez une formation Grande Ecole complétée par une Université Anglaise ou Américaine. Une première expérience bancaire ou une connaissance de l'économie du transport aérien sera un atout.

Homme de marketing et de gestion, vous gérerez dans un premier temps des contrats de financements internationaux pour être à même ultérieurement de les rechercher dans le monde entier et les étudier.

Une parfaite maîtrise de l'anglais et une grande disponibilité sont absolument indispensables.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 427M à Béatrice Plantureux

Service Orientation - Recrutement
5 av. Kléber - 75791 Paris Cédex 16

compagnie bancaire

Responsable services financiers et comptables

Avec 300 personnes et un C.A. de 250 millions de francs, nous sommes spécialistes dans les constructions d'appareils chaudronnés. 95 % de nos contrats étant signés à l'exportation, il vous faut nécessairement une bonne expérience des marchés étrangers et de la négociation des contrats COFACE.

Vous aurez à prendre en charge la supervision des travaux de la comptabilité et de la trésorerie, le reporting et bien sûr, les relations avec les banques.

Diplômé d'une Ecole de Commerce ou du DECS, parlant anglais, vous avez déjà fait vos preuves dans une fonction similaire, si possible dans le domaine du Bâtiment, des T.P. ou constructions métalliques. Vous maîtrisez bien l'outil informatique.

Rencontrons-nous rapidement et nous saurons vous passionner pour notre activité.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à notre Conseil sous la référence LM/3054.



Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

GROUPE INFORMATIQUE INTERNATIONAL
recherche pour son activité

INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

en forte expansion
(nucléaire, aérospatial, défense, pétrole)

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

+ M. SC./PH. D./DR. ING. ou équivalent
débutants, ou quelques années d'expérience
pour responsabilité d'équipe,
en vue d'applications industrielles.

1) Études avancées et développements de logiciels (E.F. et D.F.) en :
dynamique des fluides/aérodynamique, électromagnétisme (IEM/diffraction), mathématiques appliquées à la mécanique structurale (méthodes nouvelles) ;
2) Organisation de bases de données scientifiques, développement de logiciels S.G.B.D. relationnels, applications IAO/CAO.

Postes d'avenir pour candidats de haut niveau.

Merci d'envoyer c.v., photo et prétentions à
ENGINEERING SYSTEM INTL, Silic 270,
94578 Rungis Cedex.

DANS UN SECTEUR DE POINTE,
NOUS SOMMES UN CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE
Pour faire face à notre expansion, nous recherchons des

CHEFS DE PROJETS AFFAIRES

pour la France et l'Export

De véritables professionnels en informatique, issus d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, ayant 3 à 4 années d'expérience en informatique, si possible en bureautique, terminaux intelligents, réseaux de communications.
Après formation à nos méthodes et nos produits, nous leur confierons la maîtrise de gros projets en contact étroit avec nos clients, notre réseau commercial et notre Direction Technique.
Cette responsabilité couvrira les domaines suivants :
- définition des besoins clients,
- spécification des réalisations,
- suivi et coordination des projets jusqu'à la recette en clientèle.

Une autre langue vivante en plus de l'anglais est nécessaire pour l'Export.
Poste à pourvoir en Banlieue Sud (proche RER ligne B).
N'hésitez pas à prendre contact avec Michèle CORBINEAU
BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY



Transac

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE LD

BANQUE LOUIS-DREYFUS

L'une des plus importantes banques privées
750 PERSONNES
rech. pour sa Direction du Personnel (PARIS)

Jeune Responsable FORMATION

Pendant un an, il travaillera en tandem avec l'actuel Responsable avant de lui succéder (suite évolution vers un poste opérationnel). DÉFINITION LARGE DE LA FONCTION : participe à l'élaboration de la politique de formation, détecte les besoins et conçoit les moyens internes et externes. En assume la mise en place et tout le suivi administratif.

POSTE ÉVOLUTIF
y compris vers des POSTES OPÉRATIONNELS

INDISPENSABLE
- **Formation supérieure UNIVERSITAIRE ou BANCAIRE (I.T.B. ou C.E.S.B.)**
- **EXPERIENCE (quelques années)**
  - de la fonction FORMATION en BANQUE ou Et. financier ou éventuellement Cie ASSURANCES (nécessairement niveau Chef de Sce ou Adjoint selon taille de l'Etablissement)
  - ou de l'EXPLOITATION BANCAIRE si réelle expérience d'animation et affinités pour la formation

SC garantit une DISCRETION ABSOLUE.
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 6098 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Nous avons un plan de production ambitieux pour lequel nous voulons renforcer nos équipes de développement de logiciel.

Nous cherchons des

Ingénieurs
Grandes Ecoles
(Sup Elec, Centrale, Sup Telecom...)

débutants ou ayant une première expérience en conception et réalisation de produits logiciels. Nous assurons une formation complémentaire sur le développement en langage évolué de logiciels, temps réel intégré dans les réseaux informatiques.

Les candidats que nous recruterons devront pouvoir évoluer vers des fonctions de Chef de Projet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) sous réf. 1511/1 à
Michèle Corbineau - BULL TRANSAC
BP 92 - 91301 MASSY Cédex.

Bull Transac

SOCIETE FILIALE
GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
spécialisée dans la
fabrication de revêtements de tubes et peintures anticorrosion
recherche

INGENIEUR MARKETING MARCHE/PRODUIT REVETEMENTS DE TUBES

Le candidat choisi, de formation ingénieur chimiste aura des responsabilités au niveau international.

Sa tâche consistera à bien connaître le marché, les produits et leur évolution. Il visitera les prescripteurs et clients importants.

Nous demandons une expérience de 5 ans minimum, de la peinture anticorrosion acquise chez un fabricant de peintures, de matières premières ou dans la métallurgie/pétrochimie.

La parfaite connaissance de l'anglais est une nécessité absolue.
Lieu de travail : PARIS-17ème
Déplacements fréquents France et étranger.

Merci d'adresser CV, photo et prét. sous réf. 81045 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

GRANDE BANQUE FRANCAISE spécialisée dans le financement du Commerce Extérieur recherche un :

JEUNE CADRE DE BANQUE

pour sa DIRECTION INTERNATIONALE.

Homme (ou femme) de potentiel, d'une indubitable formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co, MBA ou Ingénieur de bon niveau), il justifiera d'un tour de banque et d'une première expérience de deux ans minimum durant lesquels, et pour une clientèle d'entreprises, il aura assumé des responsabilités au sein d'un département international.

Il lui sera confié dans un secteur la responsabilité de développer sur certains pays les affaires commerciales, de suivre les besoins de la clientèle et de négocier et mettre en place des financements. Poste basé à Paris, anglais courant, autre langue souhaitée.

Merci d'adresser votre C.V. et lettre manuscrite sous réf. 9098 à IBS qui vous garantit la confidentialité.

INTERNATIONAL BUSINESS STRATEGY
25, Bd de l'Amiral Bruix 75782 PARIS Cédex 16.

IBS

Organisme professionnel spécialisé dans le financement immobilier crée un poste d'adjoint au responsable du service **études** et recherche un

JEUNE DIPLOME

de formation supérieure (ingénieur, école de commerce, université ...) familiarisé avec l'informatique et motivé par des problèmes d'organisation.

CE SPECIALISTE DES MATHEMATIQUES FINANCIERES

participera à la conception et au lancement opérationnel d'un produit/service nouveau. Débutant accepté. Rémunération 120.000 + ou -/an. Poste à pourvoir à PARIS.
Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V. + photo) à notre Conseil Kristian LE PERFF ou de prendre contact avec lui.

cefiu RECRUTEMENT
5, rue de Vienne - PARIS 8ème Tél. 522.55.70
La clé de l'emploi dans l'immobilier.

---

otène s.a.

H₂O H₂O

TRAITEMENTS DES EAUX INDUSTRIELS

Expansion 40% par an
recherche

TECHNICO - COMMERCIAL

Connaissances en chimie ou traitements des eaux.
Déplacements Région Parisienne.
Voiture fournie.
Salaire selon expérience.
Importantes possibilités de promotion étant donné l'expansion.

Ecrire avec CV manuscrit et photo à
OTENE S.A.
11, rue Gabriel Reby - 95870 BESONS

pmp

ETUDES ET DEVELOPPEMENT CHIMIE ORGANIQUE

Filiale d'un des tous premiers groupes chimiques mondiaux, **LA SOCIETE FRANCAISE HOECHST** réalise un CA proche de 4 milliards de F. dont un tiers à l'exportation.
Employant plus de 2000 personnes, elle dispose en France de 4 usines et d'un centre de Recherches et d'Applications où elle développe sa propre chimie.

Elle recherche un :

INGENIEUR CHIMISTE grande école

pour renforcer l'équipe chargée des études et du développement de **NOUVEAUX PRODUITS DE CHIMIE ORGANIQUE DE SYNTHESE.**
Ce poste basé au siège **(Paris La Défense)**, requiert la connaissance de l'allemand et de l'anglais et une **première expérience** dans la recherche, *le développement ou la vente de produits similaires.*

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 659
Département des Ressources Humaines, **SOCIETE FRANCAISE HOECHST**
Tour Roussel Nobel Cédex 03 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst

Société de cosmétique
filiale U.S.
proche Versailles

recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS

Ayant D.E.C.S., possédant soit expérience 2 ans cabinet d'audit ou d'expertise comptable soit expérience similaire.

Bonne connaissance anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : Mme DELPOUX,
Société NUTRI-NETICS International,
171, rue Hélène-Boucher, 78530 BUC.

Un groupe international renommé,
leader sur un marché technologique de pointe,
recherche pour sa filiale française
située dans la banlieue SUD DE PARIS

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL SENIOR

pour promouvoir la vente d'équipements et de composants liés à la technique du vide sur le territoire métropolitain.

Ce poste, très autonome, s'adresse à un candidat alliant des connaissances techniques (ingénieur ou technicien supérieur) à un fort tempérament de vendeur, rompu au contact avec les hommes des centres de recherches, de la fabrication et des achats.

Ce poste évoluera assez rapidement pour un candidat de valeur.

Voiture de fonction fournie.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous réf. 82554 à CONTESSE PUBLICITE,
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

Importante société Sud de Paris

recherche

CHEFS DE CHANTIER
EN ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

ayant une solide expérience en suivi de chantiers d'électricité industrielle.

Profil souhaité :
Sens du commandement, goût des responsabilités.
Déplacements France et étranger.
Formation complémentaire assurée.

Adresser C.V., photo et prétentions à
SIETAM (service montage, réf. 12.45)
42-48, avenue du Président-Kennedy,
91170 VIRY-CHATILLON

Comptage immobilier

Département du Groupe SCHLUMBERGER, Secteur Mesure et Régulation, spécialisé dans les activités de service immobilier et organisé de la façon suivante : 12 agences régionales, 30 centres d'exploitation, recherche son

Responsable développement

Rattaché au Directeur du département, il devra :
- prendre en charge la coordination des plans informatiques.
- préparer l'avenir en participant activement au développement des produits et des prestations.
- assurer la promotion du département : congrès, supports techniques...

Ce poste, basé à Montrouge, offre de réelles perspectives d'évolution au sein d'un groupe international de premier plan.
Les candidats doivent avoir une formation grande école d'ingénieurs ou de commerce et une expérience d'organisation et d'informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence S 326, à P. SEMTOB, CIS, 12 place des Etats-Unis, BP 433, 92541 Montrouge Cédex.

CIS Schlumberger

---

digital
N° 1 de l'informatique interactive

Formation
Relations Humaines

- Responsable de la Formation à la Direction des Ressources Humaines, vous imaginerez, proposerez et réaliserez des actions pédagogiques en communication, management, relations humaines.
- Vous interviendrez directement sur le terrain en tant que conseil aux directeurs opérationnels pour faciliter le développement de l'organisation.

Psychologue praticien, avec 5 années d'expérience en milieu industriel, vous voulez **concrétiser vos idées et réaliser vos projets.**

Ecrivez sous réf. M 71 à la Direction du Personnel,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
2 rue Gaston Crémieux, BP 136, 91004 Evry Cédex.

IMPORTANTE SOCIETE
IMMOBILIERE
recherche

JEUNE DIPLOME IUT GESTION

Il sera chargé, sous la responsabilité du directeur de Département, et après formation, de gérer des sociétés d'investissement immobilier pour le compte d'un important groupe bancaire.

Il pourra être appelé à de courts déplacements en province.

Lieu de travail : Gare Saint-Lazare.

Ecrire avec CV, photo et prétentions
sous référence 82453 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra

INGENIEUR C.A.O. EN CIRCUITS SEMI-CUSTOMS

National Semiconductor France recrute pour son centre de conception de réseaux pré-diffusés (GATE ARRAYS) situé à FONTENAY AUX ROSES

HF 28 ans environ

Chargé (e) de **l'assistance technique** auprès de nos clients pour toutes les phases du développement **des circuits intégrés semi-customs.**

Le candidat : Ingénieur ou diplômé du génie industriel, parfaitement bilingue anglais, aura acquis une expérience de 2 à 3 ans dans les domaines de la **simulation des circuits logiques** et de **la logique câblée.**

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature accompagnée d'une lettre manuscrite + C.V. + photo (retournée) à :

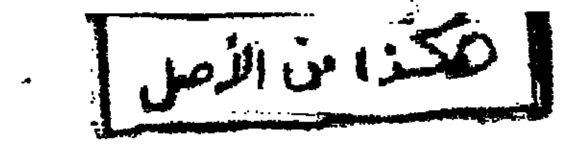
National Semiconductor
Service du Personnel
28, rue de la Redoute
92260 FONTENAY AUX ROSES

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche

UN TECHNICO-COMMERCIAL

Pour la vente de biens d'équipements.
Formation technique souhaitée.
Anglais courant. Libre de suite.
Salaire à débattre.

Adresser C.V. et prétentions sous nº T 043.096 M.
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.



ANATOR S.A.

Société en constante expansion

recherche

COMMERCIAUX

chargés de la promotion et de la vente de ses produits.
Les postes proposés nécessitent un minimum de connaissances en péri-informatique. Une expérience dans les domaines suivants :

- terminaux à lecteur de badge ou télécommunications constituera un atout supplémentaire.

Poste à pourvoir en région parisienne

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions à :
Société ANATOR
18, rue de Sartrouville
95240 Cormeilles-en-Parisis.





3ème Groupe en France de Travaux Electriques,
8000 personnes, 2,5 Milliards de C.A., 5 Directions Régionales et 70 Centres de Travaux en FRANCE
se caractérise par la diversité de ses activités : Travaux Electriques, Génie Civil, Bâtiment, Fluides

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN CONFIRME

Profil recherché :
- ingénieur diplômé grande école d'électricité
- solide expérience de responsabilité d'importants chantiers d'installations électriques en métropole

Carrière :
- ingénieur d'affaires, vous avez, dans le cadre d'une large délégation de pouvoirs, la responsabilité technique, financière, commerciale et humaine de chantiers
- cette fonction tremplin doit vous conduire vers un poste de Chef de Département dans l'une de nos Directions Régionales.

Poste : Direction Régionale PARIS NORD OUEST – Les Mureaux (78).

Envoyer lettre manuscrite avec Curriculum Vitae et photo à
l'ENTREPRISE INDUSTRIELLE
29, rue de Rome – 75008 PARIS, à l'attention de Madame JEUNOT.

Notre secteur d'activités développe des techniques de pointe
(imprimantes thermiques, à laser, à jet d'encre)

Nous recherchons un

Ingénieur d'évaluation de périphériques d'ordinateurs

En contact permanent avec les fournisseurs et avec un souci constant de connaître les technologies les plus récentes dans ces domaines, il devra :
- évaluer, choisir, homologuer les produits achetés à l'extérieur.
- créer et mettre au point des tests d'évaluation.

Le candidat recherché doit avoir une expérience de 2 à 5 ans en étude ou qualification de périphériques d'ordinateurs et avoir la connaissance des réseaux.
Il sera chargé en outre d'animer une petite équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature
(lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 1511/2 à
Michèle Corbineau - BULL TRANSAC
BP 92 - 91301 MASSY Cédex.



Transac

PIPELINE SERVICE

(contrôles, assistance technique, prospection, interventions dans pétrole, chimie, nucléaire et industries de pointe) recrute pour son Etablissement industriel situé à TRAPPES (78) :

1) Une équipe d'ingénieurs et de techniciens expérimentés pour la création de ses laboratoires d'application C.N.D. :

- **INGÉNIEUR** électromagnétisme/courants de Foucault pour études, produits et procédés ;
- **INGÉNIEUR** électronique microprocesseur pour développement équipements contrôle non-destructif ;
- **TECHNICIEN,** mesures physiques, courants de Foucault et ultrasons pour applications ;
- **PROJETEUR** mécanique générale pour étude de machines de contrôle non-destructif ;
- **AGENT TECHNIQUE,** d'études électroniques pour réalisation et mise au point des circuits logiques (microprocesseurs) ;
- **MAQUETTISTE** électronique pour implantation-câlage ;
- **DESSINATEUR** d'études électroniques ;
- **DES INGÉNIEURS TECHNICO - COMMERCIAUX** pour ultrasons – courants de Foucault – systèmes C.N.D. (rayons X).

2) **LE (LA) RESPONSABLE ADMINISTRATIF (VE)** de l'établissement, chargé(e) de seconder le directeur de l'établissement dans l'ensemble des tâches administratives – expérience similaire exigée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions) à :



PIPELINE SERVICE
Mme Ménage,
Secrétariat général,
5, rue Chante-Coq,
92808 Puteaux Cedex.

MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE
recherche pour Paris

Chef comptable

Sous la responsabilité du «Controller», il supervise la comptabilité française et US.
Il participe également au développement du système de comptabilité analytique et à certaines études ponctuelles.
Une expérience comptable de 5 à 10 ans est nécessaire ainsi que l'habitude d'utiliser l'informatique.
Ce poste offre de bonnes perspectives d'évolution à un candidat de valeur connaissant bien l'anglais.

Ecrire ou tél. à M. Jean MILLARD, Chef du Personnel, au 266.90.36., Boîte postale 259-08, 75364 Paris Cédex 08.
Discrétion assurée.

média-system

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche pour PARIS 8e
pour renforcer son
Département CLIENTELE PRIVEE

Attaché de clientèle très confirmé H/F

Le gestionnaire que nous recherchons :
- *aura de bonnes connaissances boursières (Marchés français et étranger)*
- *Il aura une bonne présentation, le goût des contacts humains et le sens du service à rendre au client.*
- *Il devra savoir organiser son travail dans une équipe homogène.*
- *En outre, il sera titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur et capable de parler anglais.*

L'expérience dans ce type de fonction est absolument nécessaire.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. et prétentions sous réf. 82629 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

MATRA RADIOCOMMUNICATIONS

recherche, dans le cadre de ses études de radiotéléphonie cellulaire

Ingénieurs

Logiciel
(Grande Ecole 2 à 5 ans d'expérience)

Pour assurer le développement des Systèmes de RADIOTELEPHONIE CELLULAIRE. Il sera réalisé en atelier logiciel bâti autour d'un ordinateur VAX. Une expérience de développement de logiciel temps réel est nécessaire et une expérience multi-processeur est souhaitée.

GROUPE MATRA

Adresser votre CV et prétentions au Service du Personnel MATRA RADIOCOMMUNICATIONS B.P. 66 – 78390 BOIS D'ARCY

Une société holding liée aux constructeurs automobiles et spécialisée dans le crédit aux particuliers cherche pour Paris 8e

un auditeur interne

Sous l'autorité de la direction générale, il vérifie le respect des procédures administratives et comptables (dans un environnement très informatisé), autant que la qualité des comptes présentés, apporte des éléments de diagnostic et des suggestions d'amélioration.

A 32 ans minimum, de formation supérieure (ESC, Sciences Eco., ou CESB), vous avez acquis votre expérience en cabinet d'audit (avec, si possible, une spécialisation bancaire) ou dans la banque et vous sentez capable de développer votre fonction au sein d'une équipe de haut niveau.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire, (réf. 4436 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

CAISSE DE RETRAITE
située à Paris
recherche pour l'un de ses
SERVICES DE GESTION

un agent d'encadrement HF de très bon niveau

sachant utiliser les moyens informatiques.
Poste évolutif pouvant amener rapidement au niveau Cadre un sujet de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo
s/réf. 46598 à **PROJETS**
12 rue des Pyramides 75001 Paris

CONTROLE DE GESTION BANCAIRE

Afin de renforcer notre équipe nous recherchons un

CONTROLEUR DE GESTION

De formation supérieure, vous avez acquis une expérience dans ce domaine et possédez des connaissances en comptabilité et en informatique.
Au sein de l'équipe du Contrôle de gestion, vous serez chargé :
- de susciter et coordonner des études sur les éléments de gestion du Crédit Mutuel
- de favoriser les échanges techniques dans les domaines du contrôle de gestion entre groupes régionaux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + rémunération souhaitée), sous Réf. 652, à Henry YVAN, Direction des Relations Humaines, 88 rue Cardinet 75017 PARIS

Crédit Mutuel

Curriculum

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

POUR SON SERVICE BREVETS

ingénieur électronicien

Débutant ou quelques années d'expérience dans la propriété industrielle.

Bonne connaissance de l'anglais - Nationalité Française exigée
Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (en précisant éventuellement les domaines techniques où l'expérience a été acquise) et prétentions à
LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

INGENIEUR *Carrière Bancaire*

Diplômé depuis moins de 5 ans d'une Ecole d'Ingénieur, vous avez complété votre formation par des études à caractère économique et financier (*type IAE*), puis orienté votre carrière vers le secteur bancaire.

Un important groupe privé dispose d'un poste d'exploitant dans sa Division Grandes Entreprises ; la maîtrise de l'analyse du risque, le sens de la négociation et une large disponibilité sont nécessaires.

La première affectation se situant au sein du Département B.T.P., un début d'expérience dans ce secteur sera un atout apprécié.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 2344/N à :
A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres
75015 PARIS *qui transmettra*

Notre société, filiale du Groupe CREUSOT-LOIRE, conçoit et réalise des équipements pour l'industrie métallurgique (transformation de l'acier et de l'aluminium).

Nous réalisons avec les plus grands constructeurs mondiaux et développons depuis plus de 10 ans des **systèmes de contrôle et régulation et des automatismes** pour ces équipements.

Des commandes récentes acquises notamment aux USA nous conduisent à élargir les équipes de projets et réalisations de ce type de matériels.
Pour cela, nous souhaitons rencontrer et recruter des :

INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES ayant choisi une option **"AUTOMATISMES"** et accompli une première expérience professionnelle.
En fonction de l'expérience acquise, de larges responsabilités pourront être confiées. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. Les déplacements en France et à l'étranger sont fréquents.

Postes basés à Courbevoie (92).

HAVAS CONTACT




Merci d'adresser dossier de candidature sous réf. CR/M à Catherine VINCENT - GESTION DES CADRES CLECIM - 107, bd de la Mission-Marchand, 92400 COURBEVOIE.

OFFRES D'EMPLOIS

INSTITUTION CENTRALE DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE
recherche son

RESPONSABLE *HF*
du département programmes et budgets

Sous l'autorité du Directeur Général, il est chargé d'animer une petite équipe de consultants spécialisés dans le domaine de l'action sociale, éducative et culturelle.

Le Département dont il a la charge a pour mission :
- *de fournir assistance technique et conseils aux associations impliquées dans les programmes soutenus par l'organisation.*
- d'analyser l'évolution de la vie sociale éducative et culturelle de la communauté dans ses dimensions multiples afin de fournir les éléments préparatoires à la prise de décision.

Le candidat *choisi sera de formation* supérieure en Sciences Humaines, devra justifier d'une expérience professionnelle dans une fonction analogue et aura de préférence une bonne connaissance du milieu communautaire juif, il devra être disponible le 1er Janvier 1984.

Envoyer C.V. sous référence 68793 M à BLEU Publicité - 17, rue Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Importante société Sud de Paris
recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
GÉNIE ÉLECTRIQUE OU GÉNIE MÉCANIQUE

pour mise au point d'installations d'équipements automatisés.

Déplacements France et étranger.

Anglais souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions à
SIETAM
(SERVICE MONTAGE, réf. 12.44)
42-48, avenue du Président-Kennedy.
91170 VIRY-CHATILLON

Etre l'interface informatique / comptabilité

Votre formation supérieure de gestion (option financière + DECS) ou votre expérience de plusieurs années en comptabilité faisant appel aux supports informatiques nous intéressent.

Elles vous permettront au sein du service comptable d'une des sociétés du Groupe, spécialisée dans les produits d'épargne et de placement, d'être l'interface avec notre outil informatique et d'assurer les missions d'audit et de contrôle nécessaires.

Ce poste de cadre représente une ouverture vers des postes de responsabilités au sein du Groupe.

Envoyez lettre manuscrite, CV sous référence 156 à Michèle CHIRON

Service Orientation- Recrutement
5 avenue Kléber - 75116 Paris.

compagnie bancaire

SOURCES

PME de 50 personnes, nous fabriquons des appareils de mesure destinés à la mécanique de précision (automobile, aéronautique, armement). Notre croissance rapide (CA + 30 % par an) nous amène à rechercher

2 ingénieurs électroniciens

Chargés de développer de nouveaux matériels faisant appel à l'analogique et au numérique. Diplômé d'une grande école, vous avez une première expérience industrielle réussie, et vous souhaitez maintenant prendre la responsabilité complète d'un projet, depuis la définition des besoins-clients jusqu'à leur mise au point finale. Au sein d'une équipe jeune et très motivée, vous serez un "maître d'œuvre" autonome, qui sait communiquer et s'adapter à un secteur en évolution.

Nous examinerons avec intérêt votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée) adressée sous réf. MO 15 à EAM - ZAC des Godets - 6, rue des Petits Ruisseaux - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON

éam

Organisation et Publicité

Entreprise Industrielle
Banlieue NORD-OUEST
recherche

PROGRAMMEUR
1er échelon

Formation BULL - Titulaire du DUT.

Connaissance programmation sur micro-ordinateur M.I.C.R.A.L. exigée.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions sous réf. 82820.
CONTESSE PUBLICITE.
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transm.

MÉDIA 15.25

RÉGIE PUBLICITAIRE SPÉCIALISÉE dans la formation première et dans la formation continue — rubriques "Education et Formation" et "Formation Continue" de *L'Express*, rubrique «Formation Continue» de *L'Expansion*,...

RECRUTE
VENDEURS (SES) D'ESPACES PUBLICITAIRES
mi-temps ou plein temps
fixe + intéressement

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo + prétentions à MÉDIA 15-25, 6, rue d'Écosse, 75005 Paris (ne pas téléphoner, ne pas se présenter, réponse rapide assurée).

---

secrétaires

IMPORTANTE CONFÉDÉRATION PATRONALE, PARIS 8e
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

30 ans minimum
sera responsable des services administratifs et financiers.

Pour détails
Téléphoner au (8) 335-42-63
ou écrire sous référence P 840
CLAUDE BLIQUE
B.P. 3.097 – 54.013
NANCY CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

SECRÉTAIRE
ayant BTS

Pratique de la sténo et connaissance de l'Anglais nécessaires.

Lieu de travail
près de BOISSY ST LÉGER
(desservi par le RER)

Tél. pour r.-d.-v., au 569-96-00-P. 391.



BERTIN & Cie

Notre filiale 1 CIS, spécialisée dans la conception par CAO de cartes à circuits imprimés et dans le câblage et les tests d'environnement de cartes et sous-ensembles électroniques recrute un

AGENT TECHNIQUE

pour développer sa clientèle en Région Parisienne.

Le candidat recherché devra faire valoir quelques années d'expérience dans ce domaine, et présenter un goût prononcé pour la fonction technico-commerciale.

Lieu de travail :
Centre d'affaires La Boursidière
(Le-Plessis-Robinson).

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée, s/référence 882 à H. DUFOURMANTELLE
BERTIN & Cie
BP nº 3 - 78373 PLAISIR Cédex.

ADMINISTRATEUR DE BIENS
recherche

TECHNICIEN TRAVAUX

très bonnes références exigées 9.500 F. mensuel. Se présenter ou écrire PETITJEAN — 29 Bd. Jules Sandeau. 75116 Paris.

ASSOCIATION
recherche

COORDONNATRICE

mi temps, responsable centre social Paris. Expérience similaire indispensable.

Écrire avec C.V. à :
Solidarité Français Migrants.
4 Square Vitruve — 75020 Paris.

Association recherche

GESTIONNAIRE

Maison de retraite 80 lits, située région rurale 80 km de Paris
- Conventions collectives de 1951
- Coefficient de départ 552.
- Appartement de fonction.
- Expérience demandée dans la gestion d'établissements sociaux similaires.

Adresser C.V. à :
RÉGIE PRESSE
Sous Nº T 043112 M
85 b. R. Réaumur, 75002 Paris.

Expert comptable
Commissaire aux comptes
Paris 16e

recrute

RÉVISEURS

pour missions Paris
Écrire avec prétentions
à SEFRECO
18, rue Boissière,
Paris 75116.

Division industrielle sté multinationale 80 personnes 50 M. C.A.
recherche
ASSISTANT CONTROLEUR
connaissant reporting Américain bon niveau Anglais
Niv. DECS, ou DUT, ou BTS compt.
Ecr. au journal qui transmettra.
Ecr. s/nº 7134 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GARAGES NATION
concession Renault
recherche

VENDEUR V.N. SECTEUR
VENDEUR V.O. CONFIRMÉS

sérieuses références exigées.
Places stables
42, rue de Picpus
Paris 12e Mº Nation.

Les Sortants de H.E.C., ESSEC, SUP DE CO, ISA, etc. ne seront pas tous dans l'Informatique.

Alors si vous avez quelques connaissances en Publicité, Marketing. Si vous êtes créatif, relationnel et passionné de Communication.

Téléphoner au 562-48-10 pour prendre rendez-vous.

Poste à responsabilité dans Agence de Publicité — Editions Publicitaires. Salaire départ 9 000 F.
Intéressement aux budgets acquis.

A bientôt — Merci.

Recherchons

PROMOTEURS(TRICES)
23/27 ANS

même sans expérience.
de préférence célibataires.
Dynamiques, très bon contact, débrouillards, pour visiter bureaux tabac — Paris et Prov.
- Argumentation produits
- pose panonceaux vitrines
- participation à des foires

Permis de conduire
(voiture si possible)
Envoyer C.V., prétentions et photo à
Michel DESCOURTIS Conseil
31, rue de Sablonville
92200 NEUILLY

FILIALE D'UN GROUPE AMERICAIN
Leader sur son marché de biens d'équipement (proximité gares Nord-Est), recherche

ASSISTANTE
pour son
Directeur Financier

Elle assistera le Directeur Financier dans sa fonction et ses responsabilités : policies and procedures, rapports financiers, gestion budgétaire, fiscalité, droit social. Position cadre.
Elle aura une formation supérieure adaptée et une expérience significative dans la fonction finance et comptabilité, acquise de préférence en moyenne entreprise. Anglais indispensable.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prét. sous réf.82560 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
Sud-Est Paris, recherche un

ANALYSTE DE GESTION

qui sera principalement chargé d'études ponctuelles diverses.
Le candidat retenu sera diplômé d'une École de Commerce et aura si possible des connaissances en micro-informatique.
Il doit aimer les chiffres, avoir des qualités d'analyse et de synthèse, de disponibilité et d'ouverture d'esprit.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence **3.858 à PUBLIPANEL** 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

ÉCOLE PRIVÉE
recherche

MAITRE INTERNAT

ayant exp. Écrire I.H.G.
B.P. 17 — 94320 THIAIS.

SOPTEL
OPTIQUE PRÉCISION
recherche
JEUNE INGÉNIEUR
en optique
Téléphone : 607-30-84.

UN GROUPE FRANÇAIS, DANS LES BIENS DE GRANDE CONSOMMATION, FORTEMENT IMPLANTE A L'ETRANGER. C.A. CONSOLIDE PRES DE F 3 MILLIARDS,
recherche un

AUDITEUR INTERNE

Outre l'audit financier et opérationnel dans les filiales du groupe, il lui sera confié, par la direction financière, des missions d'assistance.

Ce poste conviendra à un jeune candidat formation SUP DE CO + DECS ou l'équivalent, pratiquant couramment l'anglais et si possible l'espagnol, ayant acquis de préférence 2 ans d'expérience au sein d'un cabinet d'audit.

Poste basé à Paris Est, mais déplacements fréquents à prévoir en France et à l'étranger.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 21.560-M à CLA RECRUTEMENT
11 av. Delcassé, 75008 Paris

CLA

Nous sommes une société internationale basée à Paris.
Nous mettons à la disposition de nos clients, par téléphone, une information triée et traitée par 150 spécialistes.

L'équipe d'experts du Département FISCAL se renforce de

1 cadre fiscaliste

pour conseiller ses interlocuteurs :
Chefs d'entreprises, responsables juridiques, Directeurs financiers, Cabinets fiduciaires...

Outre votre formation comptable, vous êtes spécialisé en matière de BIC et, de surcroît, vous êtes un homme de conseil.

Adressez votre candidature détaillée, ainsi que vos prétentions à SVP
Direction du Personnel
54, rue Monceau 75384
Paris Cedex 08

SVP

EMBAUCHONS
VENDEURS (SES) PAR TÉLÉPHONE
DE
COLLECTIONS DE LUXE

CONTRAT V.R.P.
Horaire souple : 9 h à 12 h ou 12 h à 16 h ou 16 h à 20 h.
Fichier clientèle existante.
Téléphoner pour rendez-vous :

634-16-16

Ingénieur
INFORMATIQUE
diplômé ou équivalent
pour poste évolutif
Chef de projet
Connaissance programmation COBOL/CICS
FR.-STRUCTURE ETT
18, rue Turbigo — Paris 2e
Mº St-Marcel — 261-83-07.

SYSTELEC
recherche
pour son groupe R. et D.

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS
HARD/SOFT

2 ans expérience minimum, pour études et mise au point de produits et systèmes (Electronique médicale/Electronique industrielle).
Ecr. av. C.V. à SYSTELEC
Z.A.E. — 4, rue Léon-Blum
91120 PALAISEAU

Cabinet de Commissariat aux comptes
recherche

REVISEURS

DECS + 2 ans expérience min. Envoyer C.V. et prétention à SOCOREX — 109, av. de Paris. 94160 SAINT-MANDÉ. 328-24-70

CABINET DE CONSEIL
recherche

ORGANISATEUR ADMINISTRATIF

Débutant ou 1 à 2 années d'expérience en organisation.
Bonne connaissance comptabilité-informatique.
28 ans environ, libre rapidement.
Adr. C.V. + photo + prét. à C.T.A. CONSEIL
45, r. Boussingault, 75013 PARIS

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour postes fixes

INGÉNIEURS
AERODYNAMICIENS

5 à 10 ans d'expérience : essais, mises en service et démarrages de systèmes de ventilation.

Envoyer C.V., prétentions à M. DIDOLOT — 25, rue Jean-Giraudoux — 75116 PARIS ou Tél. : 720-86-76 pour R.V.S.

URGENT
Le ministre de la culture, inspection générale des musées classés et contrôlés, recrute

UN COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE

(poste I.T.A. 3A grille CNRS). Minimum maîtrise, dominante chimie, culture histoire de l'art et archéologie, anglais lu, parlé, écrit ; allemand fortement souhaité.
Adr. C.V. d'urgence à Service de Restauration des musées classés et contrôlés
Palais du Louvre, 75001 PARIS

Ville de COLOMBES - 92700
80 000 habitants
recrute d'urgence
pour son service informations
GRAPHISTE
compétences maquette-illustrations, mise en pages
JOURNALISTE
Connaissances édition, fabrication, maquette, rédaction indispensables.
Expér. audio-visuelle souhaitée.
Adr. C.V. détaillé et photocopie diplômes à Monsieur le Maire de COLOMBES.

DEMANDES D'EMPLOIS

E.S.C.P. 48 ANS

Licencié en droit. Anglais, espagnol parlés couramment.
25 ans d'expérience
technico-commerciale, industrielle, financière, contrôle de gestion et direction du personnel, dans toutes les branches de l'électronique.
Offre ses services à société ayant problèmes de reconversion, d'assainissement, d'accroissement de part de marché, d'implantation à l'étranger ou tous problèmes liés à l'évolution technologique.
Peut fournir de nombreuses références.
Libre rapidement.
Écrire s/nº 6.550 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Actuellement directeur de délégation

Société d'ingénierie/entreprise générale dans pays du Moyen-Orient.
Dix années d'expérience étranger et montage d'affaires entreprise générale.
Apporterais mon expérience approfondie à société proposant poste à l'étranger - Tél. (3) 955-49-75.
Ecrire sous nº 7112 *le Monde* Pub, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STATISTIQUE

J.H. 28 ans, maîtrise de maths, DESS de démographie, diplôme de stats appliquées, connaît anglais, basic, fortran, APL, cherche poste chargé d'études. Ecr. s/nº 2.311 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 33 ans, titulaire D.E.C.S. recherche place de stagiaire dans cabinet d'expertise comptable. Libre immédiatement. Ecrire ou tél. : Jean Gutowicz, 58, rue de Lagny, 93100 Montreuil - 851-71-63.

MAITRISE EN DROIT

J.F. 26 ans, bilingue anglais, secrétaire confirmée dactylo télex standard, rech. emploi mi-temps le matin. Tél. : 877-20-81 à part. de 14 h 30.

CADRE ADM. A TOUT FAIRE...

Grande expér. gestion totale personnel svcs généraux budgets, économat, caisse, anglais, etc., ch. poste de responsable dans sté avec ambiance sympa, n'étant pas trop alourdie par hiérarchie, apporte travail de qualité, efficacité. Bons contacts et présentation.
Etudie toutes offres sérieuses.
Ecr. s/nº 2337 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SPÉCIALISTE DE LA FRANCHISE
Cadre supérieur 45 ans offre expérience réussie pour assurer la création, l'animation-conseil et le développement de votre réseau.
Ecr. s/nº 2282 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. ét. sup. all. et angl. courant, exp. traduction rewriting. Secrétariat de rédaction ch. emploi correspondant(te).
Tél. : 261-56-37.

« Attachée de presse, 36 ans, recherche poste stable. Etudierait toutes propositions. Préférence : secteur culturel. Association Tiers-Monde, édition. Téléphone : 424-61-40 »

JURISTE

J.F., 32 ans, maît. droit des affaires, juriste de banque étudierait ttes propositions
Ecr. s/nº 2350 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherche place chauffeur de direct. (ou de maître) bonnes référ. conduit depuis 1953. Tél. 727-41-49 poste 206

CADRE COMPTABLE
Recherche emploi à l'étranger
Écr : G.E.O.S. 775 10 Rebais.

J.H. 25 ans, formation tourisme INFATH (spécialité Cie Aérienne). Anglais, Espagnol, Allemand. Rech. emploi ou stage pour compléter formation dans Cie Aérienne ou Agence Voyages
Écrire nº 82.848 Contesse
20, av. Opéra Paris 1er.

PSYCHO-GRAPHOLOGUE
diplômée S.F.G. recherche poste de consultant en cabinet de recrutement, Paris.
M. A. BOURNAZAC
134, bd Berthier. 75017 Paris
Tél. : 380-58-45 (matin).

DIRECTEUR FINANCIER

Spécialiste en redressement d'affaires en difficultés, expér. de direction P.M.E., connais. pluri-disciplinaire, gestion et organisation informatique rech. poste actif d'adjoint A.D.G. ou P.D.G. ou direction P.M.E. ou filiale.
Écrire : HAVAS
45203 MONTAGIS
Nº 3376 qui transmettra.

H. 38 ans, bonne présentation, cherche pl. secrétaire particulier. Anglais, facilité rédaction courrier. Dactylo. Permis conduire. Tél. : 525-89-45.

INGÉNIEUR-TRADUCTRICE
Diplômée E.S.I.T. (traduction technique —ang/Fr/esp). Doctorat en préparation, recherche travail correspondant compétence à temps partiel.
Ecr. s/nº 2388 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

capitaux propositions commerciales

Rubriques propositions commerciales
Cause santé et retraite, à céder cabinet de transactions spécialisé. Mise au courant assurée.
Ecr. s/nº 7.130 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UN FINANCEMENT ?
IMMOBILIER
COMMERCIAL
PERSONNEL
EFITRA (1) 261-91-07.

formation professionnelle

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
propose toute l'année des actions ponctuelles (logiciel-formation) à :

ÉLECTRONICIENS-micro
(Hard micro-système, micro-automatismes).
118, r. de Crimée, 75019 PARIS.
241-83-83/205-24-63.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 29109 PARIS.

automobiles

divers

BMW SÉRIE 3-5-7
83 et 84 peu roulé, garantie Auto-Paris-XV. 533-69-95.
63, r. Desnouettes. Paris-15e.

VOLVO PARIS

OUVERTURE D'UN CENTRE UNIQUE D'OCCASIONS

ET DE
VOITURES NEUVES

VOLVO MIRABEAU
54-56, av. de Versailles
75016-PARIS.
Mº MIRABEAU

524-43-61.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Lmm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM
DES HALLES
2' R.E.R.
Dans imm. pierre de T. bourgeois, CARACTÈRE exceptionnel 4 P, haut plafond 3,20 M EXPO SUD REFAIT NEUF. 1.170.000 F SIMRA 355-06-40.

LOUVRE
Imm. pierre 18e s., à aménager, appts 75 et 86 m². Bel escalier ascenseur, grande cour pavée. Tél. : 272-40-19.

LOUVRE, prestation de qualité, caractère, 2 pièces. 497 000 Cogéfim 347-57-07.

2e arrdt

OPÉRA
2 p., cuis., bains, 45 m² 330.000 F. 280-26-23.

3e arrdt

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS.
CIDES 723-82-10.

MARAIS
Propr. vend ds imm. rénové XVIe siècle
Studio/2 p. 54 m². Ref. neuf. 800 000 F - Tél. 307-81-81.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
QUAI DE BOURBON
Appt de grande classe. 165 m². Except. Réceptions. 2 chbres, 2 bains, gar., serv. DORESSAY — 624-93-33.

SAINT-PAUL, 19, r. Charles-V. Part. appt de cl., 82 m², 3 p., clair, calme, 2e. 272-83-19.

5e arrdt

Censier 2 P., Lux. 354-95-10.

CARACTÈRE
5e, rue MONGE
2 p., cuis., dche, 325 000 F.
5e, GOBELINS
2 p., cuis., bs, asc., 395 000 F.
5e, GOBELINS-ARAGO
3 p., c., cft, balc., 425 000 F.
ETUDE RIVE GAUCHE
122, bd Raspail, Paris-6e
Téléphone : 222-70-63.

RUE DES ÉCOLES
Charmant duplex 3 p., tt cft, de caractère, 4e-5e ét., sur rue et cour, 2 terrasses + pièce contiguë 21 m², imm. rénové. 1 100 000 F - T. : 535-14-40.

ARAXON S.A.
Propose IDÉAL PLACEMENT dans RÉNOVATION TOTALE PAR ARCHITECTE :
STUDIO, 2 PIÈCES
entièrement refaits à neuf, tt cft. Faibles ch. Tél. 321-66-55.

ST-MICHEL Grand studio tt cft, calme.
Px : 285 000 F - 325-97-16.

LUXEMBOURG
Charme, calme, soleil, 50 m², 6e asc., 800.000, 244-72-59.

6e arrdt

24, PLACE ST-ANDRÉ-ARTS, DUPLEX, 2 P. refait neuf. VUE. Ce jour et demain 14 h à 17 h.

7e arrdt

VIIe MINISTÈRES étg noble, 120 m². Superbe réception + 1 chbre, soleil. — 354-29-83.

9e arrdt

LAFAYETTE - 6 P.
Et. élevé, bon imm., balcon. Beau 140 m², 2 sanit. serv. 790 000 - Vernel 526-01-50.

TRUDAINE, 5 p. 120 m. 3e ét., imm. gd stand., plein soleil, chbre-serv., cft. T : 285-00-59.

10e arrdt

IMM. PIERRE DE TAILLE
2 P. 259 000 F
Tout confort, ascenseur. URGENT - 294-11-33.

CANAL ST-MARTIN
Beau 3 p., vue, tt cft, asc. 580 000 - Vernel 526-01-50.

11e arrdt

NATION
Gd 2 P., tt cft, s/rue et cour, imm. ravalé, balc., 287.000 F.
LERMS 355-58-88.

VOLTAIRE, URGENT, imm. récent 135 m², 4/5 p., park. 980 000 Cogéfim 347-57-07.

ST-AMBROISE BD VOLTAIRE 4 p. 125 m² pierre de t. ravalé. 840 000 F - Tél. : 347-57-07.

12e arrdt

PICPUS-DAUMESNIL
Dans imm. brique, pptaire vd 3 P., entrée, cuis., salle de bs, w.-c., 61 m², occupé, bail jusq. décembre 84. 500-54-00.

PROX. NATION, pierre de t. ravalé, 2 poss à rénover. 159000 Cogéfim 347-57-07.

PL. COURTELINE, sur verdure, 2 pièces à rénover. 200 000 Cogéfim 347-57-07.

13e arrdt

Superbe 5/6 P., tt cft, 130 m², parking, balc. 1.110.000 F. ARBOUIN 530-06-23.

CAMPO-FORMIO - Imm. 1914 4 P., cft, asc. 80 m², CALME. Px 495.000 F. Tél. 535-56-92

NATIONALE, PART. VEND APP. 70 m² + cave + parking. 540 000 F.
Tél. 584-20-81, visites 9 h-13 h.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 4 P
UN STUDIO .... 444.800 F
2 P. à partir de .. 888.400 F
3 P. à partir de .. 934.300 F
LIVRAISON NOVEMBRE 83.
Bureau de vente ouvert.
— Du mardi au vendredi de 14 h à 19 h.
— Samedi de 11 h à 18 h.
575-62-78 ou 557-82-65.

TRÈS BEAU STUDIO
Dans imm. stand. Vue dég., calme, soleil. 370.000 F. PARIMMO 554-70-72.

Mo CH.-MICHELS 4 P.
Tt conf., balc., park. Imm. récent - 950000 F - 567-60-78

16e arrdt

PRÈS HENRI-MARTIN
3 salons, 5 chbres, 3 bains, 3e étage. Parfait état. STÉ AUBRY. - Tél. 501-88-89.

AUTEUIL
Imm. pierre de t. très beau, dble liv., chbre, cuis., s. de bs, dressing-room, chambre de service, 80 m², excell. état. Téléphone : 387-39-45.

18e arrdt

SQUARE CARPEAUX
Pptaire vd dans imm. pierre de T., 3 P., tt cft, 63 m², occupé dame 78 ans. 500-54-00.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIO, 2, 3 P., PARK.
— Studio à partir : 319.100 F.
— 2 P. à partir : 449.000 F.
— 3 P. à partir : 682.000 F.
Renseignements : 575-62-78.

PROX. JUNOT
BEAUCOUP DE CHARME
ATELIER D'ARTISTES + 5 P.
Tt cft, 150 m² env. + belle terrasse, jardin. 254-71-93.

R. CAULAINCOURT
Adorable studio 8e asc., belle vue, 170.000. 254-71-93.

JULES JOFFRIN. Beau 2 p., tt conf., 2e ét., petit balc., asc. 530 000 F - Tél. : 266-19-00.

VOUS VENDEZ ! TÉL. AU 252-01-82.

2 P. TOUT CFT, 50 m²
Mairie XVIIIe, URGENT.
230.000 F.
Immo. Marcadet 252-01-82.

Cœur de la Butte
Imm. ancien ravalé, studio tout confort. Prix : 139.000 F.
Immo Marcadet.—252-01-82.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
« Village Bergère », imm. neuf. STUDIO 2/3 PCES DUPLEX. Terrasses, plein soleil, finitions selon choix de 8 000 à 11 000 F le m². T. : 387-39-45.

20e arrdt

Mo ST-FARGEAU
4 P., standing, sur jardin, balc., parking, asc., 625.000 F.
LERMS 355-58-88.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
8e étage, séjour, 2 chambres SOLEIL, VUE.
GARSI 567-22-86.

NEUILLY-SABLONS
atelier en duplex + loggia + ch., charme, 1.370.000 F. Claude ACHARD 637-32-93.

NEUILLY
Part. vend à part. coquet appt 2 pièces 45 m², imm. très bon standing. Prix : 480.000 F. Tél. : 354-44-48, le soir.

PUTEAUX « La France »
5 pièces, 146 m², 2 bains Vue Paris panoramique, luxe. SIREL 359-63-01.

93 Seine-Saint-Denis

A VENDRE Neuilly-s/Marne appt F3 73 m², tt cft, interphone, RER 5', tses comm., crèche au pied de l'imm., parkg sout. Exon. imp. fonc., 269.000 dt 34.000 à 4,5 %. T. 300-83-54 ou 300-91-14.

Province

ST-TROPEZ AFFAIRE RARE
Part. vds appt 2 p., 45 m², en r.-de-jard., ds imm. résid. réc., cent. ville. Px 300.000 F. Tél. (93) 50-23-42 H. B.

VAR LA SEINE-SUR-MER, APPT type 3, cellier, loggia, vue mer, 380.000 F. Tél. : (94) 87-66-81 ap. 18 h.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... VILLE ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... × 7 F (Frais de port inclus) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 8 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet 15e 566-00-75. Paie comptant 15e-7e arrdt APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS recherche URGENT APPT
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. T. 562-16-40.

B.C.B. FRANCE
31, av. R.-POINCARÉ, 16e corr. Sté AULIS-MONTRÉAL (Canada) rech. 150 à 200 m² stdg, 16e, 8e. T. 727-89-39.

GROUPE DORESSAY
recherche pour DIPLOMATES
APPT 200 A 300 m²
ACHAT OU LOCATION CENTRE ET OUEST DE PARIS.
TÉL. : 624-93-33.

VIC IMMOBILIER
5, bd Victor, 75015 PARIS TÉL. : 532-61-93.
Rech. appts toutes surfaces Paris intra-muros exclus.

VIC IMMOBILIER
5, bd Victor, 75015 PARIS 532-61-93
rech. urgent, pour notaire appt standing 100 m² environ. 1.500.000 F.

locations non meublées demandes

Paris

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
cherche logement urgent Paris ou proche banlieue sud. Préférence studio ou 2 p. 2.500 F charges comprises maximum. Téléphone : M. BROCHARD 687-22-36 de 9 h à 19 h.

Rech. auprès propriétaires pour cadres et employés mutés IMPORTANTE administration appt toutes catégories et villas. Tél. : 504-01-34 p. 12.

SQUARE MONTCALM
Appt 4 pièces, 78 m², tout confort, 3.400 F + 300 F charge. (77) 30-84-38.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., toutes banl. Loyer garanti 10.000 F, 283-57-02.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, PARIS-8e rech. pour clientèle étrangère et diplomates. APPTS HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION du ACHAT. **562-78-99**

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades, 285-11-08.

locations ventes

EVRY
Quartier résidentiel. Maisons individuelles bon standing.
LOCATION VENTE
Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente
Maison décorée, sur place Villa Gripet — rue Gripet à Evry : samedi, dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
Lundi de 14 h à 18 h.
Téléphone : 077-74-99
En semaine : boutique OCIL. Téléphone : 522-22-22.

constructions neuves

INFORMATION-LOGEMENT
Un service gratuit créé par la Compagnie bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris

immeubles

Ach. COMPTANT Immeuble Paris. Libres ou occ., même avec travaux discrétion assurée R. LANO. Le matin 553-61-46.

SPÉCIALISTE 16e
ACHÈTE COMPTANT
1 à 5 PIÈCES
PROMOTIC 553-14-14
25, av. Paul-Doumer Paris-16e.

AIX-EN-PROVENCE Immeuble ancien 4 étages et magasin vides. Ecrire Havas no 1.267, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

URGENT vend directement murs de café hôtel, bail terminé août 84 + 1 boutique bail terminé. Si payé cash 1.200.000 F seulement. Propriétaire 647-67-68.

11e FAUBOURG ST-ANTOINE immeuble 450 m², 13 appts dont 5 libres + 2 commerces. 1.400.000 F. T. 329-40-00.

pavillons

CHELLES 77. Vds pavillon sur 600 m², jard. planté, 2 chbres, séjour double, w.-c., salle-d-bs couleur, cuis. équipée, chffage gaz, ss-sol : bur., cellier, garage. Prix 560.000 F. T. 020-21-54 ou 782-30-19.

villas

AVIGNON 84 vd VILLA
Garage, jardin arboré, chf cent., s/sol aménagé et cheminée. Px 600.000 F. (90) 87-34-61.

STE-MAXIME vue panoramique golfe ST-TROPEZ villa meublée, 6 chbres. 1.700.000. Tél. pptaire 590-86-06.

propriétés

Particuliers recherchent, rayon 60 km de Paris, 5 à 15 ha d'herbages avec habitation et dépendances. Urgent. Ecrire Mme Souêtre, 9, rue de Penthièvre, 75008 PARIS ou téléphone : bureau : 266-11-66.

Près Tours (37) maison rustique, dépend., 200 m² hab., grd cft, ter. 1,5 ha, bois, étang. 750.000 F. (47) 30-13-17.

YERRES résidentiel, séjour 65 m², 5 chbres, cft, 220 m. habit. + 110 m. s/sol. jard. avec piscine. 285-00-59.

hôtels particuliers

A MONTMARTRE
JOLIE MAISON ET JARDIN sud, planté, calme. Cachet province. Habitation confort : 220 m² + ATELIER D'ARTISTE + sous-sol clair et garages. Claude ACHARD 637-14-56.

terrains

Pptaire vd très beau ter. à bâtir, boisé, à 30' au sud de Paris, 3245 m². T. : (6) 499-01-11.

91 CORBEIL
BORD DE SEINE
Particulier vend terrain boisé de 2.300 m² comprenant 3 parcelles contiguës séparables avec 2 maisons libres. Belle vue impren., charme. Visible sam. Tél. : (1) 707-48-84 ap. 21 h.

forêts

VENDS FORÊTS
magnifique propriété en plusieurs lots.
Forêts + étangs.
Bonnes chasse et pêche surface totale 440 ha.
Ecrire ou téléphoner
France Forêts
32, r. de la République 69002 LYON. Tél. : (7) 836-39-04.

viagers

Viager libre dans 30 mois, région St-Germain-en-Laye, gde villa, réc., calme, sur 830 m². 380.000 + 12.000 par mois. F. 80 a. + H. 73 a. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris 11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ. 266-19-00.
8, rue La Boétie, 8e.
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

La Varenne-St-Hilaire, maison caractère 4 P., beau jard. Occupé Fme 73 a. 200.000 F + 2.700/ms. CRUZ 266-19-00

5e CARDINAL LEMOINE — 3 P. tt cft, bel imm. p. de taille, 130 000 + 2 800 F. Occupé couple 71/73 ans — CRUZ 8, rue La Boétie — 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

locaux commerciaux

Ventes

QUARTIER DE L'EUROPE GARE SAINT-LAZARE

LA S.N.C.F. PROPOSE :

La concession de locaux d'une superficie utilisable totale de 10 200 m² environ à usage de :

PARKING PUBLIC
STATION SERVICE
(sans vente de carburants)

- ATELIER DE CARROSSERIE-MÉCANIQUE
- MAGASIN DE VENTE DE VOITURES
- PIÈCES DÉTACHÉES ET ACCESSOIRES

Adresser candidature pour le 1er décembre au plus tard à
M. le Directeur de la Région de Paris-Saint-Lazare
S.N.C.F. - Service Domaine
Gare de Pont-Cardinet
boulevard Pereire, 75017 PARIS.
Téléphone : 285-88-00, poste 33-44.

PLACEMENT EXCEPTIONNEL
PANTHÉON
Imm. récent, local ccial 270 m² env., libre, accès voit. vitrine. A SAISIR. T. : 634-13-18.

Achats

MONTREUIL-sous-BOIS.
Local profes. ou ccial 90 m² + PARKING
MONTVIL. 837-15-03.

Locations

BOURSE/CHATEAU-D'EAU rech. LOCAL COMMERCIAL 120 à 150 m² en étage accept. cess. bail. 553-61-45.

... Rue Duhesme 18e ardt r. de c., s/rue, ds imm. récent stand. 320 m² + 110 m² s/sol, 3 park., chf autonome. Téléphone : 266-20-60.

bureaux bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétents, délais rapides.
ASPAC 293.60.50+

SIÈGE SOCIAL
DE 100 F A 200 F H.T.
TOUTES DÉMARCHES
10e, 12e. S.D.M. 340-24-54.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphonique.
TÉL. : 355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 54, rue de Crimée, 19e. Tél. : 607-62-00 TÉLEX.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
BUSI-RENT
BUREAUX MEUBLES
Secrétariat, services, parking. Tél. : 562-66-00.

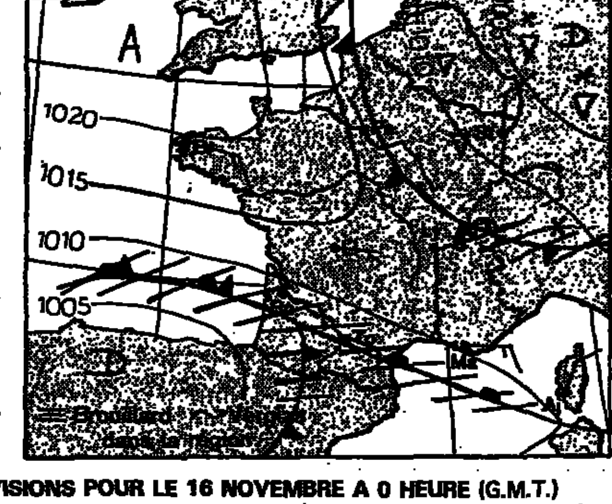
EMBASSY-SERVICE
TÉL. : 562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
excellentes adresses cciales.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS.
CIDES 723-82-10.

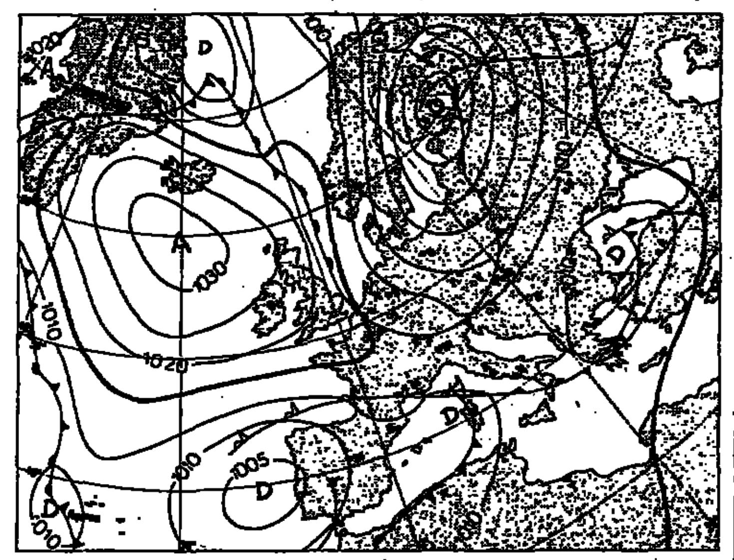
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15.11.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le mardi 15 novembre à 0 heure et le mercredi 16 novembre à minuit.

Dans le flux dirigé par la dépression scandinave continuera à descendre une limite frontale qui concernera le Nord-Est du pays, tandis que la perturbation affectant les régions méridionales évoluera peu.

Mercredi, au sud d'une ligne La Rochelle, Le Puy, Nice, Bastia, le ciel sera très nuageux à couvert avec encore des précipitations, généralement modérées, abondantes toutefois sur les Cévennes et le Roussillon, de la neige en moyenne montagne.

De la Picardie à l'est du Bassin parisien, au Nord-Est puis sur le Jura et le nord des Alpes, le ciel sera nuageux jusqu'en mi-journée, d'où une atténuation des gelées mais aussi quelques flocons de neige. L'après-midi se développeront des éclaircies avec, sur l'extrême Nord-Est, quelques averses. Ailleurs le beau temps froid avec gelées matinales se poursuivra. Partout le vent soufflera de secteur Est. Il sera fort en Manche et en Méditerranée, assez fort ailleurs.

Les températures minimales seront de – 5 degrés dans le quart nord-est, 8 à 11 degrés sur les régions méridionales au temps perturbé, 0 à + 2 degrés sur les côtes bretonnes et de la Manche, 0 à – 3 degrés ailleurs. Les maxima atteindront 13 à 14 degrés sur les régions méridionales, 0 à + 1 degrés dans le Nord-Est, 2 à 4 degrés dans le Nord, 6 degrés ailleurs.

Sens de l'évolution pour jeudi, vendredi et samedi :

Les hautes pressions du nord-est de l'Angleterre se décaleront lentement vers la Méditerranée centrale maintenant encore jeudi et vendredi la France, à l'exception de l'extrême Sud, hors des perturbations. Samedi par contre une zone de mauvais temps pénétrera sur la moitié nord-ouest du pays.

Prévisions pour jeudi, vendredi et samedi.

Jeudi, le temps sera doux, nuageux et pluvieux de la Corse, au golfe du Lion et aux Pyrénées avec de la neige au-dessus de 1000 mètres sur le sud du Massif Central. Ailleurs, le beau temps froid se maintiendra avec des gelées matinales généralisées.

Vendredi, une amélioration débutera sur la Méditerranée mais par contre le ciel se couvrira près des côtes de l'Atlantique. Dans l'intérieur, il n'y aura peu de changement.

Samedi, le temps doux et pluvieux se généralisera sur la moitié nord-ouest du pays dans la journée. Sur le Sud-Est le soleil brillera, mais le vent de secteur sud risque de se renforcer.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 15 novembre à 7 heures : 1020,8 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 novembre; le second, le minimum de la nuit du 14 au *15 novembre*) : Ajaccio, 17 et 10; Biarritz, 18 et 12; Bordeaux, 14 et 9; Bourges, 6 et – 3; Brest, 8 et 0; Caen, 4 et – 4; Cherbourg, 6 et 2; Clermont-Ferrand, 6 et 1; Dijon, 4 et – 5; Grenoble, 9 et 3; Lille, 2 et – 7; Lyon, 5 et – 1; Marseille-Marignane, 15 et 8; Nancy, 1 et – 8; Nantes, 6 et – 2; Nice-Côte d'Azur, 13 et 8; Paris-Le Bourget, 4 et – 7; Pau, 14 et 11; Perpignan, 17 et 11; Rennes, 7 et – 3; Strasbourg, 2 et – 9; Tours, 4 et – 5; Toulouse, 14 et 10; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés; Amsterdam, 2 et 5; Athènes, 13 et 11; Berlin, 2 et – 1; Bonn, 4 et – 10; Bruxelles, 3 et – 8; Le Caire, 26 et 15; îles Canaries, 29 et 21; Copenhague, 6 et 5; Dakar, 29 et 25; Djerba, 24 et 14; Genève, 4 et 1; Jérusalem, 15 et 12; Lisbonne, 16 et 13; Londres, 6 et – 3; Luxembourg, 0 et – 8; Madrid, 17 et 9; Moscou, – 10 et – 15; Nairobi, 28 et 14; New-York, 8 et 5; Palma-de-Majorque, 21 et 14; Rome, 11 et 6; Stockholm, 4 et 1; Tozeur, 22 et 13; Tunis, 24 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

« Le prieuré clunisien de Saint-Martin-des-Champs », 15 heures, 292, rue Saint-Martin, M. Jacomet.

« La vie quotidienne au XVIIIe siècle », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Ateliers de l'hôtel de la Monnaie », 14 h 15, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (M. Jaslet).

JEUDI 17 NOVEMBRE

« Le fournil de Poilane », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Roman).

« L'art des Cyclades », 11 heures, Grand Palais, entrée de l'exposition (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

18 heures, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Schneider : « Judith Gauthier, le dernier amour de Wagner » (Union interalliée).

18 h 15, 16, rue Albert-de-Lapparent, « Présence et action du matérialisme athée dans le monde aujourd'hui » (Fraternité d'Abraham).

18 h 30, Centre Pompidou, salle d'actualité : « Géographie, géostratégie, géopolitique ».

18 h 30, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, J. Nonon : « L'Europe et les femmes : bilan et perspectives de l'action communautaire » (Maison de l'Europe).

VENTES

DISPERSÉE A L'HOTEL GEORGE-V

La « Collection d'un grand amateur » est estimée à 40 millions

A la suite de notre article « A la cour d'appel de Paris, les enchères du siècle » (*le Monde* du 3 novembre), Me Jacques Tajan, commissaire-priseur, nous demande de préciser que : *« Deux ordonnances rendues le 17 octobre 1983 par M. le président du tribunal de grande instance de Paris ont rejeté les demandes de M. Tannouri aux fins de délai et de suspension de la vente des meubles formant sa collection. »* M. Tannouri ayant fait appel de ces deux ordonnances, la cour d'appel de Paris a confirmé les décisions précédentes et rejeté ses nouvelles demandes par deux arrêts des 2 et 9 novembre 1983 (1).

Dans ces conditions, rien ne s'oppose à la vente aux enchères des meubles et œuvres d'art qui ont fait l'objet d'une saisie au domicile de M. Tannouri, en vertu du jugement rendu le 4 mars 1983 par le tribunal de grande instance de Paris.

La « Collection d'un grand amateur » sera donc mise en vente à l'hôtel George-V (salon Vendôme), le mardi 15 novembre, à 21 heures. Cet ensemble, qui comporte au total soixante-quatorze numéros, est composé de meubles et objets précieux achetés en majeure partie chez les grands antiquaires parisiens depuis 1978. Devant ces pièces exceptionnelles, présentées à l'hôtel George-V depuis dimanche, il est permis de s'étonner de certaines descriptions erronées, qui reflètent sans doute la trop grande hâte de la rédaction du catalogue.

Une paire de bibliothèques et une paire de gaines sont cataloguées *« par André-Charles Boulle »*, alors que seuls peuvent être considérés de la main de cet ébéniste les meubles royaux de Versailles, du musée du Louvre et du château de Vaux-le-Vicomte. Un fauteuil d'apparat donné de l'époque Louis XIV est visiblement postérieur (absence d'entretoise, consoles d'accotoirs en retrait). Très contestable également, la petite commode d'amarante *« par Cressent »* alourdie par des bronzes disproportionnés et prudemment *« attribuée »* à cet ébéniste par l'antiquaire qui l'avait présentée à la Biennale en 1982. Une autre commode Régence porte la marque au feu du duc de Penthièvre, grand amiral de France, que les auteurs du catalogue n'ont pas su identifier. Et que dire du grand bureau de Cuvellier *« exécuté en 1760 »* – et donné *« d'époque Louis XVI »* ! (Ce qui fait justement son intérêt est qu'il est déjà de style néo-classique en pleine époque Louis XV.)

En dépit de ces regrettables confusions et approximations, la qualité de ces pièces exceptionnelles devrait attirer la grande clientèle internationale. Il sera intéressant de voir si le négoce, d'où viennent la plupart des pièces vendues aux plus hauts prix, soutiendra les enchères. D'après les estimations, le produit de la vente serait de l'ordre de 40 millions de francs.

F.G.

(1) En présentant la « Collection d'un grand amateur » à la presse, Me Tajan s'était abstenu d'indiquer que des procédures étaient engagées en vue de suspendre la vente.

EN BREF

LOISIRS

TRAIN A VAPEUR AUTOUR DE PARIS. – L'Amicale des anciens amis de la traction à vapeur en région parisienne (A.A.A.T.V.R.P.) organise, le samedi 19 novembre dans l'après-midi, un parcours en train à vapeur sur la petite ceinture de Paris et en banlieue nord-ouest. La locomotive à vapeur, qui appartient à une association d'amateurs, fera sa première sortie en région parisienne. Le départ aura lieu à 13 heures gare du Nord, et le retour vers 18 heures.

★ **S'inscrire auprès de l'A.A.A.T.V.R.P., 46, avenue de Savigny, 93600 Aulnay-sous-Bois (envoyer une enveloppe timbrée à 2 francs).**

VIE QUOTIDIENNE

STATIONNER AU P.I.R. – Pour favoriser la fréquentation du parking d'intérêt régional (P.I.R.) de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), qui jouxte la gare S.N.C.F. et met Paris à dix minutes par le rail, la ville et le département vont associer leurs efforts : chaque automobiliste détenteur d'un titre de transport S.N.C.F., R.A.T.P. ou de la carte orange peut désormais garer chaque jour son véhicule au P.I.R. de Choisy-le-Roi pour 50 F par mois. Précédemment, il lui en coûtait 130 F.

VIVRE A PARIS

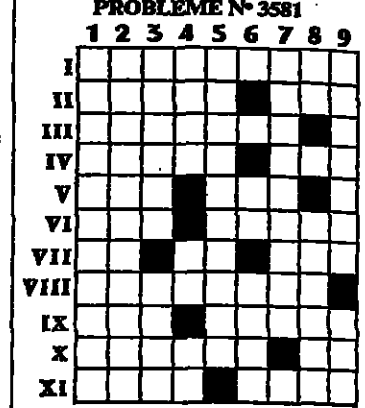
COMPRENDRE L'URBANISME. – En 50 pages joliment illustrées, vingt-quatre mots-clés et deux (bons) exemples, la mairie de Paris vient dans cette brochure de tenir un pari difficile : expliquer à ses administrés quels sont les objectifs et les moyens de la politique d'aménagement de Jacques Chirac. C'est autosatisfait, tout à fait muet sur les bavures de ces dernières années, mais clair, pratique et agréable à consulter. Tiré à 20 000 exemplaires, le document *Comprendre l'urbanisme à Paris* est disponible gratuitement à l'Hôtel de Ville et dans les bureaux d'accueil des vingt mairies d'arrondissement.

SÉCURITÉ SOCIALE

NOUVELLES FEUILLES DE SOINS SIMPLIFIÉES A PARIS. – De nouveaux modèles de feuilles de soins vont être mis en circulation à la fin de ce mois. Parallèlement, des ordonnances comportant un original à conserver par l'assuré et un volet établi par duplication à adresser au centre de paiement pourront être délivrées. Cette dernière mesure ne sera obligatoire qu'à compter du 1er janvier prochain.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3581



HORIZONTALEMENT

I. Travaille à l'œil. – II. Brûlait ce qu'il adorait. Fait toujours grosse impression. – III. Lieux de travail ou lieux de détente. – IV. Arrive en bout de ligne. Service d'ordre. – V. Son emploi s'accompagne souvent d'un pointage. Se portera ou se transportera. – VI. Ne voulut donc pas éclairer. C'est quand on la jette qu'elle nous est le plus utile. – VII. Lettres d'insultes. Note. Le cri des partisans de la « droite ». – VIII. Employées par un chef. – IX. A donc été trop légère ou trop lourde. Plus lourde à prendre qu'à porter. – X. Boites à ouvrage. Caractère grec. – XI. Se prend pour monter. Se dit pour son bien.

VERTICALEMENT

1. Est environné de moucherons. – 2. Passe donc tout son temps à lécher. – 3. Suscite bien des frictions. A aussi sa pyramide. – 4. Use donc avec précaution. Complètement ruinée. Négation. – 5. Beaucoup évitent de la prendre de peur qu'elle ne soit malheureuse. – 6. Belle voie. A donné naissance à un monstre. – 7. Entraient dans le vif du sujet. – 8. Pris en compte. Jadis un vilain, de nos jours un affreux. – 9. Choisie pour la revue de détails. Etait d'un genre douteux.

Solution du problème nº 3580

Horizontalement

I. Détective. – II. Echoué. Ut. – III. Curling. – IV. Oestres. – V. Team. – VI. Séborrhée. – VII. Ope. Aux. – VIII. Laser. – IX. Egérie. Va. – X. Ui. Aérées. – XI. Roussette.

Verticalement

1. Décapsuleur. – 2. Ecu. Agio. – 3. Thrombose. – 4. Eole. Opéras. – 5. Cuistreries. – 6. Tenter. Ere. – 7. Graham. Et. – 8. Vu. Emeu. Vêt. – 9. Etés. Extase.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 14 et mardi 15 novembre :

DES ARRÊTÉS

- Relatif à l'aération des logements.
- Portant fixation des traitements et soldes applicables à compter du 1er novembre 1983 aux emplois supérieurs de l'Etat classés hors échelle.

UNE DÉCISION

- Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers.

EXPORTER EST UN COMBAT. GAGNEZ-LE AVEC LE CREDIT LYONNAIS.

Aujourd'hui, exporter est une nécessité vitale pour les entreprises françaises. Mais pour réussir sur les marchés étrangers, il faut avoir tous les atouts.

Le Crédit Lyonnais, 5e banque mondiale, est pour vous un partenaire de poids dans cette guerre de l'exportation. En effet, pour le Crédit Lyonnais, l'exportation est une vocation. Non seulement il met à votre disposition ses experts et ses spécialistes, son réseau mondial, mais aussi ses services adaptés à toutes les situations.

SE FAIRE PAYER

Pour les entreprises qui exportent, se faire payer est la première préoccupation. Le Crédit Lyonnais dispose de moyens rapides et modernes de recouvrement et de paiement avec l'étranger, ce qui vous donne l'assurance de récupérer plus facilement vos créances.

CONNAITRE LES MONTAGES FINANCIERS DE L'EXPORTATION

Connaître toutes les possibilités de financement à l'exportation est un avantage de premier plan pour les entreprises. Le Crédit Lyonnais met sur pied avec vous le financement de vos investissements liés au développement de vos exportations et de vos implantations commerciales et industrielles à l'étranger. Enfin il met au point les financements de vos opérations à l'exportation, qu'elles concernent des biens de consommation ou des usines clés en main.

ATTAQUER DE NOUVEAUX MARCHÉS

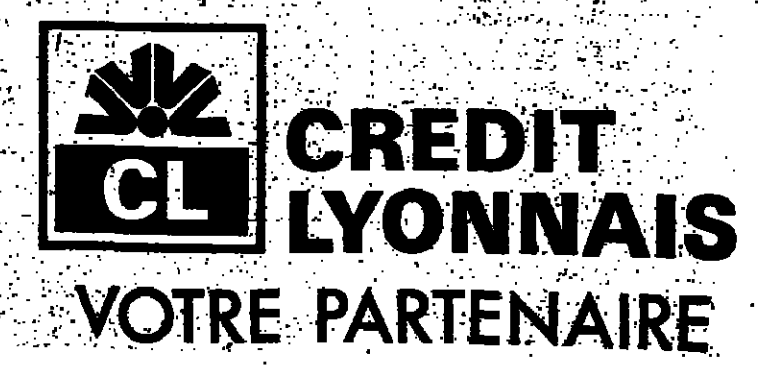
Le Crédit Lyonnais vous donne toutes informations sur les marchés étrangers et leurs réglementations. Il vous conseille pour organiser votre service exportation et pour définir une stratégie. D'autre part, il vous aide à former votre personnel en France et à l'étranger. Il vous fournit une assistance commerciale pour trouver des débouchés, des représentants ou des partenaires. Ses implantations dans 65 pays du monde et ses 20.000 collaborateurs à l'étranger sont à votre service.

UNE BROCHURE "EXPORTER POUR GAGNER"

Le Crédit Lyonnais présente dans cette brochure tous les moyens, financements et services, qui vous sont nécessaires pour réussir votre percée sur les marchés étrangers.

Pour l'obtenir,
– de Paris et région parisienne, appeler le 722.22.22
– de province, appeler gratuitement le (16) 05.22.22.22.

Ou mieux encore, demandez-la à votre agence Crédit Lyonnais, car rien ne vaut le contact direct. Ensemble nous choisirons les meilleures armes pour la réalisation de vos projets.



INTERMARCO-CONSEIL

Le Monde

économie

APRÈS LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DES CHARBONNAGES DE FRANCE

Un homme symbole

« Si l'on compte sur moi pour tempérer les syndicats, on se trompe. » M. Georges Valbon, entré en Charbonnages avec les convictions productivistes de son parti, n'avait pas caché en mars 1982 qu'il ne serait pas un président potiche. Et si des *« cyniques »* – ce qu'à demi-mot il n'excluait pas – l'avaient nommé là, lui le membre du comité central du parti communiste, pour montrer l'irréalisme des objectifs du P.C. en la matière, ils en seraient pour leurs frais.

Las, M. Valbon, malgré son assurance, son caractère affable, son physique toujours photogénique à cinquante-neuf ans passés – toutes qualités qui l'ont toujours servi dans « sa » ville de Bobigny comme à la tête du conseil général de la Seine-Saint-Denis, – avait contre lui la tradition : aux Charbonnages de France, c'est depuis toujours le directeur général qui dirige. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le courant n'est jamais passé entre M. Michel Hug, technocrate du tout nucléaire qui dirigea longtemps la direction de l'équipement d'E.D.F., et son président.

Et puis, avec un déficit qui continuait de se creuser, il fut d'une difficulté croissante d'affirmer que la nécessaire compétitivité du charbon français était une notion *« d'avant le 10 mai »*. D'autant que les réunions interministérielles eurent vite fait de réviser en baisse les rêves du premier ministre en mai 1981. Enfin, l'inventaire entrepris des richesses charbonnières nationales s'est révélé moins prometteur que ne l'espéraient les syndicats.

Comme dans le même temps cet ancien militant C.G.T. – il avait débuté comme typo à l'imprimerie Chaix – n'avait pu obtenir de ses pairs – devenus ses subordonnés – le travail le samedi qui aurait amélioré la pauvre productivité des mines nationales, M. Valbon se voyait contraint à des discours sur la relance du charbon, *« énergie d'avenir, industrie forte »*, de plus en plus décalés tant avec les réalités de la politique charbonnière qu'avec les promesses des socialistes comme des communistes depuis de longues années. Avec la non-indexation – contrairement à ce qui avait été promis – de la subvention aux Charbonnages dans le budget 1984, le double langage n'était plus possible.

Mais, militant communiste avant tout, M. Georges Valbon n'aurait sûrement pas quitté sa présidence sans l'aval du partis quoi qu'en dise M. Paul Laurent. De là à dire que le charbon est – comme on le prévoyait de longue date – la première pomme de discorde entre les communistes et socialistes. – B. D.

LES RÉACTIONS

M. GALLO : l'appartenance politique de M. Valbon n'est pas en cause

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré, le lundi 14 novembre : *« La personnalité et l'appartenance politique de M. Valbon ne sont pas en cause. Il peut se produire, entre un dirigeant d'entreprise nationale et un gouvernement, des différences d'appréciation sur la situation de leur secteur ou l'avenir de l'entreprise. Cela s'est produit récemment dans le secteur pétrolier. M. Valbon a remis sa démission. Le gouvernement en prend acte. La politique charbonnière du gouvernement reste fixée par le discours de Lens du président de la République (...). Le gouvernement a une politique. Cette politique est définie collectivement. Dès lors, le gouvernement dans ses rapports avec le dirigeant d'une entreprise nationale ne considère pas l'appartenance politique de M. Valbon. »*

M. Gallo a ajouté qu'il y a eu « adaptation » de la politique charbonnière. *« S'obstiner à nier les réalités ne peut pas être la politique d'un gouvernement responsable, particulièrement dans une période de crise »* a-t-il conclu.

M. Marcel Rigout, ministre délégué chargé de la formation professionnelle, a déclaré mardi 15 novembre que la démission du président des Charbonnages de France, M. Georges Valbon, était *« une décision personnelle »* et non *« une décision du parti communiste »*. M. Rigout – interviewé par TF 1 en marge du comité central du P.C.F. à Montreuil – a estimé qu'il ne fallait pas *« dramatiser »* à partir de cette démission ni *« en tirer des plans ou faire des hypothèses »*. Il a cité les cas de MM. Jean-Pierre Cot et Jean-Pierre Chevènement, ministres socialistes qui ont quitté leurs fonctions sans que cela remette en cause la participation du P.S. au gouvernement.

Pour sa part M. Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a constaté : *« Je ne suis pas vraiment surpris. Je ne comprends pas la politique charbonnière telle qu'elle a évolué. On avait annoncé une politique de relance du charbon national. Elle avait soulevé un grand espoir. Mais aujourd'hui elle évolue en sens inverse. Les mineurs réagissent. Ils expriment leur désaccord. »*

La fédération F.O. des mineurs estime que cette démission est la conséquence *« logique de la politique charbonnière incohérente que mène et qu'entend poursuivre le gouvernement »*.

La fédération souligne qu'elle est *« très attentive »* aux choix qui seront fixés lors du débat budgétaire au Parlement pour la politique charbonnière. Dans l'immédiat, fait-elle remarquer, *« nul ne peut mésestimer le sévère avertissement donné aux pouvoirs publics et à la direction des Charbonnages de France par les mineurs qui luttent pour la défense de leur emploi et auxquels F.O. apporte son soutien le plus total »*.

La fédération des ingénieurs des mines Minatom C.G.C. enfin *« a appris sans surprise »* la démission de M. Georges Valbon. Elle est *« à l'évidence consécutive à la modification de la politique charbonnière du gouvernement »*.

Dans un communiqué, la fédération considère que *« les changements de cap incessants qui depuis plus d'une décennie ont marqué la politique charbonnière française sont catastrophiques pour une industrie lourde par nature et dont les investissements aussi bien en personnel qu'en matériel mettent plusieurs années à produire leurs effets »*.

Elle *« demande instamment que le choix de la personne appelée à succéder à M. Valbon soit tel qu'elle puisse réussir à maintenir fermement les Charbonnages de France dans la voie d'une politique charbonnière ambitieuse et réaliste en obtenant des moyens adéquats »*.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EST EN REPRISE

Londres *(A.F.P.)* – La production industrielle britannique s'est élevée en septembre à un niveau inconnu depuis trois ans. Elle était en progression de 6,9 % sur le creux enregistré au premier trimestre 1981, au plus fort de la récession. Ce redressement est dû dans une large mesure à l'accroissement de la production de pétrole et de gaz en mer du Nord, qui va de record en record. Dans l'industrie manufacturière seule, il n'a atteint que 3,3 %, et l'activité y reste inférieure d'un peu plus de 18 % au sommet atteint au deuxième trimestre de 1979.

Avec les mineurs du Nord

(Suite de la première page.)

La silicose, triste spécialité du Nord - Pas-de-Calais (1) apparue avec la mécanisation entre les deux guerres, et qui a connu son apogée dans les années 50 et 60 : 14582 morts de 1958 à 1977, soit 700 par an en moyenne; 1004 au cours de la seule année 1969, presque autant que la fameuse catastrophe de Courrière, en 1906, qui a marqué l'histoire du bassin. La silicose, mauvaise conscience des ingénieurs – *« l'objectif officiel, pour le taux d'empoussiérage réglementaire, est de réduire à 10% le nombre de silicosés après trente ans de fond »*, marmonne, embarrassé, un jeune cadre, – hantise des ouvriers du fond et de leurs familles. La silicose, la première et la seule réponse de Mohamed, trente-cinq ans, interrogé sur son avenir en cas de fermeture des puits. *« Repartir au Maroc? Même avec une prime? Pour quoi faire? J'ai quinze ans de fond, j'ai 90% de chances d'avoir la silicose. Et, là-bas, pas de pension, pas de traitement médical. C'est la mort à courp sûr. »*

Les syndicalistes, la direction font la moue. Certes, le fléau existe. Il a beaucoup reculé. Aujourd'hui,on remonte du «fond» au «jour» les malades dès qu'ils sont atteints, et la médecine réussit à prolonger l'espérance de vie des hommes touchés, au point qu'elle rejoint presque aujourd'hui celle du mineur intact (il est vrai que celle-ci est très basse). *« A quarante ans, un mineur est croqué. Il est vieux, quoi... »*, explique un ouvrier cédétiste... En décembre 1981, pourtant, M. Petitmengin, directeur général de C.D.F., estimait encore que, dans les Cévennes, *« Un nouveau mineur de Ladrecht sur cinq, sacrifierait à la mine neuf annéest de vie » ! (le Monde* du 17 décembre 1981).

Conditions de travail inhumaines, morts par centaines, usure précoce, salaire médiocre (2), la mine, dans le Nord-Pas-de-Calais, est une fatalité, pas un espoir. Encore moins un débouché d'avenir. Tout le monde le sait et s'y résigne. *« La conversion est engagée depuis vingt ans. La difficulté d'exploiter le gisement est telle que tout le monde est persuadé que le bassin est épuisé. Chacun est conscient du catactère inéluctable de l'arrêt de l'extraction dans la région »*, avoue un syndicaliste. *« Les gens ne se font pas d'illusions. Les mineurs n'aspirent qu'à terminer leur carrière le plus vite possible »*, renchérit un autre. Et tous deux de se reprendre : *« Mais on ne peut pas le dire officiellement. »* Tout le monde le sait, oui, sauf la C.G.T., qui persiste et signe. *« Il faut produire partout où il y a du charbon. Le niveau ? C'est discutable. Ce qui compte, c'est le dynamisme, la volonté de sortir de vingt-cinq ans de récession. »*

Le bureau de réception de la coquette « maison syndicale » de Lens est décoré comme un relais de chasse. Pics, lampes de mineurs, képis à plumes de casoar, coupes, médailles, trophées de tout poil tapissent les murs, tous à la gloire de la mine et du mineur. Tradition oblige. *« Dans le bassin, si on consolide la production en accélérant les travaux de recherche, là résident les chances réelles de renaissance... »*

La renaissance par le charbon, peut-être. Mais par l'extraction charbonnière, sûrement pas. Car, s'il est possible d'imaginer le développement, dans le bassin, d'un *« pôle charbonnier »* axé sur l'industrie paracharbonnière – matériel minier, – les nouvelles utilisations du charbon – gazéification, liquéfaction, – la carbochimie, à partir de Marzingarbe, où sont produits des engrais chimiques, voire le traitement (cockeries, agglomérés) de charbon importé d'autres régions ou de l'étranger, la « commission régionale d'évaluation des ressources », créée et financée par la région, et qui vient de rendre ses conclusions, laisse peu d'espoir à long terme au maintien de l'exploitation. *« Aux conditions actuelles, les réserves trouvées dans les sièges examinés correspondent, grosso modo, aux estimations antérieures des H.B.N.P.C. »*, explique un expert membre de la commission.

Sur sept sièges encore en activité dans le Nord, deux seulement (Oignies et Aremberg) sont à peu près assurés d'un avenir à moyen terme. Des cinq autres, l'un (Barois Desjardin) n'a quasiment plus de réserves planifiables et doit fermer dès l'an prochain, deux (le 19 de Lens et le 3 de Courrière) n'ont plus respectivement que 1 million et 3,6 millions de tonnes de réserves planifiables, exploitables à des coûts dépassant de 2 à 4 centimes par thermie l'aide de l'Etat, et les deux autres (l'Escarpelle et Ledoux) posent des problèmes de choix délicats : des réserves existent – relativement limitées – à des étages inférieurs, mais il faudrait, pour les exploiter, procéder à des investissements importants de « raval » et accepter plusieurs années sans production.

Or le bassin Nord-Pas-de-Calais figure déjà, avec certains sièges du Midi (Ladrecht, Carmaux), parmi les principales sources de déficit de C.D.F., avec un rendement inchangé depuis dix ans en dépit des progrès techniques, inférieur de moitié à celui de la Lorraine, et un prix de revient près de deux fois supérieur au prix de vente (valorisation). Avec vingt et un mille salariés (37 % des effectifs totaux), il absorbe, bon an, mal an, 40 % de l'aide de l'Etat aux Charbonnages (30 % de l'aide directe à l'exploitation), mais ne produit que 17 à 18 % du total national. En un mot, un gouffre financier, auquel ses caractéristiques géologiques difficiles, rétives à tout effort de mécanisation, laissent peu de chances de retrouver jamais l'équilibre.

On comprend dans ces conditions que les élus s'interrogent. Le président de la République, lors de sa visite en avril, a été très clair : *« L'Etat ne pourra pas couvrir à la fois l'énorme déficit de l'extraction, prolongée artificiellement et, dans le même temps, participer massivement à la renaissance industrielle du bassin minier. (...) Un choix s'impose. »* Le choix sera fait le 25 novembre au cours d'une réunion extraordinaire du conseil général. L'issue, à vrai dire, ne fait guère de doute. *« Les sommes nécessaires pour assurer les investissements dans les Houillères sont telles que la région ne peut suivre ; il ne resterait plus rien pour le reste. (...) C'est un combat de vérité. Nous n'allons pas rater la xième révolution industrielle »*, explique M. Noël Josèphe, président (P.S.) du conseil régional.

En dépit des sommes rondelettes prévues par l'Etat pour aider la région à opérer sa conversion, pardon, sa *« renaissance industrielle »* – 200 millions de francs pendant cinq ans, répartis par moitiés entre des aides à la création d'emplois industriels et des actions d'accompagnement (formation, équipements, etc.), – la mue ne sera toutefois pas aisée. Non pas que la fermeture du puits risque d'entraîner un drame social, puisque la récession s'opérera en *« douceur »*, par *« fusion naturelle »* (les effectifs du fond devraient passer, du fait des départs à la retraite, de neuf mille à quatre mille deux cents d'ici à 1990), mises en préretraite, mutations ou départs volontaires. Non pas que le poids économique de l'activité des H.B.N.P.C. soit encore considérable : les Houillères restent, certes, le premier employeur régional, devant la S.N.C.F., mais elles ne représentaient, en 1980, que 1,8 % du produit régional et à peine 4 % du produit industriel, le total des emplois directs et indirects ne dépassant guère quarante mille (pour une population salariée de un million cent cinquante-huit mille).

La mère houillère

Mais, outre que la conjoncture économique n'est guère favorable aux créations d'emploi, l'empreinte de la mine, la *« mère houillère »*, reste si forte, marquant le paysage, l'habitat, la population, les habitudes, qu'il ne sera pas facile au bassin de sortir définitivement du charbon.

En dépit des efforts faits depuis dix ans pour amorcer un transfert vers les collectivités locales, les Houillères restent propriétaires dans le bassin de 8 052 hectares de terrains, dont 3 857 de terrils et de friches industrielles, meurtrissures sinistres qu'il faudra bien effacer du paysage pour attirer de nouvelles industries, de 905 kilomètres de voirie, de trente-huit églises, de cinquante-quatre bâtiments ou terrains de sport, de trente et une salles des fêtes, ouvroirs, écoles ménagères, etc. Surtout, les Houillères possèdent encore 137 000 logements, soit de 35 % à 59 % du patrimoine des communes minières, occupés à 80 % par des salariés et surtout des retraités et veuves de l'entreprise. Encore très peu réhabilités (un quart du total environ), en dépit d'une aide publique importante et d'un effort massif des Houillères, leur propriété et leur gestion font l'objet d'âpres disputes entre les communes et la direction.

Enfin, séquelle la plus grave, car sans doute la plus durable, la mine a marqué pour des décennies la population. Population de retraités (120 000 au total) visible à l'œil nu, dans des communes comme Bruay-en-Artois, où, faute d'emplois de substitution, après la fermeture des puits, le pays tout entier vit aujourd'hui au rythme des retraites et pensions.

Population sous-éduquée : les traditions et les conditions matérielles ne poussaient pas aux études des enfants. Résultat : un taux de bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur inférieur de plus de trois points (9,6 % contre 12,8 %) à la moyenne nationale. Population enfin de militants, où le poids de certains syndicats et partis hostiles à la reconversion risque de s'avérer le pire des freins au renouveau.

« Sur le granit pousse la droite, dit-on. *Sur le charbon a poussé, dans toute l'Europe, un syndicalisme très conservateur combatif sur des objectifs à court terme, très corporatiste »*, explique M. Gillet, professeur d'histoire à l'université de Lille, auteur notamment d'un ouvrage intitulé *les Charbonnages du nord de la France au dix-neuvième siècle*. *« Normal »*, dit-il. Face au pouvoir absolu des Houillères de jadis s'est très vite structuré un réseau de militants très actifs qui a maintenu sa force pour contrer par tous les moyens possibles celle des compagnies.

A Sallaumine, près de Lens, explique M. Gillet, Le P.C. tient tout : la mine, par les délégués ; la municipalité, l'harmonie municipale, le club de sport, la formation permanente des adultes, etc. (3). *« A Sallaumine, les élus ont toujours joué la mine. Aujourd'hui, il y a cassure. Les jeunes n'y croient plus du tout. »* C'est peut-être une chance.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Pour des raisons inconnues, cette maladie est beaucoup moins fréquente dans les autres bassins européens, sauf les Cévennes, en dépit de taux d'empoussiérage supérieurs.

(2) Un mineur gagne de 5 000 à 6 000 F par mois, plus les avantages en nature (logement, charbon, soins médicaux gratuits), soit, *grosso modo*, l'équivalent de 7 500 à 8 000 F par mois.

(3) Enquête de Gérard Gayot et Claude Dubar dans *Sociabilité et mémoire collective*.

LF MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,1400	8,1450	+ 175	+ 205	+ 325	+ 365	+ 915	+ 1010
$ can.	6,5840	6,5885	+ 145	+ 190	+ 300	+ 355	+ 855	+ 960
Yen (100)	3,4680	3,4715	+ 170	+ 195	+ 330	+ 355	+ 995	+ 1050
DM	3,0395	3,0415	+ 160	+ 175	+ 305	+ 330	+ 920	+ 965
Florin	2,7135	2,7160	+ 140	+ 155	+ 265	+ 285	+ 775	+ 820
F.B. (100)	14,9700	14,9800	+ 410	+ 500	+ 700	+ 840	+ 1700	+ 2000
F.S.	3,7610	3,7640	+ 275	+ 300	+ 510	+ 540	+ 1485	+ 1550
L (1 000)	5,0225	5,0275	– 210	– 175	– 410	– 360	– 1325	– 1220
£	12,0800	12,0900	+ 300	+ 355	+ 610	+ 700	+ 1750	+ 1930

TAUX DES EURO-MONNAIES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
$ E.-U.	9 3/16	9 9/16	9 5/16	9 11/16	9 1/2	9 7/8	9 11/16	10 1/16
DM	5 5/8	6	5 5/8	6	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4
Florin	5 1/4	6	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 1/2	6	6 5/8
F.B. (100)	7 1/2	8 1/2	8 1/4	9 1/8	8 3/4	9 1/2	9 3/8	10 1/4
F.S.	1 7/8	2 3/8	3 3/16	3 9/16	3 7/8	4 1/4	4	4 3/8
L (1 000)	15 3/4	17 1/4	16	17	16 1/4	17 1/4	17	18 1/8
£	8 13/16	9 7/16	8 7/8	9 1/2	9	9 9/16	9 1/16	9 11/16
F. franç.	11 3/4	12 1/4	12	12 3/4	12 1/8	12 7/8	13 5/8	14 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MOUVEMENT DE PROTESTATION DES POMPISTES

La situation semble revenir à la normale

« La profession reste mobilisée en attendant les propositions constructives qui, selon les pouvoirs publics, doivent être présentées mercredi 16 novembre », déclare dans un communiqué la C.S.N.C.R.A., l'une des principales organisations représentatives des pompistes, qui a été à l'origine du mouvement de protestation lancé à la veille du 11 novembre.

Alors que, mardi 14 novembre, la nouvelle réglementation permettant aux distributeurs de carburant de pratiquer des rabais élargis (jusqu'à 17 centimes par litre) entrait en vigueur, la situation semblait être à peu près normalisée, dans la plupart des départements. Les dépôts qui, lundi restaient bloqués par des pompistes, notamment en Bretagne, dans le Centre et dans le Midi-Pyrénées, avaient été dégagés grâce à l'intervention des forces de l'ordre ou par les manifestants eux-mêmes. Seul restait soumis au blocus le port pétrolier de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) où les quarante pompistes – détaillants, qui bloquaient depuis mardi matin 4 heures l'un des principaux accès du port ont été à leur tour « coincés » par une contre-manifestation de vingt transporteurs routiers lesquels ont formé un barrage avec leurs camions citernes.

Mardi également devait être appliquée la nouvelle grille de prix des carburants, se traduisant par une baisse de 2 centimes par litre pour l'essence ordinaire (de 4,66 F à 4,64 F par litre en région parisienne), un maintien du prix du super (4,96 F) et une majoration de 1 centime par litre pour le gazole (3,70 F à 3,71 F) et de 0,7 centime par litre pour le fuel domestique (259,60 F par hectolitre)

● **Menace de grève administrative dans vingt-deux mairies du Lot.** – Vingt-deux maires du canton de Bretenoux, près de Figeac (Lot), sont prêts à observer une grève administrative si la C.U.A.E.M. de Laval-de-Cère, usine spécialisée dans le ferro-alliage, ferme ses portes. Ils en ont appelé, lundi 14 novembre, au ministère pour que le groupe Pechiney, dont dépend la C.U.A.E.M., revienne sur sa décision de fermeture de cette unité, mesure prise dans le cadre d'un plan de restructuration.

AGRICULTURE

POUR LA PREMIÈRE FOIS AUX ÉTATS-UNIS

Le Congrès propose de subventionner la réduction de la production laitière

Selon les estimations du département de l'agriculture à Washington, la production mondiale de céréales ne devrait pas décliner en 1983, au contraire même, en dépit de la forte baisse enregistrée aux Etats-Unis mêmes. Celle-ci est, en effet, compensée en partie par l'augmentation des productions en Chine, en Argentine et en Europe.

Le département de l'agriculture estime à 1,59 milliard de tonnes la production céréalière mondiale, dont 481 millions de tonnes de blé, ce qui constituerait un nouveau record.

La production mondiale de riz atteindrait 427 millions de tonnes, un record à nouveau, celle de soja, 77,5 millions de tonnes (– 18 % sur 1982) et celle de coton 65,3 millions de balles (– 3,5 %).

Aux Etats-Unis, les récoltes de maïs et de coton sont à nouveau estimées en baisse : 104 millions de tonnes pour le maïs (– 51 % sur 1982), 7,5 millions de balles pour le coton (– 37 %). La récolte de soja diminue fortement également, avec 42 millions de tonnes (– 31 %). On sait que ces réductions sont dues aux programmes gouvernementaux mis en place pour dégonfler les stocks ; à cela s'est ajouté l'effet de la sécheresse. Pourtant, en blé, ces programmes ont eu moins de succès : la récolte a atteint 65,5 millions de tonnes, soit seulement 14 % de moins par rapport à la récolte record de 1982, où l'on produisit 76,2 millions de tonnes. Mais surtout, selon le *New York Times*, les spécialistes prévoient une reprise considérable de la production de blé en 1984, avançant le chiffre de 81 millions de tonnes, provoquant à nouveau un excédent, en pleine année électorale. D'où, pour soutenir les prix du blé, une augmentation possible des subventions fédérales aux agriculteurs. Le gouvernement américain aura également à faire un choix dans le domaine laitier, où la surproduction a entraîné des dépenses de soutien, pendant l'année fiscale achevée le 30 septembre, de 2,6 milliards de dollars (20,8 milliards de francs). Le Congrès, pour la première fois aux Etats-Unis, a adopté le principe d'une subvention pour les producteurs qui réduiront leur production laitière de 5 % à 30 %. Elle serait égale à 80 % de la valeur des quantités non produites pendant quinze mois. Dans le même temps, le prix officiel de soutien du lait serait diminué de 50 cents (12,60 dollars au lieu de 13,10 dollars pour 45 kilos). A ce projet de loi qui a reçu l'aval des coopératives laitières, et celui, au départ du moins, de M. John Block, secrétaire à l'agriculture, le gouvernement préférerait une formule plus simple et moins coûteuse, c'est-à-dire une réduction plus prononcée du prix de soutien du lait. Mais cela sera-t-il réalisable en année électorale ?





هكذا من الأصل

AFFAIRES

POINT DE VUE

Pour une industrie d'initiatives

par ROBERT LAGANE (*)

Il y a quelques années, tout le monde parlait de réconcilier les Français avec leur industrie et de réhabiliter ce malfaiteur potentiel que l'opinion publique vouait aux gémonies : le chef d'entreprise.

En cet automne 1983, le son de cloche a changé, les sondages réalisés auprès des Français témoignent d'une compréhension surprenante pour les problèmes des dirigeants d'entreprise, les ministres ne cessent de les encourager, depuis le premier ministre qui prône *la création de cent mille entreprises* tout comme Mao Zedoung appelait à ce que les Cent Fleurs s'épanouissent, jusqu'au ministre de l'industrie qui chante les *louanges des P.M.I., sans parler du* plaidoyer du président de la République contre la taxe professionnelle, *« cet impôt imbécile »*.

Seulement voilà, tout cela se passe au chevet de l'entreprise qui agonise tandis que ses anciens adversaires l'arrosent de leurs pleurs. Deux mille deux cents entreprises cessent leur activité chaque mois de 1983 contre environ mille huit cents en 1982. Fait plus grave, les liquidations concernent des effectifs plus importants que les années précédentes. Dans un mouvement comme ETHIC, qui regroupe des moyennes entreprises de cinquante à deux mille personnes, c'est deux à trois appels à l'aide que nous enregistrons chaque semaine.

Pour expliquer un tel hiatus entre le discours et l'acte les faits ne manquent pas, et l'on entend souvent les mouvements patronaux incriminer la hausse implacable des charges sociales et fiscales, le contrôle des prix ou les « lois Auroux ».

Mais ces facteurs en eux-mêmes n'expliquent pas tout, car les freins à l'initiative ne datent pas tous de 1981. Voilà des années que les pouvoirs publics prétendent jouer au mécano en taillant directement ou indirectement des empires ou des marquisats industriels, qu'ils interviennent à coups de subventions ou de prêts dans la plupart des branches industrielles ; la sidérurgie dès avant 1981, l'informatique au temps du plan-calcul, aujourd'hui la chimie, la machine-outil, le bois... Toutes ces pratiques, celles du précédent septennat comme celles d'aujourd'hui, ont eu pour résultat, d'abord de fausser la concurrence lorsque des politiques de tarification à courte vue ont entravé les possibilités de développement et d'investissement industriels, puis de la déséquilibrer dans l'autre sens et de rançonner le contribuable en pratiquant l'acharnement thérapeutique vis-à-vis de groupes qui n'étaient plus en état de se subvenir à eux-mêmes.

Si cette pratique est voyante à l'égard des piliers du secteur public que sont E.D.F. et la S.N.C.F., dont les publicités accrocheuses : « Des hommes au service des hommes » et « Essayez la concurrence » cachent les fantastiques déficits, elle n'en est pas moins réelle vis-à-vis de grands groupes récemment nationalisés ou même privés.

En 1981, les cinq plus grandes entreprises françaises (deux publiques, une nationalisée, une nationalisable et une privée) ont perdu en moyenne 5 600 francs par salarié. Le principe est simple à comprendre ; dès qu'une entreprise privée atteint la taille critique autour de dix mille salariés et de 3 milliards de chiffre d'affaires, elle intéresse de très près les pouvoirs publics : sa politique tarifaire joue sur l'indice des prix, sa politique sociale devient une vitrine, la localisation de ses établissements n'est pas indifférente à la politique régionale... et toutes les bonnes et surtout les mauvaises fées des ministères feutrés du septième arrondissement l'entourent de leurs conseils et de leurs liens affectueux... et solides.

Cette prise en charge progressive du secteur productif par la puissance publique produit des effets dévastateurs sur l'ensemble de l'économie. Depuis trente mois, l'évolution de la politique industrielle se fait au rythme de la politique conjoncturelle (quatre ministres de l'industrie depuis mai 1981) et ne se prête pas au choix judicieux des investissements par les décideurs privés. L'environnement économique de l'industrie varie, lui aussi, par à-coups avec la volte-face sur l'impôt sur les grandes fortunes, sur l'avoir fiscal, sur la progression des dividendes, sur la fixation des prix.

Mais le hiatus le plus grave est le postulat selon lequel *les grandes entreprises seraient aujourd'hui le fer de lance de l'économie*, alors que la situation de leurs marchés, l'intensité de la concurrence, la surcapacité fréquente de leurs installations, la lourdeur de leurs structures, la baisse de leur rentabilité ne les rendent souvent pas en mesure de relever le défi de l'emploi, de mettre en œuvre de nouveaux investissements et de conquérir de nouveaux marchés.

Ce rôle est maintenant dévolu aux *moyennes entreprises* qui sont, de ce point de vue, dans une situation plus enviable, ainsi qu'en atteste une étude récente de la centrale des bilans auprès des sociétés françaises. Mais les moyennes entreprises ne pourraient jouer un rôle de fer de lance que si des mesures concrètes d'incitation sont prises et des freins levés qui, aujourd'hui, ne leur permettent pas d'exploiter leur potentiel de développement. En particulier, il convient d'accorder à la moyenne entreprise un droit à l'expérience sociale, mais aussi organisationnelle, *financière ou commerciale*, et il est *nécessaire* d'aménager la flexibilité des conditions d'exploitation des entreprises afin qu'elles puissent allier rentabilité économique et épanouissement de la communauté d'hommes et de femmes qui les composent.

Décongestionner, désétatiser, déréglementer... pour le progrès. Voilà des mots qui ne correspondent pas à l'aspiration naturelle du haut fonctionnaire dont la formation l'incite à un *interventionnisme forcené*, qu'il serve un gouvernement de gauche ou de droite. Mais peut-être, *un jour, les Français s'apercevront-ils* que la plupart des grands pays industriels n'ont pas de ministère de l'industrie.

(*) Président national du mouvement patronal ETHIC (Entreprises de taille humaine, industrielles et commerciales).

MONNAIES

DOLLAR FERME 8,14 FRANCS

Le dollar s'est montré ferme, mardi 15 novembre, en dépit d'une forte contraction de la masse monétaire des Etats-Unis, en diminution de 2,5 milliards de dollars pour la semaine se terminant le 2 novembre.

A Francfort, la monnaie américaine a valu 2,6750 DM environ contre 2,6670 DM, et, à Paris, elle s'est élevée de 8,11 F à 8,14 F.

Le pari d'Elf-Aquitaine : rééquilibrer les comptes de sa chimie lourde en trois ans

Elf-Aquitaine veut relever le défi. Trois ans pour rééquilibrer les comptes de sa chimie lourde (amortissements déduits) : c'est l'ambitieux objectif que s'est fixé son P.-D.G., M. Michel Pecqueur. Objectif doublé d'un véritable pari. Car cette année encore, la chimie lourde dont la compagnie pétrolière a désormais la charge, exclusivement ATO-Chem, né le 1er octobre de la réunion d'ATO-Chimie, de Chloe-Chimie et des actifs de P.C.U.K., qui lui ont été dévolus, enregistrera encore de lourdes pertes : 1,2 milliard de francs.

Ce pari, MM. Pecqueur et Sautier, responsables de cette branche, veulent le gagner en adoptant, pour l'avenir, la troisième stratégie proposée par les experts du IXe Plan pour la chimie, qui repose sur un développement volontariste accéléré vers l'aval. La tâche promet d'être rude.

La chimie lourde française est plus malade que les autres. Trop dispersée, elle a trop longtemps *« vécu près de grands groupes, qui n'ont pas consacré les moyens nécessaires pour la développer »*, a expliqué M. Sautier. Elle ne peut ainsi jouer sur l'effet de taille. Ses prix, trop bas, constituent aussi un sévère handicap. Cela posé, les responsables d'Elf-Aquitaine estiment que la partie est jouable. *« La chimie de base française n'est pas la sidérurgie (la part de la main-d'œuvre n'est pas la même) »* et elle n'a pas accumulé de retard technologique. L'effort à produire pour la redresser en trois ans n'en sera pas moins considérable. Mais *« il n'est pas question d'accroître les capacités, ni de tout faire »*, a précisé M. Sautier.

Mais comment s'y prendre dès lors que l'idée de rebâtir (solution idéale) est écartée ? Il faut d'abord concentrer sur les trois sites prometteurs (Gonfreville, Lavera, Feyzin) en spécialisant chacun d'entre eux, si possible en nouant, avec des groupes européens, des alliances visant à une meilleure répartition des tâches : opérer, avec les outils disponibles en les modernisant, des transferts de production (exemple : passer de la fabrication de polyéthylène basse densité standard au polyéthylène linéaire) ; procéder à des fermetures appropriées ; développer à tout prix les spécialités, autrement dit la chimie sur mesure, et en faire un axe prioritaire ; investir bien sûr (800 millions à 900 millions de francs par an) en faisant appel aux capacités de financement internes mais aussi au marché financier ; réduire, enfin, les effectifs (deux mille personnes). Telles sont les mesures qu'Elf-Aquitaine est déterminé à prendre et dont la mise en application ne pose pas, sur un plan social, de problème *« dramatique »*, *« si la mobilité géographique et technologique est acceptée »* et dans la mesure où le groupe aura recours à toutes les possibilités offertes (Fonds national pour l'emploi, retraites anticipées) pour résorber son personnel excédentaire.

Mais pour conduire d'ici trois ans sa chimie lourde à *« un niveau compétitif international convenable »*, Elf ne peut pas compter sur ses seules forces. Les pouvoirs publics doivent l'épauler. Le facteur prix est primordial. Dans ce domaine la liberté doit être rendue, un bien grand mot signifiant seulement : possibilité d'aligner les barèmes sur les niveaux européens. Avec les récentes majorations accordées aux matières plastiques, la moitié du chemin a été faite. MM. Pecqueur et Sautier sont confiants dans la parole de l'Etat. Rendez-vous est pris pour février 1984. En principe, satisfaction devrait leur être donnée. Le retour à la rentabilité mais aussi la faculté de négocier avec la concurrence sont liés à de tels rajustements. Mais la réussite dépend aussi des tarifs de l'énergie. M. Pecqueur voudrait avoir accès à une électricité moins chère. Avec sa chaîne chlore, ATO-Chem est un des plus gros clients d'E.D.F. (3 % des ventes de courant haute tension, soit 4,6 milliards de kWh par an). Le groupe présente cette particularité que ne possède ni Pechiney ni la S.N.C.F. : pouvoir moduler sa consommation. ANDRÉ DESSOT.

SOCIAL

LA CHAPELLE-DARBLAY : LA NÉGOCIATION EST ENTAMÉE AVEC LA C.G.T.

« Un concours de circonstance » : c'est sans gravité que la C.G.T. juge le demi-échec de la première négociation entre elle-même et la direction de la papeterie de la Chapelle-Darblay depuis l'annonce du nouveau plan Parenco qui permet le maintien de quatre cents emplois supplémentaires (*le Monde* du 11 novembre). Cette rencontre s'est déroulée lundi 14 novembre avec M. Jean-Charles Guggemos, directeur général de la Chapelle-Darblay. Elle devait initialement se tenir avec M. John Kila, P.-D. G. de Parenco, mais des *« circonstances exceptionnelles »* l'ont obligé à retourner aux Pays-Bas en début d'après-midi. Toutefois, de source syndicale C.G.T., M. Kila a eu un contact avec M. Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., qui lui aurait rappelé son accord de principe sur la base du projet industriel présenté le 10 novembre par Parenco.

M. Krasucki aurait demandé des éclaircissements sur le projet industriel et sur des problèmes sociaux tels que les rémunérations, la mise en formation, les licenciements des délégués, les sanctions. Une nouvelle réunion devrait se tenir dans le courant de la semaine avec un représentant de Parenco.

UNE QUARANTAINE D'OUVRIERS DE RENAULT-BELGIQUE FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

Une quarantaine d'ouvriers de l'usine Renault de Vilvorde, au nord de Bruxelles, délégués syndicaux et membres de la Fédération générale des travailleurs de Belgique (F.G.T.B.), syndicat socialiste, ont commencé lundi 14 novembre une grève de la faim pour réclamer la réintégration d'un ouvrier. Ce dernier avait été licencié après une légère bousculade avec un responsable de l'usine. Le 30 décembre, une pancarte circulait dans l'atelier de montage : *« 1982 : félicitations. 182 206 voitures. Nous l'avons fait. La direction. »* L'ouvrier avait voulu remplacer cette dernière phrase par : *« Les travailleurs l'ont fait. »* Récemment, le tribunal du travail a estimé que le licenciement pour faute grave était injustifié, et l'ouvrier demande soit son retour à l'usine, soit une indemnité de 5,5 millions de francs belges (environ 800 000 francs).

● **Manifestation de commerçants à Lyon.** — Environ cinq cents commerçants indépendants, appartenant à la Fédération française des associations de commerçants indépendants (FAL), ont manifesté le lundi 14 novembre à Lyon. Ils ont demandé la démission de M. Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, qui vient d'accorder l'autorisation pour l'ouverture d'un supermarché dans la région contre l'avis de la commission départementale de l'urbanisme commercial.

Les rencontres nationales Un métier pour réussir

« PAS UN JEUNE NE DOIT RESTER SANS FORMATION » a déclaré M. Mitterrand

Faire le bilan du dispositif en faveur de la formation des jeunes de seize à dix-huit ans, et tenter d'en améliorer le fonctionnement pour la campagne 1983-1984, tels étaient les objectifs des rencontres Un métier pour réussir qui se déroulent les 14 et 15 novembre à Paris, sous l'égide du ministère de la formation professionnelle, à la suite de quatorze séances de travail similaires qui ont eu lieu dans des villes de province.

« Pas un jeune de ce pays ne doit rester sans formation, c'est la condition du redressement national », a déclaré M. François Mitterrand à l'ouverture de la première journée. *« Quoi de plus triste que de laisser ces jeunes en jachère »*, s'est-il exclamé, avant de se féliciter des premiers résultats obtenus et de réclamer *« de l'audace »* pour que *« la routine ne dévore pas le terrain si chèrement gagné »*.

Au président de la République espérant qu'*« un grand vent d'air frais souffle sur les C.A.P. »* (dont tous les diplômes ne sont plus adaptés au monde moderne), M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, avait déjà répondu, en écho, en proposant de poursuivre son action pour améliorer qualitativement la formation.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAGA TRANSPORT

Le conseil d'administration de la Société Saga Transport s'est réuni le jeudi 10 novembre 1983 à 11 h 30.

Il a enregistré la démission de M. Gérard Nouveau de ses fonctions de président, et a désigné, pour le remplacer, M. Michel Castres Saint-Martin, administrateur de la société.

M. Michel Fiemeyer a été confirmé par conseil d'administration dans ses fonctions de directeur général.

Le président a également confirmé M. Jacques Peltier dans ses fonctions de directeur général adjoint.

S.C.G.P.M.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société, à fin juin, est de 250,88 millions de francs, contre 268,06 millions de francs au 30 juin 1982. Ce léger fléchissement de l'activité est dû pour une grande part à des retards dans la mise en route des chantiers de certains marchés publics dont les clients restent dans l'attente de l'attribution des crédits nécessaires.

Il n'affecte en rien les résultats du semestre qui se situent à 8,34 millions de francs avant I.S. au 30 juin 1983, contre 8,52 millions de francs pour la même période de l'exercice précédent.

Les résultats de l'exercice 1983 devraient être en tous points comparables à ceux affichés par la société au 31 décembre 1982.

Le carnet de commande se monte à 638 millions de francs hors taxes, au 30 juin 1983, contre 510 millions de francs à fin octobre 1982, et comprend pour la première fois des marchés à l'exportation.

Les sommes consacrées à l'investissement sont en progression et s'élèvent à 7,26 millions de francs à fin septembre 1982, contre 5,66 millions de francs à la même date lors de l'exercice précédent.

SEFIMEG

Au 30 septembre 1983, les recettes totales de SEFIMEG atteignaient 152539000 F, en augmentation de 10,86 % par rapport à celles de la période correspondante de 1982 qui étaient de 137592000 F. Les seuls loyers ont enregistré, dans le même temps, une progression de 9,11 %, de 130816000 F à 142739000 F.

DAFSA vient de publier dans le cadre de sa collection

« ANALYSES DE SECTEURS »

un ouvrage intitulé

L'INDUSTRIE DES MACHINES-OUTILS A MÉTAUX DANS LE MONDE

Sur ce marché, dont le caractère cyclique est très accusé, une baisse particulièrement forte de la demande a marqué les années 1981 et 1982.

Les experts considèrent que la reprise qui commence à se dessiner en 1983 et qui devrait se poursuivre en 1984 serait d'une ampleur plus faible que la dépression qui l'a précédée pour de multiples raisons (diminution des parcs, poursuite de la tendance au vieillissement, sous-utilisation des appareils productifs des branches clientes, moindre utilisation du métal).

Dans un climat de très forte concurrence, la commande numérique a placé les atouts des producteurs sur le terrain technologique ; plusieurs industries nationales (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France) ont ainsi perdu des points sur leur marché intérieur et sur les marchés extérieurs où elles étaient traditionnellement implantées.

L'industrie allemande a pu maintenir sa position mais la situation des principales entreprises s'est détériorée.

L'industrie italienne a pu maintenir sa domination sur son marché et son fort taux d'exportation (50 %).

L'industrie japonaise, soutenue par un développement de son marché intérieur sur des produits technologiquement avancés, a conquis près d'un cinquième du marché américain. Si les exportations représentent depuis 1976 un peu plus de 35 % de la production, leur composition s'est profondément modifiée au profit des machines à C.N. (trois quarts des exportations en 1982 contre un quart en 1976) et sur le plan géographique (65 % vers les pays de l'O.C.D.E. en 1982 contre 30 % en 1976).

A la base des changements structurels récents, on trouve deux idées directrices :

- l'intégration de la fabrication de la commande numérique par les principales entreprises (Cincinnati Milacron, Makino, Okuma, Gildemeister) ou, de façon plus marginale, la prise de participations de sociétés d'électronique dans le secteur (Fanuc, Olivetti) ;
- la modification de l'organisation industrielle (production de composants normalisés, recours à la sous-traitance, délocalisation de certaines productions).

L'analyse de plus de vingt-cinq sociétés, parmi les plus importantes au niveau mondial, a permis de montrer :

- la dégradation récente des résultats des sociétés : très forte aux U.S.A. en 1982 et sensible en R.F.A. notamment par celles qui étaient spécialisées dans les produits exposés à la concurrence japonaise (Gildemeister et Pittler) ;
- l'importance des frais financiers, notamment en France à partir de 1981, où le financement des stocks d'encours n'est pratiquement pas assuré par les avances clients.

Cette étude est disponible auprès du bureau de vente de DAFSA, au 7, rue Bergère, 75009 PARIS (tél. : (1) 523-19-19), prix : 7 800 F H.T.-8 346 F T.T.C.

MARCHÉS FINANC

PARIS

NEW-YO

LA VIE DES SOCIÉTÉS

VALEURS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 novembre

Glissement

La Bourse de Paris s'est remise mardi, après quatre séances de hausse, à piétiner. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,07 % au-dessus de son niveau précédent. Aucune nouvelle n'est parvenue sous les colonnes de nature à inquiéter. Bien au contraire. Wall Street reste sur une pente ascendante, l'effet « Delors » avec la nécessité de maintenir un marché de capitaux à risques continue à rasséréner. La baisse du loyer de l'argent au jour le jour est bien ressenti.

A dire vrai, le comportement du marché n'a rien pour surprendre. Maintenant que les places laissées libres après les récents dégagements ont été réoccupées, les opérateurs cherchent, sans les trouver, des placements encore intéressants. Il y en a, mais un mot revient toujours dans la bouche des professionnels : « Trop cher ». Alors, souffrant d'indigestion, la Bourse tourne lentement en rond, d'autant plus lentement qu'en dehors de l'offre habituelle, les ventes sont peu nombreuses. De ce fait, la situation se fige derechef. La preuve en est : peu nombreuses en règle générale, hausses et baisses ont revêtu une faible ampleur. Cinq valeurs ont monté de plus de 2 % avec Docks de France en tête (+ 3,5 %), une dizaine ont fléchi de ce taux et plus, Saint-Louis étant relativement la plus affectée (– 3,8 %). Malgré la remontée du dollar, la détente s'est poursuivie sur la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,48 F et 10,54 F, contre 10,50 F et 10,70 f.

Légère progression de l'or à Londres avec l'once de métal précieux à 383,25 dollars (+ 0,65 dollar). A Paris, le lingot s'est d'abord inscrit à 100 050 F puis 100 200 F (+ 200 F). Le napoléon a reproduit son cours précédent de 651 F. Le volume des transactions a un peu augmenté : 12,83 millions de francs contre 10,89 millions de francs.

NEW-YORK

Soutenu

Le marché new-yorkais a fait preuve d'une bonne tenue lundi en dépit des prises de bénéfices intervenues à l'approche du son de cloche final et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a finalement mis 3,87 points à son actif, à 1 254,07, alors qu'il avait gagné jusqu'à 10 points à la mi-séance.

Le volume des échanges a atteint 86,9 millions d'actions (contre 74,3 millions le vendredi précédent), signe d'un regain d'intérêt des investisseurs à l'égard d'un marché un peu assaini, après avoir progressé de plus de 30 points la semaine précédente en termes d'indice D.J. des valeurs industrielles. Les hausses l'ont emporté sur les replis dans la proportion de 1 000 contre 610 titres et A.T.T., Merrill Lynch, General Electric et I.B.M. ont avoisiné, voire dépassé, pour les deux premières sociétés, le million de titres échangés lundi.

Les valeurs de l'industrie chimique, les grands magasins et les sociétés pharmaceutiques ont paru les valeurs les plus en vue et certaines banques ont tiré profit des informations selon lesquelles le grave problème de l'endettement du Brésil trouverait une amorce de solution. Annoncée après la fermeture de la Bourse, la diminution de 2,5 milliards de dollars de la masse monétaire américaine (M-1) au cours de la semaine s'achevant le 2 novembre dernier, n'a pas pu avoir d'effet sur la cote.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 14 nov.
Alcoa	44 3/8	43 3/4
A.T.T.	63 5/8	62 1/2
Boeing	40 5/8	41 1/4
Chase Manhattan Bank	46 5/8	47 1/2
Du Pont de Nemours	52 1/4	52 3/4
Eastman Kodak	70	70 7/8
Exxon	38 5/8	38 1/8
Ford	66 1/8	64 3/4
General Electric	56	56
General Foods	50	49 7/8
General Motors	76 1/2	77 1/4
Goodyear	31 1/4	32 1/8
I.B.M.	127	127 1/8
I.T.T.	42 7/8	43
Mobil Oil	29 3/4	29 3/8
Pfizer	40 1/2	40 7/8
Schlumberger	50 3/4	50 1/2
Texaco	36 1/2	36
U.A.L. Inc.	33 7/8	34 3/8
Union Carbide	65 1/8	66 1/4
U.S. Steel	27 1/2	27 1/2
Westinghouse	49	49 1/4
Xerox Corp.	46 3/4	46 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ÉLECTROLUX. – C'est mardi 15 novembre que la firme suédoise A.B. Électrolux a fait son apparition sur le marché officiel de la Bourse de Paris à l'initiative de la banque Louis-Dreyfus, de la banque Indosuez et du Crédit industriel et commercial. Le second groupe industriel suédois, qui réalise un chiffre d'affaires supérieur à 30 milliards de francs, considéré comme l'une des premières entreprises sur le marché mondial de l'électoménager, est déjà coté sur les Bourses de Londres, Genève, Stockholm, Oslo et New-York (sous la forme de certificats de dépôts américains pour cette dernière).

DAUPHIN. – Les actions de la société Dauphin O.T.A. (Office techique d'affichage), dont l'introduction au second marché de la Bourse de Paris, initialement prévue pour le 27 octobre dernier sous l'égide des banques N.S.M. et C.I.C. (et non pas C.C.F. comme nous l'avons indiqué par erreur dans notre édition daté 30-31 octobre), et reportée à huitaine en raison de l'abondance des demandes, suscitent toujours autant d'intérêt. Lundi 14 novembre, un cours demandé de 1 175 F a été inscrit sans que la contrepartie ait pu être trouvée à ce niveau.

REYDEL INDUSTRIES. – Cette valeur nouvellement venue sur le second marché de la Bourse de Lille bénéficie d'un engouement certain dans la communauté financière, si l'on en juge par la décision de la chambre syndicale des agents de change d'inscrire le 14 novembre un cours indicatif, demandé, de 420 F, après avoir recensé, au vu du dépouillement, 6 983 titres demandés « au mieux » et 65 510 titres demandés de 380 F à 600 F. Devant cette affluence, les autorités boursières ont décidé d'inviter les acheteurs à remettre à l'avance à leur agent de change les fonds correspondant au montant de leurs ordres, lesquels seront bloqués du 15 au 21 novembre inclus.

SALOMON. – Présent depuis une semaine au second marché de Lyon, ce spécialiste de fixations et de chaussures de ski a été coté, lundi 14 novembre, à 961 F (rappelons que le prix d'offre minimum était de 650 F), 20 528 actions ayant alors été échangées.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	10 nov.	14 nov.
Valeurs françaises	146,1	
Valeurs étrangères	147,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	10 nov.	14 nov.
Indice général	142,1	142,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 nov. .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 nov.	16 nov.
1 dollar (en yens)	235,30	234,70

BOURSE DE PARIS Comptant 15 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	29	0 377	Dalmas-Vieljeux	512	512	Porcher	180	155 10	Finextremer	236	237	Tenneco	422	....
5 %	39	3 945	Dév. Rég. P.d.C (Li)	110 80	110 70	Profils Tubes Est	5 85	5 45	Finsider	0 45	0 35 o	Thorn EMI	99 90	....
3 % amort. 45-54	71	0 877	Didot-Bottin	279 50	280	Prouvost et Lain.R.	35	35	Gén. Belgique	302	309 90	Thyssen c. 1 000	290	....
Emp. 7 % 1973	8565	..	Dist. Indochine	311 90	299 40	Providence S.A.	430	420	Gevaert	455	455	Toray indust. inc	18 45	18 40
Emp. 8,80 % 77	112 75	4 256	Drag. Trav. Pub.	192 50	200	Publicis	899	935	Glaxo	117 10	120 50	Vieille Montagne	530	555
9,80 % 78/93	88 82	3 401	Duc-Lamothe	230	....	Raff. Souf. R.	154	152 60	Goodyear	350	333	Wagons-Lits	360	360
8,80 % 78/86	89 60	8 173	Dunlop	6 70	4 85 o	Ressorts indust.	90 50	91	Grace and Co	459	459	West Rand	72	79 90
[illegible]														

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 14/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

Étrangères

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1910	4,5 % 1973	1900	1910	1910	+ 0 52	740	Euromarché	755	761	761	+ 0 79
3010	C.N.E. 3 %	3097	3090	3090	– 0 22	665	Europe n° 1	619	631	631	+ 1 93
176	Accor	189	189 20	189 20	+ 0 10	750	Facom	748	749	748	....
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]											
580	Gén. Electr.	580	585	581	+ 0 17	1640	Siemens A.G.	1552	1640	1541	– 0 70
800	Gen. Motors	810	815	815	+ 0 61	162	Sony	157 90	153 80	153 80	– 2 59
78	Goldfields	80	80	80	....	210	T.D.K.	211 80	....	....	....
200	Harmony	198 50	202	204	+ 2 77	850	Unilever	836	820	823	– 1 55
39	Hitachi	38 10	37 95	38	– 0 26	685	Unit. Techn.	704	704	704	....
695	Hoechst Akt.	719	709	708	– 1 52	1060	Vaal Reefs	1042	1079	1079	+ 3 55
89	Imp. Chemical	92	92 80	92 80	+ 0 86	506	West Deep	497	510	509	+ 2 41
160	Inco. Limited	142 50	141	140 50	– 1 40	480	West Hold.	469	472	472 90	+ 0 83
1370	IBM	1339	1346	1348	+ 0 52	500	Xerox Corp.	485	488	487	+ 0 41
74	Ito-Yokado	74 60	74	74	– 0 80	2 45	Zambia Corp.	2 36	2 26	2 26	– 4 23
440	ITT	462	465	464 50	+ 0 54						

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 112	8 145	7 900	8 300
Allemagne (100 DM)	304 150	304 230	292	312
Belgique (100 F)	14 977	14 984	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 580	271 840	258	278
Danemark (100 krd)	84 480	84 480	78	87
Norvège (100 k)	108 270	108 380	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 077	12 086	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 475	8 470	7 250	8 500
Italie (1 000 lires)	5 022	5 027	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	375 830	378 720	364	385
Suède (100 krs)	103 080	103 170	99	106
Autriche (100 sch)	43 198	43 235	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 275	5 277	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 395	6 395	5	6 300
Canada ($ can 1)	6 568	6 589	6 390	6 730
Japon (100 yens)	3 462	3 475	3 310	3 470

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/11
Or fin (kilo en barre)	100000	100500
Or fin (en lingot)	100000	100200
Pièce française (20 fr)	651	651
Pièce française (10 fr)	378	.....
Pièce suisse (20 fr)	646	653
Pièce latine (20 fr)	612	625
Souverain	758	772
Pièce de 20 dollars	3970	3965
Pièce de 10 dollars	1750	1760
Pièce de 5 dollars	1100	.....
Pièce de 50 pesos	4065	4060
Pièce de 10 florins	650	650

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LIBAN : « Un tissu encore vivant », par Henri Sfeir ; « La course à l'abîme », par Albert Bourgi et Pierre Weiss.
– LU : la Logique des Orientaux. Henry Corbin et la science des formes.

ÉTRANGER

3. DIPLOMATIE
– La visite en France du président de la République finlandaise.
– La controverse sur les euromissiles.

3. AFRIQUE

4. ASIE
– « Voyage à travers la résistance afghane » (II), par Olivier Roy.

5. AMÉRIQUES
– Les risques de conflit généralisé s'accroissent en Amérique centrale.

6. PROCHE-ORIENT
– La situation au Liban.
– JORDANIE.

6. EUROPE
– TURQUIE : de lourdes peines ont été prononcées contre les anciens dirigeants du comité pour la paix.

POLITIQUE

8. Après l'élection d'Aulnay-sous-Bois et la démission de M. Valbon.
10. Le budget de l'éducation nationale à l'Assemblée nationale.

SOCIÉTÉ

11. Après les déclarations de l'avocat de Klaus Barbie.
– Le congrès du Syndicat des avocats de France.
16. SCIENCES : le budget de la recherche.
– SPORTS : les championnats d'Europe de gymnastique rythmique.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

13. Les « appareils à R.M.N. » : une révolution dans le diagnostic médical.
14. Les succès de la fécondation en éprouvette.

CULTURE

17. MUSIQUE : Pelléas à Genève.
– CINÉMA.
20. COMMUNICATION : le budget 1984 dans l'audiovisuel.

RÉGIONS

21 à 28. UNE SEMAINE AVEC L'ILE-DE-FRANCE.

ÉCONOMIE

44. APRÈS LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DES CHARBONNAGES DE FRANCE.
45. AFFAIRES : « Pour une industrie d'initiatives », point de vue de M. Robert Lagane.
46. SOCIAL.

RADIO-TÉLÉVISION (20)
INFORMATIONS « SERVICES » (42) :
Ventes ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (30 à 41) ; Carnet (29) ; Programmes des spectacles (18-19) ; Marchés financiers (47).

● *Crime raciste dans le train Bordeaux-Toulouse.* — Un voyageur d'origine algérienne a été victime d'un crime raciste, dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 novembre, dans le train Bordeaux-Toulouse. Cinq militaires, un légionnaire de Bordeaux et quatre recrues, ont d'abord sérieusement malmené le voyageur que le contrôleur du train a dû secourir et installer dans une autre voiture. Peu après, les cinq hommes ont rejoint le voyageur et l'ont frappé à coups de couteau avant de le jeter par la fenêtre. Le corps de la victime a été retrouvé mardi matin entre Castelsarrasin et Lavilledieu (Tarn-et-Garonne). Les cinq militaires ont été appréhendés à leur arrivée en gare de Toulouse.

● *Loto : un deuxième tirage chaque semaine en 1984.* — Un deuxième tirage du Loto aura lieu chaque semaine dans le courant de l'année 1984, annonce la direction de la société du Loto et de la Loterie nationale.

A B C D F G H

LA RÉFORME DU STATUT DES MÉDECINS HOSPITALIERS

Une journée nationale d'action sera organisée le 24 novembre dans les hôpitaux

Les principales organisations de médecins des hôpitaux — universitaires ou non — ont décidé, à l'appel de leur intersyndicale, que préside le docteur Francis Peigné (hôpital Cochin, Paris), le principe d'une journée nationale d'action, c'est-à-dire d'une grève des soins, pour le 24 novembre, mouvement qui pourra être reconduit le lendemain par certains syndicats. C'est le 24 novembre, en effet, que le projet de réforme des statuts des médecins hospitaliers sera examiné par le Conseil supérieur des hôpitaux, projet au sujet duquel l'intersyndicale exprime *« son profond désaccord »*. Le gouvernement a l'intention de promulguer cette réforme, par décret, avant la fin de l'année. Les médecins hospitaliers reprochent au gouvernement de n'avoir mené avec eux qu'une *« pseudo-concertation à propos de la réforme de leurs statuts »*.

Ils s'insurgent aussi contre certaines dispositions du projet de réforme hospitalière, déjà adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, soumis en ce moment même au Sénat. Selon toute vraisemblance, la Haute Assemblée proposera non pas certains aménagements partiels, mais une profonde *refonte du texte.*

Les grèves du 24 novembre feront suite au mouvement de protestation qui s'est exprimé le 14 novembre dans les hôpitaux non universitaires : ce mouvement, estiment les cinq syndicats (1) qui l'avaient lancé, a été suivi de 65 % à 70 % selon les régions.

Cette atmosphère générale de protestation trouve son origine dans plusieurs dispositions des textes que prépare le gouvernement. En particulier, les médecins redoutent de voir la tutelle administrative s'alourdir davantage sur leurs décisions propres. Ils estiment que les perspectives de carrière que leur ouvrent les projets de statut présentent de graves insuffisances et ne compensent pas réellement la perte de leur secteur privé, auquel ils devront avoir renoncé d'ici au 31 décembre : la possibilité leur est laissée de continuer cette activité — en consultation seulement — jusqu'en *1986. Enfin,* les médecins hospitaliers redoutent une application trop brutale et trop uniforme de la « départementalisation », c'est-à-dire de la suppression des actuels services et de la mise en place d'une autorité élective dans les hôpitaux.

En outre, certains d'entre eux appréhendent des difficultés propres à leur discipline. Les psychiatres de service public, en particulier, craignent que la réforme des études médicales ne provoque un effondrement des effectifs de jeunes psychiatres ; les internes en psychiatrie, de leur côté, ont commencé, le 14 novembre, une semaine nationale d'action pour exprimer la même inquiétude.

Sur cet ensemble de revendications, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a répliqué que ses interlocuteurs tenaient volontiers un *« double langage »*. Il a, d'autre part, souligné que la concertation restait ouverte, que l'accord de toutes les parties était acquis sur les principes essentiels de la réforme, et rappelé que *« la santé ne saurait être un enjeu partisan »*.

(1) Il s'agit de la Fédération nationale des syndicats départementaux de *médecins hospitaliers non universitaires,* de l'Union syndicale C.G.C. des médecins hospitaliers, du Syndicat national des biologistes des hôpitaux généraux, du Syndicat des médecins anesthésistes réanimateurs des hôpitaux généraux et du Syndicat des psychiatres des hôpitaux.

LA DETTE EXTÉRIEURE BRUTE DE LA FRANCE S'ÉLEVAIT A 369 MILLIARDS DE FRANCS AU 30 JUIN 1983

indique M. Delors

Actualisant les chiffres de la dette extérieure brute de la France, rendus publics le 28 juin dernier, M. Jacques Delors, ministre du budget, de l'économie et des finances, a annoncé, mardi 15 novembre au cours de la discussion du budget des charges communes à l'Assemblée nationale, que cette dette s'élevait à 369 milliards de francs au 30 juin 1983 contre 295 milliards au 31 décembre 1982.

L'augmentation provient à la fois de la hausse du dollar (7,637 francs contre 6,716 francs) et du tirage net, déduction faite de remboursements, de nouveaux emprunts, soit 29,7 milliards de francs. Les créances de la France sur l'étranger sont passées, au premier semestre 1983, de 212 milliards de francs à 229 milliards de francs, ce qui a porté l'endettement net de 83 milliards de francs à 140 milliards de francs, soit 35 % des réserves de change du pays, a souligné M. Delors. Le ministre a précisé que, calculée en devises, la dette brute s'élevait à 48,3 milliards de dollars contre 44,2 milliards de dollars, ajoutant qu'à six mois les réserves de change françaises s'étaient accrues de 5 milliards de dollars (40 milliards de francs).

N.D.L.R. : A Londres, suivant notre correspondant Christopher Hughes, la dette brute de la France est évaluée à 70 milliards de dollars environ (550 milliards de francs). On sait que la définition officielle de l'endettement exclut la dette à court terme (moins d'un an), en vif gonflement depuis deux ans, et les emprunts en devises contractés par les banques françaises pour prêter aux non résidents, points sur lesquels le litige demeure, l'étranger faisant masse de tous ces engagements pour évaluer la dette d'un pays. — F.R.

La grève de la C.G.T à E.D.F.

LES COUPURES DE COURANT AURAIENT TOUCHÉ DE UN A DEUX MILLIONS DE CLIENTS

La grève nationale de quatre heures déclenchée pour la matinée du mardi 15 novembre par la C.G.T. a entraîné une baisse sensible de la production d'électricité. Selon la direction d'E.D.F., un à deux millions de clients ont été touchés (sur vingt-cinq millions par ces baisses momentanées.

La plupart des grandes régions de Paris à Marseille, de Lille à Toulouse ont souffert des interruptions de la distribution d'électricité.

Les premières baisses de production ont été enregistrées à Nantes (Loire-Atlantique). A Paris, le mouvement n'avait pas entraîné mardi matin d'interruption du trafic du métro, indiquait la direction de la R.A.T.P.

Alors que la C.G.T. prévoyait de dresser un premier bilan en fin de matinée, la direction d'E.D.F. précisait que, en raison de la forte baisse des températures, un « effort » avait été fait pour rétablir la distribution dans les régions où il fait le plus froid.

Le mouvement a été décidé par la C.G.T. pour réclamer le maintien du pouvoir d'achat et une augmentation des effectifs.

● *Grève et manifestation des agents des impôts à l'appel de trois syndicats.* — Environ quatre cents employés des services des impôts ont défilé, le 14 novembre dans l'après-midi à Paris, à l'appel de trois syndicats, Force ouvrière, le Syndicat national unifié des impôts (autonome) et la C.F.D.T., qui avaient également appelé à une grève de vingt-quatre heures. Au cri de *« la rigueur pour les fraudeurs »*, *« pour le service public il faut des effectifs »*, ou encore *« la fraude existe, nous ne serons pas complices »*, les manifestants se sont dirigés de la place du Palais-Royal à l'Assemblée nationale. Quant à la grève dans les services des impôts, destinée à protester contre l'absence de moyens de cette administration, elle aurait été suivie, d'après les toutes premières estimations syndicales — encore provisoires, — par 35 % à 40 % des agents. En Loire-Atlantique, selon F.O., la grève aurait été suivie par 45 % à 50 % des agents. Au ministère de l'économie aucune indication n'était communiquée ce 15 novembre.

● *Manifestation contre Mme Kirkpatrick à Saint-Domingue.* — Des affrontements ont eu lieu lundi 14 novembre entre la police et des groupes d'étudiants qui entendaient protester contre la visite à Saint-Domingue de Mme Jeane Kirkpatrick, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU. Deux étudiants au moins ont été blessés. — *(A.P.)*

Le groupe Interagra (Doumeng) vend 1,3 million de tonnes de blé français à l'U.R.S.S.

Le groupe Interagra que dirige M. Jean-Baptiste Doumeng a obtenu un important contrat de vente de blé français à l'U.R.S.S. : entre 1,3 et 1,5 million de tonnes, ce qui correspond à peu près à la moitié des ventes totales de céréales françaises à l'U.R.S.S., au cours de la campagne passée.

Signé en novembre, ce contrat est exclusif, c'est-à-dire qu'il rompt avec les usages de l'U.R.S.S. qui en septembre encore avait contacté plusieurs opérateurs mis en concurrence. Toutefois, le groupe de M. Doumeng ne négocierait directement que 500 000 tonnes et sous-traiterait les 800 000 tonnes restantes à d'autres opérateurs nationaux.

Le marché aurait été conclu autour du cours mondial (147 dollars la tonne) soit au total une vente d'un montant de 1,5 à 1,7 milliard de francs. La Commission européenne subventionnera ces exportations, conformément au règlement communautaire, la restitution à l'exportation qui couvre en principe la différence entre le cours mondial et le cours européen, s'élevant à environ 50 dollars par tonne.

L'U.R.S.S. qui est le premier importateur mondial de céréales n'avait acheté que 400 000 tonnes à la France en 1980-1981. Puis 1,1 million de tonnes en 1981-1982 *et enfin 3 millions* pour la dernière campagne achevée le 31 juillet 1983.

En octobre 1982, Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, avait signé à Moscou, un accord général sur les achats de céréales françaises par l'U.R.S.S. A l'époque, l'accord ne stipulait pas de volume, ce qui aurait constitué un engagement commercial à long terme entre la France et l'U.R.S.S. en opposition avec l'actuelle pratique communautaire. Mais le chiffre de 3 millions de tonnes avait été avancé dans les milieux spécialisés. En outre, la conclusion et la révélation d'un tel contrat, au moment où les activités de M. Doumeng sont à nouveau sous le feu de l'actualité, confirme qu'il est toujours l'interlocuteur privilégié de Moscou, au moment où la France a des céréales à vendre.

● *Manifestation à Gdansk.* — Plusieurs milliers de personnes ont manifesté ce mardi 15 novembre à Gdansk devant le parquet de la cité où avait été convoqué le Père Henryk Jankowski, aumonier des chantiers navals et ami de M. Lech Walesa. Les manifestants ont exprimé leur soutien à l'ecclésiastique, qui depuis un certain temps se voit reprocher par les services judiciaires *d'« abuser du sacerdoce »* à des fins politiques.
La police a appréhendé une cinquantaine de journalistes, caméramen et techniciens de plusieurs chaînes de télévisions occidentales qui « couvraient » l'événement.

LES DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION VONT LANCER UNE CAMPAGNE CONTRE LE PROJET DE STATUT DE LA PRESSE

Les députés U.D.F. ont dénoncé, mardi matin 15 novembre, au cours de la réunion du bureau de leur groupe, le projet de statut de la presse qui, selon eux, *« derrière le groupe Hersant (...) vise en réalité l'opposition »*. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe, a déclaré que *« les socialistes veulent empêcher l'opposition de s'exprimer en verrouillant la presse écrite »*.

Les responsables de l'U.D.F. ont décidé de proposer au R.P.R., qui l'a accepté, d'organiser une réunion *« au sommet »* des deux mouvements pour lancer une campagne visant à *« sensibiliser l'opinion publique »* contre ce projet de statut de la presse. M. Alain Madelin (U.D.F.-Ille-et-Vilaine) a expliqué que le projet gouvernemental n'est pas, contrairement à ce que M. Pierre Mauroy avait affirmé le 12 novembre, une loi *« contre les trusts »* mais une *« loi d'exception faite sur mesure pour s'attaquer à un groupe de presse de l'opposition »*.

L'ATTACHÉ NAVAL DES ÉTATS-UNIS EN GRÈCE A ÉTÉ ASSASSINÉ

Athènes *(Reuter).* — Le chef de la mission navale des Etats-Unis en Grèce, le capitaine de vaisseau Georges Tsantes, a été assassiné à Athènes ce mardi 15 novembre aux premières heures de la matinée. L'attaché naval — un Américain d'origine grecque — venait de quitter en voiture son domicile, dans le quartier résidentiel de Psychico, au nord de la capitale ; il a été atteint de deux balles de revolver tirées par deux inconnus circulant sur un scooter. Son chauffeur a été blessé et hospitalisé. Par ailleurs, un engin a explosé dans la nuit de lundi à mardi sans faire de victimes, sous la voiture d'un membre de la mission militaire américaine à Athènes.

Cet assassinat survient alors que l'atmosphère en Grèce est marquée par un fort courant d'anti-américanisme, et deux jours avant la grande manifestation qui doit rappeler, jeudi, la répression par la junte des colonels du soulèvement étudiant, dans la nuit du 16 au 17 novembre 1973 (*le Monde* du 13-14 novembre).

La capitale grecque a été le cadre la semaine dernière d'un autre attentat sanglant : deux gardes du corps de l'ambassadeur de Jordanie à Athènes ont été abattus en plein centre de la ville par un inconnu qui a disparu.

[L'attentat contre l'attaché naval rappelle à certains égards l'assassinat, en décembre 1975, du premier secrétaire de l'ambassade américaine et représentant de la CIA en Grèce, Richard Welch — un attentat revendiqué à l'époque par l'Organisation révolutionnaire du 17 novembre.]

Le numéro du « Monde » daté 15 novembre 1983 a été tiré à 614 711 exemplaires